

N° 98-303-X2011001 au catalogue
ISBN : 978-0-660-23276-8

Rapport technique

Rapport technique du recensement : Couverture

Recensement de la population, 2011



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « [Offrir des services aux Canadiens](#) »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

- . indisponible pour toute période de référence
- .. indisponible pour une période de référence précise
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- 0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
- 0^s valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
- ^p provisoire
- ^r révisé
- x confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
- ^E à utiliser avec prudence
- F trop peu fiable pour être publié
- * valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction	7
1. Estimation des erreurs de couverture de la population	10
1.1 Introduction.....	10
1.2 Sous-dénombrement net.....	10
1.3 Sous-dénombrement.....	18
1.4 Surdénombrement.....	24
2. Univers du recensement	26
2.1 Introduction.....	26
2.2 Univers de la population.....	26
2.3 Univers des logements.....	27
2.4 Lieu habituel de résidence.....	28
3. Erreur de couverture de la population	30
3.1 Sources.....	30
3.2 Contrôle.....	31
3.3 Définitions.....	32
3.4 Évaluation.....	34
4. Collecte des données du recensement	36
4.1 Généralités.....	36
4.2 Modes de livraison et modes de réponse.....	37
4.3 Méthodologie par vagues du recensement.....	37
4.4 Vérification du statut d'occupation des logements.....	39
4.5 Suivi des cas de non-réponse.....	40
5. Traitement des données du recensement	41
5.1 Introduction.....	41
5.2 Réception et enregistrement.....	41
5.3 Imagerie et saisie à partir d'images.....	41
5.4 Contrôles de couverture.....	42
5.5 Contrôles de l'intégralité et suivi des rejets à la vérification.....	42
5.6 Codage.....	42
5.7 Classification et rajustements de la non-réponse pour les logements inoccupés et les logements non répondants.....	43
5.8 Contrôle et imputation.....	43

6.	Enquête sur la classification des logements.....	45
6.1	Introduction.....	45
6.2	Méthodologie.....	45
6.2.1	Stratification et sélection de l'échantillon.....	45
6.2.2	Interviews sur place.....	46
6.2.3	Traitement, codage et contrôle.....	47
6.2.4	Imputation des ménages au complet du recensement.....	47
6.3	Estimations.....	48
6.3.1	Logements inoccupés.....	48
6.3.2	Logements non répondants.....	55
7.	Contre-vérification des dossiers.....	60
7.1	Échantillonnage.....	60
7.2	Traitement et classification.....	67
7.2.1	Traitement.....	67
7.2.2	Classification.....	68
7.3	Collecte des données.....	72
7.3.1	Environnement.....	72
7.3.2	Opérations.....	73
7.3.3	Dépistage.....	75
7.3.4	Statistiques sur la collecte.....	76
7.4	Estimation.....	80
7.4.1	Calcul du poids initial.....	81
7.4.2	Rajustement des poids initiaux.....	81
7.4.3	Rajustement pour la non-réponse.....	81
7.4.4	Rajustement par post-stratification pour les territoires.....	81
7.4.5	Distribution pondérée selon la classification.....	82
7.4.6	Calcul du sous-dénombrement du recensement.....	83

8.	Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR)	85
8.1	Aperçu et méthodologie	85
8.2	Création de la base de sondage	86
8.2.1	Fichiers en entrée pour la création de la base de sondage de l'ESR	86
8.2.2	Création de la base initiale de l'ESR (étapes 1 et 2)	87
8.2.3	Extension de la base de sondage fondée sur les ménages	89
8.2.4	Traitement du chevauchement des bases de sondage	90
8.3	Plan de sondage de l'ESR	92
8.3.1	Échantillon de l'étape 1	92
8.3.2	Échantillon de l'étape 2	92
8.3.3	Échantillon d'extension	92
8.4	Collecte	92
8.5	Traitement	93
8.6	Estimation	94
8.7	Rajustement d'après l'EAA	94
8.8	Résultats finaux	94
8.8.1	Surdénombrement par étape	94
8.8.2	Répartition du surdénombrement par type (%)	95
8.8.3	Répartition du surdénombrement par scénario (%)	95
8.8.4	Surdénombrement par catégorie de poids d'appariement	97
8.8.5	Répartition provinciale/territoriale du surdénombrement total estimé et les composantes du surdénombrement	98
9.	Estimation	100
10.	Évaluation des études de couverture	102
10.1	Contre-vérification des dossiers	102
10.1.1	Introduction	102
10.1.2	Comparaisons avec les chiffres du recensement	102
10.1.3	Comparaison avec les estimations de la population	104
10.1.4	Composantes de la croissance démographique	105
10.2	Étude sur le surdénombrement du recensement	106
10.2.1	Comparaison des EAA de 2006 et 2011	106
10.2.2	Comparaison de l'ESR de 2011 avec l'EAA de 2011	107
10.3	Estimations démographiques	111
10.3.1	L'erreur en fin de période	111
10.3.2	Exactitude des estimations postcensitaires	112
10.3.3	Les estimations postcensitaires et l'erreur en fin de période	113
10.3.4	Conclusion	115
11.	Estimations historiques des erreurs de couverture de la population	116
11.1	Estimations	116
11.2	Modifications apportées à la conception des études de couverture de la population	126

12. Sujets spéciaux	129
12.1 Sous-dénombrement de la collecte	129
12.2 Participation des réserves indiennes et établissements indiens	132
Annexe A Questionnaires de l'Enquête de la Contre-vérification des dossiers	135
Annexe B Acronymes	136
Bibliographie.....	138

Introduction

Le Recensement de 2011 a nécessité la participation de l'ensemble de la population canadienne, soit environ 34,2 millions de personnes réparties sur un territoire couvrant neuf millions de kilomètres carrés. Même si des normes de qualité rigoureuses régissent la collecte et le traitement des données, il est impossible d'éliminer toutes les erreurs. Afin d'évaluer l'utilité des données du recensement, les utilisateurs doivent connaître le cadre théorique et les définitions ayant servi à mener le recensement c.-à-d. les méthodes de collecte et de traitement des données utilisées, les principales sources d'erreur, y compris, dans la mesure du possible, la taille de ces erreurs et les circonstances inhabituelles pouvant limiter l'utilité ou l'interprétation des données du recensement. Les utilisateurs peuvent alors se servir de ces renseignements pour évaluer les risques associés à l'utilisation des données du recensement et pour tirer des conclusions ou prendre des décisions.

Le présent rapport technique porte sur les erreurs de couverture commises lors du Recensement de 2011. Il y a deux types d'erreurs de couverture : le sous-dénombrement de la population et le surdénombrement de la population. Le **sous-dénombrement de la population** désigne l'exclusion de personnes qui auraient dû être dénombrées et le **surdénombrement de la population** désigne l'inclusion de personnes à plusieurs reprises ou l'inclusion de personnes qui n'auraient pas dû être dénombrées. Les études précédentes ont montré que l'erreur due aux personnes qui n'auraient pas dû être dénombrées est négligeable et elle n'est donc pas évaluée. Le sous-dénombrement est en général plus fréquent que le surdénombrement. Dans ce contexte, l'incidence nette du sous-dénombrement et du surdénombrement sur la taille d'une population étudiée est le **sous-dénombrement net de la population**. Le sous-dénombrement net représente le nombre de personnes exclues qui auraient dû être dénombrées (sous-dénombrement), moins le nombre de dénombrements en trop de personnes incluses plusieurs fois (surdénombrement). Les erreurs de couverture figurent parmi les erreurs les plus importantes étant donné qu'elles touchent non seulement l'exactitude du dénombrement des différents univers du recensement, mais également l'exactitude de l'ensemble des données du recensement décrivant les caractéristiques de ces univers.

Les utilisateurs des données du recensement doivent noter que les erreurs de couverture commises lors du Recensement de 2011 signifient que les produits du recensement sont sujets à un dénombrement incomplet ou à un dénombrement en double. **Par exemple, le taux de sous-dénombrement est plus élevé chez les jeunes adultes de sexe masculin.** Les utilisateurs doivent consulter la [section 1](#) pour obtenir une estimation des erreurs de couverture commises lors du Recensement de 2011 pour les divers groupes et niveaux démographiques et géographiques.

La [section 2](#) fait état du cadre théorique du Recensement de 2011 et des définitions de l'univers de la population, de l'univers des logements et du lieu habituel de résidence. C'est justement ce que le recensement essaie de mesurer. La [section 3](#) indique les erreurs de couverture, la cause de ces erreurs, les méthodes de recensement permettant de minimiser les erreurs de couverture, ainsi que le cadre théorique utilisé pour évaluer les erreurs de couverture, et constitue une introduction pour ce qui est des études de couverture du recensement. La [section 4](#) et la [section 5](#) décrivent la méthodologie utilisée lors du Recensement de 2011, notamment les bases du recensement, la collecte des données, le contrôle, le codage et l'imputation.

Les erreurs de couverture commises lors du recensement sont mesurées grâce à trois études. L'Enquête sur la classification des logements (ECL) de 2011 portait sur les erreurs de couverture attribuables aux erreurs de classification des logements. Les données du recensement ont été rajustées en fonction de ce type d'erreur de couverture. La Contre-vérification des dossiers (CVD) de 2011 a permis d'évaluer le sous-dénombrement de la population. L'Étude sur le surdénombrement du Recensement (ESR) de 2011 a permis d'évaluer le

surdénombrement de la population. Les données du recensement ne sont pas rajustées en fonction des erreurs de couverture décelées par la CVD et l'ESR. Statistique Canada utilise plutôt une estimation du sous-dénombrement net pour établir des estimations démographiques.

Les études de 2011 sont assez similaires à celles de 2006, bien que certains changements et améliorations aient été apportés, surtout à l'ESR (pour plus d'information, voir la [section 8](#)), dont les deux suivants :

- Des paramètres d'appariement d'enregistrements provinciaux et territoriaux ont été utilisés pour l'ESR au lieu de paramètres nationaux comme en 2006.
- Les deux étapes de l'ESR sont maintenant à tirage aléatoire avec vérification manuelle, alors que les cas identifiés à la première étape de l'ESR de 2006 étaient tous considérés comme du surdénombrement.

La [section 6](#) décrit la méthodologie utilisée et les résultats obtenus dans le cadre de l'Enquête sur la classification des logements (ECL) de 2011. Cette enquête a été réalisée après le suivi des cas de non-réponse au recensement et fournit les renseignements utilisés lors du recensement pour tenir compte des personnes vivant dans les logements non répondants et des logements occupés classés à tort comme des logements inoccupés. Pour ce faire, on impute des personnes dans la base de données du recensement au moyen de la procédure d'imputation de ménages au complet (IMC). Le nombre de personnes ajoutées grâce à cette procédure est une donnée essentielle pour établir une estimation des taux d'erreur de couverture.

L'estimation des taux d'erreur de couverture est établie uniquement pour l'univers de la population. La [section 7](#) décrit la méthodologie utilisée et les résultats obtenus dans le cadre de la CVD de 2011. La [section 8](#) décrit la méthodologie utilisée et les résultats obtenus dans le cadre de l'ESR de 2011. La [section 9](#) indique de quelle façon les résultats de la CVD et de l'ESR ont été combinés aux données du recensement pour établir une estimation des erreurs de couverture de la population et des erreurs-types associées. Compte tenu de l'utilisation exhaustive d'estimations du sous-dénombrement net, il est important de procéder à des évaluations essentielles et détaillées. La [section 10](#) fait état des résultats des évaluations effectuées dans le cadre de la CVD et de l'ESR, ainsi que d'une évaluation des erreurs en fin de période. L'erreur en fin de période est la différence entre les estimations démographiques ayant comme population de base le Recensement de 2006 rajusté pour son sous-dénombrement net et les données du Recensement de 2011, aussi rajustées pour son sous-dénombrement net.

Statistique Canada mène des études de couverture du recensement depuis la première Contre-vérification des dossiers, qui remonte au Recensement de 1961¹. La [section 11](#) fournit une perspective chronologique des erreurs de couverture des recensements de 1971 à 2011.

La [section 12](#) aborde d'autres questions, notamment le concept de personnes non dénombrées et la participation des réserves indiennes et établissements indiens au recensement.

L'[annexe A](#) renferme les questionnaires d'enquête de la CVD de 2011, alors que l'[annexe B](#) renferme une liste de tous les acronymes utilisés dans le présent rapport.

Le présent rapport a été préparé par Karen Bruce, Colleen Clark, Abel Dasylyva, Heather Farr, Michel Parenteau, Martin St-Pierre, Christian Thibault et Robert-Charles Titus, de la Division des méthodes d'enquêtes sociales et Denis Morissette, de la Division de la démographie.

1. La première CVD a été réalisée en 1961, mais il n'y avait pas de base de sondage pour les personnes omises lors du recensement précédent. La CVD de 1966 a donné lieu à l'utilisation des résultats de la CVD de 1961 en vue de l'établissement de la base de sondage des personnes omises lors du Recensement de 1961.

Rapport technique

Normand Laniel et David Dolson, de la Division des méthodes d'enquêtes sociales, ont fait des commentaires utiles en ce qui a trait aux versions préliminaires, ce qui a permis d'améliorer la teneur et la lisibilité du rapport final. Nous tenons à manifester notre appréciation en ce qui a trait à l'appui des membres de la Division des opérations du recensement, de la Division de la démographie, de la Division des méthodes d'enquêtes sociales, de la Division des communications et de la Division de la diffusion.

Le [Dictionnaire du Recensement de 2011](#) renferme plus de renseignements à propos des concepts, des variables et de la géographie du recensement. Les [documents de référence pour le Recensement du 2011](#) renferment des renseignements supplémentaires à propos du processus de recensement.

1. Estimation des erreurs de couverture de la population

1.1. Introduction

Le recensement définit la population devant être dénombrée, ainsi que les règles applicables aux fins du dénombrement de la population, voir la [section 4](#). Les erreurs de couverture surviennent lorsque des erreurs sont commises relativement à ces règles et définitions. Les principales erreurs de couverture sont attribuables à l'omission d'inclure un logement et, par ricochet, les résidents de ce logement, à l'omission (attribuable à un répondant) d'inclure toutes les personnes devant être incluses ou à l'inclusion de personnes qui ne devraient pas être incluses. La présente section fournit des estimations du sous-dénombrement net, du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population, survenus lors du Recensement de 2011. Le sous-dénombrement net indique dans quelle mesure le nombre de dénombrements inclus dans les données du recensement est supérieur ou inférieur au dénombrement complet. Le sous-dénombrement et le surdénombrement peuvent introduire un biais aux chiffres officiels et aux estimations étant donné que les caractéristiques des personnes non incluses peuvent différer des caractéristiques des personnes incluses et que les caractéristiques des doublons peuvent différer des caractéristiques des personnes incluses une seule fois.

1.2. Sous-dénombrement net

Le taux de sous-dénombrement net de la population lors du Recensement de 2011 est évalué à 2,22 %². Autrement dit, la différence entre le nombre de personnes non incluses dans le recensement, mais faisant partie de la population visée par le recensement et le nombre de dénombrements inclus en trop à cause des doublons a été estimée à 2,22 % de la population visée par le recensement. Le taux de sous-dénombrement de la population est évalué à 4,07 % (1 391 971 personnes), alors que le taux de surdénombrement de la population est évalué à 1,85 % (632 846 personnes). Un taux de sous-dénombrement de 4,07 % signifie que les personnes non incluses faisant partie de la population visée représentent 4,07 % de la population visée par le recensement. Un taux de surdénombrement de 1,85 % signifie que les dénombrements inclus en trop à cause des doublons représentent 1,85 % de la population visée par le recensement.

Le taux estimé de sous-dénombrement a diminué comparativement au Recensement de 2006 alors que le taux estimé de surdénombrement a augmenté. Or, étant donné que le sous-dénombrement net est la différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement, celui-ci a donc diminué.

Tableau 1.2.1 Estimations du taux d'erreur de couverture de la population et de l'erreur-type pour le Canada, recensements de 2006 et 2011

Erreur de couverture	Recensement de 2006		Recensement de 2011	
	taux estimé (%)	erreur-type (%)	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Sous-dénombrement	4,26	0,17	4,07	0,16
Surdénombrement	1,59	0,01	1,85	0,02
Sous-dénombrement net	2,67	0,17	2,22	0,16

Sources : Statistique Canada, Études sur la couverture du Recensement de 2006 et du Recensement de 2011.

2. Ce taux ne correspond pas au taux de 2,3 % publié le 26 septembre 2013 étant donné que les réserves indiennes et les établissements indiens partiellement dénombrés en sont exclus. Toutes les estimations d'erreurs de couverture incluses dans le présent document font abstraction des erreurs de couverture visant ce groupe.

Rapport technique

La présente section fait état des estimations du sous-dénombrement net pour diverses variables géographiques et démographiques, soit :

- [Province ou territoire](#) de résidence au moment du recensement
- [Âge](#) et [Sexe](#)
- [État matrimonial légal](#) et [Sexe](#)
- [État matrimonial](#) et [Sexe](#)
- [Langue maternelle](#)
- [Région métropolitaine de recensement \(RMR\)](#) du lieu de résidence habituel le jour du recensement

Le [tableau 1.2.2](#) fournit une estimation du sous-dénombrement net, des erreurs-types associées à l'estimation, ainsi que l'estimation du taux de sous-dénombrement net correspondant et des erreurs-types selon diverses caractéristiques. Les estimations négatives du sous-dénombrement net indiquent que le taux de surdénombrement était supérieur au taux de sous-dénombrement. La [section 9](#) explique de quelle façon une telle situation peut se produire.

Tableau 1.2.2 Estimations du sous-dénombrement net de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011

Caractéristiques	Sous-dénombrement net de la population		Taux de sous-dénombrement net de la population	
	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Canada	759 124	57 533	2,22	0,16
Provinces et territoires				
Terre-Neuve-et-Labrador	10 192	2 912	1,94	0,54
Île-du-Prince-Édouard	3 386	923	2,36	0,63
Nouvelle-Écosse	21 911	5 346	2,32	0,55
Nouveau-Brunswick	3 930	3 335	0,52	0,44
Québec	73 240	23 660	0,92	0,29
Ontario	369 874	44 121	2,80	0,32
Manitoba	21 698	6 104	1,76	0,49
Saskatchewan	29 580	6 306	2,78	0,58
Alberta	128 584	18 004	3,41	0,46
Colombie-Britannique	91 280	19 494	2,03	0,43
Yukon	1 356	303	3,85	0,83
Territoires du Nord-Ouest	1 977	323	4,55	0,71
Nunavut	2 117	608	6,22	1,68
Sexe et groupe d'âge				
Les deux sexes	759 124	57 533	2,22	0,16
0 à 4 ans	33 484	12 416	1,75	0,64
5 à 14 ans	-6 521	16 509	-0,18	0,44
15 à 17 ans	10 957	11 855	0,84	0,90
18 à 19 ans	26 634	9 408	2,91	1,00
20 à 24 ans	151 804	18 061	6,49	0,72
25 à 34 ans	339 569	25 033	7,27	0,50
35 à 44 ans	159 934	22 003	3,43	0,46
45 à 54 ans	86 500	23 768	1,60	0,43
55 à 64 ans	-21 067	18 441	-0,48	0,42
65 ans et plus	-22 172	22 945	-0,45	0,47

Tableau 1.2.2 Estimations du taux de sous-dénombrement net de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement net de la population		Taux de sous-dénombrement net de la population	
	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Hommes	543 973	42 811	3,21	0,24
0 à 4 ans	14 597	8 406	1,50	0,85
5 à 14 ans	4 499	12 412	0,24	0,65
15 à 17 ans	8 564	8 119	1,28	1,19
18 à 19 ans	10 947	6 021	2,36	1,27
20 à 24 ans	75 094	11 750	6,34	0,93
25 à 34 ans	205 930	19 346	8,79	0,75
35 à 44 ans	118 085	16 928	5,08	0,69
45 à 54 ans	91 520	18 854	3,37	0,67
55 à 64 ans	22 514	15 625	1,04	0,71
65 ans et plus	-7 776	13 586	-0,35	0,62
Femmes	215 151	39 684	1,25	0,23
0 à 4 ans	18 888	9 318	2,02	0,98
5 à 14 ans	-11 021	10 956	-0,61	0,61
15 à 17 ans	2 393	8 650	0,38	1,37
18 à 19 ans	15 687	7 242	3,49	1,55
20 à 24 ans	76 711	13 795	6,64	1,11
25 à 34 ans	133 639	16 054	5,74	0,65
35 à 44 ans	41 849	14 136	1,79	0,59
45 à 54 ans	-5 019	14 521	-0,19	0,54
55 à 64 ans	-43 581	9 820	-1,98	0,46
65 ans et plus	-14 395	18 516	-0,53	0,68
État matrimonial et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus				
Les deux sexes	732 161	54 115	2,56	0,18
Marié(e) (et non séparé(e))	15 516	27 331	0,12	0,21
Vivant en union libre	38 099	16 406	1,20	0,51
Célibataire (jamais légalement marié(e))	502 399	33 851	6,04	0,38
Séparé(e)	85 798	15 552	10,94	1,77
Divorcé(e)	73 578	21 639	4,18	1,18
Veuf ou veuve	10 408	13 471	0,65	0,84
Inconnu	6 363	2 776	0,00	0,00

Tableau 1.2.2 Estimations du taux de sous-dénombrement net de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement net de la population		Taux de sous-dénombrement net de la population	
	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Hommes	524 877	40 270	3,73	0,28
Marié (et non séparé)	26 886	19 698	0,41	0,30
Vivant en union libre	51 073	13 553	3,14	0,81
Célibataire (jamais légalement marié)	323 382	25 621	7,14	0,53
Séparé	49 551	12 126	14,19	2,98
Divorcé	67 816	15 996	9,06	1,94
Veuf	1 406	5 647	0,45	1,80
Inconnu	4 763	2 555	0,00	0,00
Femmes	207 284	37 139	1,43	0,25
Mariée (et non séparée)	-11 370	19 126	-0,18	0,30
Vivant en union libre	-12 975	9 267	-0,83	0,60
Célibataire (jamais légalement mariée)	179 018	22 467	4,72	0,56
Séparée	36 247	9 749	8,34	2,06
Divorcée	5 762	14 602	0,57	1,44
Veuve	9 002	12 233	0,70	0,95
Inconnu	1 601	1 087	0,00	0,00
État matrimonial légal et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus				
Les deux sexes	732 161	54 115	2,56	0,18
Jamais marié(e)	532 065	36 525	5,02	0,33
Marié(e)	15 516	27 331	0,12	0,21
Séparé(e)	91 866	16 114	10,00	1,58
Divorcé(e)	78 017	22 727	3,19	0,90
Veuf(ve)	8 313	13 529	0,50	0,81
Inconnu	6 383	2 776
Hommes	524 877	40 270	3,73	0,28
Jamais marié	356 667	27 960	6,26	0,46
Marié	26 886	19 698	0,41	0,30
Séparé	57 683	12 823	13,59	2,61
Divorcé	77 769	17 055	7,05	1,44
Veuf	1 091	5 714	0,32	1,65
Inconnu	4 782	2 555

Tableau 1.2.2 Estimations du taux de sous-dénombrement net de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement net de la population		Taux de sous-dénombrement net de la population	
	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Femmes	207 284	37 139	1,43	0,25
Jamais mariée	175 398	23 915	3,57	0,47
Mariée	-11 370	19 126	-0,18	0,30
Séparée	34 183	9 770	6,92	1,84
Divorcée	248	15 057	0,02	1,12
Veuve	7 223	12 266	0,54	0,92
Inconnu	1 602	1 087
Union libre et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus				
Les deux sexes	732 161	54 115	2,56	0,18
Ne vivant pas en union libre	694 062	51 863	2,73	0,20
Vivant en union libre	38 099	16 406	1,20	0,51
Hommes	524 877	40 270	3,73	0,28
Ne vivant pas en union libre	473 804	38 095	3,81	0,29
Vivant en union libre	51 073	13 553	3,14	0,81
Femmes	207 284	37 139	1,43	0,25
Ne vivant pas en union libre	220 259	36 069	1,70	0,27
Vivant en union libre	-12 975	9 267	-0,83	0,60
Langue maternelle				
Total	759 124	57 533	2,22	0,16
Anglais	380 116	43 353	1,95	0,22
Français	-3 017	20 845	-0,04	0,29
Autre	279 420	30 629	4,06	0,43
Français et anglais	18 345	6 223	11,20	3,37
Anglais et autre	61 116	10 045	13,30	1,90
Français et autre	3 489	2 424	4,45	2,96
Français, anglais et autre	3 493	3 043	12,63	9,61
Indéterminé	16 162	4 484

Tableau 1.2.2 Estimations du taux de sous-dénombrement net de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement net de la population		Taux de sous-dénombrement net de la population	
	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Région métropolitaine de recensement (RMR)				
St. John's	2 233	1 459	1,12	0,72
Halifax	4 975	2 775	1,26	0,69
Moncton	-1 714	1 030	-1,25	0,76
Saint John	1 574	1 645	1,22	1,26
Saguenay	1 712	3 541	1,07	2,20
Québec	-232	7 160	-0,03	0,94
Sherbrooke	3 331	3 872	1,62	1,86
Trois-Rivières	40	2 729	0,03	1,80
Montréal	42 657	16 516	1,10	0,42
Ottawa - Gatineau	14 359	10 296	1,15	0,81
Kingston	-912	3 613	-0,57	2,29
Peterborough	-774	2 987	-0,66	2,54
Oshawa	18 317	7 855	4,89	1,99
Toronto	215 570	32 048	3,72	0,53
Hamilton	9 730	9 221	1,33	1,25
St. Catharines - Niagara	13 980	7 767	3,44	1,85
Kitchener - Cambridge - Waterloo	8 488	7 853	1,75	1,59
Brantford	1 283	3 547	0,94	2,57
Guelph	2 401	6 121	1,67	4,19
London	1 553	6 397	0,33	1,34
Windsor	5 248	6 061	1,62	1,84
Barrie	12 944	8 594	6,47	4,02
Greater Sudbury / Grand Sudbury	5 007	5 452	3,02	3,19
Thunder Bay	220	3 184	0,18	2,61
Winnipeg	9 064	4 037	1,23	0,54
Regina	2 430	2 134	1,14	0,99
Saskatoon	6 806	2 948	2,55	1,07
Calgary	34 215	9 947	2,74	0,77
Edmonton	26 138	9 714	2,20	0,80
Kelowna	3 365	3 230	1,84	1,73
Abbotsford - Mission	479	2 878	0,28	1,68
Vancouver	46 497	14 946	1,97	0,62
Victoria	2 760	4 747	0,79	1,36
Toutes les RMR	493 743	49 331	2,09	0,20
À l'extérieur d'une RMR	265 382	31 176	2,50	0,29

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2011, Contre-vérification des dossiers de 2011 et Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2011.

L'erreur-type donne une idée de l'exactitude des estimations découlant de l'échantillonnage. Des estimations à plus ou moins deux erreurs-types incluent la vraie valeur 19 fois sur 20. Autrement dit, il y a environ 19 chances sur 20 (95 %) que le taux de sous-dénombrement net réel de la population lors du Recensement de 2011 se situe entre 1,91 % et 2,53 % (c.-à-d. 2,22 % \pm deux erreurs-types) ou environ deux chances sur trois (68 %) que le taux réel se situe entre 2,06 % et 2,38 % (c.-à-d. 2,22 % \pm une erreur-type).

Étant donné que le sous-dénombrement net tient compte du sous-dénombrement et du surdénombrement, le lecteur devrait également consulter les estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement présentées dans le [tableau 1.3](#). Un taux de sous-dénombrement net peu élevé peut, notamment, indiquer un sous-dénombrement peu élevé ou une combinaison de sous-dénombrement élevé et de surdénombrement élevé.

C'est dans les territoires que le taux de sous-dénombrement net de la population est le plus élevé. Les trois territoires ont les trois taux de sous-dénombrement net les plus élevés au pays, le Nunavut ayant le taux le plus élevé à 6,22 % suivi des Territoires du Nord-Ouest à 4,55 % et du Yukon à 3,85 %. Parmi les provinces, c'est en Alberta que le taux de sous-dénombrement net est le plus élevé, soit 3,41 %. L'Ontario (2,80 %) et la Saskatchewan (2,78 %) viennent au deuxième et au troisième rang. C'est au Nouveau-Brunswick que le taux de sous-dénombrement net de la population est le moins élevé, soit 0,52 %, suivi du Québec à 0,92 %. En 2006, l'Ontario et l'Alberta avaient également des taux élevés alors que le Québec avait le taux le plus faible. Les taux des territoires étaient également les plus élevés au pays.

Le taux de sous-dénombrement net de la population est généralement plus élevé dans le cas des hommes et le taux le plus élevé est observé chez les jeunes adultes ([tableau 1.2.2](#)). Le taux de sous-dénombrement net des hommes représente un peu plus de deux fois et demie le taux de sous-dénombrement net des femmes, soit 3,21 % comparativement à 1,25 %. Dans la population générale, le taux de sous-dénombrement net le plus élevé est observé chez les adultes âgés de 20 à 34 ans (hommes et femmes). Il est de 6,49 % chez les 20 à 24 ans et de 7,27 % chez les 25 à 34 ans. Chez les hommes, le taux de sous-dénombrement net le plus élevé est 8,79 % pour les 25 à 34 ans, comparativement à 6,34 % pour les 20 à 24 ans. Chez les femmes, le taux atteint 6,64 % dans le cas des 20 à 24 ans et 5,74 % pour les 25 à 34 ans. Le taux de sous-dénombrement net est négatif dans le cas des femmes âgées de 5 à 14 ans ainsi que pour les femmes âgées de 45 ans et plus et dans le cas des hommes âgés de 65 ans et plus, ce qui indique qu'il y a plus de dénombremments en trop que de personnes non dénombrées. Ce phénomène pourrait aussi être causé par une imputation trop forte de personnes de ces groupes d'âge lorsqu'on a effectué les imputations de ménages au complet pour équilibrer les logements occupés classés comme inoccupés et les logements sans réponse en se basant sur les résultats de l'Enquête sur la classification des logements (voir la [section 6.2.4](#)).

Le taux de sous-dénombrement net de la population âgée de 15 ans et plus est plus élevé dans le cas des personnes qui n'ont jamais été mariées. Si l'on tient compte de l'état matrimonial, plus des deux tiers des cas de sous-dénombrement net chez la population âgée de plus de 15 ans sont observés chez les personnes célibataires, c'est-à-dire des personnes qui n'ont jamais été mariées légalement et qui ne vivaient pas en union libre. Le taux de sous-dénombrement net de ce groupe est de 6,04 %. Le taux de sous-dénombrement net des personnes séparées, mais ne vivant pas en union libre est encore plus élevé (10,94 %), surtout dans le cas des hommes (14,19 %).

Le taux de sous-dénombrement net des personnes dont la langue maternelle est l'anglais est supérieur au taux de sous-dénombrement net des personnes dont la langue maternelle est le français (1,95 % comparativement à -0,04 %), ce qui explique en partie le taux de sous-dénombrement net moins élevé dans le cas du Québec. Le taux de sous-dénombrement net des allophones, c'est-à-dire les personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais, est plus élevé (4,06 %).

Le sous-dénombrement net de la population est légèrement plus fréquent à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement. En effet, à l'échelle nationale, le taux de sous-dénombrement net est de 2,50 % dans le cas des personnes qui auraient dû être dénombrées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR). Ce taux est légèrement supérieur au taux de sous-dénombrement net des personnes vivant dans une RMR (2,09 %). Il n'y a qu'en Ontario où le taux hors RMR est plus élevé que le taux à l'intérieur d'une RMR. Au Québec, il y a peu de différences entre les deux taux.

1.3. Sous-dénombrement

Les personnes visées par le sous-dénombrement sont généralement des personnes qui n'ont pas été dénombrées à titre de résidents habituels dans le questionnaire rempli pour leur lieu habituel de résidence ou sont des personnes pour lesquelles aucun questionnaire n'a été rempli pour leur lieu de résidence habituel. Ainsi, les personnes qui considèrent leur lieu de résidence comme un lieu de résidence temporaire n'ont peut-être pas été incluses comme résidents habituels ailleurs. Les personnes n'ayant pas de lieu habituel de résidence et qui par conséquent n'ont pas été dénombrées, p. ex., les sans-abri sont également sujets au sous-dénombrement.

La présente section fait état des estimations du sous-dénombrement établies en fonction de différentes variables géographiques et démographiques, soit :

- [Province ou territoire](#) de résidence au moment du recensement
- [Âge](#) et [Sexe](#)
- [État matrimonial légal](#) et [Sexe](#)
- [État matrimonial](#) et [Sexe](#)
- [Langue maternelle](#)
- [Région métropolitaine de recensement \(RMR\)](#) du lieu de résidence habituel le jour du recensement

Le [tableau 1.3](#) renferme une estimation du sous-dénombrement en ce qui a trait au nombre de personnes omises, aux erreurs-types associées à l'estimation, au taux de sous-dénombrement estimé correspondant et aux erreurs-types connexes. Dans certains cas, le sous-dénombrement estimé est négatif (p. ex., -4 127 personnes dans le cas des femmes âgées de 55 à 64 ans). La [section 9](#) explique de quelle façon une telle situation peut se produire.

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Canada	1 391 971	57 144	4,07	0,16	632 846	6 675	1,85	0,02
Provinces et territoires								
Terre-Neuve-et-Labrador	19 406	2 905	3,70	0,53	9 215	199	1,76	0,04
Île-du-Prince-Édouard	5 600	921	3,90	0,62	2 214	58	1,54	0,04
Nouvelle-Écosse	38 150	5 330	4,04	0,54	16 239	404	1,72	0,04
Nouveau-Brunswick	19 971	3 317	2,64	0,43	16 041	351	2,12	0,05
Québec	238 516	23 523	2,99	0,29	165 276	2 550	2,07	0,03
Ontario	591 255	43 782	4,47	0,32	221 380	5 457	1,67	0,04
Manitoba	38 279	6 089	3,11	0,48	16 582	436	1,35	0,04
Saskatchewan	47 080	6 294	4,43	0,57	17 500	392	1,65	0,04
Alberta	192 882	17 927	5,11	0,45	64 298	1 659	1,70	0,04
Colombie-Britannique	193 495	19 369	4,31	0,41	102 215	2 202	2,28	0,05
Yukon	2 220	303	6,30	0,81	864	14	2,45	0,04
Territoires du Nord-Ouest	2 601	320	5,99	0,69	624	46	1,44	0,10
Nunavut	2 515	608	7,39	1,65	399	23	1,17	0,07
Sexe et groupe d'âge								
Les deux sexes	1 391 971	57 144	4,07	0,16	632 846	6 675	1,85	0,02
0 à 4 ans	64 239	12 279	3,36	0,62	30 755	1 838	1,61	0,10
5 à 14 ans	97 305	16 113	2,61	0,42	103 826	3 594	2,79	0,09
15 à 17 ans	49 778	11 501	3,83	0,85	38 821	2 878	2,98	0,22
18 à 19 ans	57 441	9 112	6,28	0,93	30 807	2 345	3,37	0,25
20 à 24 ans	224 475	17 833	9,60	0,69	72 670	2 861	3,11	0,12
25 à 34 ans	418 543	24 797	8,96	0,48	78 974	3 426	1,69	0,07
35 à 44 ans	217 040	21 808	4,66	0,45	57 106	2 924	1,23	0,06
45 à 54 ans	160 105	23 535	2,95	0,42	73 605	3 324	1,36	0,06
55 à 64 ans	44 627	18 158	1,02	0,41	65 694	3 216	1,50	0,07
65 ans et plus	58 418	22 611	1,19	0,45	80 589	3 901	1,64	0,08

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Hommes	859 830	42 396	5,07	0,24	315 857	5 947	1,86	0,03
0 à 4 ans	30 655	8 309	3,14	0,82	16 058	1 277	1,65	0,13
5 à 14 ans	57 499	12 147	3,00	0,62	53 000	2 548	2,77	0,13
15 à 17 ans	28 928	7 935	4,31	1,13	20 364	1 721	3,04	0,25
18 à 19 ans	25 166	5 838	5,42	1,19	14 219	1 472	3,06	0,31
20 à 24 ans	110 936	11 548	9,37	0,88	35 842	2 167	3,03	0,18
25 à 34 ans	246 863	19 181	10,54	0,73	40 933	2 522	1,75	0,11
35 à 44 ans	147 279	16 810	6,34	0,68	29 194	1 992	1,26	0,09
45 à 54 ans	127 470	18 714	4,69	0,66	35 950	2 287	1,32	0,08
55 à 64 ans	56 021	15 443	2,58	0,69	33 507	2 383	1,54	0,11
65 ans et plus	29 014	13 266	1,32	0,60	36 791	2 932	1,68	0,13
Femmes	532 140	39 198	3,08	0,22	316 989	6 194	1,83	0,04
0 à 4 ans	33 584	9 222	3,59	0,95	14 696	1 337	1,57	0,14
5 à 14 ans	39 805	10 618	2,20	0,57	50 826	2 700	2,81	0,15
15 à 17 ans	20 851	8 332	3,31	1,28	18 458	2 323	2,93	0,36
18 à 19 ans	32 275	7 003	7,17	1,45	16 588	1 844	3,69	0,40
20 à 24 ans	113 539	13 658	9,83	1,07	36 828	1 942	3,19	0,17
25 à 34 ans	171 680	15 874	7,37	0,63	38 041	2 398	1,63	0,10
35 à 44 ans	69 761	13 963	2,99	0,58	27 912	2 199	1,20	0,09
45 à 54 ans	32 635	14 305	1,21	0,52	37 655	2 499	1,39	0,09
55 à 64 ans	-11 394	9 569	-0,52	0,44	32 187	2 205	1,46	0,10
65 ans et plus	29 404	18 327	1,08	0,66	43 799	2 638	1,60	0,10
État matrimonial et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus								
Les deux sexes	1 230 427	53 668	4,30	0,18	498 266	6 941	1,74	0,02
Marié(e) (et non séparé(e))	196 404	26 826	1,52	0,20	180 888	5 230	1,40	0,04
Vivant en union libre	89 310	16 227	2,81	0,50	51 212	2 419	1,61	0,08
Célibataire (jamais légalement marié(e))	706 453	33 440	8,49	0,37	204 054	5 260	2,45	0,06
Séparé(e)	96 090	15 514	12,26	1,74	10 292	1 086	1,31	0,14
Divorcé(e)	100 594	21 520	5,72	1,15	27 017	2 266	1,54	0,13
Veuf ou veuve	35 212	13 374	2,21	0,82	24 803	1 615	1,56	0,10
Inconnu	6 363	2 776	0,00	0,00	0	0

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Hommes	771 676	39 868	5,49	0,27	246 799	5 671	1,75	0,04
Marié (et non séparé)	119 082	19 282	1,83	0,29	92 196	4 026	1,42	0,06
Vivant en union libre	75 521	13 459	4,64	0,79	24 448	1 589	1,50	0,10
Célibataire (jamais légalement marié)	431 748	25 331	9,53	0,51	108 367	3 844	2,39	0,08
Séparé	54 863	12 101	15,71	2,92	5 312	777	1,52	0,23
Divorcé	79 416	15 938	10,61	1,90	11 600	1 360	1,55	0,18
Veuf	6 283	5 604	2,01	1,76	4 877	695	1,56	0,22
Inconnu	4 763	2 555	0,00	0,00	0	0
Femmes	458 750	36 667	3,16	0,24	251 467	5 902	1,73	0,04
Mariée (et non séparée)	77 322	18 768	1,20	0,29	88 692	3 684	1,37	0,06
Vivant en union libre	13 789	9 073	0,89	0,58	26 764	1 888	1,72	0,12
Célibataire (jamais légalement mariée)	274 705	22 121	7,25	0,54	95 687	3 927	2,53	0,10
Séparée	41 227	9 719	9,48	2,02	4 981	762	1,15	0,18
Divorcée	21 179	14 487	2,09	1,40	15 417	1 826	1,52	0,18
Veuve	28 928	12 145	2,26	0,93	19 926	1 466	1,55	0,11
Inconnu	1 601	1 087	0,00	0,00	0	0
État matrimonial légal et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus								
Les deux sexes	1 230 427	53 668	4,30	0,18	498 266	6 941	1,74	0,02
Jamais marié(e)	775 938	36 084	7,32	0,32	243 872	5 662	2,30	0,05
Marié(e)	196 404	26 826	1,52	0,20	180 888	5 230	1,40	0,04
Séparé(e)	103 889	16 071	11,31	1,55	12 023	1 177	1,31	0,13
Divorcé(e)	112 708	22 599	4,61	0,88	34 691	2 406	1,42	0,10
Veuf ou veuve	35 105	13 425	2,10	0,79	26 792	1 676	1,60	0,10
Inconnu	6 383	2 776	0,00	0,00	0	0
Hommes	771 676	39 868	5,49	0,27	246 799	5 671	1,75	0,04
Jamais marié	483 368	27 657	8,49	0,44	126 701	4 103	2,23	0,07
Marié	119 082	19 282	1,83	0,29	92 196	4 026	1,42	0,06
Séparé	63 905	12 796	15,05	2,56	6 222	838	1,47	0,20
Divorcé	93 745	16 989	8,50	1,41	15 976	1 497	1,45	0,14
Veuf	6 795	5 665	1,97	1,61	5 704	752	1,66	0,22
Inconnu	4 782	2 555	0,00	0,00	0	0

Rapport technique

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Femmes	458 750	36 667	3,16	0,24	251 467	5 902	1,73	0,04
Jamais mariée	292 570	23 511	5,96	0,45	117 172	4 380	2,39	0,09
Mariée	77 322	18 768	1,20	0,29	88 692	3 684	1,37	0,06
Séparée	39 984	9 734	8,10	1,81	5 800	831	1,17	0,17
Divorcée	18 963	14 936	1,41	1,10	18 715	1 903	1,40	0,14
Veuve	28 310	12 173	2,13	0,90	21 087	1 508	1,59	0,11
Inconnu	1 602	1 087	0,00	0,00	0	0
Union libre et sexe pour les personnes âgées de 15 ans et plus								
Les deux sexes	1 230 427	53 668	4,30	0,18	498 266	6 941	1,74	0,02
Vivant en union libre	1 141 116	51 415	4,49	0,19	447 054	6 795	1,76	0,03
Ne vivant pas en union libre	89 310	16 227	2,81	0,50	51 212	2 419	1,61	0,08
Hommes	771 676	39 868	5,49	0,27	246 799	5 671	1,75	0,04
Vivant en union libre	696 155	37 696	5,60	0,29	222 351	5 498	1,79	0,04
Ne vivant pas en union libre	75 521	13 459	4,64	0,79	24 448	1 589	1,50	0,10
Femmes	458 750	36 667	3,16	0,24	251 467	5 902	1,73	0,04
Vivant en union libre	444 961	35 632	3,43	0,27	224 703	5 599	1,73	0,04
Ne vivant pas en union libre	13 789	9 073	0,89	0,58	26 764	1 888	1,72	0,12
Langue maternelle								
Total	1 391 971	57 144	4,07	0,16	632 846	6 675	1,85	0,02
Anglais	721 206	42 937	3,71	0,21	341 090	5 990	1,75	0,03
Français	151 789	20 619	2,13	0,28	154 806	3 061	2,17	0,04
Autre	402 840	30 328	5,85	0,41	123 420	4 286	1,79	0,06
Français et anglais	21 616	6 205	13,20	3,29	3 271	475	2,00	0,29
Anglais et autre	69 875	9 997	15,21	1,85	8 759	978	1,91	0,21
Français et autre	4 081	2 418	5,21	2,93	592	177	0,76	0,23
Français, anglais et autre	4 402	3 013	15,91	9,16	908	425	3,28	1,53
Indéterminé	16 162	4 484	0,00	0,00	0	0

Tableau 1.3 Estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la population				Surdénombrement de la population			
	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)	nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Région métropolitaine de recensement (RMR)								
St. John's	6 749	1 449	3,39	0,70	4 516	171	2,27	0,09
Halifax	11 437	2 759	2,89	0,68	6 462	297	1,63	0,07
Moncton	612	1 018	0,45	0,74	2 326	160	1,70	0,12
Saint John	4 232	1 629	3,27	1,22	2 658	230	2,06	0,18
Saguenay	5 372	3 495	3,37	2,12	3 660	568	2,29	0,35
Québec	13 732	7 053	1,79	0,90	13 964	1 231	1,82	0,16
Sherbrooke	7 450	3 825	3,63	1,80	4 119	598	2,01	0,29
Trois-Rivières	3 057	2 636	2,01	1,70	3 017	706	1,99	0,46
Montréal	118 129	16 316	3,05	0,41	75 472	2 564	1,95	0,07
Ottawa - Gatineau	35 037	10 151	2,80	0,79	20 677	1 723	1,65	0,14
Kingston	2 191	3 552	1,38	2,21	3 103	658	1,96	0,41
Peterborough	1 606	2 926	1,36	2,44	2 381	601	2,01	0,50
Oshawa	24 791	7 792	6,62	1,94	6 474	993	1,73	0,26
Toronto	318 944	31 738	5,50	0,52	103 375	4 447	1,78	0,08
Hamilton	21 743	9 086	2,98	1,21	12 013	1 571	1,64	0,21
St. Catharines - Niagara	19 831	7 709	4,88	1,81	5 851	949	1,44	0,23
Kitchener	15 283	7 754	3,15	1,55	6 795	1 240	1,40	0,25
Brantford	4 138	3 378	3,02	2,40	2 855	1 080	2,09	0,77
Guelph	6 468	5 792	4,51	3,85	4 067	1 980	2,83	1,35
London	8 555	6 306	1,80	1,30	7 003	1 074	1,47	0,22
Windsor	10 579	5 943	3,26	1,77	5 331	1 191	1,64	0,36
Barrie	15 556	8 570	7,78	3,95	2 612	644	1,31	0,32
Greater Sudbury / Grand Sudbury	8 264	5 404	4,98	3,10	3 257	721	1,96	0,43
Thunder Bay	1 361	3 159	1,12	2,56	1 141	398	0,94	0,32
Winnipeg	17 847	4 020	2,41	0,53	8 782	366	1,19	0,05
Regina	5 635	2 123	2,65	0,97	3 205	215	1,50	0,10
Saskatoon	11 539	2 935	4,32	1,05	4 733	277	1,77	0,10
Calgary	55 462	9 883	4,44	0,76	21 247	1 130	1,70	0,09
Edmonton	47 220	9 646	3,98	0,78	21 082	1 143	1,78	0,10
Kelowna	6 218	3 202	3,39	1,69	2 853	426	1,56	0,23
Abbotsford	5 327	2 807	3,12	1,59	4 848	633	2,84	0,36
Vancouver	106 028	14 800	4,49	0,60	59 531	2 085	2,52	0,09
Victoria	10 721	4 691	3,09	1,31	7 960	729	2,29	0,21
Toutes les RMR	931 112	48 920	3,94	0,20	437 370	6 352	1,85	0,03
À l'extérieur d'une RMR	460 858	30 789	4,34	0,28	195 477	4 896	1,84	0,05

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2011, Contre-vérification des dossiers de 2011 et Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2011.

On dénote certaines tendances démographiques en ce qui a trait au sous-dénombrement :

- Le taux de sous-dénombrement dans le cas des hommes représente plus qu'une fois et demie le taux de sous-dénombrement des femmes, soit 5,07 % comparativement à 3,08 %.
- Le taux de sous-dénombrement le plus élevé vise les jeunes adultes âgés de 20 à 34 ans (hommes et femmes).
- Chez les jeunes hommes adultes, le taux de sous-dénombrement est 9,37 % dans le cas des hommes âgés de 20 à 24 ans et 10,54 % dans le cas des hommes âgés de 25 à 34 ans.
- Si l'on tient compte de l'état matrimonial, le taux de sous-dénombrement est plus élevé au sein de la population âgée de 15 ans et plus qui est célibataire et qui ne vit pas en union libre. Le taux pour ce groupe est de 8,49 %. Le taux de sous-dénombrement est aussi plus élevé dans le cas des personnes séparées qui ne vivaient pas en union libre. Le taux pour ce groupe est de 12,26 %. Dans les deux cas, ces taux sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes.

Le [tableau 1.3](#) met en évidence le profil des personnes les plus susceptibles d'avoir été omises lors du Recensement de 2011, c'est-à-dire, les hommes âgés de 20 à 34 ans qui sont célibataires (qui n'ont jamais été mariés et qui ne vivent pas en union libre) et les personnes séparées. La langue maternelle revêt également une importance, car le taux de sous-dénombrement est moins élevé chez les personnes dont la langue maternelle est le français (2,13 %), suivi des personnes dont la langue maternelle est l'anglais (3,71 %). Chez les personnes pour lesquelles la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, le taux est encore plus élevé à 5,85 %.

1.4. Surdénombrement

Le surdénombrement de la population désigne le nombre de dénombremments en trop dans les chiffres du recensement pour les personnes dénombrées plus d'une fois (généralement deux fois) ou qui n'auraient pas dû être dénombrées. Cette erreur provoque un biais étant donné que ces personnes auraient dû être dénombrées une seule fois ou pas du tout. Citons, à titre d'exemple de surdénombrement, les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble et qui sont inclus dans le questionnaire du recensement de chacun des parents, les personnes qui s'absentent de la maison pour des raisons professionnelles et dont le nom figure dans le questionnaire de la famille et dans le questionnaire du logement où elles vivent pendant qu'elles travaillent, les étudiants qui poursuivent leurs études et qui sont inclus à la fois dans le questionnaire de recensement de leurs colocataires et celui de leurs parents, ainsi que les visiteurs de l'étranger qui sont dénombrés. Ce rapport ne tient pas compte des personnes qui n'auraient pas dû être dénombrées.

La présente section fait état des estimations du surdénombrement établies en fonction de différentes variables géographiques et démographiques et d'autres domaines, soit :

- [Province ou territoire](#) de résidence au moment du recensement
- [Âge](#) et [Sexe](#)
- [État matrimonial légal](#) et [Sexe](#)
- [État matrimonial](#) et [Sexe](#)
- [Langue maternelle](#)
- [Région métropolitaine de recensement \(RMR\)](#) du lieu de résidence habituel le jour du recensement

Le [tableau 1.3](#) renferme également une estimation du nombre de dénombremments en trop ainsi que l'estimation de l'erreur-type qui y est associée.

Les estimations du surdénombrement au [tableau 1.3](#) ont des erreurs-types moins élevées que celles du sous-dénombrement. On dénote certaines tendances démographiques en ce qui a trait au surdénombrement :

Rapport technique

- Le taux estimé de surdénombrement varie moins que le taux de sous-dénombrement et ce, pour l'ensemble des provinces et territoires, sauf pour le Nunavut où le taux du surdénombrement de 1,17 % est le plus bas parmi les provinces et territoires.
- Le taux de surdénombrement des hommes est similaire à celui des femmes, soit 1,86 % comparativement à 1,83 %.
- Le taux de surdénombrement est plus élevé dans le cas des enfants et des jeunes adultes âgés de 5 à 24 ans. Le taux le plus élevé vise les jeunes adultes âgés de 18 et 19 ans (3,37 %). Pour cette catégorie d'âge, le taux est plus élevé pour les femmes (3,69 %) que pour les hommes (3,06 %). Il s'agit d'ailleurs du taux le plus élevé observé par catégorie d'âge.
- Considérant l'état matrimonial, tout comme dans le cas du sous-dénombrement, le taux de surdénombrement est plus élevé pour les personnes qui n'ont jamais été mariées et qui ne vivent pas en union libre (2,45 %). Ce phénomène est observé autant pour les hommes que pour les femmes.

En résumé, le [tableau 1.3](#) dresse un profil des personnes les plus susceptibles d'avoir été dénombrées plus d'une fois c.-à-d. les enfants et les jeunes adultes et, dans le cas des personnes âgées de 15 ans et plus, il y a prépondérance chez les célibataires.

2. Univers du recensement

2.1 Introduction

Le Recensement de 2011 a donné lieu au dénombrement des cinq univers suivants :

- [l'univers de la population](#)
- [l'univers des logements](#)
- [l'univers des ménages](#)
- [l'univers des familles](#)
- [l'univers de la géographie](#)

Le Programme de mesure de l'erreur de couverture au Recensement de 2011 permet d'établir une estimation des erreurs de couverture pour l'univers de la population seulement. La présente section décrit l'univers de la population et l'univers des logements. Étant donné qu'une erreur de couverture peut être attribuable à une erreur d'interprétation du concept de lieu habituel de résidence au sens où l'entendent les questionnaires du recensement, la section fait état des renseignements contenus dans le questionnaire du recensement proprement dit, ainsi que de la définition de lieu habituel de résidence aux fins du Recensement de 2011. Le [Dictionnaire du Recensement de 2011](#) renferme des renseignements à propos des variables associées à chaque univers.

2.2 Univers de la population

L'univers de la population du Recensement de 2011 inclut les groupes suivants :

- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus ayant un lieu habituel de résidence au Canada
- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus qui sont à l'étranger, dans une base militaire ou en mission diplomatique
- les citoyens canadiens (par naissance ou par naturalisation) et les immigrants reçus qui sont en mer ou dans des ports à bord de navires marchands immatriculés au Canada et de navires gouvernementaux canadiens
- les résidents non permanents :
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada qui demandent le statut de réfugié et les membres de leur famille vivant avec elles
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada, qui sont titulaires d'un permis d'étude (valide le jour du recensement) et les membres de leur famille vivant avec elles
 - les personnes ayant un lieu habituel de résidence au Canada qui sont titulaires d'un permis de travail (valide le jour du recensement) et les membres de leur famille vivant avec elles.

L'univers de la population du Recensement de 2011 n'inclut pas les résidents étrangers, mais, depuis 1991, il inclut les résidents non permanents.

La définition de l'univers de la population indique les personnes qui devraient être dénombrées dans le cadre du recensement, mais pas l'endroit où ces personnes devraient être dénombrées. Le recensement du Canada utilise une méthode modifiée de dénombrement *de jure*, en vertu de laquelle les personnes doivent être dénombrées à leur lieu habituel de résidence, et ce, même si elles sont temporairement absentes de ce lieu le jour du recensement. Les personnes qui ne sont pas à leur lieu habituel de résidence et qui vivent ailleurs au Canada doivent être dénombrées à leur lieu habituel de résidence et sont considérées comme des « résidents temporaires » à l'autre endroit (il ne faut pas confondre l'expression « résident temporaire » et l'expression « résident non permanent », qui se rapporte au statut légal de la personne pendant qu'elle est au Canada). Les personnes n'ayant pas de lieu habituel de résidence doivent être dénombrées à l'endroit où elles se trouvent le jour du recensement. Certains pays utilisent la méthode de dénombrement *de facto*, en vertu de laquelle toutes

les personnes doivent être dénombrées, à l'endroit où elles se trouvent le jour du recensement peu importe leur lieu habituel de résidence.

2.3 Univers des logements

Un logement est un ensemble de pièces d'habitation où vit ou pourrait vivre une personne ou un groupe de personnes. Seuls les logements situés au Canada sont inclus. Il existe deux types de logements :

- Un logement privé désigne un ensemble distinct de pièces d'habitation dotées d'une entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un corridor, un hall, un vestibule ou un escalier commun situé à l'intérieur de l'immeuble. Il doit être possible d'utiliser l'entrée du logement sans passer par le logement de quelqu'un d'autre. Par ailleurs, un logement privé doit être pourvu d'une source de chauffage ou d'énergie et comporter un espace constituant un abri contre les intempéries, notamment des murs d'enceinte, un toit, des portes et des fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige.
- Un logement collectif est un logement utilisé à des fins commerciales, institutionnelles ou communautaires. Il peut être identifié au moyen d'un panneau ou l'agent recenseur (AR) peut s'adresser à la personne responsable, à un résident, à un voisin, etc. Un logement collectif peut prendre la forme d'une pension ou d'une maison de chambres, d'un hôtel, d'un motel, d'une maison de chambre pour touristes, d'une maison de repos, d'un hôpital, d'une résidence de personnel, d'une caserne (base militaire), d'un camp de travail, d'une prison, d'une mission ou d'un foyer collectif. Il peut s'agir d'un logement occupé par des résidents habituels ou uniquement par des résidents étrangers ou temporaires.

Ces deux types de logements peuvent également faire l'objet d'une classification plus détaillée :

- Un logement privé peut prendre la forme d'un logement privé normal ou d'un logement marginal occupé. Un logement privé normal peut également être classé en trois grandes catégories, soit : les logements occupés (par les résidents habituels), les logements occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires et les logements inoccupés. Un logement marginal occupé est un logement privé occupé qui, parce qu'il n'a pas été construit, maintenu ou converti en vue d'une utilisation à long terme, ne remplit pas les deux conditions pour l'habitation permanente (c'est-à-dire un logement pourvu d'une source de chauffage ou d'énergie et comportant un espace constituant un abri contre les intempéries). Un logement marginal est inclus dans le recensement s'il est occupé en permanence par une personne ou un groupe de personnes n'ayant pas d'autre lieu habituel de résidence. Citons, à titre d'exemple de logement marginal, un chalet ou un pavillon non hivernisé, ainsi que les granges et les garages non transformés en habitation. Un logement marginal occupé est considéré soit comme un logement occupé par les résidents habituels, soit comme un logement occupé uniquement par des résidents étrangers ou temporaires. Les logements marginaux inoccupés le jour du recensement sont exclus.
- Les logements collectifs sont soit des logements occupés, soit des logements inoccupés. Les logements occupés sont soit occupés par les résidents habituels, soit occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires. Dans le cas des logements collectifs inoccupés, les données sont recueillies, mais elles ne sont pas incluses dans les produits du recensement.

En bref, l'univers des logements inclut :

- les logements privés occupés par les résidents habituels
- les logements privés occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires
- les logements privés qui sont inoccupés
- les logements marginaux occupés le jour du recensement

- les logements collectifs occupés par les résidents habituels
- les logements collectifs occupés uniquement par des résidents étrangers ou temporaires.

L'univers des logements n'inclut pas :

- les logements marginaux inoccupés le jour du recensement
- les logements collectifs inoccupés le jour du recensement
- les logements situés à l'extérieur du Canada.

2.4 Lieu habituel de résidence

La méthode de dénombrement *de jure* utilisée lors du recensement canadien de la population permet le dénombrement de la population en fonction du « lieu habituel de résidence », c'est-à-dire l'endroit où vit une personne la plupart du temps. Les gens ont généralement un seul lieu de résidence et il est facile de procéder au dénombrement en fonction du lieu habituel de résidence. Le dénombrement consiste à dresser la liste de tous les résidents habituels du logement le jour du recensement, en suivant les instructions étape par étape qu'on trouve au début du questionnaire du recensement, c'est-à-dire : « Combien de personnes vivent habituellement à cette adresse le 10 mai 2011, vous y compris? Comptez toutes les personnes qui ont leur résidence principale à cette adresse, même si elles sont temporairement absentes. **Voir les instructions à la page 3 du questionnaire du recensement** (garde partagée, étudiants, résidents permanents, résidence secondaire, etc.). »

Les instructions de la page 3 étaient les suivantes :

1. QUI INSCRIRE À L'ÉTAPE B

- Toutes les personnes qui ont leur **résidence principale** à cette adresse le 10 mai 2011, y compris les nouveau-nés, les colocataires et les personnes temporairement absentes.
- Les **citoyens canadiens**, les **résidents permanents** (immigrants reçus), les personnes qui demandent le **statut de réfugié** (demandeurs d'asile), les personnes d'un **autre pays** ayant un **permis de travail** ou **d'études** et les membres de leur famille qui habitent ici avec elles.
- Les personnes qui demeurent temporairement à cette adresse le 10 mai 2011 et qui **n'ont pas de résidence principale ailleurs**.

2. OÙ INSCRIRE LES PERSONNES AYANT PLUS D'UNE RÉSIDENCE

- Les **ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE** doivent être inscrits au domicile du parent où ils vivent la plupart du temps. Les enfants qui passent autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils se trouvent le 10 mai 2011.
- Les **ÉTUDIANTS** qui retournent vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils résident ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été.
- Les **CONJOINTS TEMPORAIREMENT ABSENTS** qui demeurent ailleurs en raison de leur travail ou de leurs études doivent être inscrits à la résidence principale de leur famille, s'ils y retournent périodiquement.
- Les **PERSONNES EN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL** depuis **moins de six mois** (par exemple, dans un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison) doivent être inscrites à leur résidence habituelle.

Il est parfois plus difficile de déterminer le lieu habituel de résidence d'une personne, c'est pourquoi des règles spéciales ont été élaborées pour définir le lieu habituel de résidence :

1. Personnes ayant plus d'un lieu de résidence.

Cette catégorie inclut toutes les personnes ayant plusieurs logements au Canada qui pourraient être considérés comme leur lieu habituel de résidence. En pareil cas, le lieu habituel de résidence est l'endroit où la personne passe la majeure partie de l'année. Si elle passe autant de temps à chaque endroit ou si elle ne sait pas quel logement choisir, elle devrait choisir le lieu de résidence où elle a passé la nuit le jour du recensement (c.-à-d. du 9 au 10 mai 2011). Cette règle prévoit deux exceptions :

- a) Les enfants qui habitent ailleurs à cause de leurs études, mais qui reviennent vivre chez leurs parents pendant une partie de l'année devraient considérer le lieu de résidence qu'ils partagent avec leurs parents comme leur lieu habituel de résidence même s'ils passent la majeure partie de l'année ailleurs.
- b) Les maris, femmes ou personnes vivant en union libre qui n'habitent pas avec leur famille à cause de leur travail, mais qui reviennent à la maison régulièrement (notamment les fins de semaine) devraient considérer le lieu de résidence qu'ils partagent avec leur conjoint(e) comme leur lieu habituel de résidence même s'ils passent la majeure partie de l'année ailleurs.

2. Les personnes placées en établissement, notamment un hôpital, un foyer pour personnes âgées, une prison ou un centre correctionnel.

Les personnes n'ayant pas d'autre lieu habituel de résidence ailleurs au Canada ou les personnes ayant vécu dans un ou plusieurs établissements pendant une période ininterrompue de six mois ou plus doivent considérer l'établissement en question comme leur lieu habituel de résidence.

3. Les personnes n'ayant pas de lieu habituel de résidence.

Les personnes qui n'ont pas de lieu habituel de résidence devraient être dénombrées à l'endroit où elles ont passé la nuit du 9 au 10 mai 2011.

4. Les personnes habitant à l'extérieur du Canada.

Les citoyens canadiens et les immigrants reçus habitant à l'extérieur du Canada le jour du recensement, notamment :

- les personnes à bord de navires canadiens ou de navires marchands
- les employés du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux ou territoriaux, ainsi que les membres de leur famille
- les membres des Forces armées canadiennes et les membres de leur famille qui n'ont pas de lieu de résidence permanent au Canada occupé par un ou plusieurs membres de leur famille.

Ces personnes devaient indiquer dans le questionnaire du recensement l'adresse utilisée à des fins électorales ou leur dernière adresse permanente au Canada. Ces renseignements sont utilisés pour déterminer leur lieu habituel de résidence.

3. Erreur de couverture de la population

3.1 Sources

La collecte et le traitement des données du recensement sont assujettis à des normes de qualité rigoureuses, mais il est impossible d'éliminer toutes les erreurs. Il existe deux types d'erreur de couverture de la population. Le sous-dénombrement de la population désigne l'exclusion de personnes qui auraient dû être dénombrées, alors que le surdénombrement de la population désigne l'inclusion de personnes dénombrées plus d'une fois (généralement deux fois).

Le sous-dénombrement peut survenir au cours de la première étape du recensement si la liste des logements utilisés pour l'univers des logements est incomplète. Ce risque est plus élevé notamment si un logement est en voie de construction. En revanche, il peut y avoir un surdénombrement si un logement est dénombré à deux reprises ou si un logement en construction qui n'est pas encore habitable est inclus.

Il y a également des risques d'erreur de couverture à l'étape de la collecte des données sur le terrain. Les erreurs commises par les répondants sont à l'origine des erreurs de couverture lorsque la personne qui remplit le questionnaire du recensement exclut ou omet une personne dont le lieu habituel de résidence est le logement en question d'après les règles du recensement; il y a alors sous-dénombrement. La personne peut également inclure une personne dont le lieu habituel de résidence n'est pas le logement en question; il y a alors surdénombrement si la personne a déjà été dénombrée à son lieu habituel de résidence ou à un autre endroit. Il est généralement facile de déterminer le lieu habituel de résidence d'une personne. Cependant, le processus, comme mentionné dans la section précédente, est parfois plus complexe et des règles spéciales ont été créées pour définir le lieu habituel de résidence d'une personne. Le questionnaire du recensement fait état de ces règles, mais, comme elles sont nombreuses, il peut y avoir des problèmes de compréhension. Les erreurs de couverture peuvent survenir lorsque les règles ne sont pas consultées ou lorsqu'elles sont appliquées de façon inappropriée. La notion de jour du recensement comme date de référence pour déterminer le lieu habituel de résidence peut également être mal comprise donnant lieu à des erreurs de couverture.

Les erreurs de couverture peuvent également être commises au cours de l'étape de traitement, à tout moment où les dossiers des personnes ou des ménages sont entrés dans la base de données du recensement ou retirés de celle-ci. Les dossiers peuvent être annulés par erreur. Les questionnaires peuvent être associés à un dossier erroné ou retournés trop tard pour être inclus.

Le risque de sous-dénombrement des sans-abri est élevé, et ce, même si des mesures sont prises pour assurer le dénombrement de cette partie de la population. D'autres situations peuvent également entraîner des erreurs de couverture. Ainsi, les jeunes adultes qui ont récemment quitté le domicile familial peuvent donner lieu à un sous-dénombrement parce que leurs colocataires et leurs parents ne les inscrivent pas dans le questionnaire du recensement, ou à un surdénombrement parce que leur nom est inscrit dans deux questionnaires du recensement. Les personnes qui ont un deuxième lieu de résidence à cause de leur emploi peuvent également être à l'origine d'erreurs de couverture.

Les utilisateurs devraient également savoir dans quelle mesure les réserves indiennes et établissements indiens ont participé au Recensement de 2011. Dans certains cas, le dénombrement n'a pas été permis ou a été interrompu avant d'être terminé. Dans d'autres cas, la qualité du dénombrement a été jugée inadéquate. De plus, des désastres naturels ont empêché le dénombrement dans d'autres collectivités au moment du recensement (toutefois, en ce qui concerne les 13 collectivités du nord de l'Ontario victimes de désastres naturels, une collecte de données spéciale de l'Enquête nationale auprès des ménages a été menée à l'automne 2011. Les chiffres de population ont été estimés à partir des données recueillies et diffusés séparément). Ces 31 régions géographiques sont considérées comme des réserves indiennes et établissements indiens partiellement

dénombrés. Il n'y a pas de données du recensement pour 2011 dans les réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés et ceux-ci ne sont pas inclus dans les totaux. Des problèmes semblables sont survenus lors de recensements antérieurs. Ainsi, 22 réserves indiennes et établissements indiens ont été déclarés partiellement dénombrés lors du Recensement de 2006 et 30 lors du Recensement de 2001. Neuf des 22 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés lors du Recensement de 2006 ont participé au Recensement de 2011. Pour plus de renseignements, voir la [section 12.2](#).

L'estimation de la population dans le cas des 31 réserves et établissements indiens partiellement dénombrés est une estimation basée sur un modèle. Cependant, comme il n'y a pas de source fiable permettant de vérifier les hypothèses utilisées dans le cas de ce modèle, l'estimation établie doit être utilisée avec circonspection. Pour plus de renseignements, voir la [section 12.2](#).

3.2 Contrôle

Les sources possibles d'erreurs de couverture ont été définies au cours de l'étape de planification du Recensement de 2011 et les mesures suivantes ont été prises pour réduire les risques connexes :

- Les limites de l'unité de collecte (UC) ont été soigneusement définies et configurées, de façon à ce qu'aucune des régions géographiques ne soit omise ou incluse deux fois.
- Les secteurs de listage/livraison : Le manuel de l'agent recenseur renfermait des instructions quant à la façon de recenser une UC tout en minimisant les risques d'oublier des logements. Le nombre total de logements selon le Recensement de 2006 a été communiqué au chef des opérations sur le terrain, afin de l'aider à déceler les modifications notables. Par ailleurs, les opérations de listage donnant lieu à une différence marquée quant au nombre de logements par rapport au Recensement de 2006 ont donné lieu à une vérification de la liste. Enfin, des procédures précises de contrôle qualitatif ont été appliquées à l'UC, afin d'évaluer puis de corriger les modifications apportées à la liste. La [section 4.2](#) définit les secteurs de listage/livraison et d'envoi par la poste.
- Les secteurs d'envoi par la poste : L'envoi par la poste a été effectué en fonction d'une liste d'adresses provenant du Registre des adresses de Statistique Canada. Cette liste était mise à jour régulièrement et des activités de listage ont eu lieu, principalement là où la plus forte croissance était observée. Les activités de listage ont eu lieu en continu, mais de façon plus intensive dans les deux années précédant le recensement. Le travail des agents recenseurs a fait l'objet d'un contrôle qualitatif. Les logements collectifs devant être vérifiés par le personnel sur le terrain ont été identifiés avant l'étape de la collecte pour faire en sorte que, s'ils étaient occupés, qu'ils soient identifiés et inclus dans le recensement.
- Des procédures spéciales ont été élaborées pour assurer le dénombrement des personnes ayant de la difficulté à répondre (p. ex., des personnes qui ne maîtrisent ni le français ni l'anglais ou qui sont analphabètes) et pour assurer le dénombrement des personnes qui se trouvent dans des quartiers particuliers des grandes villes où la réponse ou la couverture était plus faible dans le passé.
- Des procédures spéciales ont été élaborées pour assurer le dénombrement de la population vivant dans une réserve indienne, une région éloignée ou inuite; le dénombrement y a été effectué par interview et tous les ménages sont inclus dans l'enquête nationale auprès des ménages (ENM).
- Des messages publicitaires informaient les Canadiens à propos du recensement et indiquaient ce qu'ils devaient faire s'ils n'avaient pas reçu de questionnaire.
- L'Assistance téléphonique du recensement (ATR) était offerte pour obtenir une réponse aux questions à propos du recensement, y compris à propos de la couverture.
- Le questionnaire incluait une partie intitulée « Qui inscrire », ce qui permettait aux répondants de savoir quelles personnes devaient être incluses.

- Le questionnaire demandait aux répondants d'indiquer s'il y avait des personnes à propos desquelles ils se posaient des questions. Un suivi téléphonique a été effectué par la suite auprès des répondants pour déterminer si les personnes en question devraient ou non être inscrites sur le questionnaire.
- Le suivi téléphonique a été effectué après l'examen des questionnaires en cas d'incohérence quant à la couverture ou pour vérifier le statut des ménages, y compris les questionnaires ne comportant que des résidents étrangers ou temporaires.
- Le suivi des cas de non-réponse comportait une vérification de la couverture des logements.

Ces procédures, ainsi qu'une formation appropriée, des vérifications supervisées et des systèmes de contrôle qualitatif durant les étapes de collecte et de traitement ont permis de réduire le nombre d'erreurs de couverture.

3.3 Définitions

La présente section renferme une définition algébrique des erreurs de couverture. La lettre P représente le total ou le nombre « réel » de personnes incluses dans la population visée. La lettre C représente le chiffre du recensement publié de personnes incluses dans la population visée. L'erreur associée à l'utilisation de la lettre C plutôt que la lettre P est la suivante :

$$N = P - C$$

Cette erreur, désignée au moyen de la lettre N , représente l'**erreur de couverture nette de la population**.

La lettre S indique le **sous-dénombrement de la population**, c'est-à-dire le nombre de personnes non incluses dans, C mais qui auraient dû l'être.

La lettre R désigne le **surdénombrement de la population**, c'est-à-dire le nombre de dénombremments en trop inclus dans, C mais qui n'auraient pas dû être inclus. R comporte deux éléments. Le premier vise les dénombremments en trop des personnes dénombrées plus d'une fois. Les études de couverture mettent l'accent sur ces dénombremments en trop qui n'auraient pas dû être inclus dans C . Le deuxième élément de R désigne les personnes incluses dans, C mais qui ne font pas partie de la population visée par le recensement. Ainsi, les étrangers en visite au Canada et dont le nom figure sur un questionnaire du recensement en tant que résidents habituels d'un logement ne devraient pas être inclus dans C . C'est le cas également des personnes fictives. Le nombre de personnes dénombrées alors qu'elles ne font pas partie de la population visée par le recensement est généralement très peu élevé et peut être négligé selon les études précédentes. Les études de couverture du Recensement de 2011 n'ont donc pas donné lieu à l'évaluation de cet élément des erreurs de couverture.

Étant donné que la lettre S désigne les personnes non dénombrées qui devraient être incluses dans C et que la lettre R désigne les dénombremments qui ne devraient pas être incluses dans C , l'écart entre P et C correspond à S moins R , c'est-à-dire :

$$N = S - R$$

Le nombre réel de personnes dans la population visée par le recensement est alors le suivant :

$$P = C + N = C + S - R$$

On peut établir une estimation de P grâce à \hat{P} , où :

$$\hat{P} = C + \hat{N} = C + \hat{S} - \hat{R}$$

Rapport technique

\hat{S} est une estimation du nombre de personnes non incluses dans C mais qui auraient dû l'être et \hat{R} est une estimation du nombre de personnes incluses dans C mais qui n'auraient pas dû l'être. On peut supposer que le surdénombrement des personnes incluses en C alors qu'elles ne font pas partie de la population visée par le recensement est égal à zéro, car il est négligeable. \hat{R} se limite donc à une estimation du nombre de dénombrements en trop parmi les doublons. Les études de couverture du recensement visent à établir les quantités \hat{S} et \hat{R} .

Les erreurs de couverture de la population du recensement peuvent généralement être exprimées en fonction de taux relatifs à la population réelle : le taux de sous-dénombrement T_S est S exprimé en un pourcentage de P .

Le taux de surdénombrement T_R est R exprimé en un pourcentage de P . Le taux de sous-dénombrement net T_N correspond à la différence entre S et R exprimé en un pourcentage de la population visée par le recensement. Ces trois taux peuvent être estimés au moyen des quantités \hat{T}_S , \hat{T}_R et \hat{T}_N , comme suit :

$$\hat{T}_S = 100 * \frac{\hat{S}}{\hat{P}} = 100 * \frac{\hat{S}}{C + \hat{N}}$$

$$\hat{T}_R = 100 * \frac{\hat{R}}{\hat{P}} = 100 * \frac{\hat{R}}{C + \hat{N}}$$

$$\hat{T}_N = 100 * \frac{\hat{N}}{\hat{P}} = 100 * \left(\frac{\hat{S} - \hat{R}}{C + \hat{N}} \right)$$

Un taux de sous-dénombrement net positif indique que le taux de sous-dénombrement est plus élevé que le taux de surdénombrement, c'est-à-dire que le nombre de personnes non incluses dans les chiffres publiés par le recensement C est plus élevé que le nombre de dénombrements en trop. C'est généralement le cas pour tous les recensements du Canada. Cependant, un taux de sous-dénombrement net négatif a été observé dernièrement pour certains domaines d'intérêt.

Tel qu'indiqué ci-dessus, S désigne le nombre de personnes non incluses dans C mais qui auraient dû l'être. Le chiffre du recensement C comporte deux éléments, soit :

$$C = D + I$$

où :

D = le nombre de dénombrements, c'est-à-dire le nombre de personnes inscrites sur un questionnaire du recensement.

I = le nombre de personnes imputées, c'est-à-dire une estimation du nombre de personnes omises dans le cas des logements non répondants et des logements occupés classés à tort comme des logements inoccupés. Pour plus de renseignements à propos de l'imputation de ménages au complet (IMC), voir la [section 5.7](#).

Le sous-dénombrement est donc un sous-ensemble des personnes dont le nom n'est pas inscrit sur un questionnaire du recensement, mais qui devrait l'être. Le sous-dénombrement n'inclut pas les personnes qui n'ont pas été dénombrées soit parce qu'un questionnaire du recensement n'a pas été retourné pour le logement

(logement non répondant), soit parce que le logement n'a pas reçu de questionnaire puisqu'il a été classé à tort comme un logement inoccupé (erreur de classification).

Bref, la population réelle P est formée du chiffre du recensement C et du sous-dénombrement net N . La variable C correspond à D plus le nombre de personnes ajoutées lors de l'IMC I et l'imputation vise des personnes habitant dans des logements non répondants ou dans des logements occupés classés à tort comme des logements inoccupés. N correspond au sous-dénombrement S , moins le surdénombrement R .

3.4 Évaluation

Deux études postcensitaires ont été réalisées en vue d'établir une estimation des erreurs de couverture de la population du Recensement de 2011. La Contre-vérification des dossiers (CVD) permet de mesurer le sous-dénombrement de la population, alors que l'Étude sur le surdénombrement (ESR) permet de mesurer le surdénombrement de la population.

La CVD et l'ESR ont été réalisées après la collecte sur le terrain et le traitement. Les estimations provisoires des erreurs de couverture de la population du Recensement de 2011 ont été publiées le 28 mars 2013. Les estimations définitives ont été publiées le 26 septembre 2013, après un long exercice de validation détaillée effectué en collaboration avec la Division de la démographie et les coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux. Ces données ont été publiées en même temps que les nouvelles estimations de population officielles tenant compte de la mise à jour de la population de base à la suite du Recensement de 2011. Les chiffres de population du recensement rajustés en fonction du sous-dénombrement net de la population constituaient les estimations à jour de la population de base.

La méthodologie utilisée pour les deux études de couverture peut être décrite brièvement comme suit :

Contre-vérification des dossiers (CVD)

Dans le cadre de la CVD, on a prélevé un échantillon aléatoire de personnes couvrant la population cible du Recensement de 2011 à partir de bases de sondage indépendantes de ce recensement. Ces bases incluent entre autres la liste de personnes dénombrées lors du Recensement de 2006 et une liste des naissances intercensitaires consignées dans les registres provinciaux des naissances. L'échantillon de la CVD de 2011 était formé de 67 840 personnes dans le cas des provinces et de 1 926 personnes dans le cas des territoires. On a examiné la base de données du Recensement de 2011 pour déterminer si les personnes faisant partie de l'échantillon avaient été dénombrées.

On a également effectué, au besoin, des interviews dont la majorité ont été des interviews téléphoniques assistées par ordinateur (ITAO), à partir des bureaux régionaux (BR) pour recueillir des renseignements supplémentaires en vue de recherches additionnelles dans la base de données du Recensement de 2011. On a complété une interview dans 79,5 % des 16 955 cas transmis aux BR. Le poids d'échantillonnage a été rajusté afin de tenir compte des cas de non-réponse. Le poids d'échantillonnage total des non-répondants a été réparti entre un groupe de répondants ressemblant plus aux non-répondants pour ce qui est de leur tendance à répondre.

L'estimation du sous-dénombrement de la population est établie en fonction du nombre de personnes faisant partie de l'échantillon de la CVD qui sont considérées comme des personnes « omises ». Ces personnes faisaient partie du champ du Recensement de 2011, mais il n'y a aucune preuve de dénombrement dans la Base de données des réponses du Recensement de 2011. À l'échelle nationale, 4 745 personnes de l'échantillon de la CVD ont été classées comme des personnes omises dans les provinces et 901 dans les territoires.

Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR)

Le surdénombrement a été établi en effectuant un appariement entre la base de données du Recensement de 2011 et une liste partielle des personnes qui auraient dû être dénombrées d'après des sources de données administratives, suivi d'un appariement entre les personnes non appariées de la base de données du Recensement de 2011 et la base de données elle-même. L'ESR a donc permis d'effectuer un couplage probabiliste avec les sources administratives et un autre avec la base de données du recensement. Le couplage probabiliste permet d'établir des appariements qui ne sont pas tout à fait exacts. Un échantillon des paires de doubles potentiels a été sélectionné pour chacun des couplages et les caractéristiques démographiques et les noms ont été examinés afin de déterminer les cas de surdénombrement.

4. Collecte des données du recensement

4.1 Généralités

L'étape de la collecte des données du processus du Recensement de 2011 visait à faire en sorte que chacun des logements du Canada ait reçu un questionnaire du recensement. Le recensement visait l'ensemble de la population du Canada, qui comprend les citoyens canadiens (de naissance ou par naturalisation), les immigrants reçus et les résidents non permanents, ainsi que les membres de leur famille vivant avec elles. Les résidents non permanents sont les personnes qui vivent au Canada le jour du recensement et qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'études, ou qui revendiquent le statut de réfugié, ainsi que les membres de leur famille qui habitent ici avec elles.

Le recensement a également dénombré les citoyens canadiens et les immigrants reçus qui étaient temporairement à l'extérieur du pays le jour du recensement, y compris les fonctionnaires fédéraux et provinciaux/territoriaux en poste à l'extérieur du Canada, le personnel des ambassades canadiennes à l'étranger, les membres des Forces canadiennes en poste à l'étranger et les Canadiens qui se trouvaient à bord de navires marchands.

Dans la plupart des milieux urbains, on utilise un registre des adresses afin d'identifier les logements. Ce registre est construit avant le recensement et couvre environ 80 % des logements visés par le recensement. Dans le reste du pays, la liste est bâtie par des intervieweurs en utilisant un registre des visites, dans lequel ils listent les logements privés et collectifs, qu'ils soient occupés ou inoccupés, ainsi que les exploitants agricoles et les exploitations agricoles qui se trouvent dans leur unité de collecte. Ces deux listes servent de listes d'adresses aux fins du contrôle et des opérations sur le terrain dans le cadre de la collecte des données.

Au Recensement du Canada, divers questionnaires sont utilisés pour recueillir les données soit par Internet ou sur format papier :

- Le questionnaire 2A est le questionnaire de base servant à dénombrer tous les logements privés. Chaque ménage qui reçoit un questionnaire du recensement 2A est invité à y inscrire tous les membres du ménage qui sont inclus dans la population du recensement et à répondre aux questions pour eux.
- Le questionnaire 2C sert à dénombrer les Canadiens en poste à l'étranger, notamment les fonctionnaires (fédéraux et provinciaux ou territoriaux) et les membres de leur famille, ainsi que les membres des Forces canadiennes et les membres de leur famille.
- Le questionnaire 3A est un questionnaire du recensement individuel qui sert à dénombrer les personnes dans les logements collectifs (chaque résident d'un logement collectif doit remplir son propre questionnaire 3). Il peut également être utilisé pour dénombrer des résidents habituels d'un ménage privé qui veulent remplir leur propre questionnaire du recensement plutôt qu'être inscrits sur un questionnaire 2A avec les autres membres du ménage.

La méthodologie par vagues est une approche de collecte des données qui a été utilisée pour la première fois lors du Recensement de 2011. On communique avec les ménages à des moments clés afin de leur rappeler de participer au recensement et de les inciter à remplir le questionnaire. La communication de chaque vague fournit les renseignements nécessaires pour répondre. Cette méthode, qui s'inscrit dans un contexte où chaque ménage canadien est tenu par la loi de répondre aux questions du recensement, est conçue de façon à encourager la réponse par Internet tout en atténuant le risque de diminution de la réponse globale.

Cette nouvelle méthodologie diffère selon le mode de collecte utilisé pour distribuer le matériel du recensement pour une région donnée. Ces modes de collecte sont décrits à la section suivante.

4.2 Modes de livraison et modes de réponse

Les trois modes de livraison utilisés au recensement canadien sont l'envoi par la poste, le listage/livraison et le dénombrement par interview. Afin d'organiser la collecte du recensement le plus efficacement possible, le territoire du Canada est divisé en petites unités géographiques appelées unités de collecte (UC). Au Recensement de 2011, on comptait environ 46 000 UC au Canada.

Envoi par la poste

Dans les unités de collecte d'envoi par la poste, on a recours au système postal pour envoyer le matériel du recensement. Ce type d'envoi requiert un registre d'adresses exact et permet une distribution efficace et coordonnée, sans avoir à recruter et à former un effectif important d'agents recenseurs. Les UC d'envoi par la poste sont typiquement dans les régions urbaines. Bien que ce type d'UC couvre maintenant environ 80 % des logements au Canada, il représente seulement une très petite partie de la superficie du territoire.

Listage/livraison

Les unités de collecte de listage/livraison sont typiquement dans les régions rurales. Dans ces régions, des agents recenseurs effectuent le listage des logements et ils font la livraison du matériel du recensement. Environ 18 % des logements du Canada se trouvent dans une UC de listage/livraison, ce qui couvre une partie importante de la superficie du territoire.

Dénombrement par interview

Les unités de collecte de dénombrement par interview sont habituellement situées dans des endroits éloignés ou difficiles d'accès, ainsi que dans les collectivités autochtones. Afin de limiter le nombre de déplacements souvent coûteux et logistiquement complexes des agents recenseurs pour faire des suivis à ces endroits, ces derniers ne se limitent pas à faire le listage et la livraison du matériel du recensement, mais remplissent aussi immédiatement le questionnaire avec les répondants. Ce type d'UC couvre un peu plus de la moitié de la superficie du territoire du Canada, mais seulement environ 2 % des logements.

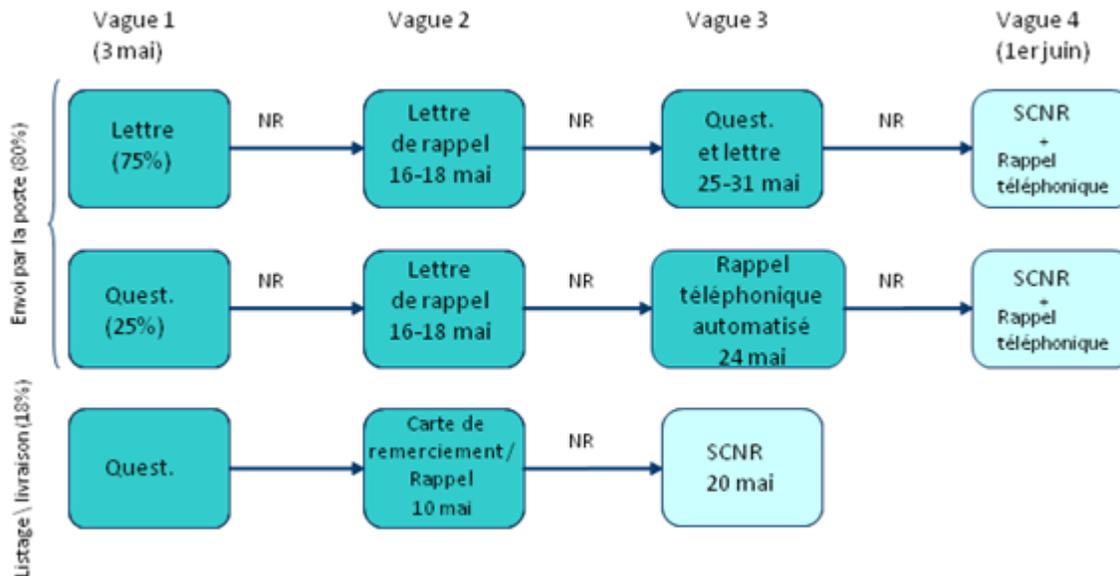
Modes de réponse

Le mode de réponse par Internet a été introduit au Recensement de 2006. En 2011, les Canadiens ont répondu par ce moyen dans une proportion de 53,9 % alors que 31,2 % ont retourné leur questionnaire rempli par la poste. Donc 85,1 % des répondants ont rempli eux-mêmes leur questionnaire. À titre de comparaison, en 2006, 17,8 % des réponses sont parvenues par Internet et 60,6 % par la poste pour un total de 78,5 % de questionnaires remplis par les répondants.

4.3 Méthodologie par vagues du recensement

La méthodologie par vagues a été conçue de façon à encourager la réponse par Internet tout en offrant une alternative aux ménages qui ne souhaitent pas remplir leur questionnaire par Internet. Cette option comporte de nombreux avantages pour les taux de réponse aux items, l'enregistrement des questionnaires, l'enchaînement des questions et la saisie des données.

Figure 4.3.1 Aperçu de la méthodologie par vagues du Recensement de 2011



Note : NR = non-répondants; SCNR = suivi des cas de non-réponse.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2011.

La méthodologie par vagues s'applique de façon différente selon l'unité de collecte. Trois principaux groupes d'UC ont été définis, et une méthodologie par vague a été développée pour chacun d'eux. En raison de la nature même des UC de dénombrement par interview, une méthodologie par vagues n'a pas été développée pour ces unités. Les sections suivantes ainsi que la figure 4.3.1 donnent un aperçu de la méthodologie par vagues qui a été utilisée pour le Recensement de 2011.

Unités de collecte d'envoi par la poste – Lettre à la vague 1

Premièrement, un ensemble d'unités de collecte d'envoi par la poste a été identifié pour cibler les ménages les plus susceptibles de répondre par Internet tout en évitant les moins enclins à répondre au recensement selon les résultats du recensement précédent. Cet ensemble d'UC correspond approximativement à 75 % des logements dans les secteurs d'envoi par la poste. Dans ce groupe d'UC, la première vague a consisté en l'envoi d'une lettre dans laquelle on demandait aux ménages de remplir le questionnaire en ligne au moyen du code d'accès sécurisé (CAS) qui leur était fourni ou d'utiliser un système automatisé accessible à partir d'un numéro de téléphone sans frais pour demander qu'un questionnaire papier leur soit envoyé par la poste. Les lettres de la vague 1 ont été livrées par le système postal une semaine avant le jour du recensement, soit le 3 mai 2011.

La deuxième vague a consisté en une lettre de rappel envoyée à tous les ménages non répondants. Cette lettre rappelait aux ménages qu'ils étaient tenus par la loi de répondre au recensement. Tout comme la lettre de la première vague, elle comprenait aussi le CAS et le numéro de téléphone sans frais. Elle a été livrée aux ménages du 16 au 18 mai, soit à partir du sixième jour suivant le jour du recensement.

À la troisième vague, un questionnaire papier a été envoyé aux ménages non répondants. Ce questionnaire a été livré aux ménages du 25 mai au 31 mai, soit à partir de 15 jours après le jour du recensement. Les ménages pouvaient toujours répondre en ligne au moyen d'un CAS fourni sur la page couverture du questionnaire. De plus, une lettre accompagnait le questionnaire et elle mentionnait que si le questionnaire n'était pas dûment rempli au

31 mai 2011, un agent recenseur allait communiquer avec le ménage par téléphone ou en personne pour remplir le questionnaire. La lettre mentionnait aussi que si le ménage refusait de répondre aux questions du recensement, le dossier pouvait être déféré au Service des poursuites pénales du Canada qui prendrait alors les mesures qui s'imposent en vertu de la *Loi sur la statistique*.

La quatrième vague, qui a débuté le 1^{er} juin 2011, était le suivi des cas de non-réponse (SCNR) sur le terrain, et incluait aussi un rappel téléphonique automatisé. Le SCNR est décrit à la section 4.4 de ce document.

Unités de collecte d'envoi par la poste – Questionnaire à la vague 1

Le deuxième groupe d'unités de collecte où s'applique une variante de la méthodologie par vagues était le groupe constitué des autres UC d'envoi par la poste. Cet ensemble d'UC correspond approximativement à 25 % des logements dans les secteurs d'envoi par la poste. On considère les ménages dans ces UC comme étant moins susceptibles de répondre à la réception de seulement une lettre, ceci basé sur les données du Recensement de 2006 et des données administratives. Ainsi, la première vague dans ces UC était l'envoi par la poste d'un questionnaire papier. Ce questionnaire fournissait un CAS, donnant ainsi l'option au ménage de répondre par Internet. Comme pour le premier groupe, cette vague a eu lieu une semaine avant le jour du recensement, soit le 3 mai. La deuxième vague pour ce groupe était identique à celle du premier groupe. À la troisième vague, les ménages non répondants de ce groupe pour lesquels un numéro de téléphone était disponible dans la base du recensement ont reçu un rappel téléphonique automatisé le 24 mai. La quatrième vague du deuxième groupe était identique à celle du premier groupe.

Unités de collecte de listage/livraison

Le troisième groupe d'unités de collecte où s'est appliquée une autre variante de la méthodologie par vagues est le groupe constitué de toutes les UC de listage/livraison. À la première vague, des agents recenseurs ont livré un questionnaire papier à tous les logements dans ces UC autour du 3 mai. Ce questionnaire était également assorti d'un CAS, donnant ainsi l'option au ménage de répondre par Internet. À la deuxième vague, le 10 mai, tous les logements dans ces UC ont reçu par la poste une carte de remerciement/rappel, peu importe qu'ils aient déjà répondu ou non, car il n'était généralement pas possible dans ces régions de faire un envoi postal à des adresses précises sans le nom de l'occupant. Finalement, la troisième et dernière vague consistait à passer directement au suivi des cas de non-réponse sur le terrain à partir du 20 mai.

4.4 Vérification du statut d'occupation des logements

Des opérations sur le terrain ont aussi eu lieu afin d'effectuer la vérification de l'occupation des logements (VOL). Cette activité, qui a commencé le 13 mai 2011, avait pour but d'identifier un nombre significatif de logements inoccupés ou annulés (adresses qui ne sont pas des logements privés ou collectifs) avant le début du SCNR. En identifiant ces logements à une date proche du jour du recensement, la classification devrait être plus précise et même plus facile à effectuer. De plus, la VOL permet de réduire la charge de travail du SCNR puisque les logements inoccupés ou annulés identifiés par cette vérification n'ont pas besoin de suivi.

Tout de même, des erreurs de classification d'un logement comme étant occupé ou inoccupé se produisent durant la collecte. Certains logements classés comme étant inoccupés sont en fait occupés et certains logements non répondants sont des logements inoccupés. Ainsi, une autre opération, l'Enquête sur la classification des logements, se déroule après le SCNR. Elle évalue et détermine le statut d'occupation des logements pour lesquels aucun questionnaire rempli n'a été reçu (logements inoccupés ou annulés et les cas non résolus) et ce pour un échantillon de ces logements. À partir des résultats de l'enquête, on rajuste les chiffres du Recensement de la population durant le traitement au bureau central, voir la [section 5.7](#).

4.5 Suivi des cas de non-réponse

Tel que mentionné à la section 4.3, la dernière vague de la méthodologie par vagues correspond au suivi des cas de non-réponse (SCNR) et elle est effectuée après la vérification du statut d'occupation des logements. À cette étape, les agents recenseurs appellent et visitent les ménages qui n'ont pas répondu. Chaque ménage non répondant pour lequel un numéro de téléphone était disponible a reçu un rappel téléphonique automatisé au début de la période du suivi des cas de non-réponse. Ce message rappelait aux non-répondants leur obligation légale de répondre au recensement.

Les agents recenseurs avaient à leur disposition des informations pour gérer leur travail dans le Système de gestion du terrain (SGT). Ce système accessible via Internet est un système informatique qui a été développé pour le Recensement de 2011 afin de faciliter la gestion du travail des recenseurs et la cueillette d'information sur les progrès de la collecte.

5. Traitement des données du recensement

5.1 Introduction

Ce chapitre est consacré au traitement de tous les questionnaires remplis, depuis la réception des questionnaires jusqu'à la création d'une base de données du recensement exacte et complète. On trouvera ci-après la description des étapes de l'enregistrement des questionnaires, de l'imagerie et de la saisie des données des questionnaires, du contrôle, de la correction des erreurs, du suivi des questionnaires rejetés au contrôle, du codage, de la classification des logements et des ajustements et de l'imputation pour les cas de non-réponse.

Il a fallu surveiller les processus automatisés, mis en œuvre pour le Recensement de 2011, pour que toutes les résidences canadiennes ne soient dénombrées qu'une seule fois. Le Système de contrôle principal (SCP) a été conçu de façon à contrôler et à surveiller l'enchaînement des opérations. Le SCP contenait une liste principale de tous les logements au Canada, où chaque logement avait son identificateur propre. Ce système était mis à jour quotidiennement, en fonction des renseignements sur la situation de chaque logement, dans le cadre du processus d'enchaînement des opérations du recensement (c.-à-d. livraison, réception, traitement, etc.). Les rapports étaient produits et mis à la disposition des gestionnaires en ligne, afin que les opérations du recensement se déroulent de façon efficace et efficiente.

5.2 Réception et enregistrement

Les répondants ayant rempli un questionnaire papier le retournait par la poste à un centre de traitement des données. Postes Canada enregistrait automatiquement leur réception en numérisant le code à barres de la page couverture par la partie transparente de l'enveloppe-réponse. Les enveloppes étaient ensuite livrées au Centre des opérations des données. Postes Canada envoyait un fichier énumérant les questionnaires du recensement reçus à chaque centre de traitement régional, selon la date de réception.

Les réponses reçues par Internet ou recueillies par interview téléphonique par l'Assistance téléphonique du recensement arrivaient directement au Centre des opérations des données et leur réception était enregistrée automatiquement.

L'enregistrement de chaque questionnaire retourné était signalé presque en temps réel dans le SCP à Statistique Canada. Le SCP produisait une liste de tous les logements pour lesquels un questionnaire n'avait pas été reçu, et la transmettait aux opérations sur le terrain pour un suivi. Les mises à jour des enregistrements étaient envoyées quotidiennement aux opérations sur le terrain, ce qui permettait d'éviter d'effectuer un suivi des ménages qui avaient entretemps rempli leur questionnaire par téléphone ou par Internet.

5.3 Imagerie et saisie à partir d'images

En 2011, les questionnaires du recensement imagés étaient les questionnaires 2A, 2C, 3A. La qualité des images s'est améliorée par rapport à 2006 avec le remplacement des numériseurs en noir et blanc par des numériseurs couleur. Les étapes suivantes faisaient partie du processus d'imagerie :

- **Préparation des documents** : les questionnaires retournés par la poste étaient retirés des enveloppes et les objets étrangers (comme les trombones et les agrafes) étaient détachés avant la numérisation. Les questionnaires étaient mis en lot selon le type de questionnaire. Les questionnaires présentés sous forme de livrets étaient divisés en feuilles individuelles en supprimant le dos de la reliure.
- **Numérisation** : l'opération consistait à convertir les questionnaires en images numériques.
- **Évaluation automatisée de la qualité des images** : un système automatisé analysait les images pour y trouver des erreurs ou des anomalies. Les images qui ne franchissaient pas ce processus étaient envoyées pour examen à un préposé à l'analyse des documents.

- **Analyse des documents** : le système présentait des images contenant des anomalies à un préposé pour examen. Le préposé pouvait accepter l'image telle quelle, l'envoyer directement à l'entrée manuelle, ou la retourner pour reprise de numérisation.
- **Reconnaissance automatisée** : elle visait à reconnaître automatiquement les réponses écrites à la main et les marques inscrites sur le questionnaire.
- **Entrée manuelle** : les opérateurs entraient les réponses que la reconnaissance automatisée n'avait pas pu lire avec un niveau suffisant de certitude.
- **Contrôle final** : une fois franchies toutes les étapes qui précèdent, les questionnaires papier étaient retirés du système. Le contrôle final, un processus d'assurance de la qualité, visait à établir que les images et les données saisies étaient de qualité suffisante et que les questionnaires papier n'étaient plus nécessaires pour le traitement subséquent. Les questionnaires qui avaient été identifiés comme contenant des erreurs étaient retirés à l'étape du contrôle final et traités de nouveau.

5.4 Contrôles de couverture

À cette étape, les données des répondants ont été soumises à plusieurs contrôles automatisés. L'objet de ces contrôles était de déceler les cas où des personnes non valides auraient pu être créées, soit à cause d'une erreur du répondant, soit à cause d'une erreur de saisie. Citons, à titre d'exemple, les données entrées par erreur dans la colonne d'une personne laissée vide, les données barrées ou rayées saisies par erreur ou les données fournies plusieurs fois pour la même personne, habituellement à cause de la réception de questionnaires en double (p. ex., un homme a répondu au questionnaire par Internet et sa femme a rempli le questionnaire papier et l'a retourné par la poste). Les contrôles étaient également conçus pour déceler l'absence possible de résidents habituels, lorsque les données ne sont pas fournies pour chaque membre du ménage inscrit au début du questionnaire.

Le système a réglé environ 45 % des rejets au contrôle. Les autres cas ont été transmis à des commis au dépouillement. Un système interactif permettait aux commis d'examiner les données saisies et de les comparer à l'image, s'il y en avait une (il n'y avait pas d'image pour les questionnaires remplis en ligne). Les rejets au contrôle étaient réglés par la suppression des personnes non valides ou enregistrées en double et par l'ajout des personnes manquantes (c.-à-d. création d'enregistrements vierges pour des personnes), si nécessaire, et selon le cas ou par un suivi auprès des répondants.

5.5 Contrôles de l'intégralité et suivi des rejets à la vérification

Les contrôles de couverture ont été suivis d'une autre série de contrôles automatisés des questionnaires du recensement, dont l'objet était de déceler les questionnaires où les réponses manquantes étaient trop nombreuses, ou lorsqu'on avait des raisons de croire que les données n'avaient peut-être pas été fournies pour tous les membres habituels du ménage. Les ménages rejetés à ces vérifications étaient retournés pour suivi. Un intervieweur téléphonait aux répondants afin de régler les éventuels problèmes de couverture et d'obtenir les renseignements manquants, à l'aide d'une application d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO). Les données étaient alors retournées au centre de traitement des données pour être réintégrées dans le système en vue du traitement subséquent.

5.6 Codage

Le questionnaire du recensement contenait des questions pour lesquelles il était possible de cocher des réponses dans une liste, ou d'écrire une réponse en toutes lettres si aucun des choix proposés dans la liste ne s'appliquait. Ces réponses écrites ont fait l'objet d'un codage automatisé, qui visait à associer à chacune un code numérique, au moyen des fichiers de référence, des ensembles de codes et des classifications types de Statistique Canada. Les fichiers de référence pour le processus automatisé d'appariement ont été construits à

partir des réponses obtenues lors de recensements passés, ainsi que de dossiers administratifs. Des codeurs spécialement formés et des spécialistes du domaine réglèrent les cas où l'attribution automatique d'un code n'était pas possible. Les questions suivantes nécessitaient un codage : lien avec la Personne 1, langue parlée à la maison et langue maternelle.

Au total, 93 % des réponses ont été codées automatiquement.

5.7 Classification et rajustements de la non-réponse pour les logements inoccupés et les logements non répondants

L'Enquête sur la classification des logements (ECL) a servi à estimer les taux d'erreur de classification des logements comme étant occupés ou inoccupés dans les secteurs de collecte du recensement par autodénombrement sur le terrain. Ces renseignements ont permis d'apporter des ajustements à la base de données du recensement. L'ECL a choisi un échantillon aléatoire de 1 729 UC d'autodénombrement qui ont été visitées de nouveau en juillet et en août 2011 pour réévaluer le statut d'occupation au jour du recensement de chacun des logements pour lesquels aucune réponse n'avait été reçue. Selon les estimations de l'ECL, 13,8 % des 1 099 156 logements classés comme inoccupés étaient effectivement occupés et 30,8 % des 317 976 logements non répondants qui étaient classés comme occupés ou dont le statut d'occupation était inconnu étaient en fait inoccupés. Les estimations fondées sur l'échantillon de l'ECL ont servi à ajuster le statut d'occupation des logements individuels. Cela s'est traduit par une augmentation de 3,3 % du nombre de logements occupés, et une diminution de 5,0 % du nombre de logements inoccupés à l'échelle du Canada.

Après ce rajustement du statut d'occupation par l'ECL, on a imputé le nombre de résidents habituels (s'il n'était pas connu) et toutes les réponses aux questions du recensement en empruntant les réponses non imputées d'un autre ménage de la même UC. Ce processus, appelé imputation de ménages au complet (IMC), a permis d'imputer 99 % de l'ensemble des ménages non répondants. L'utilisation d'un donneur unique dans le cadre de l'IMC était plus efficiente, au niveau computationnel, et risquait moins de donner des résultats invraisemblables que le recours à plusieurs donneurs dans le cadre du processus principal de C&I. Néanmoins, la dernière tranche de 1 % de l'ensemble des ménages non répondants où le processus d'IMC n'a pas permis de trouver de ménage donneur a fait l'objet d'une imputation dans le cadre du processus principal de contrôle et d'imputation.

On trouvera plus de détails sur l'ECL à la [section 6](#).

5.8 Contrôle et imputation

Les données recueillies dans le cadre d'une enquête ou d'un recensement sont entachées de certaines omissions ou de manques de cohérence ou de réponses non valides. Par exemple, un répondant pourrait être réticent à répondre à une question, ne pas se souvenir de la bonne réponse ou mal comprendre la question. D'autres erreurs possibles comme des erreurs de codage peuvent aussi se produire.

Le nettoyage final des données, au stade du contrôle et de l'imputation, était presque entièrement automatisé. Deux types d'imputations ont été appliqués. Le premier, appelé « imputation déterministe », consistait à attribuer des valeurs données dans certaines conditions où la solution du problème est claire et sans ambiguïté. Il y avait des règles de contrôle détaillées pour reconnaître ces conditions, après quoi on attribuait une valeur prédéterminée aux variables en cause dans les règles. Le deuxième type d'imputation, appelé « imputation par donneur à changements minimaux par la méthode du plus proche voisin », consistait à appliquer une série de règles de contrôle détaillées permettant de repérer les réponses manquantes ou incohérentes. Lorsqu'un enregistrement où il manque des réponses ou qui contient des réponses non cohérentes est repéré, on choisit un autre enregistrement présentant la plupart des mêmes caractéristiques que l'enregistrement erroné. Les données de cet enregistrement donneur ont été empruntées et utilisées pour apporter le nombre minimal de changements aux variables afin d'apporter les corrections dans le cas de toutes les réponses manquantes ou incohérentes. Le

Rapport technique

Systeme canadien de controle et d'imputation du recensement (SCANCIR) est le systeme automatisé qui a servi à faire presque toutes les imputations déterministes et imputations par donneur à changements minimaux par la méthode du plus proche voisin au Recensement de 2011.

6. Enquête sur la classification des logements

6.1. Introduction

Comme indiqué à la [section 5.7](#), les données du recensement font l'objet d'un rajustement qui tient compte des logements non répondants occupés. L'Enquête sur la classification des logements (ECL) sert à estimer le nombre de personnes vivant dans ces logements. On a utilisé ces estimations pendant le dépouillement afin de préciser combien de personnes devraient être imputées dans le cadre de l'imputation des ménages au complet (IMC). Le deuxième objectif de l'ECL est de mesurer trois types d'erreurs de classification des logements.

Une des sources d'erreur possibles dans un recensement est la classification erronée des logements. Lorsqu'un ménage ne retourne pas son questionnaire du recensement, l'agent recenseur doit déterminer si le logement est occupé ou non. Il y a deux types possibles d'erreurs de classification. **Premièrement, un logement occupé peut être mal classé comme inoccupé.** Le sous-dénombrement de la population au recensement est le résultat de cette erreur de classification parce que les occupants du logement ne figureront pas dans la base de données du recensement. **Deuxièmement, un logement inoccupé peut être mal classé comme occupé.** Lorsque cette erreur se produit, aucun questionnaire ne sera reçu pour le logement, et ce dernier fera l'objet d'un suivi des cas de non-réponse (SCNR) décrit à la [section 4.5](#). Si le SCNR ne permet pas de corriger la classification permettant d'inscrire ce logement comme étant inoccupé, le logement continuera d'être considéré comme logement non répondant et donc assujéti à l'imputation. Ce processus ajoute des personnes à la base de données du recensement alors qu'en réalité, personne ne vit dans le logement en question. Autrement dit, cette erreur de classification donne lieu à un surdénombrement de la population. Les estimations découlant de l'ECL servent à ajuster les données du recensement pour ces deux erreurs de couverture.

Le troisième type d'erreur de classification des logements mesurée par l'ECL est l'erreur commise lorsque des logements marginaux ou des logements en construction sont classés par erreur comme logements. Étant donné que le logement serait classé comme inoccupé, il n'y a pas de surdénombrement de la population puisque seuls les logements occupés peuvent être classés comme logements non répondants et donc être assujéti à l'imputation. Cependant, il y a un surdénombrement des logements. Les données du recensement ne sont pas rajustées pour ces logements, de sorte que les estimations du parc de logements au recensement comprennent un certain degré de surdénombrement.

6.2. Méthodologie

6.2.1. Stratification et sélection de l'échantillon

La population cible de l'ECL était composée des logements classés comme logements inoccupés ou non répondants, sauf les logements faisant partie des unités de collecte (UC) de logements collectifs, des UC de dénombremments par interview et des UC de réserves indiennes et établissements indiens. Ces secteurs sont exclus à cause du coût et de considérations opérationnelles.

La taille de l'échantillon pour l'ECL a été fixée à 1 729 UC. La base de sondage était formée de toutes les UC par autodénombrement. Par conséquent, le Nunavut n'a pas d'UC faisant partie du champ d'observation, si bien que l'ECL n'a pas eu lieu au Nunavut. Le plan de sondage était le suivant : tout d'abord, toutes les UC faisant partie du champ de l'enquête au Yukon (50 UC) et dans les Territoires du Nord-Ouest (19 UC) formaient une strate. Toutes ces UC ont été choisies pour l'échantillon de l'ECL avec certitude. Toutes les UC de l'Île-du-Prince-Édouard formaient une deuxième strate d'où on a tiré un échantillon aléatoire simple de 44 UC.

Les UC restantes ont été regroupées en strates urbaines et rurales. Une UC était considérée comme urbaine si elle faisait partie initialement d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR) comptant 40 000 logements occupés ou plus. Par ailleurs, toutes les UC relevant d'un district

de chef d'équipe (DCE) étaient considérées comme urbaines si plus de 50 % de toutes les UC du DCE étaient urbaines. Toutes les UC restantes formaient les strates rurales. Les UC urbaines ont été stratifiées par RMR et AR. Un échantillon aléatoire simple d'au moins cinq UC a été choisi pour chaque strate. Les données des recensements précédents ont permis d'établir que cinq UC constituaient une charge de travail appropriée pour un intervieweur. L'échantillon comptait 1 092 UC urbaines. Pour contrôler les coûts des opérations sur le terrain, on a choisi l'échantillon des UC rurales de manière qu'elles soient géographiquement voisines les unes des autres. Cela a été effectué au moyen d'un plan de sondage aléatoire stratifié à deux étapes. À la première étape, des DCE ont été choisis dans chaque province. À la deuxième étape, cinq UC ont été choisies dans chacun des DCE choisis. L'échantillon comptait 637 UC rurales.

On a invoqué un sous-échantillonnage de logements au sein d'une UC échantillonnée lorsque le nombre de logements inoccupés et non répondants dépassait un paramètre maximal de logements, qui était de 100 dans les UC d'envoi par la poste et les UC de listage/livraison et de 200 dans les UC saisonnières. Le sous-échantillonnage des logements couverts s'est fait dans 84 UC. Autrement, tous les logements inoccupés et les logements non répondants faisant partie des UC choisies formaient l'échantillon de logements pour l'ECL. Au total, 37 493 logements inoccupés et de 7 557 logements non répondants faisaient partie de l'échantillon en 2011. Le [tableau 6.2.1](#) indique la répartition de l'échantillon par province et territoire.

Tableau 6.2.1 Taille de l'échantillon pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Nombre d'unités de collecte	Nombre de logements inoccupés	Nombre de logements non répondants
Canada	1 729	37 493	7 557
Terre-Neuve-et-Labrador	94	3 656	316
Île-du-Prince-Édouard	44	1 716	193
Nouvelle-Écosse	100	3 244	363
Nouveau-Brunswick	100	2 070	417
Québec	303	5 749	1 338
Ontario	352	7 317	1 519
Manitoba	113	1 860	452
Saskatchewan	100	1 489	308
Alberta	196	4 060	989
Colombie-Britannique	258	5 519	1 218
Territoire du Yukon	50	589	319
Territoires du Nord-Ouest	19	224	125
Nunavut	0	0	0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2011.

6.2.2. Interviews sur place

Les logements compris dans les UC de l'échantillon et classés comme inoccupés le jour du recensement ou classés comme occupés, mais pour lesquels aucune formule de recensement n'a été retournée devaient faire l'objet d'une nouvelle vérification à la fin de juin ou au début de juillet 2011, dont l'objet était de déterminer leur véritable statut d'occupation le jour du recensement. Un questionnaire de l'ECL a été utilisé à cette fin.

Le moment choisi pour cette opération était laissé à la discrétion de chaque bureau régional (BR). Pour déterminer de statut d'occupation et recueillir d'autres renseignements, les agents recenseurs avaient pour instruction de communiquer avec les occupants, les voisins, les propriétaires ou toute autre personne ayant une connaissance quelconque du logement. On a effectué jusqu'à trois tentatives de contact pour chaque logement. Si le logement avait été occupé le jour du recensement, on a aussi obtenu le nombre d'occupants le jour du recensement.

6.2.3. Traitement, codage et contrôle

Tous les questionnaires remplis ont été envoyés à Ottawa pour le traitement.

Certaines mesures préliminaires de contrôle et de prétraitement général ont ensuite été appliquées avant l'envoi des questionnaires à la saisie des données (entrée des données). Après la saisie des données, les questionnaires étaient soumis à une série exhaustive de contrôles de cohérence. Un examen manuel des questionnaires rejetés au contrôle permettait de régler les problèmes de cohérence.

À ce stade du processus de traitement, les logements inoccupés et les logements non répondants faisant partie de l'échantillon étaient séparés et leur classification était confirmée par comparaison avec la liste finale du recensement. Les questionnaires remplis pour chaque UC de l'échantillon étaient appariés à liste finale des logements inoccupés aux fins du recensement. En cas de non-appariement, le logement de l'échantillon était éliminé et aucun autre traitement n'était nécessaire. Les logements inscrits comme inoccupés sur la liste du recensement et pour lesquels aucun questionnaire de l'ECL n'a été reçu étaient considérés comme des cas de non-réponse totale et passaient à la prochaine étape du traitement. De même, la liste finale de tous les logements aux fins du recensement pour lesquels aucun questionnaire du recensement n'a été reçu a servi à établir quels logements de l'ECL pour lesquels aucun questionnaire de l'ECL n'a été reçu seraient considérés comme des cas de non-réponse totale.

Les cas de non-réponse totale ont donné lieu à un rajustement de pondération, tandis que les cas de non-réponse partielle ont donné lieu à une imputation partielle. La procédure était la même pour les logements inoccupés et les logements non répondants. En l'absence de renseignements sur un logement, on a rajusté le poids déterminé par le plan de sondage pour les répondants afin de tenir compte du poids déterminé des non-répondants. Le rajustement était fait séparément par post-strate géographique, c'est-à-dire pour chacune des RMR de Montréal, de Toronto et de Vancouver, pour les autres régions urbaines de chaque province et territoire et pour les régions rurales de chaque province et territoire. Les cas de non-réponse partielle pour le statut d'occupation, le nombre de résidents habituels et le type de logement ont été traités par imputation. Le statut d'occupation a été imputé en premier puis utilisé dans l'imputation des autres variables. Les poids déterminés par le plan de sondage ont ensuite été rajustés de façon à ce que la somme des poids rajustés pour chaque post-strate géographique soit égale au nombre de logements inoccupés/non répondants.

6.2.4. Imputation des ménages au complet du recensement

Après la production des estimations de l'ECL, les données du recensement ont été corrigées pour les logements non répondants et pour les logements occupés classés par erreur comme inoccupés. Cette opération a été effectuée comme suit dans le cadre de l'imputation des ménages au complet (IMC), à l'étape du traitement, dans le cas des logements non répondants; les logements inoccupés ont été traités d'une façon semblable, mais plus simple. Premièrement, tous les logements non répondants dans une post-strate géographique de l'ECL ont été identifiés. Deuxièmement, les logements non répondants pour lesquels la collecte sur le terrain a permis de d'obtenir le nombre de résidents habituels ont été considérés comme occupés et on leur a attribué la taille du ménage congnée. Enfin, un nombre supplémentaire de logements non répondants ont été choisis au hasard et imputés comme logements occupés. La sélection a été effectuée de façon à ce que le nombre final de logements non répondants convertis en logements occupés dans la post-strate corresponde à l'estimation de l'ECL quant

aux logements occupés faisant partie de l'univers des logements non répondants. Le résultat de ce processus a été que tous les logements privés figurant dans la base de données du recensement ont été classés soit comme occupés, soit comme inoccupés.

Une procédure, appliquée aux estimations de l'ECL par post-strate et taille de logement des ménages, a servi à imputer la taille des logements et d'autres variables pour les logements non répondants choisis. La taille du ménage a été établie par sélection aléatoire d'un logement parmi tous les logements qui avaient rempli un questionnaire du recensement dans la même UC. Le dossier complet de ce ménage donneur a ensuite été attribué au logement non répondant. Si aucun donneur n'était trouvé, seule la taille du ménage était attribuée.

On trouvera plus d'information sur l'IMC dans Farr (2013).

6.3. Estimations

Les données du recensement sont rajustées de façon à tenir compte des logements non répondants et des logements occupés classés par erreur comme logements inoccupés selon les estimations de l'ECL. Les estimations sont données aux sections [6.3.1.1](#) et [6.3.2](#). Les données du recensement ne sont pas rajustées pour les logements marginaux ou les logements en construction qui ont été classés par erreur comme logements. La [section 6.3.1.2](#) présente des estimations du nombre de logements marginaux et de logements en construction qui sont classés par erreur comme logements et donc inclus par erreur dans le parc de logements.

6.3.1. Logements inoccupés

6.3.1.1. Logements occupés classés par erreur comme inoccupés

Le [tableau 6.3.1.1.1](#) indique le nombre estimé de logements classés comme inoccupés qui auraient dû être classés comme occupés, et le taux d'erreur correspondant pour les logements inoccupés, par région urbaine et région rurale³, et par province et territoire. Aux fins de comparaison, le [tableau 6.3.1.1.2](#) donne les mêmes estimations pour le Recensement de 2006. Le [tableau 6.3.1.1.3](#) donne le nombre estimé de personnes vivant dans des logements occupés classés par erreur comme inoccupés. Le [tableau 6.3.1.1.4](#) indique le nombre de ménages et de personnes qu'on a ajoutés aux chiffres initiaux du Recensement de 2011 pour rajuster ces erreurs de classification.

Le [tableau 6.3.1.1.1](#) indique que 13,8 % de tous les logements classés comme inoccupés étaient en fait des logements occupés. C'est une diminution comparativement à 17,4 % en 2006. La classification erronée des logements était plus fréquente dans les régions urbaines (19,3 %) que dans les régions rurales (6,5 %). Les deux types de régions affichent des diminutions par rapport à 2006. Les taux d'erreur de classification ont diminué dans toutes les provinces, sauf au Nouveau-Brunswick, où ils ont augmenté.

Parmi les provinces et les territoires, c'est en Colombie-Britannique que le taux d'erreur de classification est le plus élevé, soit 15,9 %, puis en Alberta (15,2 %), au Québec (14,9 %), en Ontario (14,8 %) et au Yukon (13,1 %). Les taux pour les autres provinces et territoires allaient de 11,2 % au Nouveau-Brunswick à 5,7 % à Terre-Neuve-et-Labrador et à l'Île-du-Prince-Édouard.

À cause de l'erreur de classification initiale des logements, environ 151 152 ménages n'ont pas été dénombrés au Recensement de 2011. C'est le nombre de ménages ajoutés au recensement dans le cadre de l'IMC. Le [tableau 6.3.1.1.4](#) indique le nombre de ménages et de personnes qu'il a fallu ajouter pour tenir compte des ménages occupés classés par erreur comme inoccupés.

3. Urbain désigne une région urbaine comptant une population de plus de 50 000 habitants. Les géographies restantes constituent les régions rurales.

Tableau 6.3.1.1.1 Logements occupés classés par erreur comme étant des logements inoccupés, pour diverses régions géographiques, Recensement de 2011

Régions géographiques	Nombre de logements inoccupés	Logements occupés classés par erreur comme étant inoccupés			
		nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Canada	1 099 156	151 152	8 153	13,8	0,7
Urbain > 50 000	622 309	120 322	7 375	19,3	1,2
Rural	476 847	30 830	3 690	6,5	0,8
Provinces de l'Atlantique	126 074	9 611	1 007	7,6	0,8
Terre-Neuve-et-Labrador	39 016	2 240	391	5,7	1,0
Île-du-Prince-Édouard	9 493	537	132	5,7	1,4
Nouvelle-Écosse	46 338	3 350	664	7,2	1,4
Nouveau-Brunswick	31 227	3 484	635	11,2	2,0
Québec	248 311	36 952	4 374	14,9	1,8
Ontario	374 639	55 366	6 564	14,8	1,8
Prairies	180 821	22 422	1 602	12,4	0,9
Manitoba	36 357	3 047	432	8,4	1,2
Saskatchewan	40 901	3 632	535	8,9	1,3
Alberta	103 563	15 743	1 447	15,2	1,4
Colombie-Britannique	168 421	26 695	1 487	15,9	0,9
Territoires	890	107	0	12,0	0,0
Yukon	654	85	0	13,1	0,0
Territoires du Nord-Ouest	236	21	0	8,9	0,0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2011.

Tableau 6.3.1.1.2 Logements occupés classés par erreur comme étant des logements inoccupés, pour diverses régions géographiques, Recensement de 2006

Régions géographiques	Nombre de logements inoccupés	Logements occupés classés par erreur comme étant inoccupés			
		nombre estimé	erreur-type	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Canada	934 565	162 897	10 915	17,4	1,2
Urbain > 50 000	495 781	127 404	10 052	25,7	2,0
Rural	438 784	35 493	3 900	8,1	0,9
Provinces de l'Atlantique	119 899	12 937	983	10,8	0,8
Terre-Neuve-et-Labrador	34 267	2 510	344	7,3	1,0
Île-du-Prince-Édouard	9 077	711	160	7,8	1,8
Nouvelle-Écosse	45 298	6 765	825	14,9	1,8
Nouveau-Brunswick	31 257	2 953	379	9,4	1,2
Québec	192 297	40 479	3 796	21,1	2,0
Ontario	363 808	58 111	8 837	16,0	2,4
Prairies	139 653	21 078	2 308	15,1	1,7
Manitoba	35 126	3 755	838	10,7	2,4
Saskatchewan	43 899	4 377	696	10,0	1,6
Alberta	60 628	12 946	2 035	21,4	3,4
Colombie-Britannique	118 087	30 154	4 511	25,5	3,8
Territoires	821	137	24	16,7	2,9
Yukon	307	72	9	23,5	2,9
Territoires du Nord-Ouest	514	65	22	12,6	4,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2006.

Tableau 6.3.1.1.3 Estimation du nombre de personnes vivant dans des logements occupés classés par erreur comme inoccupés et de l'erreur-type, pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011

Caractéristiques	Nombre estimé	Erreur-type
Canada	293 160	15 700
Urbain > 50 000	235 510	14 551
Rural	57 651	6 342
Provinces de l'Atlantique	18 533	1 941
Terre-Neuve-et-Labrador	4 702	890
Île-du-Prince-Édouard	977	226
Nouvelle-Écosse	6 378	1 299
Nouveau-Brunswick	6 476	1 111
Québec	64 180	7 376
Ontario	108 791	13 069
Prairies	44 508	3 356
Manitoba	5 633	994
Saskatchewan	7 257	1 205
Alberta	31 619	2 971
Colombie-Britannique	56 942	3 422
Territoires	206	0
Yukon	167	0
Territoires du Nord-Ouest	39	0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2011.

Rapport technique

Tableau 6.3.1.1.4 Ménages et personnes imputés, pour diverses régions géographiques, Recensement de 2011

Régions géographiques	Nombre de ménages imputés	Nombre de personnes imputées
Canada	151 152	293 160
Urbain > 50 000	120 322	235 510
Rural	30 830	57 651
Provinces de l'Atlantique	9 611	18 533
Terre-Neuve-et-Labrador	2 240	4 702
Île-du-Prince-Édouard	537	977
Nouvelle-Écosse	3 350	6 378
Nouveau-Brunswick	3 484	6 476
Québec	36 952	64 180
Ontario	55 366	108 791
Prairies	22 422	44 508
Manitoba	3 047	5 633
Saskatchewan	3 632	7 257
Alberta	15 743	31 619
Colombie-Britannique	26 695	56 942
Territoires	107	206
Yukon	85	167
Territoires du Nord-Ouest	21	39

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2011.

6.3.1.2. Surdénombrement du parc de logements

Le [tableau 6.3.1.2](#) indique le nombre estimé de logements inoccupés hors du parc de logements et le taux d'erreur correspondant pour les logements inoccupés pour diverses régions géographiques. Il n'y a pas eu de rajustement à la base de données du recensement pour tenir compte des logements hors du parc de logements classés par erreur comme inoccupés.

Le dénombrement des logements inoccupés qui ne font pas partie de l'univers des logements se traduit par un surdénombrement des logements. Les logements sont considérés comme ne faisant pas partie de l'univers des logements s'ils sont utilisés à des fins commerciales, s'ils ne sont pas habitables à longueur d'année ou s'ils sont comptés en double au recensement. Cette dernière situation peut se produire lorsque le logement semble avoir deux adresses ou lorsque deux questionnaires sont retournés par erreur pour un logement qui ne renferme plus d'appartement distinct.

Les estimations de l'Enquête sur la classification des logements pour ce qui est du nombre de logements inoccupés classés par erreur comme logements ne sont pas utilisées pour le rajustement de la base de données à cause du degré de subjectivité associé à la classification d'un logement pouvant être occupé à longueur d'année. Pour être considéré comme approprié, le logement doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie et mettre ses occupants complètement à l'abri des intempéries. Il est parfois difficile de dire si un logement est habitable ou non; c'est le cas, en particulier, lorsque le logement est un chalet, lorsque le logement est en construction et qu'il est presque terminé, ou lorsque la qualité du logement s'est détériorée.

Les logements hors du parc de logements représentent 8,4 % de l'ensemble des logements classés comme inoccupés. Parmi les provinces et les territoires, la fréquence des logements exclus du parc immobilier qui ont été classés comme inoccupés varie de 3,1 % à l'Île-du-Prince-Édouard à 24,8 % au Yukon. Le problème est plus répandu dans les régions urbaines (10,3 %) que dans les régions rurales (5,8 %).

Les logements qui ne font effectivement pas partie du parc de logements représentent 0,6 % de tous les logements privés au Recensement de 2011. C'est une diminution par rapport au taux d'erreur de 2006, qui était de 2,5 %. Parmi les provinces et les territoires, l'erreur se situe entre un creux arrondi de 0,0 % dans les Territoires du Nord-Ouest et un sommet de 1,1 % en Colombie-Britannique.

Tableau 6.3.1.2 Logements hors d'un parc de logements et classés par erreur comme étant des logements inoccupés, pour diverses régions géographiques, Recensement de 2011

Régions géographiques	Nombre de logements inoccupés	Logements hors d'un parc de logements classés par erreur comme étant des logements inoccupés			
		nombre estimé	erreur-type	taux estimé ¹ (%)	erreur-type (%)
Canada	1 099 156	91 928	4 934	8,4	0,4
Urbain > 50 000	622 309	64 066	4 175	10,3	0,7
Rural	476 847	27 863	2 706	5,8	0,6
Provinces de l'Atlantique	126 074	6 506	562	5,2	0,4
Terre-Neuve-et-Labrador	39 016	1 828	288	4,7	0,7
Île-du-Prince-Édouard	9 493	295	72	3,1	0,8
Nouvelle-Écosse	46 338	1 602	337	3,5	0,7
Nouveau-Brunswick	31 227	2 781	337	8,9	1,1
Québec	248 311	20 096	2 217	8,1	0,9
Ontario	374 639	26 022	2 842	6,9	0,8
Prairies	180 821	18 550	2 706	10,3	1,5
Manitoba	36 357	3 471	859	9,5	2,4
Saskatchewan	40 901	2 790	599	6,8	1,5
Alberta	103 563	12 289	2 495	11,9	2,4
Colombie-Britannique	168 421	20 588	2 030	12,2	1,2
Territoires	890	166	0	18,7	0,0
Yukon	654	162	0	24,8	0,0
Territoires du Nord-Ouest	236	4	0	1,8	0,0

1. Le taux est le quotient du nombre estimé des logements occupés non répondants et du nombre estimé de tous les logements non répondants exprimé en pourcentage.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2011.

6.3.2. Logements non répondants

6.3.2.1. Personnes ajoutées dans les logements non répondants

[Le tableau 6.3.2.1.1](#) indique le nombre estimé et le taux de logements non répondants occupés au recensement dans les régions urbaines (> 50 000 habitants) et rurales et par province et territoire. Le [tableau 6.3.2.1.2](#) indique le nombre estimé de personnes qui, selon l'ECL, vivaient dans ces logements non répondants, tandis que le [tableau 6.3.2.1.3](#) donne les mêmes renseignements pour l'ECL de 2006.

Le [tableau 6.3.2.1.1](#) indique que 69,2 % de tous les logements classés comme non-répondants étaient en fait occupés. Le recensement a permis de classer plus de logements non répondants dans les régions urbaines (71,7 %) que dans les régions rurales (59,8 %). Au niveau des provinces et des territoires en 2011, c'est dans les Territoires du Nord-Ouest que le taux de classification correcte des logements non répondants était le plus élevé (87,4 %), et à l'Île-du-Prince-Édouard qu'il était le moins élevé (56,1 %).

Le [tableau 6.3.2.1.2](#) indique le nombre de logements non répondants au Recensement de 2011, ainsi que le nombre de personnes ajoutées dans le cas de ces logements par l'ECL. Le [tableau 6.3.2.1.3](#) fournit les mêmes données pour l'ECL de 2006. En 2011, au total, 443 098 personnes ont été ajoutées au recensement dans 220 181 logements. Les chiffres comparables de 2006 sont de 571 521 personnes dans 259 894 logements.

Tableau 6.3.2.1.1 Logements non répondants occupés, pour diverses régions géographiques, Recensement de 2011

Régions géographiques	Nombre de logements non répondants	Logements non répondants occupés			
		nombre estimé	erreur-type	taux estimé ¹ (%)	erreur-type (%)
Canada	317 976	220 181	3 160	69,2	1,0
Urbain > 50 000	252 675	181 105	2 506	71,7	1,0
Rural	65 301	39 076	1 980	59,8	3,0
Provinces de l'Atlantique	24 699	16 582	465	67,1	1,9
Terre-Neuve-et-Labrador	4 133	2 720	186	65,8	4,5
Île-du-Prince-Édouard	1 343	753	50	56,1	3,7
Nouvelle-Écosse	10 082	7 162	332	71,0	3,3
Nouveau-Brunswick	9 141	5 946	263	65,0	2,9
Québec	74 957	54 110	1 481	72,2	2,0
Ontario	108 101	76 310	2 199	70,6	2,0
Prairies	60 619	39 587	1 125	65,3	1,9
Manitoba	11 706	7 657	497	65,4	4,2
Saskatchewan	10 487	6 595	563	62,9	5,4
Alberta	38 426	25 335	838	65,9	2,2
Colombie-Britannique	48 965	33 063	1 301	67,5	2,7
Territoires	635	530	0	83,4	0,0
Yukon	455	373	0	81,9	0,0
Territoires du Nord-Ouest	180	157	0	87,4	0,0

1. Le taux est le quotient du nombre estimé des logements non répondants occupés et du nombre estimé de tous les logements non répondants exprimé en pourcentage.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2011.

Tableau 6.3.2.1.2 Personnes vivant dans des logements non répondants occupés, pour diverses régions géographiques, Recensement de 2011

Régions géographiques	Logements non répondants occupés		Personnes vivant dans des logements non répondants occupés	
	nombre estimé	erreur-type	nombre estimé	erreur-type
Canada	220 181	3 160	443 098	8 924
Urbain > 50 000	181 105	2 506	361 319	7 604
Rural	39 076	1 980	81 778	4 841
Provinces de l'Atlantique	16 582	465	33 240	1 221
Terre-Neuve-et-Labrador	2 720	186	5 478	463
Île-du-Prince-Édouard	753	50	1 476	129
Nouvelle-Écosse	7 162	332	14 496	804
Nouveau-Brunswick	5 946	263	11 790	783
Québec	54 110	1 481	101 503	4 021
Ontario	76 310	2 199	159 370	6 382
Prairies	39 587	1 125	81 567	3 289
Manitoba	7 657	497	16 260	1 542
Saskatchewan	6 595	563	13 892	1 571
Alberta	25 335	838	51 415	2 444
Colombie-Britannique	33 063	1 301	66 433	3 471
Territoires	530	0	985	0
Yukon	373	0	696	0
Territoires du Nord-Ouest	157	0	289	0

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2011.

Tableau 6.3.2.1.3 Personnes vivant dans des logements non répondants occupés, pour diverses régions géographiques, Recensement de 2006

Régions géographiques	Logements non répondants occupés		Personnes vivant dans des logements non répondants occupés	
	nombre estimé	erreur-type	nombre estimé	erreur-type
Canada	259 894	3 030	571 521	3 918
Urbain > 50 000	223 821	2 750	489 840	3 477
Rural	36 074	1 265	81 681	1 774
Provinces de l'Atlantique	15 578	647	31 059	823
Terre-Neuve-et-Labrador	2 722	284	5 783	360
Île-du-Prince-Édouard	762	69	1 458	90
Nouvelle-Écosse	7 991	472	15 215	593
Nouveau-Brunswick	4 103	333	8 603	434
Québec	82 877	1 552	171 274	1 927
Ontario	72 111	1 594	163 184	2 083
Prairies	43 457	1 200	97 102	1 677
Manitoba	8 104	273	16 952	373
Saskatchewan	6 296	381	13 587	474
Alberta	29 057	1 105	66 563	1 564
Colombie-Britannique	45 627	1 540	108 296	1 952
Territoires	245	9	607	10
Yukon	83	7	131	7
Territoires du Nord-Ouest	161	6	476	7

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2006.

6.3.2.2. Logements non compris dans le parc de logements classés par erreur comme non-répondants

Le [tableau 6.3.2.2](#) indique les erreurs de classification des logements du Recensement de 2011 classés par erreur comme non-répondants parce qu'ils n'auraient pas dû être compris dans le parc de logements. La [section 6.3.1.2](#) donne la définition des logements ne faisant pas partie de l'univers des logements et renferme un commentaire sur la difficulté d'établir si un logement doit faire partie ou pas du parc de logements. Au niveau national, les logements hors du parc de logements représentent 4,5 % de tous les logements non répondants. Le taux d'erreur est semblable dans les régions rurales (4,3 %) et dans les régions urbaines (4,6 %). Pour les provinces et les territoires, le taux des logements hors du parc de logements qui ont été classés comme non-répondants varie de 2,1 % en Saskatchewan à 5,7 % en Colombie-Britannique. Au niveau national, les logements non répondants hors du parc de logements représentent 0,1 % de l'ensemble des logements privés. Cette erreur est de 0 % dans les Territoires du Nord-Ouest, arrondie à 0 % en Saskatchewan et arrondie à 0,1 % dans les autres provinces et territoires.

Tableau 6.3.2.2 Logements hors du parc de logements classés par erreur comme étant des logements non répondants, pour diverses régions géographiques, Recensement de 2011

Régions géographiques	Nombre de logements non répondants	Logements hors du parc de logements classés comme étant des logements non répondants			
		nombre estimé	erreur-type	taux estimé ¹ (%)	erreur-type (%)
Canada	317 976	14 370	1 094	4,5	0,3
Urbain > 50 000	252 675	11 544	940	4,6	0,4
Rural	65 301	2 825	578	4,3	0,9
Provinces de l'Atlantique	24 699	1 039	208	4,2	0,8
Terre-Neuve-et-Labrador	4 133	154	50	3,7	1,2
Île-du-Prince-Édouard	1 343	73	17	5,5	1,3
Nouvelle-Écosse	10 082	339	106	3,4	1,1
Nouveau-Brunswick	9 141	473	171	5,2	1,9
Québec	74 957	3 934	668	5,2	0,9
Ontario	108 101	4 332	657	4,0	0,6
Prairies	60 619	2 273	381	3,7	0,6
Manitoba	11 706	582	132	5,0	1,1
Saskatchewan	10 487	218	87	2,1	0,8
Alberta	38 426	1 472	347	3,8	0,9
Colombie-Britannique	48 965	2 777	391	5,7	0,8
Territoires	635	15	0	2,3	0,0
Yukon	455	15	0	3,2	0,0
Territoires du Nord-Ouest	180	0	0	0,0	0,0

1. Le taux est le quotient du nombre estimé des logements occupés non répondants et du nombre estimé de tous les logements non répondants exprimé en pourcentage.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la classification des logements de 2011.

7. Contre-vérification des dossiers

L'objectif premier de la Contre-vérification des dossiers est d'estimer le nombre de personnes faisant partie de la population cible du Recensement de 2011 et qui n'ont pas été dénombrées par celui-ci aux niveaux canadien, provincial et territorial. Un échantillon avoisinant 70 000 personnes a été sélectionné de six bases de sondage indépendantes du Recensement de 2011. Les données des personnes choisies (PC) ont été appariées aux données fiscales et autres sources administratives afin d'obtenir de l'information récente au sujet de leur résidence habituelle, adresses de contact et des membres de leur ménage ou groupes de personnes qui leur sont associés.

Un ensemble d'appariements automatisés complexes et de recherches manuelles sont faits pour trouver la PC dans la Base de données des réponses du Recensement (BDR CVD) de 2011. La BDR CVD est une version antérieure à la base de données finale des réponses du Recensement de 2011 qui était disponible avant la fin du traitement du recensement. Il y a quelques différences mineures entre la BDR CVD et les versions ultérieures des bases de données du recensement. En particulier, la BDR CVD, une base des données des personnes, comprend tous les enregistrements du recensement pour les personnes sauf trois exceptions. La première exception concerne les enregistrements du recensement imputés dans le cadre des imputations de ménages au complet (IMC). Le deuxième groupe concerne les enregistrements du recensement avec des noms invalides ou incomplets, ou des dates de naissance invalides ou incomplètes. Ce groupe est également connu comme étant les « dénombrements incomplets ». Le troisième groupe se rapporte à tous les enregistrements du recensement qui ont été ajoutés tardivement, après le début du traitement de la CVD.

Lorsque la recherche est infructueuse, une collecte multimodale est initiée pour déterminer si la PC fait partie de la population cible et pour obtenir de l'information supplémentaire (dont des adresses) pour aider à trouver la PC sur la BDR. À la fin de la recherche, chaque PC est classifiée comme hors cible (décédée, émigrée, temporairement à l'extérieur du Canada), dénombrée, ou omise. Un petit nombre de cas de non-réponse, formés surtout de personnes qui n'ont pas pu être dépistées lors de la collecte doivent être traités et servent à rajuster les poids des répondants à l'aide d'un modèle de rajustement pour la non-réponse.

7.1. Échantillonnage

La base de sondage pour couvrir la population cible de la CVD, qui inclut toutes les personnes qui auraient dû être dénombrées au Recensement de 2011, est formée à partir de six sources indépendantes du recensement. Les cinq premières bases sont utilisées pour la sélection d'un échantillon servant à l'estimation du sous-dénombrement dans les dix provinces tandis que les estimations pour les trois territoires sont calculées grâce aux échantillons tirés de la dernière base seulement.

Au niveau des provinces, on commence par les personnes qui faisaient partie de la population cible du Recensement de 2006. Elles sont représentées par toutes les personnes dénombrées au Recensement de 2006 en plus des personnes omises par le recensement représentées par la portion de l'échantillon de PC de la CVD de 2006 qui ont été classifiées comme omises. Afin de représenter les personnes qui se sont ajoutées à la population cible depuis le recensement précédent, on rajoute les naissances et les immigrants intercensitaires (c.-à-d. entre les Recensements de 2006 et 2011) et les résidents non permanents en date du jour du recensement. Les sources de données de ces bases sont les suivantes :

- Base du recensement : Personnes dénombrées par le Recensement de 2006 et apparaissant sur la BDR de la CVD de 2006 qui exclut, entre autres, les dénombrements incomplets.
- Base des omis : Il n'existe pas de liste exhaustive des personnes omises. Toutefois, il existe un échantillon représentatif de ces personnes; il s'agit de l'échantillon de PC de la CVD de 2006 classifiées comme omises. Elles sont toutes incluses dans l'échantillon de 2011 avec leur poids de 2006.

Rapport technique

- Base des naissances : Données des statistiques de l'état civil sur les naissances intercensitaires. Puisque le fichier final des statistiques de l'état civil sur les naissances est disponible tardivement, l'échantillon des naissances de la CVD est sélectionné à partir d'un mélange de fichiers finaux, préliminaires et de données brutes des statistiques de l'état civil. De plus, pour obtenir tous les échantillons dans les délais prescrits, l'échantillon des naissances de 2011 de Terre-Neuve-et-Labrador a été sélectionné à partir du fichier des prestations fiscales canadiennes pour enfants de l'Agence du revenu du Canada.
- Base des immigrants : Données administratives provenant de Citoyenneté et Immigration Canada au sujet des immigrants arrivés au Canada pendant la période intercensitaire.
- Base des résidents non permanents (RNP) : Données administratives provenant de Citoyenneté et Immigration Canada sur les personnes réclamant le statut de réfugié le jour du recensement et sur ceux qui ont obtenu un permis de travail ou d'étude au Canada qui couvre le jour du recensement.

Pour chacun des territoires, les fichiers de l'assurance-santé couvrant les personnes éligibles aux soins de santé le jour du recensement forment l'unique base de sondage.

Le [tableau 7.1.1](#) présente chaque base et fournit les tailles des échantillons tirés de celles-ci.

Tableau 7.1.1 Taille de l'échantillon, bases de sondage pour le Canada

Bases de sondage	Définition	Nombre de personnes
Canada	...	69 766
Provinces	...	67 840
Recensement de 2006	Toutes les personnes dénombrées lors du Recensement de 2006 qui exclut, entre autres, les dénombrements incomplets.	54 772
Personnes omises	Toutes les personnes de l'échantillon de la Contre-vérification des dossiers (CVD) de 2006 qui ont été classées comme omises ou comme dénombrement incomplet. Leur poids est celui de la CVD de 2006.	5 431
Naissances	Tous les enfants nés entre le 16 mai 2006 et le 9 mai 2011.	3 619
Immigrants	Tous les immigrants reçus arrivés au Canada entre le 16 mai 2006 et le 9 mai 2011.	2 548
Résidents non permanents	Toutes les personnes d'un autre pays qui, le 10 mai 2011, étaient titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendiquaient le statut de réfugié. Les membres de leur famille vivant avec elles au Canada sont inclus.	1 470
Territoires	...	1 926
Fichiers d'assurance-santé	Toutes les personnes inscrites dans les fichiers d'assurance-santé du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, qui habitaient ces territoires le 10 mai 2011.	1 926

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Aucune des cinq premières bases de sondage des provinces ne couvre les personnes émigrées ou hors pays lors du Recensement de 2006 qui n'ont pas rempli de questionnaire du recensement et qui sont revenues durant la période intercensitaire (« Canadiens de retour dans une province »). Selon les estimations démographiques, on estime cette population à 234 673 personnes. À ce nombre s'ajoutent 12 169 personnes de retour des territoires dans les provinces et 13 228 provenant des réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés en 2006 et dénombrés en 2011. À cause de ces lacunes, les estimations de l'erreur de couverture ne couvrent donc pas ces populations estimées à un total de 260 070 personnes.

Un problème qui se pose avec l'utilisation des bases de sondage multiples est la possibilité qu'une personne soit incluse dans plus d'une base. Par exemple, une personne qui est incluse dans la base des immigrants pouvait être au Canada en mai 2006 avec un permis de travail et aurait été dénombrable au Recensement de 2006. Elle serait donc à la fois dans la base des immigrants, et dans celle du recensement si elle était dénombrée ou dans celle des personnes omises si elle était omise. Il est donc important d'identifier tous les cas de chevauchement de base, sinon les estimations produites risquent d'être trop élevées puisque les personnes se trouvent à être comptées deux fois dans les bases de sondage. Autant que possible ce chevauchement est identifié lors de la construction des bases de sondage, mais une partie est également identifiée plus tard en utilisant l'information fournie par les répondants.

Il a été décidé que la taille totale de l'échantillon de 2011 serait similaire à celle de la CVD de 2006. La répartition de l'échantillon a été effectuée en deux étapes. Premièrement, l'échantillon national pour les provinces a été réparti entre celles-ci en utilisant une combinaison d'une répartition à variance égale afin d'obtenir la même variance pour toutes les estimations provinciales du taux de sous-dénombrement et d'une répartition optimale, de façon à établir l'estimation nationale du taux de sous-dénombrement affichant la variance la moins élevée. Deuxièmement, on a fait la répartition des échantillons provinciaux entre les strates des provinces. Cette répartition a été déterminée grâce à la méthode de répartition optimale, basée sur les taux historiques de sous-dénombrement, les taux historiques de non-réponse et la taille de la strate. La seule exception réside dans la base de données des personnes omises, puisque toutes les personnes considérées comme des personnes omises lors de la CVD de 2006 ont été choisies. Il est à noter que les personnes dénombrées sur des dénombrements incomplets ainsi que les dénombrements tardifs de 2006 sont considérées comme omises (ou non dénombrées) et sont incluses dans cette base. Cette base agrandie couvre une plus grande proportion de la population que lors de la CVD de 2006 (vu qu'en 2006 et précédemment elle ne couvrait pas les dénombrements incomplets) réduisant d'autant la couverture de la base du Recensement. Il convient de souligner que la répartition résultante n'est qu'approximativement optimale étant donné que des hypothèses ont été avancées à propos de la taille de certaines populations, notamment le nombre prévu de naissances et d'immigrants intercensitaires au moment de faire la répartition. La taille réelle de l'échantillon pour l'échantillon provincial des naissances, des immigrants et des résidents non permanents n'est pas connue tant que tous les échantillons ne sont pas tirés. L'échantillon total final réparti était de 69 766 (67 840 dans les provinces et 1 926 dans les territoires) personnes choisies parmi les bases. Le [tableau 7.1.2](#) présente la répartition finale de l'échantillon par strate pour toutes les provinces.

Tableau 7.1.2 Répartition de l'échantillon, bases de sondage, strates pour l'ensemble des provinces

Bases de sondage	Strates ¹ pour chaque province	Nombre de personnes
Total	...	67 840
Recensement de 2006	Femmes, 0 à 12 ans	3 922
	Femmes, 13 à 24 ans	5 303
	Femmes, 25 à 34 ans, mariées	1 875
	Femmes, 25 à 44 ans, non mariées	2 956
	Femmes, 35 ans et plus, mariées	7 715
	Femmes, 45 ans et plus, non mariées	3 984
	Hommes, 0 à 12 ans	3 945
	Hommes, 13 à 24 ans	6 144
	Hommes, 25 à 34 ans, mariés	1 713
	Hommes, 25 à 44 ans, non mariés	3 879
	Hommes, 35 ans et plus, mariés	8 426
	Hommes, 45 ans et plus, non mariés	2 844
	Vivant dans les réserves indiennes et établissements indiens	2 066
Personnes omises	Sans stratification additionnelle	5 431
Naissances	Sans stratification additionnelle	3 619
Immigrants	Sans stratification additionnelle	2 548
Résidents non permanents	Sans stratification additionnelle	1 470

...n'ayant pas lieu de figurer

1. Les personnes vivant en union libre sont incluses dans la strate de catégorie « marié » pour les provinces suivantes : Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Québec, Ontario et Colombie-Britannique.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Rapport technique

Le [tableau 7.1.3](#) présente la répartition par strates, pour tous les territoires.

Tableau 7.1.3 Répartition de l'échantillon, strates pour les territoires

Strates	Nombre de personnes
Total	76 711
Appariées	74 785
Non appariées	1 926
Femmes, 0 à 19 ans	270
Femmes, 20 à 24 ans	101
Femmes, 25 à 34 ans	165
Femmes, 35 à 44 ans	135
Femmes, 45 ans et plus	190
Hommes, 0 à 19 ans	283
Hommes, 20 à 24 ans	110
Hommes, 25 à 34 ans	206
Hommes, 35 à 44 ans	184
Hommes, 45 ans et plus	282

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Le [tableau 7.1.4](#) présente la répartition de l'échantillon pour le Canada, provinces et territoires.

Tableau 7.1.4 Répartition de l'échantillon pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Nombre de personnes
Canada	144 551
Toutes les provinces	67 840
Terre-Neuve-et-Labrador	3 846
Île-du-Prince-Édouard	4 003
Nouvelle-Écosse	5 428
Nouveau-Brunswick	5 037
Québec	8 601
Ontario	12 044
Manitoba	6 022
Saskatchewan	5 429
Alberta	6 877
Colombie-Britannique	10 553
Tous les territoires	76 711
Appariés	74 785
Non appariés	1 926
Yukon	28 035
Appariés	27 467
Non appariés	568
Territoires du Nord-Ouest	30 482
Appariés	29 629
Non appariés	853
Nunavut	18 194
Appariés	17 689
Non appariés	505

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Le plan d'échantillonnage varie d'une base à l'autre selon la nature de la liste utilisée. Dans la base du Recensement 2006, le plan d'échantillonnage est un plan stratifié à un seul degré. La population est stratifiée par province de résidence, sexe, âge et état matrimonial. Les personnes dénombrées au Recensement de 2006 dans des réserves indiennes et établissements indiens forment des strates séparées. Dans la base des territoires, le plan d'échantillonnage est également un plan stratifié à un degré. La population est stratifiée par territoire de résidence, sexe et âge. Tel que décrit précédemment, on a utilisé une répartition optimale pour sélectionner l'échantillon dans chaque strate. L'échantillon est réparti entre chacune des strates afin de minimiser l'erreur-type de l'estimation du nombre de personnes omises.

Les fractions de sondage ne sont pas les mêmes dans chaque strate. On a recours à des fractions de sondage plus élevées pour les sous-groupes où l'on prévoit un sous-dénombrement important ou un taux de dépistage plus faible, ceci dans le but de rendre le plan de sondage plus efficace. Par exemple, tout comme pour la CVD de

2006, on a attribué une probabilité d'être choisis plus grande aux hommes célibataires âgés de 20 à 24 ans en 2011, car on a observé lors des CVD précédentes que le sous-dénombrement est toujours plus important dans cette strate. En raison de l'intérêt accru pour les études sur les populations autochtones, les tailles des échantillons dans les strates provinciales pour les personnes dénombrées au Recensement de 2006 dans des réserves indiennes et établissements indiens sont plus élevées que ce que la répartition optimale suggère.

La base des personnes omises est une base de sondage échantillonnale puisqu'il n'existe pas de liste de toutes les personnes omises au Recensement de 2006. L'échantillon de cette base est constitué de tous les cas classés « omis » lors de la CVD de 2006. Cette base représente maintenant les cas de dénombremments tardifs ainsi que les cas de dénombremments incomplets, c'est-à-dire des cas pour lesquels les noms et/ou date de naissance sont incomplets dans la base de données du Recensement de 2006. L'échantillon n'est pas stratifié comme tel quoiqu'il y ait une stratification implicite, car les cas omis en 2006 proviennent de bases et de strates différentes.

Pour la base des naissances, on obtient une copie des enregistrements de naissances intercentraires de la statistique de l'état civil, ou, pour certaines provinces, par l'entremise du Système national d'acheminement qui permet d'avoir accès à ces données plus rapidement. La base est ensuite stratifiée par province de résidence de la mère. Les échantillons provinciaux sont sélectionnés systématiquement après un tri par date de naissance de l'enfant. Habituellement, les données des naissances de l'année du recensement étaient disponibles trop tardivement pour que l'on puisse envoyer les informations à temps pour la collecte. Toutefois, pour la CVD de 2011, on a réussi à sélectionner les naissances plus tôt et à procéder à la collecte pour les PC requérant cette étape. Pour atteindre ce même objectif dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador, on a dû procéder à l'échantillonnage à l'aide des fichiers de prestations fiscales canadiennes pour enfants.

On construit la base des immigrants grâce aux dossiers de l'immigration de Citoyenneté et Immigration Canada. Cette base est stratifiée par province. Les échantillons provinciaux sont sélectionnés systématiquement après un tri par année d'immigration.

La base des résidents non permanents (détenteurs de permis et revendicateurs de statut de réfugié) est construite grâce aux dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada. Les dossiers sont regroupés par province. Les échantillons provinciaux sont sélectionnés systématiquement après un tri par type de permis et statut de réfugié afin de s'assurer d'une bonne représentativité pour chacun de ces groupes.

La méthodologie liée à l'échantillonnage pour les territoires a été similaire à celle de 2006. Ainsi, les bases de sondage des trois territoires sont formées à partir de leur fichier d'assurance-santé respectif. Par la suite, les personnes listées sur les bases de sondage de chacun des territoires sont appariées à l'aide des systèmes développés pour le traitement de l'information (voir la [section 7.2.1](#)) à la Base de données des réponses du Recensement de 2011 (BDR). Cette base exclut les dénombremments incomplets ainsi que les dénombremments tardifs, ces derniers n'étant pas disponibles au moment du traitement. Une vérification manuelle est également exécutée pour s'assurer que les cas appariés représentent bien les mêmes personnes. Les personnes appariées sont classées comme étant dénombrées et un poids de 1 leur est associé. Par la suite, on stratifie par âge et sexe les personnes non classées comme dénombrées (voir le [tableau 7.1.3](#)). Des échantillons à un degré sont tirés dans chaque strate de façon systématique après un tri par géographie.

Après la sélection des échantillons provinciaux et territoriaux, l'étape suivante est leur préparation qui consiste à vérifier la qualité de l'information pour les différentes variables d'intérêt, soient géographiques ou démographiques. Par exemple, on procède à la vérification de la qualité des noms et à la validité des dates de naissance. Les adresses sont standardisées afin de faciliter le traitement ultérieur. Afin de mettre à jour l'information géographique, en particulier pour l'échantillon du recensement et des omis dont l'information date de 2006, on procède à un appariement aux fichiers de l'Agence de revenu du Canada (ARC) dont celui d'Impôt sur le revenu des particuliers de 2005 à 2010 et ceux de prestations fiscales canadiennes pour enfants de

2011/2012. On vérifie également si des personnes sélectionnées sont décédées à l'aide des fichiers de l'ARC et des données de la statistique de l'état civil. Cette étape de préparation est très importante, car elle va aider à identifier les personnes qui sont dénombrées sur les bases du recensement et également aider à contacter les personnes non trouvées dénombrées pour procéder à une interview.

7.2. Traitement et classification

7.2.1. Traitement

L'objectif du traitement est de fournir de l'information pour la classification des personnes choisies (PC) en vue de l'estimation et du rajustement pour la non-réponse. Ainsi, le traitement vise :

1. à déterminer si les PC sont dénombrées dans la Base de données des réponses du recensement
2. à déterminer si les PC font partie de la population cible du recensement
3. à fournir davantage de renseignements pour le rajustement de la non-réponse.

Le résultat du traitement est enregistré dans une classification attribuée à chaque PC aux fins d'estimation et de totalisation (voir [section 7.4](#) et [section 9](#)).

La majeure partie des travaux pour le traitement impliquait des recherches automatisées et assistées par ordinateur dans la version de la CVD de la Base de données des réponses du Recensement de 2011 (BDR CVD) pour déterminer si la PC avait été dénombrée ou non.

Pour les recherches, on utilise plusieurs informations, dont les noms et prénoms et dates de naissance. Les numéros de téléphone et les adresses associées à la PC ou à des membres de son ménage sont également utilisés. Des questionnaires où la personne aurait pu être dénombrée sont identifiés à partir de sources variées incluant :

- des appariements avec la BDR CVD en utilisant la date de naissance et le sexe de la PC et des membres de son ménage, ou, le nom, le code postal ou le numéro de téléphone de la PC
- les adresses de sélection provenant de la base de sondage
- des mises à jour des adresses à partir des dossiers fiscaux
- l'information de l'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) (voir la [section 7.3](#)).

À la suite de la préparation de l'échantillon, la première étape a été de traiter toutes les PC avec des questionnaires du Recensement de 2011 identifiés à partir des données de la base de sondage et des données fiscales afin d'effectuer des recherches dans la BDR CVD pour trouver chaque PC. Cette recherche, à partir des questionnaires identifiés, a été faite à la fois de façon automatisée et manuelle par le personnel du bureau. La recherche automatisée a été effectuée en premier comme suit : pour les PC qui s'appariaient avec la BDR CVD, on a d'abord calculé l'indice de similarité entre le questionnaire du recensement et les données de la CVD. Lorsque l'indice était au-dessus d'un seuil préétabli, on pouvait automatiquement conclure que la PC avait été dénombrée dans ce questionnaire. Si tel était le cas, ni ce questionnaire ni les autres questionnaires associés à cette PC ne devaient être traités par le personnel du bureau. Les programmes informatiques ont aussi identifié si une adresse était un doublon d'une autre adresse soumise à la recherche. Ces adresses en double n'ont pas été traitées.

Lorsque la PC a été trouvée dans la BDR CVD, la classification « dénombrée » était généralement attribuée et aucun autre traitement n'a été requis. Lorsque la PC n'était pas trouvée après le traitement de tous les renseignements, le cas était envoyé à la collecte. Les PC qui ont été identifiées comme décédées n'ont toutefois pas été envoyées à la collecte. Les opérations de recherche dans la BDR CVD se sont poursuivies pendant la collecte permettant de trouver quelques PC et d'arrêter les opérations de collecte. La disponibilité des données

de l'ITAO ont permis de déterminer si la PC faisait partie de la population cible du recensement ou non. Dans l'affirmative, les renseignements additionnels provenant d'ITAO ont permis de pousser plus loin les recherches.

Pour la recherche manuelle, le personnel du bureau a utilisé de nombreux outils, et le codage a été effectué à l'aide de l'Application de vérification interactive de DOCLINK (AVID). On a identifié des questionnaires du recensement pour lesquels la force de l'appariement de la PC n'était pas assez grande pour procéder à une déclaration de dénombrement automatisé. Il y avait aussi des unités de collecte du recensement associées à l'adresse qui étaient identifiées. Le personnel du bureau pouvait également effectuer des recherches dans la BDR CVD fondées sur des paramètres flexibles. Des annuaires téléphoniques électroniques ont aussi été utilisés lors des recherches. Un manuel de procédures très détaillées identifiant les étapes spécifiques de codage des résultats de recherche a été fourni au personnel du codage comme référence pour assurer l'uniformité du codage. De plus, les résultats de la recherche manuelle ont été automatiquement contrôlés afin de réduire au minimum les erreurs. Un fichier comprenant les résultats de recherche a ensuite été produit. Ce sont les données de ce fichier qui ont été utilisées pour classer les PC.

7.2.2. Classification

Le traitement fournit l'information visant à déterminer quelles PC sont :

- « listées » ou « non listées »
- « mobiles » ou « non mobiles »
- incluses dans la « population cible du recensement » ou « hors champ » (non incluses)
- « dénombrées »
- « omises »
- « classifiées » ou « non classifiées ».

Certaines PC se retrouvent dans trois ou quatre de ces catégories. D'autres PC ne font partie d'aucun de ces groupes. Ceci sera expliqué plus en détail plus loin dans cette section.

7.2.2.1. Classification « population cible » ou « hors champ »

La « population cible du recensement » inclut le groupe des personnes listées à la [section 2.2](#). Une PC est considérée « hors champ » si elle ne fait pas partie de la population cible du recensement. Chaque PC classée « hors champ » se voit attribuer une raison pour cette classification, telle que : décès, émigration, représentée par une autre base de sondage. Pour classer une personne comme décédée, elle doit apparaître dans les fichiers de mortalité de l'état civil, avoir été déclarée décédée sur les fichiers d'impôts ou lors de l'interview de collecte. Les PC classées dans la population cible du recensement sont soit « dénombrées », soit « omises », soit « non classifiées » (voir la section 7.2.2.2). Une PC est considérée « dénombrée » si elle est dans la BDR CVD. La classification « omises » est attribuée aux PC dans la population cible du recensement qui ne sont pas dénombrées.

7.2.2.2. Classification pour la non-réponse et pour le rajustement pour la non-réponse

Les définitions de « listées », « mobiles » et « non classifiées » dépendent de l'utilité des adresses et de l'information provenant de l'interview de l'ITAO pour déterminer la classification. Dans plusieurs cas, la collecte fournit de l'information ainsi qu'une ou plusieurs adresse(s) qui ne sont pas disponibles à partir d'autres sources. Pour d'autres cas, toute l'information et toutes les adresses obtenues pendant la collecte sont également déjà disponibles à partir d'autres sources.

Une PC était « listée » si elle avait été classée sans utiliser les données provenant de l'interview de l'ITAO; même si la collecte des données avait été effectuée, l'information, l'(les)adresse(s) obtenue(s) pendant l'interview n'ont pas été requises.

Une PC était considérée « mobile » si son lieu de résidence habituel, tel que défini à la [section 2.4](#), n'était disponible qu'à partir des données de la collecte. De plus, selon la définition, les PC qui ne font pas partie de la population cible du recensement, et qui sont donc classées hors champ, sont mobiles.

Une personne était considérée comme « non classifiée » si on pouvait déterminer qu'elle faisait partie de la population cible, mais pour laquelle on ne pouvait déterminer si elle avait été omise ou non (son lieu de résidence le jour du recensement était connu, mais non identifié dans la BDR CVD). Une personne dont le lieu de résidence le jour du recensement était trop vague (par exemple, le lieu de résidence le jour du recensement était seulement le nom d'une grande ville) ou une personne sans domicile fixe aurait pu être incluse dans cette catégorie. Ces personnes étaient donc mobiles, car leur adresse au jour du recensement ne correspondait pas à leur adresse connue avant la collecte.

Les personnes choisies (PC) pour lesquelles il n'est pas possible de déterminer une ou plusieurs des caractéristiques dans la liste ci-dessus sont considérées comme non-répondants. Il existe trois types de non-répondants :

- Une PC est « non identifiée » lorsqu'il est impossible de déterminer si elle est listée ou non. Autrement dit l'information disponible sur la PC étant incomplète, il n'est pas possible de procéder à son appariement avec la BDR CVD ni interviewée.
- Une PC est « non dépistée » lorsqu'il est impossible de déterminer si elle est incluse ou non dans la population cible du recensement.
- Une PC « non classifiée » est considérée comme de la non-réponse partielle. En effet, on sait que la personne fait partie de la population cible, mais on ignore si elle est omise ou dénombrée.

7.2.2.3. Répartition de l'échantillon selon la classification

Le [tableau 7.2](#) montre la répartition de l'échantillon selon la classification et la base de sondage. La classification est déterminée à partir de combinaisons spécifiques des caractéristiques de la liste ci-dessus. Au départ, un échantillon total de 67 840 PC a été sélectionné dans les provinces. De ce nombre, 57 434 PC ont été classées comme étant « dénombrées », tandis que 4 745 ont été classées comme étant « omises » et 2 619 comme des non-répondantes dont 311, classées comme « non classifiées ». Les 3 042 autres PC ont été classées comme hors champ. Un rajustement pour la non-réponse est fait lors de l'estimation (voir [section 7.4](#)). Il est important de noter que la définition d'un non-répondant, pour la classification, et, par conséquent, pour l'estimation, diffère de la définition habituelle d'un non-répondant, selon laquelle la collecte de données est tentée, mais non terminée. Il en est ainsi parce que pour procéder à la classification, on utilise des données de plusieurs sources, dont une peut avoir trait à la collecte. Afin d'éviter la confusion, la [section 7.3](#) sur la collecte fait référence à la « collecte terminée » plutôt qu'à la « réponse ».

Les personnes dans les bases de sondage des territoires sont divisées entre la strate appariée et les strates non appariées. La strate appariée correspond au traitement initial des enregistrements des bases de sondage territoriales. On procède au traitement de ces cas de la même façon que l'on procède avec notre échantillon, soit dans l'application AVID et en utilisant des procédures de traitement spécifiques aux territoires. Des 113 211 personnes dans la base de sondage des territoires, 74 377 PC ont alors été classées comme étant « dénombrées », tandis que 151 ont été classées comme étant « omises » (car elles correspondaient à des dénombrements incomplets) et 257 hors du champ de l'enquête. Un échantillon total de 1 926 PC a été sélectionné parmi les personnes non appariées. De cet échantillon, 512 PC ont été classées comme étant « dénombrées », tandis que 750 ont été classées comme étant « omises » et 330 comme des non-répondantes dont 130, classées comme « non classifiées ».

7.2.2.4. Implications de la classification

Les PC « dépistées » sont les PC pour lesquelles il est possible de déterminer si elles sont incluses dans la population cible du recensement ou non. Aux fins d'estimation et de totalisation, les PC dépistées qui sont également classifiées sont les répondants. Étant donné que les noms, y compris ceux des membres du ménage, et les adresses sont disponibles dans la BDR CVD, et que les outils pour consulter la base de données sont suffisamment puissants, il est possible de vérifier si une PC est dénombrée à une adresse, même si celle-ci est vague. Ainsi, on s'assure que les PC sont classées dépistées seulement si on sait si elles sont mobiles ou non, et si elles sont dénombrées ou non.

L'utilité de savoir si une PC est dénombrée va de soi. Les PC faisant partie de la population cible du recensement qui ne sont pas dénombrées, et donc classées omises, sont la base de l'estimation du sous-dénombrement. On voulait également classer les PC en se fondant sur les caractéristiques précédemment mentionnées, afin de choisir les répondants les mieux appropriés pour représenter les non-répondants. Les définitions présentées précédemment impliquent que :

- les PC non identifiées sont également non dépistées
- les PC identifiées non dépistées sont non listées
- les PC dénombrées non mobiles sont listées
- les PC dénombrées mobiles sont non listées
- les PC non classifiées sont mobiles.

On a aussi déterminé l'adresse au jour du recensement (lieu de résidence habituel) de chaque PC dans la population cible du recensement à l'exception des PC non classifiées. Elle constituait l'adresse où, selon les instructions du recensement, la PC devrait avoir été dénombrée. Si la PC a été dénombrée, l'adresse du dénombrement est considérée comme l'adresse du jour du recensement, en dépit d'autres renseignements qui ont peut-être soulevé des doutes à propos d'une bonne compréhension des instructions du recensement.

Pour obtenir plus de renseignements sur le traitement et la classification, consultez Parenteau (2012).

Tableau 7.2 Classification des personnes choisies, bases de sondage pour le Canada

Classification	Strates provinciales										Strates territoriales				Total	
	Recensement de 2006		Omises		Naissances		Immigrants		Résidents non permanents		Strate appariée		Strates non appariées			
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Total	54 772	100,0	5 431	100,0	3 619	100,0	2 548	100,0	1 470	100,0	74 785	100,0	1 926	100,0	144 551	100,0
Dénombrées	47 854	87,3	3 787	69,8	3 223	89,1	1 900	74,6	670	45,6	74 377	99,5	512	26,6	132 323	91,5
Listées	47 510	86,7	3 737	68,9	3 217	88,9	1 890	74,2	660	44,9	74 377	99,5	470	24,4	131 861	91,2
Non listées	344	0,6	50	0,9	6	0,2	10	0,4	10	0,7	0	0,0	42	2,2	462	0,3
Omises	3 152	5,7	737	13,7	226	6,3	332	13,1	298	20,2	151	0,2	750	39,0	5 646	3,9
Listées	564	1,0	74	1,4	65	1,8	27	1,1	21	1,4	151	0,2	220	11,4	1 122	0,8
Non mobiles non listées	1 583	2,9	427	7,9	105	2,9	208	8,2	162	11,0	0	0,0	317	16,5	2 802	1,9
Mobiles non listées	1 005	1,8	236	4,4	56	1,6	97	3,8	115	7,8	0	0,0	213	11,1	1 722	1,2
Hors cible	2 343	4,3	452	8,3	55	1,6	110	4,3	82	5,5	257	0,3	334	17,4	3 633	2,5
Listées	1 989	3,6	170	3,1	31	0,9	10	0,4	2	0,1	257	0,3	269	14,0	2 728	1,9
Non listées	354	0,7	282	5,2	24	0,7	100	3,9	80	5,4	0	0,0	65	3,4	905	0,6
Non-réponse	1 423	2,6	455	8,4	115	3,2	206	8,0	420	28,6	0	0,0	330	17,2	2 949	2,0
Dépistées non classifiées	222	0,4	57	1,1	17	0,5	6	0,2	9	0,6	0	0,0	130	6,8	441	0,3
Identifiées non dépistées	1 192	2,2	396	7,3	98	2,7	199	7,8	411	28,0	0	0,0	200	10,4	2 496	1,7
Non identifiées	9	0,0	2	0,0	0	0,0	1	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	12	0,0

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

7.3. Collecte des données

7.3.1. Environnement

Le personnel du bureau central (BC) à Ottawa a travaillé étroitement avec le personnel de cinq bureaux régionaux (BR) de Statistique Canada pour recueillir les données à l'étape de l'enquête de la CVD. Ces BR étaient situés à Halifax, à Sherbrooke, à Sturgeon Falls, à Winnipeg et à Edmonton. Les suggestions et recommandations formulées par les BR après la CVD de 2006 ont été prises en considération dans la conception et les opérations de l'enquête de 2011. Le BC était responsable de la prestation d'une application d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO) répondant aux besoins de l'enquête et facile à utiliser pour les intervieweurs et les répondants.

L'attribution de l'échantillon aux BR était fondée sur la meilleure estimation du BC quant au lieu de résidence de la personne choisie (PC) pendant la période de collecte. Une fois attribué à un BR, le cas ne pouvait pas être transféré à un autre BR même si la PC déménageait à l'extérieur de la région de collecte du BR. Le [tableau 7.3.1](#) présente les régions de collecte du BR avec le nombre de cas de l'enquête.

Tableau 7.3.1 Régions géographiques relevant des bureaux régionaux

Bureaux régionaux	Couverture	Nombre de cas
Total	Canada	16 955
Halifax	Terre-Neuve-et-Labrador, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick	3 732
Sherbrooke	Québec	1 478
Sturgeon Falls	Ontario, Manitoba	3 934
Winnipeg	Saskatchewan, Alberta, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut	4 375
Edmonton	Colombie-Britannique, Yukon	3 436

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Au total, 16 955 dossiers ont été envoyés à la collecte. La [section 7.1](#) décrit les deux plans d'échantillonnage utilisés dans le cadre de la CVD pour les provinces et les territoires. Le nombre de cas exigeant des mesures de collecte n'a pas pu être déterminé avant que tous les dossiers n'aient été envoyés en vue d'une première tentative de traitement en vertu de laquelle la version de la CVD de la Base de données des réponses (BDR CVD) a été consultée. Lorsque la PC était introuvable, le dossier était envoyé pour la collecte. Il y a eu au total 10 448 cas du genre, qu'on appelle l'échantillon « régulier ». Un échantillon de 6 507 PC a été choisi parmi les PC trouvées. Cet échantillon est l'échantillon d'un « rajustement pour la non-réponse (ANR) ». Les résultats de la collecte pour l'échantillon ANR ont servi à estimer un paramètre du modèle d'un rajustement pour la non-réponse de la CVD à la [section 7.4](#). Le personnel des BR ne savait pas s'il s'agissait d'un cas d'ANR ou d'un cas régulier avant que le cas ne soit ouvert. Donc, le personnel ne pouvait pas choisir les cas en fonction de leur appartenance ou non à l'ANR.

Les 16 955 cas envoyés sur le terrain représentaient 24,3 % de l'échantillon de la CVD. La majeure partie de l'échantillon non envoyée à la collecte était formée de PC qui ont été trouvées dans la BDR CVD pendant la première recherche. Il était donc possible d'attribuer à ces PC une classification de personne dénombrée, et aucune autre mesure n'était alors nécessaire. Le reste de l'échantillon non transmis au service de la collecte comprenait les PC décédées et les cas non envoyés pour d'autres raisons (comme un chevauchement de la

base, l'insuffisance de renseignements pour établir l'identité de la PC et les PC trouvées sur la liste des dénombremments incomplets).

Il y avait cinq versions du questionnaire d'enquête de la CVD : version réponse par la personne choisie (c'est-à-dire que la PC répond pour elle-même), version réponse par procuration (c'est-à-dire que quelqu'un d'autre répond pour la PC), versions réponse par la personne choisie et réponse par procuration, versions abrégées (pour l'échantillon ANR), et version décès avant le jour du recensement. Le contenu du questionnaire d'enquête de la CVD de 2011 visait surtout à déterminer si la PC faisait partie du champ de l'enquête pour le recensement, et à recueillir les adresses où la PC avait vécu (et donc où elle aurait pu être dénombrée), surtout les adresses où la PC vivait le jour du recensement et pendant le mois de mai 2011. Le nom et les données démographiques ont été recueillis pour tous les membres du ménage en date du jour du recensement. Par définition, la collecte était par substitut pour les PC de moins de 18 ans ou les personnes présumées décédées. On a aussi utilisé les répondants substitués lorsque la PC n'était pas disponible pendant la période de collecte ou lorsqu'elle était difficile à joindre.

Dans le cas des PC décédées, il était important d'établir si la PC était décédée avant ou après le jour du recensement ou le jour même du recensement, puisque différents questionnaires papier et cheminements de l'application ITAO étaient utilisés, selon la date du décès. Dans certains cas, on savait que la PC était décédée avant la collecte; par exemple, en appariant les données fiscales et les dossiers de la statistique de l'état civil. Ces cas n'ont pas été envoyés aux fins de collecte. Cependant, en cas de doute, le cas était envoyé avec un indicateur indiquant que la PC était « présumée décédée ».

Bien que l'Enquête CVD de 2011 ait été multimodale, le principal mode de collecte était l'ITAO. L'application d'ITAO a été conçue à partir d'un grand nombre des normes fixées pour l'ensemble des questionnaires d'ITAO utilisés à Statistique Canada. L'application était formée de divers modules interreliés et accessibles par l'interface générique des bureaux régionaux. Les intervieweurs ont été affectés aux cas en fonction de la langue et en fonction des cas qui exigeaient du dépistage ou non.

Des questionnaires papier dans les deux langues officielles étaient disponibles pour les PC contactées par téléphone et qui demandaient un questionnaire papier. Les personnes choisies que le BR n'a pas réussi à joindre par téléphone et qui avaient une adresse postale valide (selon la détermination du BR) ont reçu une trousse du BC comprenant différentes versions du questionnaire, une lettre couverture expliquant l'enquête, et des instructions pour choisir le bon questionnaire ainsi que la façon de le remplir. Enfin, des intervieweurs sur place ont mené certaines interviews en utilisant le questionnaire papier. La saisie des données à partir des questionnaires papier a été effectuée au BC à l'aide du système d'ITAO. Il faut beaucoup de coordination pour opérationnaliser un système de collecte multimodale séquentielle comme la CVD de 2011.

La collecte et le dépistage sont de plus en plus complexes, à cause, en grande partie, de l'utilisation accrue des téléphones cellulaires et de l'utilisation moindre des lignes terrestres, de l'indisponibilité d'annuaires de numéros de téléphone cellulaire, et de l'utilisation accrue de filtres et de numéros de téléphone confidentiels. De même, les gens sont plus soucieux de la protection de leur vie privée et s'inquiètent davantage du vol d'identité et hésitent à fournir des renseignements personnels.

7.3.2. Opérations

À titre de nouvelle initiative pour la CVD de 2011, on a envoyé des lettres de présentation le 30 janvier 2012 aux PC ayant une adresse postale valide. Ces lettres expliquaient la CVD, informaient la PC (ou à son substitut)

qu'elle avait été choisie pour l'enquête, et que Statistique Canada lui téléphonerait dans un avenir prochain pour participer à l'enquête. Un numéro de téléphone était fourni au cas où les PC auraient des questions ou auraient voulu téléphoner pour répondre à l'enquête au moment de leur choix. La collecte des données a commencé dans les BR le 6 février 2012, et la collecte active a pris fin le 15 août 2012. Au total, il y a eu 190 jours où au moins un BR recueillait activement des données, et 13 671 questionnaires ont été remplis pendant cette période. Entre le 16 et le 31 août 2012, la collecte passive a permis de recueillir les questionnaires papier retournés et de répondre aux PC qui téléphonaient au BR pour se prêter à l'enquête. Pendant cette période, 56 questionnaires ont été remplis, et certains autres questionnaires papier remplis sont arrivés plus tard. Il faut noter également que, parmi ces questionnaires tardifs jugés complets par les BR, le BC a plus tard jugé que certains visaient une PC erronée et les a retirés du traitement.

Les intervieweurs ont été informés des objectifs et du contexte de l'enquête et ils ont reçu un manuel de formation détaillé. Des interviews simulées ont été intégrées dans les séances de formation au moyen de l'application ITAO. Un ordonnanceur d'appels attribuait les cas aux intervieweurs dans les opérations normales, mais, à l'occasion, un intervieweur pouvait être affecté à la gestion de cas particuliers. Ainsi, ils pouvaient prendre ou faire des appels pour communiquer avec une personne préférant s'adresser dans une langue non officielle. Il y a eu des appels internationaux, surtout pour les PC faisant partie du groupe des résidents non permanents (RNP) qui avaient quitté le Canada.

La gestion de la qualité de l'opération de collecte comprenait une formation pour les superviseurs des intervieweurs au BC, l'observation de la formation des intervieweurs à certains des BR, une formation d'appoint et une discussion sur les questions relatives à la qualité des données signalées au BC au sujet des questionnaires remplis. Les gestionnaires des bureaux régionaux ont attribué des ressources à l'enquête tout en respectant les besoins des autres enquêtes menées dans leur région. Les efforts soutenus pour interviewer les personnes ayant initialement refusé de participer à l'enquête ont permis d'améliorer les taux de réponse.

Les données d'enquête provenant des cinq BR au BC ont été transmises électroniquement chaque soir après la fin des interviews. Chaque matin, le BC analysait la qualité des données pour vérifier l'exhaustivité et l'exactitude de chaque cas. Les cas où des champs clés étaient restés vides ou renfermaient des données ambiguës, ou encore lorsque les données recueillies étaient pour quelqu'un d'autre que la PC, étaient réactivés et retournés aux BR pour suivi. Les cas passant avec succès l'analyse de qualité des données étaient mis en lot pour traitement de la façon décrite à la [section 7.2.1](#).

Le [tableau 7.3.2](#) indique la répartition des cas envoyés aux BR par le BC avec le temps. Les activités d'interview débutaient généralement dans les BR au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux cas. Les chiffres pour la deuxième vague et la troisième vague comprennent un petit nombre de cas réactivés retournés pour reprise de l'interview après l'analyse de la qualité des données au BC. Le total rajusté tient compte des cas qui ont été abandonnés par les BR à la demande du BC ainsi que des cas réactivés. Les cas abandonnés étaient supprimés si l'on constatait en cours de traitement qu'ils avaient déjà été dénombrés ou ne faisaient pas partie du champ de l'enquête.

Tableau 7.3.2 Charge de travail des bureaux régionaux par date d'envoi

Date de l'envoi en 2012	Bureaux régionaux					Total
	Halifax	Sherbrooke	Sturgeon Falls	Winnipeg	Edmonton	
6 février	3 870	1 576	4 005	2 905	2 711	15 067
20 mars	20	10	44	1 525	725	2 324
11 mai	109	42	150	118	67	486
Cas réactivés envoyés après le 11 mai ¹	1	4	23	8	3	39
Nombre total de cas envoyés	4 000	1 632	4 222	4 556	3 506	17 916
Cas abandonnés par le bureau central ²	265	149	259	173	66	912
Nombre total de cas réactivés ¹	3	5	29	9	3	49
Nombre total ajusté	3 732	1 478	3 934	4 374	3 437	16 955

1. Les cas réactivés ont été retournés aux BR pour une nouvelle interview, car l'information recueillie n'était pas celle de la personne choisie.

2. On peut mettre fin à la collecte puisque la personne choisie a été classifiée comme dénombrée ou hors cible lors du traitement.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Le BC créait des rapports de gestion détaillés chaque jour et chaque semaine pour documenter les progrès de la collecte. Les rapports quotidiens indiquaient le nombre de cas recueillis et le taux de réponse par BR ainsi que le code de résultat. Les rapports hebdomadaires indiquaient les progrès selon d'autres variables comme la base de sondage, le sexe et le groupe d'âge et la strate, et comparaient les progrès pour certaines de ces variables avec les cibles projetées. D'autres rapports hebdomadaires étaient plus spécialisés, donnaient des détails sur les efforts d'interview des cas de refus, le dépistage et l'impossibilité de contact.

L'interview ITAO prenait en moyenne 14 minutes. Cependant, le temps réel consacré à chaque cas était beaucoup plus long, étant donné le nombre de tentatives de contact requises et tout le travail de dépistage à effectuer. La durée totale moyenne par cas était de 121 minutes.

7.3.3. Dépistage

Le dépistage se dit des mesures prises pour trouver le numéro de téléphone et l'adresse soit d'une personne choisie soit d'un substitut de la personne choisie. Le dépistage a été effectué par le BC et par les BR et il était essentiel au succès de la CVD. Dans le cadre de la préparation de l'échantillon, les cas ont fait l'objet d'un appariement avec les données fiscales et d'autres données administratives pour trouver les coordonnées à jour de la PC et des membres de son ménage. Dans certains cas, les données initiales de l'ITAO étaient désuètes ou incomplètes, si bien qu'il fallait faire un dépistage.

Le BC a été appelé à fournir des indices aux fins du dépistage à l'aide de plusieurs gros fichiers administratifs renfermant les noms et adresses, mais pas nécessairement les numéros de téléphone. Ces fichiers comprenaient les fichiers d'immatriculation des véhicules automobiles, les données fiscales, les dossiers de Citoyenneté et Immigration, les dossiers de la statistique de l'état civil. Ces indices étaient chargés dans l'application de dépistage de l'ITAO avant la collecte, et d'autres indices étaient envoyés aux BR lorsqu'on en trouvait dans le traitement pendant la période de collecte.

Le dépistage par les BR a été effectué à la fois pour la PC et pour les membres des ménages, et étendu à l'extérieur du Canada – appels, courriels et télécopies pouvaient être envoyés à l'étranger. Il y avait du personnel spécialisé en dépistage pour certains types de cas, comme les immigrants et les PC âgées. Les gestionnaires des BR communiquaient avec des fournisseurs de données externes (comme les établissements d'enseignement et les ministères provinciaux de la Santé) avec l'aide des directeurs régionaux et des coordonnateurs statistiques provinciaux et territoriaux⁴. Les renseignements provenant de ces fournisseurs de données externes étaient utilisés directement par les BR aux fins du dépistage, ainsi que pour le traitement au BC, afin de repérer la PC dans la Base de données des réponses du recensement, même si le BC n'était pas en mesure de terminer le cas pendant la collecte. Les intervieweurs ont utilisé différents outils pour le dépistage, principalement les annuaires électroniques en ligne comme Canada 411, Google et Facebook qui étaient les plus populaires.

Lorsque la collecte des données a débuté, 15 039 (88,7 %) des cas soumis aux fins de collecte ont été placés en attente d'interview et 1 916 (11,3 %) en attente de dépistage. Certains cas ont dû alterner entre les activités d'interview et de dépistage. Pour ce qui est des PC en attente de dépistage au début, aucun numéro de téléphone n'avait encore été trouvé pour la PC ou pour l'un des membres de sa famille. Lorsqu'on trouvait des pistes aux fins du dépistage, les cas étaient placés en attente d'interview. Lorsque toutes les pistes du dépistage étaient épuisées pour l'interview, les cas étaient mis en attente de dépistage.

Une minorité de cas ont commencé au dépistage (9,5 % de l'échantillon ANR et 12,4 % de l'échantillon régulier). Si l'on considère les cas commencés aux interviews, seulement 31,7 % de l'échantillon de l'ANR a nécessité un dépistage, comparativement à 70,7 % de l'échantillon régulier.

Pour ce qui est des 1 916 cas ayant débuté par le dépistage, on a trouvé des pistes ayant donné lieu à des interviews dans 57 % des cas. Parmi les 8 334 cas ayant commencé par une interview et nécessité un dépistage, le taux de succès du dépistage donnant lieu à une interview a été de 74 %. De nombreuses pistes utiles ont également été trouvées pour ces cas. Dans l'ensemble, 7 183 (53 %) des 13 477 cas réglés ont nécessité certaines activités de dépistage.

7.3.4. Statistiques sur la collecte

On a surveillé de nombreuses statistiques tout au long de la période de collecte des données. La collecte a été suivie d'une analyse des statistiques.

Le [tableau 7.3.4.1](#) indique les taux provinciaux et territoriaux d'achèvement, par type de cas, c.-à-d. réguliers, ou ANR. Le tableau indique que les taux d'achèvement sont plus élevés pour les cas d'ANR. C'était à prévoir parce que les données initiales de l'ITAO comprenaient l'adresse la plus récente selon le Recensement de 2011, et que ces personnes avaient déjà fait preuve de propension à répondre en remplissant leur questionnaire du recensement.

4. Un coordonnateur statistique est un représentant provincial ou territorial qui coordonne les activités entre Statistique Canada et son administration provinciale ou territoriale.

Tableau 7.3.4.1 Nombre de cas terminés, taux d'achèvement et type d'échantillon pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Échantillon régulier			Échantillon pour le rajustement de la non-réponse			Total		
	nombre de cas envoyés	nombre de cas terminés	taux d'achèvement (%)	nombre de cas envoyés	nombre de cas terminés	taux d'achèvement (%)	nombre de cas envoyés	nombre de cas terminés	taux d'achèvement (%)
Canada	10 448	7 523	72,0	6 507	5 954	91,5	16 955	13 477	79,5
Terre-Neuve-et-Labrador	370	314	84,9	311	300	96,5	681	614	90,2
Île-du-Prince-Édouard	447	339	75,8	426	390	91,5	873	729	83,5
Nouvelle-Écosse	725	548	75,6	429	382	89,0	1 154	930	80,6
Nouveau-Brunswick	556	408	73,4	551	505	91,7	1 107	913	82,5
Québec	941	781	83,0	521	508	97,5	1 462	1 289	88,2
Ontario	1 882	1 291	68,6	695	634	91,2	2 577	1 925	74,7
Manitoba	762	556	73,0	565	525	92,9	1 327	1 081	81,5
Saskatchewan	785	627	79,9	501	465	92,8	1 286	1 092	84,9
Alberta	1 032	720	69,8	561	516	92,0	1 593	1 236	77,6
Colombie-Britannique	1 946	1 161	59,7	774	706	91,2	2 720	1 867	68,6
Yukon	372	271	72,8	328	296	90,2	700	567	81,0
Territoires de Nord-Ouest	398	339	85,2	460	429	93,3	858	768	89,5
Nunavut	232	168	72,4	385	298	77,4	617	466	75,5

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Le [tableau 7.3.4.2](#) indique les statistiques d'achèvement selon la base et le type de cas. Le faible taux de réponse pour les PC dans la base des RNP était dans une large mesure attribuable à l'expiration des permis avant le lancement des opérations d'enquête; environ 33 % des RNP pour lesquels on a demandé une collecte avaient un permis expirant avant le début de la collecte. Il était aussi souvent très difficile de repérer ces PC ou un substitut approprié. C'était particulièrement le cas pour les RNP ayant un permis pour étudier au Canada, où le taux d'achèvement n'a été que de 40,9 %.

Tableau 7.3.4.2 Nombre de cas terminés, taux d'achèvement, bases de sondage et type d'échantillon pour le Canada

Bases de sondage	Échantillon régulier			Échantillon pour le rajustement de la non-réponse			Total		
	nombre de cas envoyés	nombre de cas terminés	taux d'achèvement (%)	nombre de cas envoyés	nombre de cas terminés	taux d'achèvement (%)	nombre de cas envoyés	nombre de cas terminés	taux d'achèvement (%)
Total	10 448	7 523	72,0	6 507	5 954	91,5	16 955	13 477	79,5
Recensement de 2006	5 977	4 496	75,2	3 580	3 359	93,8	9 557	7 855	82,2
Omises	1 622	1 168	72,0	366	330	90,2	1 988	1 498	75,4
Naissances	335	234	69,9	656	614	93,6	991	848	85,6
Immigrants	663	449	67,7	419	385	91,9	1 082	834	77,1
RNP	849	398	46,9	313	243	77,6	1 162	641	55,2
Fichiers de l'assurance-santé ¹	1 002	778	77,6	1 173	1 023	87,2	2 175	1 801	82,8

1. Provenant des strates non appariées. Par définition, aucune collecte n'est nécessaire pour les échantillons provenant des strates appariées.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Le [tableau 7.3.4.3](#) renferme des statistiques sur les cas terminés par strate et type de cas pour l'échantillon tiré des strates démographiques. Comme indiqué à la [section 7.1](#), les strates démographiques ont été utilisées pour la base du Recensement de 2006 et pour les bases non appariées dans les territoires.

Rapport technique

Tableau 7.3.4.3 Nombre de cas terminés, taux d'achèvement, strates et type d'échantillon pour la base de sondage du Recensement de 2006 et les bases de sondage non appariées des territoires pour le Canada

Strates	Échantillon régulier			Échantillon pour le rajustement de la non-réponse			Total		
	nombre de cas envoyés	nombre de cas terminés	taux d'achèvement (%)	nombre de cas envoyés	nombre de cas terminés	taux d'achèvement (%)	nombre de cas envoyés	nombre de cas terminés	taux d'achèvement (%)
Toutes les provinces, base de sondage du Recensement de 2006¹	5 977	4 496	75,2	3 580	3 359	93,8	9 557	7 855	82,2
Femmes, 0 à 12 ans	216	172	79,6	380	359	94,5	596	531	89,1
Femmes, 13 à 24 ans	1 004	809	80,6	291	275	94,5	1 295	1 084	83,7
Femmes, 25 à 34 ans, mariées	147	103	70,1	216	210	97,2	363	313	86,2
Femmes, 25 à 44 ans, non mariées	460	309	67,2	134	125	93,3	594	434	73,1
Femmes, 35 ans et plus, mariées	351	279	79,5	257	253	98,4	608	532	87,5
Femmes, 45 ans et plus, non mariées	377	327	86,7	323	306	94,7	700	633	90,4
Hommes, 0 à 14 ans	209	164	78,5	356	350	98,3	565	514	91,0
Hommes, 15 à 24 ans	1 065	799	75,0	327	305	93,3	1 392	1 104	79,3
Hommes, 25 à 34 ans, mariés	177	127	71,8	225	211	93,8	402	338	84,1
Hommes, 25 à 44 ans, non mariés	692	456	65,9	169	153	90,5	861	609	70,7
Hommes, 35 ans et plus, mariés	428	331	77,3	296	286	96,6	724	617	85,2
Hommes, 45 ans et plus, non mariés	347	256	73,8	223	206	92,4	570	462	81,1
Vivant dans une réserve	504	364	72,2	383	320	83,6	887	684	77,1
Tous les territoires, bases de sondage non appariées²	1 002	778	77,6	0	0	...	1 002	778	77,6
Femmes, 0 à 19 ans	131	105	80,2	0	0	...	131	105	80,2
Femmes, 20 à 24 ans	52	43	82,7	0	0	...	52	43	82,7
Femmes, 25 à 34 ans	87	67	77,0	0	0	...	87	67	77,0
Femmes, 35 à 44 ans	66	58	87,9	0	0	...	66	58	87,9
Femmes, 45 ans et plus	91	72	79,1	0	0	...	91	72	79,1
Hommes, 0 à 19 ans	117	96	82,1	0	0	...	117	96	82,1
Hommes, 20 à 24 ans	60	50	83,3	0	0	...	60	50	83,3
Hommes, 25 à 34 ans	119	90	75,6	0	0	...	119	90	75,6
Hommes, 35 à 44 ans	106	68	64,2	0	0	...	106	68	64,2
Hommes, 45 ans et plus	173	129	74,6	0	0	...	173	129	74,6

... n'ayant pas lieu de figurer

1. L'âge cinq ans auparavant au moment du Recensement de 2006. Les personnes vivant en union libre sont incluses dans la strate de catégorie « marié », sauf au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta.

2. L'âge au moment du Recensement de 2011.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Une autre statistique d'intérêt est la mesure dans laquelle les questionnaires ont été remplis par des répondants substitués. La collecte était effectuée par le biais d'un répondant substitut pour toute personne de moins de 18 ans et pour les PC présumées décédées. Dans les autres cas, on a fait appel à un répondant substitut lorsque la PC n'était pas disponible pendant la période de l'enquête ou qu'elle était difficile à joindre. Au total, 4 640 cas (34,4 %) de l'échantillon traités ont donné lieu à une interview d'un répondant substitut approprié.

Le [tableau 7.3.4.4](#) indique, pour le Canada et les provinces et les territoires, le nombre de cas envoyés à la collecte, le nombre de ces cas qui ont nécessité un dépistage, et le pourcentage de cas soumis à la collecte nécessitant un dépistage. Le taux de dépistage était le plus élevé pour la Nouvelle-Écosse, l'Alberta, l'Ontario, la Colombie-Britannique et le Québec, de même que pour le Yukon et le Nunavut.

Tableau 7.3.4.4 Cas nécessitant un dépistage pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Nombre de cas envoyés	Nombre de cas nécessitant un dépistage	Pourcentage de cas nécessitant un dépistage (%)
Canada	16 955	9 826	58,0
Terre-Neuve-et-Labrador	681	337	49,5
Île-du-Prince-Édouard	873	461	52,8
Nouvelle-Écosse	1 154	719	62,3
Nouveau-Brunswick	1 107	583	52,7
Québec	1 462	854	58,4
Ontario	2 577	1 522	59,1
Manitoba	1 327	721	54,3
Saskatchewan	1 286	736	57,2
Alberta	1 593	958	60,1
Colombie-Britannique	2 720	1 600	58,8
Yukon	700	431	61,6
Territoires du Nord-Ouest	858	423	49,3
Nunavut	617	481	78,0

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Il y avait trois modes de collecte : l'ITAO, l'autodénombrement par questionnaire papier, et l'interview en personne avec le questionnaire papier également. Sur les 13 477 questionnaires remplis, 95,9 % l'ont été par ITAO, 2,6 % par autodénombrement et 0,9 % par interview sur place. Sur les 95,9 % de cas complétés par ITAO, 4,2 % l'ont été parce que la PC a appelé le BR. Le mode de collecte a varié selon la province et le territoire. Cela est peut-être le reflet de méthodes opérationnelles différentes dans les BR, de différences des caractéristiques des personnes demandant un questionnaire ou de différences de répartition démographique.

7.4. Estimation

L'estimation de la CVD se divise en deux parties. D'abord, il y a la pondération des personnes choisies (PC) qui est suivi du calcul du sous-dénombrement du recensement. La pondération est le processus comprenant la détermination des poids d'échantillonnage initiaux des PC ainsi que tous les rajustements subséquents effectués à ces poids initiaux menant à la création des poids finaux des PC. La pondération comprend plusieurs étapes qui sont décrites aux sections [7.4.1](#) à [7.4.4](#). La méthodologie du calcul du sous-dénombrement du recensement est décrite à la section [7.4.6](#).

7.4.1. Calcul du poids initial

Le poids initial d'une PC de la base des personnes omises de 2006 correspond au poids final qui lui a été attribué lors de la Contre-vérification des dossiers (CVD) de 2006 au moment où la PC avait été classée comme omise. Pour les PC des autres bases de sondage, les poids initiaux sont attribués en fonction de l'inverse des probabilités de sélection dans l'échantillon.

7.4.2. Rajustement des poids initiaux

Pour la base des naissances, le poids initial a été rajusté à la hausse afin de tenir compte du petit nombre de naissances qui n'étaient pas dans la base de sondage au moment de la sélection de l'échantillon. Les comptes finaux relatifs aux naissances ont été obtenus seulement après la sélection du dernier échantillon des naissances. De plus, la base de sondage des naissances de l'année 2011 était incomplète dans trois provinces. Les poids initiaux des PC ont été rajustés à ces comptes.

Les poids initiaux des PC de la base du Recensement de 2006 qui ont été dénombrées plus d'une fois en 2006 ont pour leur part été ajustés à la baisse pour tenir compte du fait que ces personnes avaient plus d'une chance d'être sélectionnées. Ce rajustement est une nouveauté en 2011, car pour la première fois, il était possible de déterminer si les PC apparaissaient plus d'une fois dans la base de sondage à l'aide de l'information fournie par l'Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2006.

7.4.3. Rajustement pour la non-réponse

Pour réduire les biais, les poids initiaux des répondants devaient être rajustés pour tenir compte de la non-réponse. Le poids des personnes pour lesquelles une classification n'avait pas pu être établie (appelées non-répondants) a été redistribué parmi les personnes pour lesquelles une classification a été établie (appelées répondants). Dans la mesure du possible, cette redistribution s'est faite en s'assurant que le poids des non-répondants qui présentent certaines caractéristiques a été redistribué parmi des groupes de répondants présentant les mêmes caractéristiques. Les caractéristiques (ou « métadonnées ») prises en compte sont : la strate du plan d'échantillonnage (et, en plus, pour la strate des résidents non permanents, selon le pays d'origine et le type de permis détenu); une indication que la PC a rempli une déclaration de revenus pour l'année de référence précédant l'année du recensement (ou dans le cas d'un enfant, s'il était présent sur le fichier de la Prestation fiscale canadienne pour enfants [PFCE] pour l'année du recensement) qui donne une bonne indication que la personne est dans la population cible; et, finalement, s'il s'agit d'une PC listée, d'une PC mobile, ou d'une PC faisant partie de la population cible (PC classifiées).

Afin de pouvoir redistribuer le poids des non-répondants, la CVD a été considérée comme un échantillon en quatre phases où chaque phase correspondait à la sélection d'un échantillon imbriqué : sélection des PC parmi les bases de sondage, sélection des PC identifiées parmi les PC sélectionnées, sélection des PC dépistées parmi les PC identifiées et sélection des PC classifiées parmi les PC dépistées. Lorsque, dans une strate, on ne peut identifier un répondant qui présente les mêmes caractéristiques qu'un non-répondant, on regroupe la strate problématique avec une autre strate jugée la plus semblable.

7.4.4. Rajustement par post-stratification pour les territoires

Après avoir rajusté les poids initiaux, on observe que traditionnellement l'estimation de personnes dénombrées dans les territoires est inférieure au chiffre comparable du recensement. Cette situation semble due à une sous-couverture de la population cible du recensement dans les fichiers d'assurance-santé. Pour pallier cette sous-couverture, les poids des PC sélectionnées dans les territoires ont été rajustés afin que l'estimation du nombre de personnes dénombrées égale le chiffre comparable du recensement pour ce territoire.

7.4.5. Distribution pondérée selon la classification

Le [tableau 7.4.5.1](#) présente la distribution pondérée des PC selon la classification et la base de sondage. On rappelle les définitions données à la [section 7.2](#). Seules les PC trouvées dans la base de données de la BDR-CVD sont classées dénombrées. Les personnes de la population cible qui ne sont pas dans la BRD-CVD sont classées omises. Les PC restants sont classés hors de la population cible du recensement (décédées, émigrées, etc.).

Tableau 7.4.5.1 Classification pondérée des personnes choisies, bases de sondage pour le Canada

Classification	Strates provinciales										Strates territoriales				Total	
	Recensement de 2006		Omises		Naissances		Immigrants		Résidents non permanents		Strates appariées		Strates non appariées			
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Total	29 572 766	100,0	2 836 047	100,0	1 853 383	100,0	1 136 544	100,0	541 150	100,0	79 521	100,0	40 811	100,0	36 060 222	100,0
Dénombrées	26 318 455	89,0	1 987 314	70,1	1 668 832	90,0	851 371	74,9	262 759	48,6	79 088	99,5	13 153	32,2	31 180 972	86,5
Listées	26 014 733	88,0	1 940 304	68,4	1 663 595	89,8	843 357	74,2	253 129	46,8	79 088	99,5	11 104	27,2	30 805 310	85,4
Non listées	303 722	1,0	47 010	1,7	5 237	0,3	8 014	0,7	9 630	1,8	0	0,0	2 049	5,0	375 662	1,0
Omises	1 765 313	6,0	528 841	18,6	128 771	6,9	184 884	16,3	199 946	36,9	161	0,2	20 313	49,8	2 828 229	7,8
Listées	254 780	0,9	33 971	1,2	21 120	1,1	11 233	1,0	8 140	1,5	161	0,2	4 716	11,6	334 121	0,9
Non mobiles non listées	791 643	2,7	276 222	9,7	56 658	3,1	102 279	9,0	75 594	14,0	0	0,0	6 837	16,8	1 309 233	3,6
Mobiles non listées	718 890	2,4	218 648	7,7	50 993	2,8	71 372	6,3	116 212	21,5	0	0,0	8 760	21,5	1 184 875	3,3
Hors cible	1 488 998	5,0	319 892	11,3	55 780	3,0	100 289	8,8	78 445	14,5	272	0,3	7 345	18,0	2 051 021	5,7
Listées	1 107 510	3,7	103 223	3,6	19 514	1,1	3 684	0,3	1 466	0,3	272	0,3	5 509	13,5	1 241 178	3,4
Non listées	381 488	1,3	216 669	7,6	36 266	2,0	96 605	8,5	76 979	14,2	0	0,0	1 836	4,5	809 843	2,2

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

7.4.6. Calcul du sous-dénombrement du recensement

Définissons maintenant que :

- C = chiffre publié du recensement du nombre de personnes parmi la population cible
- \hat{S} = estimation du sous-dénombrement
= estimation du nombre de personnes non incluses en C mais qui auraient dû l'être
- \hat{M} = estimation du nombre de personnes de la population visée par la CVD qui n'ont pas été dénombrées
= somme du poids final des personnes considérées comme des personnes omises
- X = nombre de personnes incluses en C qui ne peuvent pas être identifiées avec certitude dans le cadre de la CVD en tant que personnes dénombrées.

On estime le sous-dénombrement de la population du recensement par le nombre (poids) de personnes omises moins le nombre de personnes exclues de la BDR-CVD. Alors, on a

$$\hat{S} = \hat{M} - X .$$

X a trois composantes : les imputations (provenant des imputations de ménages au complet de l'ECL), les dénombrements incomplets et les dénombrements tardifs.

L'adresse de la PC le jour du recensement désigne un logement pour lequel il y a eu un dénombrement imputé. C'est le cas, notamment, des logements non répondants pour lesquels les données d'un autre logement ont été utilisées dans le cadre de l'imputation de ménages au complet (IMC).

Certains dénombrements figurant dans la base de données du recensement étaient jugés trop incomplets pour être utilisés aux fins de la CVD afin d'identifier une PC comme étant une personne dénombrée. Le dénombrement est généralement incomplet en pareil cas à cause de données non valides en ce qui a trait à la date de naissance ou au nom (p. ex., « ? », « M. », « Inconnu » ou « Personne 1 »). Lorsque la PC a fait l'objet d'un tel dénombrement, elle est considérée comme une personne omise. C'est ce qu'on appelle un « dénombrement incomplet de la CVD ».

Certains cas de personnes dénombrées uniquement dans l'Enquête nationale auprès des ménages (et non dans le recensement) ont été transférés directement dans la base de données définitives du recensement et n'apparaissent donc pas sur la BDR du recensement de laquelle les données ont été extraites en vue de la création de la base de données de la CVD. Ces dénombrements n'étaient pas accessibles aux fins de la CVD, ce qui fait que la CVD ne pouvait pas identifier les dénombrements dans le cas de ces logements.

À l'échelle nationale, X représente environ la moitié de \hat{M} . Il s'agit là d'un résultat similaire à 2006. Le nombre de personnes imputées dans le cadre de l'IMC a diminué en 2011 comparé à 2006, mais le nombre de personnes non dénombrées a aussi diminué de sorte que l'importance relative des deux composantes de \hat{M} est resté stable.

Le [tableau 7.4.6.1](#) présente les chiffres (pour le Canada) des différentes composantes de l'estimation du sous-dénombrement de la population, notamment les chiffres pour les trois composantes du terme X .

Tableau 7.4.6.1 Composantes de l'estimation de l'erreur de sous-dénombrement de la population pour le Canada

Composantes	Nombre de personnes
Estimation de M	2 828 228
X total	1 436 257
X du nombre de personnes imputées	780 737
X du dénombrement tardif	95 757
X du dénombrement incomplet selon la CVD	559 763
Estimation du nombre de S	1 391 971

Source : Statistique Canada, Études de couverture du Recensement de 2011.

Enfin, pour le calcul de la variance des estimations du sous-dénombrement, on a

$$v(\hat{S}) = v(\hat{M} - X) = v(\hat{M})$$

$v(\hat{M})$ = estimation de la variance de \hat{M} selon le plan de la CVD

On détermine de façon approximative le plan d'échantillonnage de la CVD par un plan stratifié avec probabilités de sélection proportionnelles à la taille. Les tailles retenues sont celles qui reproduisent les poids finaux. Le calcul de la variance a été fait avec l'aide de StatMx, un module du Système généralisé d'estimations (SGE) de Statistique Canada.

On peut obtenir plus de détails sur les méthodes d'estimation utilisées dans le cadre de la CVD de 2011 en consultant St-Pierre (2014).

8. Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR)

8.1. Aperçu et méthodologie

À la suite du Recensement de la population de 2001, le niveau de surdénombrement causé par le dédoublement des individus a été mesuré par trois études, chacune couvrant une partie du surdénombrement : l'Étude par appariement automatisé (EAA), l'Étude sur les logements collectifs (ELC) et la Contre-vérification des dossiers (CVD). Le fait que la Base de données des réponses du Recensement de 2006 et de 2011 contienne les noms⁵ permet de n'utiliser qu'une seule étude pour mesurer tout le surdénombrement : l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR). Cette étude, menée en 2011, est fondée sur une série d'opérations d'appariement probabiliste ainsi que d'un travail de vérification manuelle des paires de cas potentiels de surdénombrement. Ces opérations d'appariement nécessitent également l'usage de certains fichiers administratifs. Ainsi, depuis 2006, la CVD n'est plus utilisée pour mesurer le surdénombrement et l'ELC a été abandonnée. L'EAA a été poursuivie aux fins d'évaluation.

Pour alléger la lecture du reste de cette section, une paire de cas potentiels de surdénombrement sera appelée une **paire**. Et, une paire qui a été confirmée comme étant la même personne sera appelée un **doublon**.

L'ESR de 2011 est une enquête statistique dans le cadre de laquelle le surdénombrement est estimé au moyen d'un échantillon probabiliste tiré d'une base de sondage des cas potentiels de surdénombrement. Tout comme les autres enquêtes statistiques, l'ESR comprend la série d'étapes suivantes :

- création de la base de sondage
- sélection d'un échantillon
- collecte des données
- traitement et vérification des données collectées
- pondération et estimation
- analyse.

Cependant, l'ESR diffère aussi d'une enquête type pour les raisons suivantes :

- la base de sondage est construite au moyen d'opérations successives de couplage probabiliste d'enregistrements
- la collecte est fondée sur la vérification manuelle des paires d'enregistrements échantillonnées, et ne fait pas intervenir de répondants.

La méthodologie de l'ESR pour la mesure du surdénombrement en 2011 est fondée sur l'appariement de personnes sans restriction géographique, tandis que l'Étude par appariement automatisée (EAA)⁶ est fondée sur l'appariement de ménages privés situés dans la même région géographique. L'Étude sur le surdénombrement du Recensement de 2011 (ESR) tire profit du fait que la Base de données des réponses du Recensement de 2011 (BDR) contient les noms et prénoms des répondants dans deux variables distinctes. Cela permet d'estimer de façon plus précise le surdénombrement causé par des personnes dénombrées plus d'une fois dans la base de données du recensement par les méthodes d'appariement automatisées et des vérifications manuelles en incluant les personnes vivant dans les logements collectifs, et sans restrictions géographiques comme celles appliquées à l'EAA.

En principe, la BDR pourrait être appariée à elle-même aux fins de détection des doubles dénombrements de personnes. Cependant, sur le plan pratique et pour certaines considérations méthodologiques, l'ESR est effectuée en deux étapes décrites ci-dessous. La base de données du Recensement utilisée pour l'ESR est la

5. En 2006, le nom complet (nom et prénom) était enregistré dans une seule variable tandis qu'en 2011, le nom et le prénom sont enregistrés dans deux variables distinctes.

6. Pour une description détaillée de la méthodologie de l'EAA, voir le Rapport technique sur les études de couverture de 2001.

même que celle utilisée pour la CVD : la BDR CVD. Toutefois, pour simplifier l'écriture, l'acronyme BDR sera utilisé pour la désigner.

Notons que contrairement à 2006 où un couplage exact et un couplage probabiliste ont été réalisés, les deux étapes principales menant à la création des bases de paires de personnes potentiellement surdénumbrées dans l'ESR 2011 sont réalisées par des méthodes de couplage probabiliste d'enregistrements. Pour ce faire, l'ESR utilise G-Coup⁷, le système probabiliste de couplage d'enregistrements, conçu à Statistique Canada selon la méthode Fellegi-Sunter, pour résoudre principalement les problèmes de couplage de fichiers lorsqu'il n'y a pas d'identificateurs uniques.

8.2. Création de la base de sondage

L'ESR débute par la création d'une base de sondage des cas potentiels de surdénumbrement en faisant appel au couplage probabiliste d'enregistrements. Ce travail comprend les quatre phases suivantes :

- Étape 1 : Couplage probabiliste d'enregistrements entre la BDR et un fichier de données administratives.
- Étape 2 : Couplage probabiliste d'enregistrements entre la BDR résiduelle (définie ci-dessous) et la BDR complète.
- Extension de la base de sondage fondée sur les ménages.
- Traitement pour le chevauchement des bases de sondage.

8.2.1. Fichiers en entrée pour la création de la base de sondage de l'ESR

Tel qu'indiqué plus haut, la réalisation de l'ESR comprenait la création d'une base de sondage des cas potentiels de surdénumbrement, entre autres, au moyen de couplages probabilistes d'enregistrements aux étapes 1 et 2.

À l'étape 1, un couplage d'enregistrements est effectué entre la Base de données des réponses du recensement (BDR) et une base de données administratives cumulative (appelée BA). À l'étape 2, un couplage d'enregistrements est exécuté entre la BDR complète et la BDR résiduelle, c'est-à-dire la partie de la BDR qui n'a pas été appariée à la BA à l'étape 1 ou dont la force des liens a été jugée trop faible (en dessous du seuil supérieur).

La BDR de 2011 contient plus de 32,6 millions d'enregistrements tandis que la BA en contient plus de 48 millions. La BA est créée à partir de cinq sources de données administratives :

- Fichiers maîtres de l'impôt sur le revenu des particuliers T1 (FMPT1) pour la période allant de 2005 à 2009, fournis par l'Agence du revenu du Canada (ARC) et représentant 58,2 % des enregistrements de la BA.
- Fichiers de la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) allant de mai 2004 à juillet 2011, fournis par l'ARC et représentant 15 % des enregistrements de la BA.
- Enregistrements de naissance tirés des dossiers de la statistique de l'état civil pour la période de 1974 à 2011, fournis par la Division de la statistique de la santé et représentant 12,2 % des enregistrements de la BA.
- Fichiers des immigrants et des résidents non permanents allant du début de 1898 jusqu'à septembre 2011, fournis par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et représentant 14,4 % des enregistrements de la BA.
- Fichiers territoriaux des soins de santé incluant tous les résidents des territoires en date de juillet 2011, et représentant 0,2 % des enregistrements de la BA.

Les FMPT1 de 2010 n'étaient pas disponibles au moment de la création de la BA. Toutes les sources, sauf la PFCE, ont également été utilisées pour l'ESR de 2006. Toutefois, l'ajout de la PFCE en 2011 a considérablement augmenté la couverture de la BA.

7. L'ESR de 2006 a utilisé le système G-Coup version 2.4, mais il existe une nouvelle version 3.0 qui utilise maintenant le système d'analyse SAS comme environnement de traitement de l'information.

Rapport technique

Les variables d'appariement communes aux deux bases (la BDR et la BA) soumises à G-Coup sont :

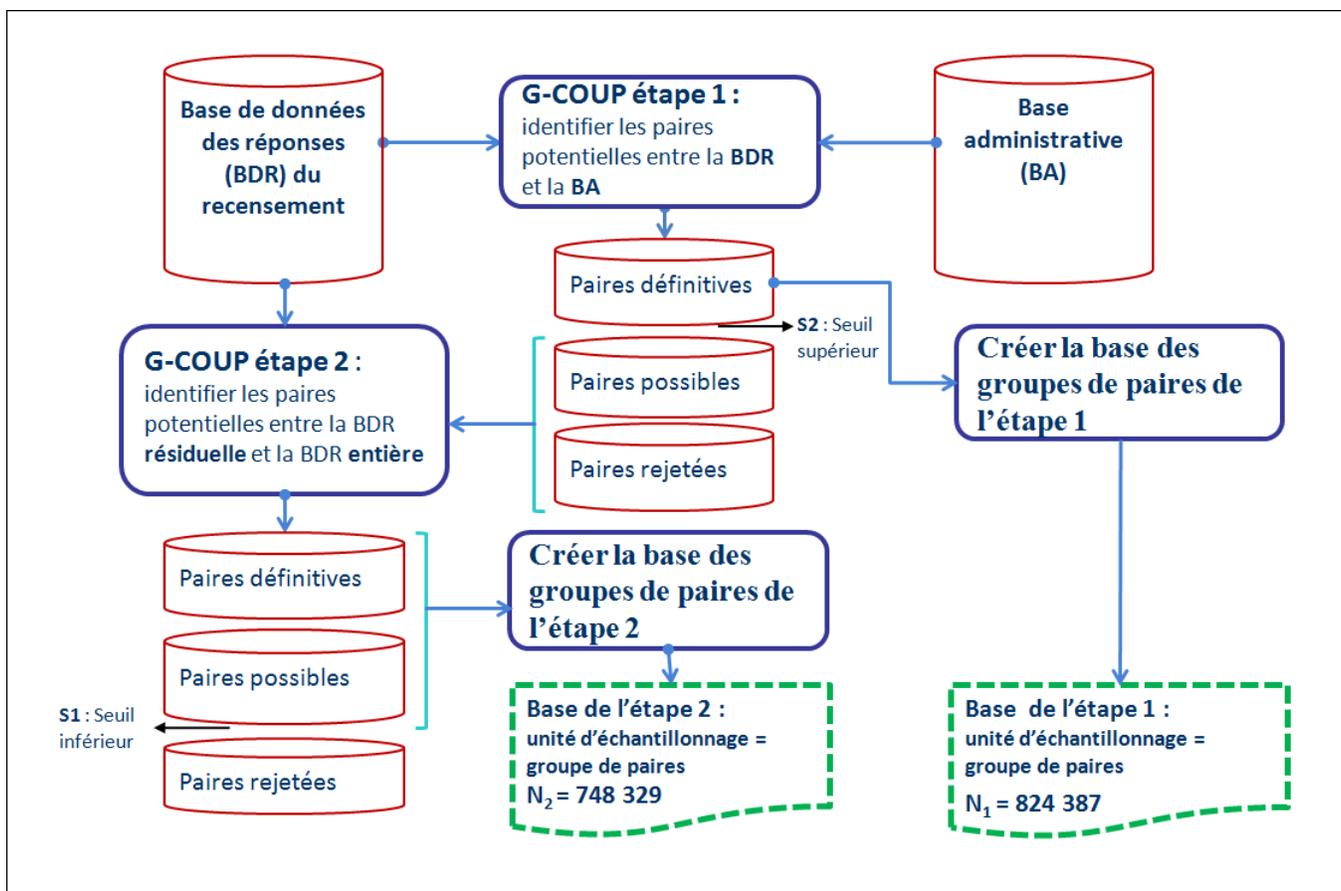
- Noms : les variables de prénoms et noms de famille.
- Données démographiques : les variables de dates de naissance et de genres.
- Données géographiques : les variables de provinces/territoires et codes postaux.

À l'étape 2, un deuxième couplage probabiliste d'enregistrements est exécuté entre la BDR complète et la BDR résiduelle, comme mentionné plus haut.

8.2.2. Création de la base initiale de l'ESR (étapes 1 et 2)

La base initiale de l'ESR comprend l'ensemble des paires constituant des cas potentiels de surdénombrement produits par G-Coup à la suite des étapes 1 et 2. La création de la base initiale est illustrée à la [figure 8.2.2](#) suivante :

Figure 8.2.2 Création de la base initiale de l'ESR



Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011.

8.2.2.1. Étape 1 : Couplage probabiliste entre la BDR et la BA

L'étape 1 a pour objectif de mesurer le surdénombrement des personnes de la BDR qui sont couvertes par la base de données administratives BA (voir [figure 8.2.2](#)). L'étape 1 s'appuie sur un couplage probabiliste des enregistrements de la BDR avec ceux de la BA, où les paramètres de couplage sont estimés au moyen de l'algorithme espérance-maximisation (EM). Cet appariement permet de déceler la plupart des cas potentiels de surdénombrement, c.-à-d. où deux enregistrements de la BDR ou plus sont appariés à un même enregistrement

administratif. Il permet aussi de repérer les pseudo-doublons, c.-à-d. des enregistrements de la BDR et de la BA qui concordent pour de nombreuses variables d'appariement avec un poids d'appariement élevé, mais qui, en réalité, représentent des personnes différentes.

L'étape 1 est basée sur la séquence d'opérations suivantes :

- création de paires « BDR-BA » potentielles en appliquant des critères initiaux de sélection
- comparaison des enregistrements dans les paires potentielles en appliquant des règles de concordance
- calcul des poids des résultats de l'application des règles, au moyen de l'algorithme EM
- calcul des poids fréquentiels provinciaux et territoriaux des prénoms et noms de famille
- calcul des poids d'appariement des paires
- calcul des seuils de pondération supérieurs provinciaux/territoriaux S_2
- rétention des paires définitives, c'est-à-dire des paires dont le total des rapports de probabilités est supérieur au **seuil supérieur** S_2
- élimination des paires redondantes dont le poids est supérieur à S_2 lorsqu'un enregistrement donné de la BDR est apparié à de nombreux enregistrements de la BA provenant de différentes sources administratives (doublons entre sources BA)
- création de groupes d'enregistrements BDR liés, **les unités d'échantillonnage**. Ce qui constitue la première partie de la base de sondage (base de sondage de l'étape 1).

Les cas potentiels de surdénombrement sont repérés au moyen de groupes d'enregistrements de la BDR qui sont indirectement reliés au moyen des enregistrements de la BA. Ces groupes, qui sont mutuellement exclusifs, forment la base de sondage de l'étape 1. Chacun des groupes (ou unités d'échantillonnage) est construit en partant de paires d'enregistrements BDR-BA dont le poids d'appariement est plus grand qu'un seuil supérieur (S_2), où S_2 dépend de la province ou du territoire de l'enregistrement de la BDR dans une paire donnée. Chaque groupe est également associé à l'ensemble de paires d'enregistrements BDR-BDR qui est produit en considérant tous les moyens possibles de choisir deux enregistrements distincts de la BDR à partir du groupe.

La base de sondage de l'étape 1 contient 824 387 groupes (ou unités d'échantillonnage) mutuellement exclusifs de paires de personnes BDR liées d'une certaine façon.

8.2.2.2. Étape 2 : Couplage probabiliste entre la BDR résiduelle et la BDR entière

L'étape 2 a pour objectif de mesurer le surdénombrement dans l'ensemble des personnes non retenues dans la base des paires de l'étape 1, nommé la BDR résiduelle. Il s'agit de personnes obtenues des paires d'enregistrements BDR-BA ayant un poids d'appariement en dessous du seuil supérieur S_2 de l'étape 1. Cette étape est un couplage probabiliste des enregistrements de la BDR résiduelle et la totalité des enregistrements de la BDR, où les paramètres de couplage sont estimés au moyen de l'algorithme espérance-maximisation (EM). Pour optimiser le couplage des enregistrements, des poids fréquentiels provinciaux/territoriaux sont appliqués pour comparer les prénoms et les noms de famille.

Ce couplage est basé sur la série d'opérations qui suit :

- création de paires d'enregistrements BDR-BDR potentielles en appliquant des critères de sélection
- comparaison des enregistrements dans les paires potentielles en appliquant des règles de concordance
- calcul des poids des résultats de l'application des règles, au moyen de l'algorithme EM
- calcul des poids fréquentiels provinciaux/territoriaux
- calcul des poids d'appariement des paires
- calcul des seuils de pondération inférieurs provinciaux/territoriaux S_1
- rétention des paires dont le poids est supérieur à S_1
- création de groupes d'enregistrements, **les unités d'échantillonnage**, ce qui constitue la base de sondage de l'étape 2.

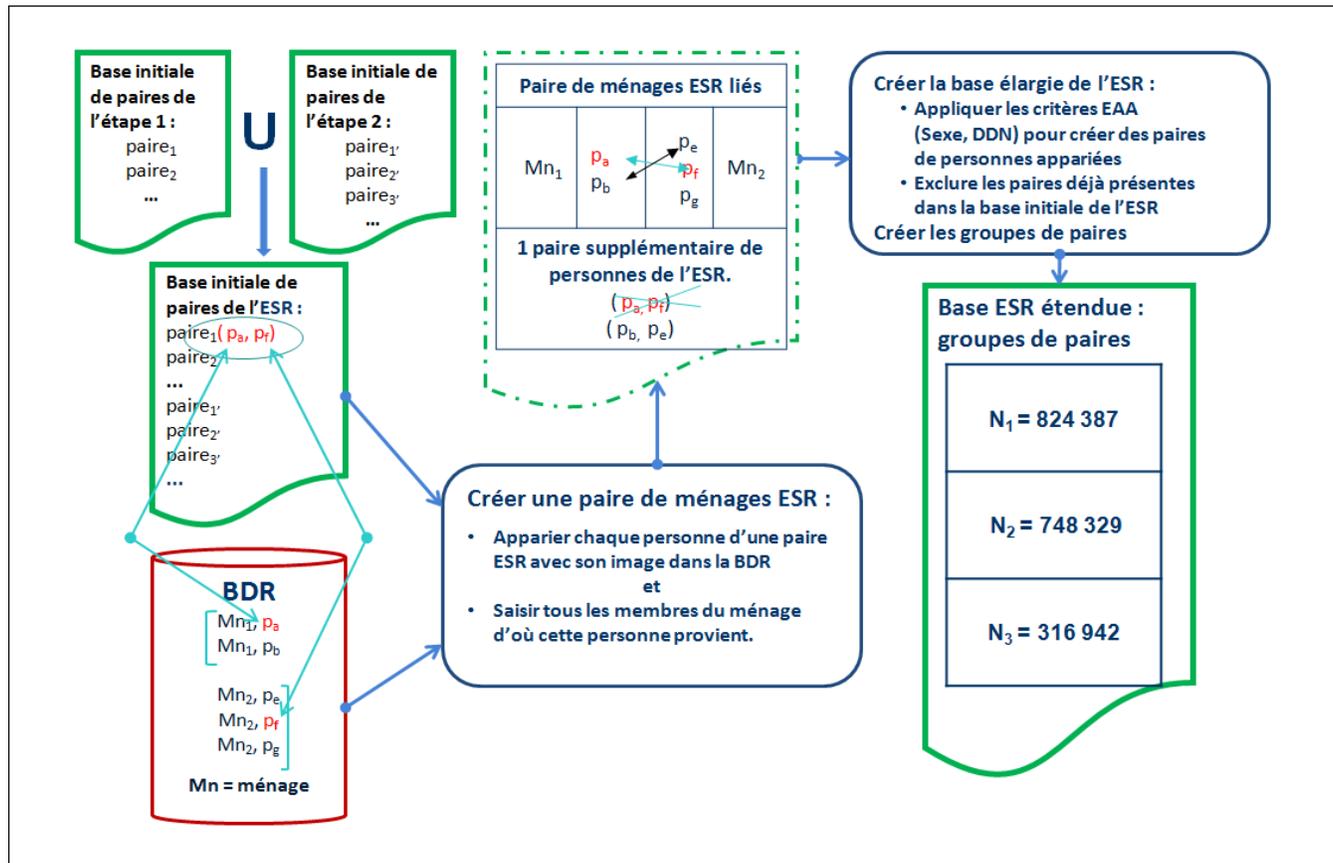
Les cas potentiels de surdénombrement consistent en des groupes d'enregistrements reliés de la BDR (ou unités d'échantillonnage). Chacun de ces groupes est formé de paires d'enregistrements BDR résiduelles à BDR complète dont le poids d'appariement est supérieur à un seuil inférieur S_1 , où S_1 dépend de la province ou du territoire de l'enregistrement de la BDR dans une paire donnée. Ces groupes sont mutuellement exclusifs et forment collectivement la base de sondage de l'étape 2. Cette base contient 748 329 groupes ainsi constitués.

Ainsi, la Base de sondage initiale de l'ESR (nommément ESR initiale) est constituée des groupes d'enregistrements de la BDR reliés par des paires d'enregistrements de la BDR provenant de l'étape 1 ou de l'étape 2. Au total, l'ESR initiale contient 1 572 716 groupes.

8.2.3. Extension de la base de sondage fondée sur les ménages

L'extension de la base de sondage a pour objectif de trouver du surdénombrement supplémentaire dans les ménages qui contiennent des cas potentiels de surdénombrement provenant de l'étape 1 ou de l'étape 2 (voir [figure 8.2.3](#)). Cette phase donne lieu à la création de paires d'enregistrements BDR-BDR supplémentaires et de nouveaux cas potentiels de surdénombrement pour ces paires. Les paires d'enregistrements BDR-BDR supplémentaires sont produites en deux étapes.

Figure 8.2.3 Création de la base étendue de l'ESR



Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011.

Premièrement, une paire de ménages est produite pour chaque paire de personnes BDR-BDR créée à l'étape 1 ou à l'étape 2 (l'ESR initiale) en y ajoutant les autres membres de leur ménage. Deuxièmement, de nouvelles paires de personnes BDR-BDR sont identifiées en comparant les personnes présentes dans la paire de ménages à l'aide des variables sur le sexe et la date de naissance. Des règles de comparaison sont appliquées pour identifier les cas pouvant représenter des cas de surdénombrement. Les nouveaux cas de surdénombrement potentiels sont créés en considérant les groupes d'enregistrements de la BDR qui sont reliés au moyen des nouvelles paires d'enregistrements BDR-BDR. Ces groupes sont mutuellement exclusifs et forment la base de sondage d'extension qui en contient 316 942.

Donc, la base de sondage étendue de l'ESR (nommément ESR étendue) est constituée des groupes d'enregistrements de la BDR qui sont reliés par des paires d'enregistrements de la BDR provenant des bases de sondage de l'étape 1, de l'étape 2 ou de l'extension. L'ESR étendue contient au total 1 889 658 groupes de paires de personnes BDR liées d'une certaine façon. Quoique ces groupes soient mutuellement exclusifs à l'intérieur de chacune des bases d'où ils proviennent, il peut subsister des chevauchements des groupes entre les trois bases de sondage. Ceci fait l'objet de la prochaine sous-section.

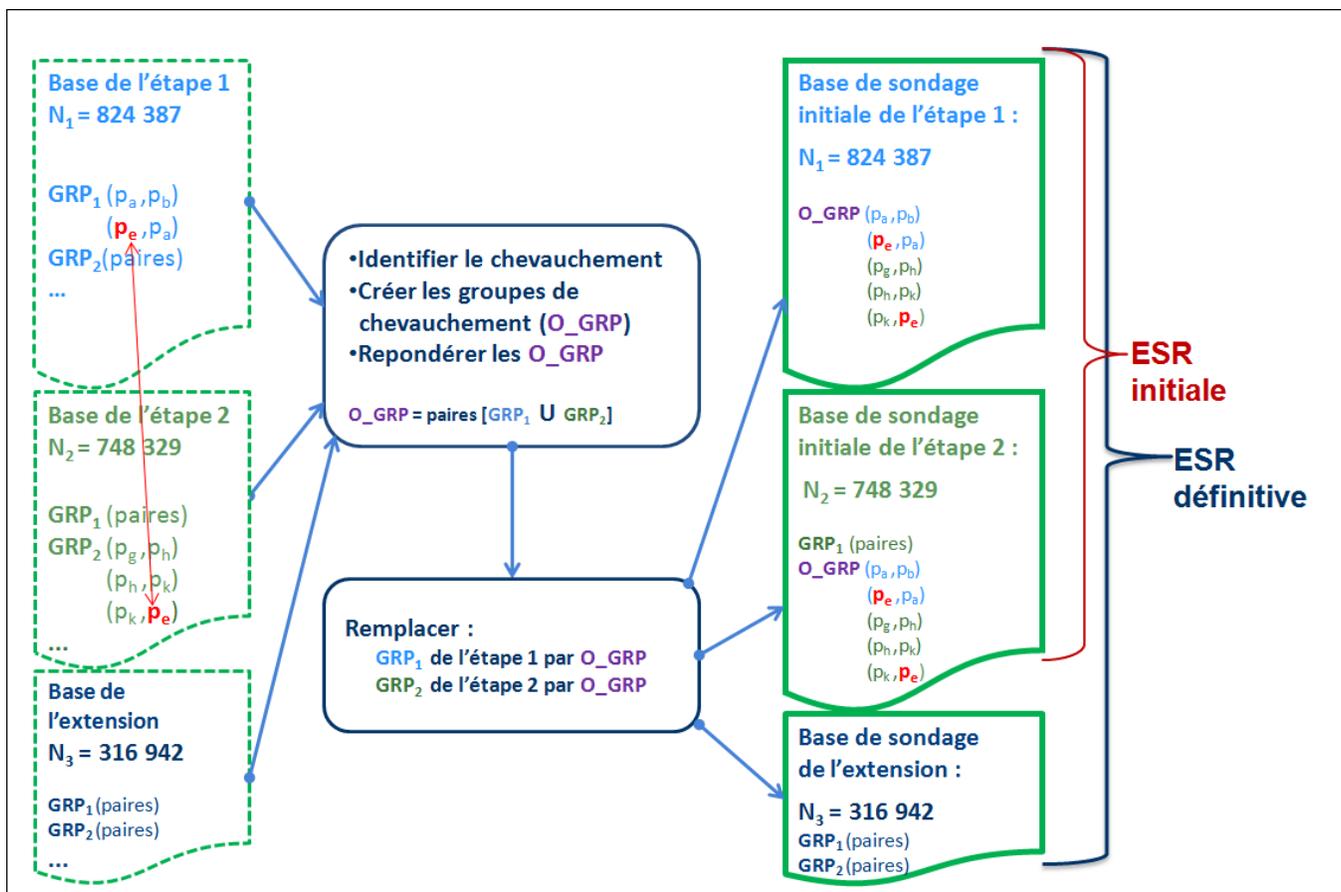
8.2.4. Traitement du chevauchement des bases de sondage

Deux ou plusieurs groupes provenant de bases de sondage différentes se chevauchent si leurs enregistrements BDR sont reliés d'une certaine façon. Par exemple, deux groupes se chevauchent s'ils ont en commun un

enregistrement de la BDR. Trois groupes se chevauchent si les premier et deuxième groupes ont en commun un enregistrement de la BDR et que les premier et deuxième groupes ont en commun un autre enregistrement de la BDR, même si les premier et troisième groupes n'ont aucun enregistrement de la BDR en commun. En général, deux groupes ou plus se chevauchent si deux enregistrements distincts de la BDR provenant de ces groupes sont reliés par un chemin de paires d'enregistrements BDR-BDR provenant de la base de sondage de l'étape 1, de la base de sondage de l'étape 2 ou de la base de sondage d'extension, et que tous leurs enregistrements de la BDR pourraient représenter la même personne.

Par conséquent, le surdénombrement d'une personne serait surestimé si l'on faisait la somme des cas de surdénombrement dans les groupes se chevauchant. Le surdénombrement doit plutôt être calculé en partant d'un groupe plus grand d'enregistrements reliés de la BDR, c'est-à-dire un groupe de chevauchement comprenant tous les enregistrements et paires provenant des groupes se chevauchant. Voir [figure 8.2.4](#).

Figure 8.2.4 Traitement du chevauchement entre groupes



Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011.

Pour estimer le surdénombrement sans biais, on attribue à un groupe impliqué dans un chevauchement une part du surdénombrement, p. ex., une part égale, provenant de son groupe de chevauchement au lieu de son propre surdénombrement. Autrement dit, le surdénombrement d'un groupe de chevauchement est réparti entre les groupes concernés provenant de l'étape 1, de l'étape 2 ou de l'extension. Cette répartition du surdénombrement

est appliquée en remplaçant chaque groupe intervenant dans un chevauchement par son groupe de chevauchement et en ajustant son poids de sondage par sa part de surdénombrement lors de l'estimation.

8.3. Plan de sondage de l'ESR

L'échantillon de l'ESR est constitué de trois échantillons indépendants tirés des bases de sondage de cas potentiels de surdénombrement créées à l'étape 1, à l'étape 2 et à l'extension; les unités d'échantillonnage étant les groupes d'enregistrements de la BDR reliés par des paires d'enregistrements de la BDR, mutuellement exclusifs et traités pour le chevauchement entre les bases.

8.3.1. Échantillon de l'étape 1

L'échantillon est stratifié. La strate à laquelle appartient un cas potentiel de surdénombrement est définie par son nombre d'enregistrements de la BDR, son nombre d'enregistrements de la BA et les provinces ou territoires auxquels correspondent les enregistrements de la BDR. La taille de l'échantillon est répartie de façon optimale entre les diverses strates de manière à minimiser la taille totale, sous la contrainte d'un nombre minimal d'observations dans chaque strate et d'une borne supérieure appliquée au coefficient de variation (CV) du surdénombrement estimé à l'étape 1 pour chaque province ou territoire. Dans chaque strate, on procède au tirage d'un échantillon systématique après avoir trié les cas potentiels en fonction des valeurs des variables de sexe et de date de naissance dans la BDR.

8.3.2. Échantillon de l'étape 2

L'échantillon est stratifié. La strate à laquelle appartient un cas potentiel de surdénombrement est définie par son nombre d'enregistrements de la BDR, les provinces ou territoires correspondant à ces enregistrements, ainsi que son poids d'appariement quand le cas est une paire constituée de deux enregistrements de la BDR seulement. La taille de l'échantillon est répartie de façon optimale entre les différentes strates de manière à minimiser la taille totale, sous la contrainte d'un nombre minimal d'observations dans chaque strate et d'une borne supérieure appliquée au CV du surdénombrement estimé à l'étape 2 pour chaque province ou territoire. Dans chaque strate, on tire un échantillon systématique après avoir trié les cas potentiels selon les variables de sexe et de date de naissance.

8.3.3. Échantillon d'extension

L'échantillon est stratifié. Les groupes de paires sont repartis en 13 strates intra provinciales/territoriales et d'une interprovinciale/territoriale. La taille de l'échantillon est répartie uniformément entre les différentes strates. Dans chaque strate, un échantillon systématique est tiré après avoir trié les cas potentiels selon le sexe et la date de naissance.

8.4. Collecte

Le processus de collecte consiste en une vérification manuelle des échantillons de groupes de paires provenant de l'étape 1, de l'étape 2 et de l'extension. Lorsqu'un groupe est échantillonné, toutes les paires qui le constituent sont examinées manuellement. Les paires provenant du groupe de chevauchement ne sont examinées qu'une fois, même si d'autres groupes échantillonnés sont associés au même groupe de chevauchement.

La vérification d'un cas potentiel (ou groupe de chevauchement) comprend la comparaison des enregistrements de la BDR pour chaque paire d'enregistrements de la BDR incluse dans le cas en vue d'enregistrer les éléments suivants :

- L'occurrence du surdénombrement, c'est-à-dire le fait que les enregistrements représentent effectivement la même personne; ainsi que le type de surdénombrement selon le tableau 8.4a : Code de type de surdénombrement.

Rapport technique

- Le scénario de surdénombrement, codé seulement lorsqu'il y a surdénombrement vérifié entre des ménages non identiques, c'est-à-dire lorsque le code de type de surdénombrement est fixé à 2.1 ou 2.2 (voir le tableau 8.4a), tel que présenté dans le tableau 8.4b : Code de scénario de surdénombrement.

Tableau 8.4a Code de type de surdénombrement

Code	Type de surdénombrement
1.1	Ménage identique, une personne, proche
1.2	Ménage identique, une personne, éloigné
1.3	Ménage identique, plusieurs personnes, proche
1.4	Ménage identique, plusieurs personnes, éloigné
2.1	Ménage non-identique, plusieurs personnes, une en commun
2.2	Ménage non-identique, plusieurs personnes, deux ou plus en commun
3.1	Pas de surdénombrement

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011.

Tableau 8.4b Code de scénario de surdénombrement

Code	Scénario de surdénombrement entre ménages non-identiques
1.1	Étudiant/jeune adulte ayant récemment quitté le domicile familial
1.2	Jeune adulte ayant récemment quitté le domicile familial pour un mariage ou une union civile
1.3	Adulte ayant récemment mis fin à une relation maritale ou une union civile
2.1	Enfant(s) de parents dans des ménages séparés
2.2	Enfant(s) vivant avec deux parents/adultes
3.1	Adulte(s) avec d'autres parents
3.2	Adulte(s) avec des adultes sans lien de parenté
4.1	Un ménage collectif
5.1	Autre

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011.

Ces déterminations sont fondées sur la comparaison des enregistrements de la BDR sélectionnés et des ménages correspondants.

8.5. Traitement

Le traitement comprend l'identification des cas de surdénombrement, également appelés groupes de vérification manuelle (VM), en se basant sur les résultats de la vérification manuelle. Les groupes de vérification manuelle sont construits en retirant, des cas potentiels échantillonnés, les paires d'enregistrements de la BDR pour lesquelles aucun surdénombrement n'est confirmé. Dans ce processus, un cas potentiel échantillonné peut générer un ou plusieurs groupes plus petits d'enregistrements de la BDR, où les enregistrements de la BDR sont reliés par des paires dont le surdénombrement a été confirmé. Si un cas potentiel échantillonné n'intervient dans aucun chevauchement, son surdénombrement vérifié est égal au total du surdénombrement sur l'ensemble des

groupes VM qui le constituent. Sinon, tel que mentionné précédemment, son surdénombrement est fixé à une fraction du total du surdénombrement sur l'ensemble des groupes VM qui appartiennent à son groupe de chevauchement.

Les estimations de l'ESR sont basées sur la somme pondérée des cas de surdénombrement comptés dans chaque groupe VM.

8.6. Estimation

Pour chaque domaine, le surdénombrement est estimé en calculant la somme pondérée des cas de surdénombrement vérifiés sur l'ensemble de tous les groupes échantillonnés. Dans chaque strate, la variance est estimée en supposant que les échantillons étaient sélectionnés selon l'échantillonnage aléatoire simple (EAS).

8.7. Rajustement d'après l'EAA

Les estimations de l'ESR sont, par la suite, ajustées afin de tenir compte du surdénombrement mesuré par l'EAA et non couvert par la base d'échantillonnage étendue de l'ESR, pour chaque domaine d'intérêt. Le rajustement d'après l'EAA modifie les estimations ponctuelles ainsi que la variance. Le rajustement des estimations ponctuelles correspond à une inflation de l'estimation de l'ESR au moyen d'un facteur d'ajustement estimé, dont la valeur est égale au ratio de la somme de l'estimation de l'ESR et de celle de l'EAA non couverte par l'ESR par rapport à l'estimation de l'ESR. Ce facteur d'ajustement estimé est calculé séparément pour chaque province et territoire.

8.8. Résultats finaux

8.8.1. Surdénombrement par étape

Les estimations du surdénombrement d'après l'ESR initiale par étape sont données dans le [tableau 8.8.1](#).

Tableau 8.8.1 Surdénombrement de l'ESR initiale par étape

Provinces et territoires	Étape 1		Étape 2		Total	
	nombre estimé	erreur-type	nombre estimé	erreur-type	nombre estimé	erreur-type
Canada	456 198	2 038	132 658	4 659	588 856	5 085
Terre-Neuve-et-Labrador	6 698	65	1 936	140	8 633	154
Île-du-Prince-Édouard	1 598	12	457	31	2 054	33
Nouvelle-Écosse	10 702	94	4 212	256	14 914	272
Nouveau-Brunswick	11 729	89	2 126	177	13 855	198
Québec	132 021	911	24 063	1 741	156 085	1 965
Ontario	154 414	1 623	51 047	3 786	205 460	4 119
Manitoba	11 702	150	3 843	327	15 546	360
Saskatchewan	12 096	133	4 408	313	16 504	340
Alberta	43 061	499	17 155	1 099	60 216	1 207
Colombie-Britannique	71 020	615	22 881	1 676	93 902	1 786
Yukon	621	5	191	8	811	10
Territoires du Nord-Ouest	345	6	168	10	514	12
Nunavut	191	4	170	18	361	18

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011.

L'étape 1 a permis d'identifier 456 198 personnes surdénumbrées avec une erreur-type de 2 038 alors que l'étape 2 en a estimé 132 658 avec une erreur-type de 4 659. Au total, l'estimation de l'ESR initiale a produit une estimation de 588 856 personnes surdénumbrées avec un écart-type de 5 085.

8.8.2. Répartition du surdénumbrement par type (%)

Les résultats du surdénumbrement par type sont présentés dans le tableau 8.8.2; les codes de type de surdénumbrement ayant déjà été présentés à la [sous-section 8.4](#) ci-dessus.

Tableau 8.8.2 Répartition du surdénumbrement par type (%)

Provinces et territoires	Type de surdénumbrement						Manquant
	1.1	1.2	1.3	1.4	2.1	2.2	
	Identique, une personne, proche	Identique, une personne, éloigné	Identique, plusieurs personnes, proche	Identique, plusieurs personnes, éloigné	Non identique, plusieurs personnes, une en commun	Non identique, plusieurs personnes, deux ou plus en commun	
Canada	4,3	1,1	39,2	7,4	27,6	20,1	0,4
Terre-Neuve-et-Labrador	6,0	0,9	41,9	8,7	26,5	15,6	0,4
Île-du-Prince-Édouard	3,6	2,1	39,0	8,0	30,5	16,7	0,1
Nouvelle-Écosse	7,1	0,7	39,7	3,8	30,9	17,4	0,5
Nouveau-Brunswick	3,3	1,3	49,7	7,3	22,8	15,0	0,5
Québec	4,7	1,2	34,6	6,4	31,6	21,3	0,2
Ontario	4,3	1,0	39,0	9,2	27,9	18,1	0,7
Manitoba	3,5	0,8	34,1	6,1	31,2	24,1	0,3
Saskatchewan	4,8	1,2	42,5	9,0	23,7	18,6	0,2
Alberta	5,1	1,7	37,8	7,2	28,6	19,4	0,2
Colombie-Britannique	2,9	0,8	46,5	5,8	19,9	23,8	0,3
Yukon	8,0	0,7	38,8	6,2	23,6	22,1	0,6
Territoires du Nord-Ouest	1,8	0,8	35,0	2,3	41,4	17,8	0,8
Nunavut	0,4	0,7	30,7	6,2	36,7	22,6	2,6

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénumbrement de 2011.

Le type « Ménage identique, plusieurs personnes, proche » regroupe 39,2 % du surdénumbrement de l'ESR initiale. On entend par « proche » deux ménages exactement à la même adresse ou deux ménages très près géographiquement. Deux ménages sont identiques s'ils contiennent les mêmes personnes avec les mêmes caractéristiques démographiques. Tandis que le type « Ménage identique, plusieurs personnes, éloigné » (donc, plus éloignés géographiquement) représente seulement 7,4 % du surdénumbrement de l'ESR initiale.

Pour ce qui est des ménages non identiques, le type « Ménage non identique, plusieurs personnes, une en commun » regroupe 27,6 % du surdénumbrement de l'ESR initiale et celui de « Ménage non identique, plusieurs personnes, deux ou plus en commun » compte pour 20,1 % du surdénumbrement.

8.8.3. Répartition du surdénumbrement par scénario (%)

Les résultats du surdénumbrement par scénario sont présentés dans le tableau 8.8.3; les codes de scénario de surdénumbrement ayant déjà été présentés à la [sous-section 8.4](#) ci-dessus.

Tableau 8.8.3 Répartition du surdénombrement par scénario (%)

	Scénario de surdénombrement									
	1.1	1.2	1.3	2.1	2.2	3.1	3.2	4.1	5.1	Manquant
Provinces et territoires	Étudiant/jeune adulte récemment sorti du domicile familial	Jeune adulte récemment sorti du domicile familial pour un mariage ou une union civile	Adulte récemment sorti d'une relation maritale ou d'une union civile	Enfant(s) de parents dans des ménages séparés	Enfant(s) vivant avec deux parents/adultes	Adulte(s) avec d'autres parents	Adulte(s) avec des adultes sans lien de parenté	Un ménage collectif	Autre	
Canada	15,4	3,9	4,6	29,4	6,1	17,2	4,5	2,5	15,9	0,5
Terre-Neuve-et-Labrador	23,7	6,4	3,6	20,9	5,9	19,6	2,1	0,9	16,7	0,2
Île-du-Prince-Édouard	27,0	4,4	3,3	43,2	4,9	4,0	1,8	1,9	8,5	1,0
Nouvelle-Écosse	24,2	6,1	5,5	27,1	7,1	10,9	4,7	2,2	11,9	0,3
Nouveau-Brunswick	20,4	4,4	3,4	21,6	8,6	17,3	2,7	1,2	19,8	0,5
Québec	13,8	6,2	7,5	38,8	2,6	8,0	2,9	3,7	16,0	0,4
Ontario	15,5	3,1	2,7	27,1	7,3	24,1	7,0	1,3	11,6	0,2
Manitoba	11,9	2,1	3,0	36,8	7,7	17,3	3,0	2,0	15,0	1,3
Saskatchewan	16,8	3,7	4,4	30,0	10,4	13,7	2,4	0,2	17,9	0,5
Alberta	19,6	2,3	4,5	20,9	5,8	18,3	4,4	3,8	19,6	0,8
Colombie-Britannique	12,6	2,2	3,7	22,1	9,0	21,0	3,3	2,3	22,6	1,1
Yukon	14,4	2,9	3,8	42,3	5,6	10,8	3,2	0,0	16,6	0,3
Territoires du Nord-Ouest	17,8	3,7	4,7	29,9	10,9	14,6	1,1	0,0	17,3	0,0
Nunavut	5,7	8,0	5,1	14,9	19,8	8,9	2,2	0,2	34,6	0,6

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011.

Rappelons que le scénario de surdénombrement est codé seulement lorsqu'il y a surdénombrement entre des ménages non identiques, c'est-à-dire lorsque le code de type de surdénombrement est fixé à 2.1 ou 2.2.

La catégorie « Enfant(s) de parents dans des ménages séparés » regroupe 29,4 % du surdénombrement entre ménages non identiques, alors que celle « Enfant(s) vivant avec deux parents/adultes » comptent pour 6,1 %.

On retrouve ensuite 17,2 % du surdénombrement entre ménages non identiques dans la catégorie « Adulte(s) avec d'autres parents » et 4,5 % dans la catégorie des « Adulte(s) avec des adultes sans lien de parenté ».

Quant aux étudiants et jeunes adultes, le pourcentage de surdénombrement est de 15,4 % dans la catégorie « Étudiant/jeune adulte ayant récemment quitté le domicile familial » alors qu'il est de 3,9 % dans « Jeune adulte ayant récemment quitté le domicile familial pour un mariage ou une union civile ».

Le pourcentage de surdénombrement entre ménages non identiques dans la catégorie « Adulte ayant récemment mis fin à une relation maritale ou à une union civile » est de 4,6 % et de 2,5 % dans « Un ménage collectif ».

Finalement, la catégorie « Autre » regroupe 15,9 % du surdénombrement et 0,5 % est associé à un code de scénario manquant.

8.8.4. Surdénombrement par catégorie de poids d'appariement

Pour la répartition du surdénombrement de l'étape 1 par catégorie de poids d'appariement, nous nous limitons aux cas potentiels de surdénombrement ne comprenant que deux enregistrements de la BDR, c'est-à-dire les cas de type 2-à-1. Les résultats sont présentés dans le tableau 8.8.4a.

Tableau 8.8.4.a Pourcentage de paires de personnes de la BDR avec du surdénombrement vérifié par classe de poids d'appariement pour les cas 2-à-1 de l'étape 1

Provinces et territoires	200 à 299	300 à 399	400 à 499	500 à 599	600 à 699	700+
	Pourcentage (%)					
Terre-Neuve-et-Labrador	52,7	92,4	94,0	94,3	90,9	...
Île-du-Prince-Édouard	72,7	97,1	95,3	98,2	100,0	...
Nouvelle-Écosse	53,6	95,9	95,7	96,5	100,0	...
Nouveau-Brunswick	72,3	96,2	96,6	98,4	100,0	...
Québec	73,6	95,6	96,5	96,7	96,8	100,0
Ontario	38,6	89,0	92,0	93,4	96,5	100,0
Manitoba	32,5	87,7	93,3	92,8	97,6	100,0
Saskatchewan	30,3	93,8	92,1	94,7	97,3	...
Alberta	25,8	89,8	89,9	95,4	98,0	93,3
Colombie-Britannique	47,1	92,8	94,7	95,5	96,1	94,4
Yukon	63,3	93,9	95,2	98,0	100,0	...
Territoires du Nord-Ouest	44,1	82,6	79,1	89,7	100,0	...
Nunavut	0,0	59,2	82,9	86,0

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011.

Pour la répartition du surdénombrement à l'étape 2 par catégorie de poids d'appariement, nous nous limitons aux cas potentiels de surdénombrement ne comprenant que deux enregistrements de la BDR, c'est-à-dire des paires de personnes de la BDR. Les résultats sont présentés dans le tableau 8.8.4b.

Tableau 8.8.4b Pourcentage de paires de personnes de la BDR avec du surdénombrement vérifié par classe de poids d'appariement pour les cas impliquant 2 personnes de l'étape 2

Provinces et territoires	0 à 99	100 à 199	200 à 299	300 à 399	400 à 499	500 à 599
	Pourcentage (%)					
Terre-Neuve-et-Labrador	...	14	8	36	80	...
Île-du-Prince-Édouard	...	10	5	52	33	...
Nouvelle-Écosse	...	18	11	50	100	...
Nouveau-Brunswick	7	10	8	72	100	...
Québec	...	13	17	36	66	100
Ontario	...	9	19	28	69	100
Manitoba	...	8	12	47	100	...
Saskatchewan	...	12	16	39	89	100
Alberta	...	17	20	21	91	100
Colombie-Britannique	...	19	20	50	86	100
Yukon	...	30	9	67	100	...
Territoires du Nord-Ouest	...	2	2	75	100	...
Nunavut	...	18	2	43	62	...

... n'ayant pas lieu de figurer

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011.

8.8.5. Répartition provinciale/territoriale du surdénombrement total estimé et les composantes du surdénombrement

Le surdénombrement total estimé de l'ESR provient de trois composantes : l'estimation provenant de la l'ESR initiale (étapes 1 et 2), l'estimation provenant de l'extension de l'ESR initiale et celle ajustée avec l'EAA. Cette dernière composante est décrite à la **section 10, Évaluation des études de couverture**; elle correspond au surdénombrement trouvé par l'EAA et non par l'ESR. Les résultats sont présentés dans le tableau 8.8.5.

Tableau 8.8.5 Surdénombrement total estimé pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Surdénombrement total estimé		Surdénombrement provenant de l'ESR initiale		Surdénombrement provenant de l'extension de l'ESR initiale		Surdénombrement provenant du rajustement de l'EAA	
	(1 ^{er})		(2 ^a)		(3 ^a)		(4 ^e)	
	nombre estimé	erreur-type	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Canada	632 846	6 675	588 856	93,05	31 939	5,05	12 051	1,90
Terre-Neuve-et-Labrador	9 215	199	8 633	93,68	315	3,42	268	2,91
Île-du-Prince-Édouard	2 214	58	2 054	92,77	123	5,56	37	1,67
Nouvelle-Écosse	16 239	404	14 914	91,84	991	6,10	334	2,06
Nouveau-Brunswick	16 041	351	13 855	86,37	1 127	7,03	1 061	6,61
Québec	165 276	2 550	156 085	94,44	6 621	4,01	2 571	1,56
Ontario	221 380	5 457	205 460	92,81	11 595	5,24	4 288	1,94
Manitoba	16 582	436	15 546	93,75	631	3,81	408	2,46
Saskatchewan	17 500	392	16 504	94,31	832	4,75	166	0,95
Alberta	64 298	1 659	60 216	93,65	2 945	4,58	1 131	1,76
Colombie-Britannique	102 214	2 202	93 902	91,87	6 674	6,53	1 679	1,64
Yukon	864	14	811	93,87	33	3,82	12	1,39
Territoires du Nord-Ouest	624	46	514	82,37	20	3,21	90	14,42
Nunavut	399	23	361	90,48	32	8,02	6	1,50

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011 et Étude par appariement automatisé de 2011.

Au niveau national, l'ESR de 2011 a estimé un total de 632 846 personnes surdénombrées dans le Recensement de 2011 avec une erreur-type de 6 675. L'ESR initiale en a estimé 588 856, ce qui représente 93,05 % du total estimé. Le surdénombrement estimé par l'extension est 31 939 personnes ou 5,05 % et, seulement 1,90 % du surdénombrement total ou 12 051 personnes ont été estimées à partir du domaine de l'EAA non couvert par l'ESR.

Au niveau provincial/territorial, les taux de surdénombrement estimés provenant de l'ESR initiale sont au-delà de 90 %, sauf au Nouveau-Brunswick et dans les Territoires du Nord-Ouest où on note des taux de 86,37 % et 82,37 % respectivement.

9. Estimation

Il est question de l'estimation aux fins de l'ECL, de la CVD et de l'ESR dans la [section 6.2](#), la [section 7.4](#) et la [section 8.6](#) respectivement. La présente section décrit de quelle façon les résultats des études de couverture du recensement sont combinés pour établir une estimation du sous-dénombrement de la population (S), du surdénombrement de la population (R) et du sous-dénombrement net de la population (N) pour différents domaines. L'incidence des erreurs d'échantillonnage sur la qualité des estimations est également établie grâce à une estimation des erreurs-types pour chaque estimation. Les résultats de la Contre-vérification des dossiers (CVD) et des données du recensement sont utilisés pour établir une estimation du sous-dénombrement, alors que les résultats de l'étude sur le surdénombrement du recensement (ESR) fournissent une estimation du surdénombrement. Le sous-dénombrement net est la différence entre le sous-dénombrement et le surdénombrement. La présente section renferme des détails à propos de l'établissement de ces estimations et des erreurs-types connexes.

Définissons que :

C	=	chiffre publié du recensement du nombre de personnes parmi la population cible
\hat{S}	=	estimation du sous-dénombrement
	=	estimation du nombre de personnes non incluses en C mais qui auraient dû l'être
\hat{R}	=	estimation du surdénombrement
	=	estimation du nombre de dénombremments inclus en C mais qui n'auraient pas dû l'être
\hat{N}	=	estimation du sous-dénombrement net
	=	estimation du nombre de personnes non incluses en C mais qui aurait dû l'être moins le nombre de dénombremments inclus en C alors qu'ils n'auraient pas dû être inclus
	=	$\hat{S} - \hat{R}$
\hat{P}	=	estimation du nombre de personnes faisant partie de la population cible du recensement calculée à partir des dénombremments du recensement et de l'estimation du sous-dénombrement net de la population
	=	$C + \hat{N}$
\hat{T}_S	=	estimation du taux de sous-dénombrement
	=	$100 * \frac{\hat{S}}{\hat{P}} = 100 * \frac{\hat{S}}{C + \hat{N}}$
\hat{T}_R	=	estimation du taux de surdénombrement
	=	$100 * \frac{\hat{R}}{\hat{P}} = 100 * \frac{\hat{R}}{C + \hat{N}}$
\hat{T}_N	=	estimation du taux de sous-dénombrement net
	=	$100 * \frac{\hat{N}}{\hat{P}} = 100 * \frac{\hat{S} - \hat{R}}{C + \hat{N}}$

Rapport technique

\hat{S} découle des résultats de la CVD et des données du recensement et \hat{R} découle de l'ESR, comme suit :

Tableau 9.1 Composantes de l'estimation de l'erreur de couverture de la population pour le Canada

Composantes	Nombre de personnes
Estimation du nombre de S	1 391 971
Estimation du nombre de R	632 846
Estimation du nombre de N	759 124
C	33 476 688
Estimation du nombre de P	34 235 812

Source : Statistique Canada, Études de couverture du Recensement de 2011.

Les erreurs-types estimées sont définies comme suit :

Par définition, on a $v(\hat{S}) = v(\hat{M})$

$v(\hat{M})$ = estimation de la variance de \hat{M} selon le plan de la CVD

$v(\hat{R})$ = estimation de la variance de \hat{R} selon le plan de l'ESR

Alors :

$$et(\hat{S}) = \sqrt{v(\hat{M})}$$

$$et(\hat{T}_S) = \sqrt{\left(\frac{\hat{S}^2 + \hat{P}^2 - 2\hat{S}\hat{P}}{\hat{P}^4} \right) v(\hat{M}) + \frac{\hat{S}^2}{\hat{P}^4} v(\hat{R})}$$

$$et(\hat{R}) = \sqrt{v(\hat{R})}$$

$$et(\hat{T}_R) = \sqrt{\left(\frac{\hat{R}^2}{\hat{P}^4} \right) v(\hat{M}) + \left(\frac{\hat{R}^2 + \hat{P}^2 - 2\hat{R}\hat{P}}{\hat{P}^4} \right) v(\hat{R})}$$

$$et(\hat{N}) = \sqrt{v(\hat{M}) + v(\hat{R})}$$

$$et(\hat{T}_N) = \sqrt{\left(\frac{(\hat{S} - \hat{R})^2 + \hat{P}^2 - 2(\hat{S} - \hat{R})\hat{P}^2}{\hat{P}^4} \right) [v(\hat{M}) + v(\hat{R})]}$$

10. Évaluation des études de couverture

10.1. Contre-vérification des dossiers

10.1.1. Introduction

Les résultats de la plus vaste étude sur la couverture, soit la Contre-vérification des dossiers (CVD), peuvent être évalués en comparant les estimations de la CVD avec des données portant sur les mêmes caractéristiques, mais tirées d'autres sources, comme la base de données du Recensement de 2011 et des données administratives. Les comparaisons avec les estimations de la CVD servent à évaluer ces dernières et à quantifier les différences au chapitre des concepts et des mesures.

Malgré quelques différences conceptuelles entre la CVD et le Recensement de 2011, l'estimation du nombre de personnes dénombrées au Recensement de 2011 de la CVD peut être comparée au chiffre du recensement. Afin de rendre ces deux chiffres comparables, certains ajustements ont été apportés au chiffre du recensement avant d'effectuer la comparaison.

Les estimations des composantes de croissance intercensitaire peuvent être comparées aux estimations d'autres sources. Notamment, l'estimation de la CVD du nombre de personnes qui sont décédées entre le Recensement de 2006 et celui de 2011 peut être comparée au chiffre tiré des statistiques de l'état civil. Les chiffres du solde migratoire interprovincial estimé des données provenant de l'Agence du revenu du Canada peuvent être comparés aux estimations de la CVD. Il est toutefois impossible d'établir des comparaisons rigoureuses pour cette caractéristique, car on ne peut apporter des ajustements suffisants pour pallier les différences conceptuelles. Finalement, les estimations des composantes de l'accroissement de la population de la CVD peuvent être comparées aux estimations comparables des données administratives.

10.1.2. Comparaisons avec les chiffres du recensement

Étant donné que le plan d'échantillonnage stratifié à un seul degré de la CVD produit des estimateurs sans biais, les écarts entre les estimations de la CVD et celles selon les chiffres du recensement sont attribuables à l'erreur d'échantillonnage entachant les estimations de la CVD, aux différences conceptuelles entre les deux sources et/ou aux biais systématiques affectant les deux sources, qui se traduisent par une sous-estimation ou une surestimation de la caractéristique étudiée.

10.1.2.1. Personnes dénombrées

Les comparaisons établies pour les provinces et l'ensemble du pays sont présentées au [tableau 10.1.2.1](#), de même que l'erreur-type de l'estimation de la CVD et la valeur t servant à tester l'hypothèse selon laquelle il n'y a pas d'écart entre l'estimation de la CVD et le chiffre du recensement comparable. Les ajustements ci-après sont apportés aux chiffres publiés du recensement afin de tenir compte des différences conceptuelles entre les deux sources :

- Les ajustements faits à partir de l'Enquête sur la classification des logements sont exclus, car bien qu'ils soient inclus dans les chiffres du recensement ils ne font pas partie de l'estimation du nombre de personnes dénombrées de la CVD.
- L'estimation du surdénombrement du Recensement de 2011 est soustraite, car la base de données du recensement contient des personnes surdénombrées alors que l'estimation de la CVD est établie d'après le nombre de personnes uniques ayant été dénombrées (et non d'après le nombre de dénombrements).
- L'estimation du nombre de personnes qui résidaient à l'extérieur du Canada cinq ans auparavant (à l'exclusion des immigrants intercensitaires et des résidents non permanents) selon l'Enquête nationale auprès des ménages est également soustraite, car les estimations de la CVD n'incluent pas la majorité de ces personnes.

Tableau 10.1.2.1 Comparaison entre le nombre estimé de personnes dénombrées de la CVD et les chiffres du recensement comparables pour le Canada, provinces et territoires

Provinces et territoires	Personnes dénombrées			écart	valeur t ¹
	CVD		chiffre du recensement comparable		
	nombre estimé	erreur-type			
Canada	31 088 731	66 616	31 052 186	36 545	0,55
Terre-Neuve-et-Labrador	482 237	6 491	485 855	-3 618	-0,56
Île-du-Prince-Édouard	136 886	4 040	132 313	4 572	1,13
Nouvelle-Écosse	877 183	9 505	864 929	12 254	1,29
Nouveau-Brunswick	700 858	6 544	702 764	-1 906	-0,29
Québec	7 375 538	33 799	7 428 542	-53 004	-1,57
Ontario	12 004 507	54 096	12 007 692	-3 184	-0,06
Manitoba	1 152 309	9 568	1 120 415	31 894	3,33
Saskatchewan	948 706	9 716	948 729	- 23	0,00
Alberta	3 415 234	25 449	3 372 956	42 278	1,66
Colombie-Britannique	3 995 273	23 929	3 987 991	7 282	0,30
Yukon	33 897	0	33 897	0	...
Territoires du Nord-Ouest	41 462	0	41 462	0	...
Nunavut	31 906	0	31 906	0	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Une valeur t supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 signifie que l'écart est significatif au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Pour l'ensemble du pays, l'estimation de la CVD des personnes dénombrées au Recensement de 2011 est légèrement supérieure (0,12 %) au chiffre comparable du Recensement de 2011. Au Recensement de 2006, l'estimation de la CVD était légèrement inférieure au chiffre du recensement (-0,03 %). Tandis qu'au Recensement de 2001 la CVD surestimait de 0,07 % le chiffre du recensement, en 1996 elle le sous-estimait de 0,08 %. Au niveau provincial, l'écart le plus grand est observé pour le Manitoba (valeur t de 3,33); l'estimation du nombre de personnes dénombrées de la CVD excédant le nombre comparable du recensement de 31 894. Cette différence est statistiquement significative et c'est la seule province pour laquelle une différence significative est observée. Lors des CVD précédentes, des différences significatives ont aussi été observées. Les écarts les plus importants font l'objet d'une vérification plus approfondie afin de s'assurer que la classification de la CVD ne comporte pas de biais (y compris, p. ex., la province de résidence le jour du recensement). Aussi, d'autres facteurs pourraient jouer un rôle important. Outre l'erreur d'échantillonnage, des biais dans les ajustements (p. ex., canadiens de retour) apportés au chiffre du recensement publié afin d'obtenir un chiffre comparable du point de vue conceptuel pourraient expliquer les écarts observés. De plus, le biais de non-réponse de la CVD aurait pu influencer, car le rajustement en fonction de la non-réponse est choisi afin d'obtenir le meilleur résultat possible pour estimer les personnes omises et non pour les personnes dénombrées. Toutes les étapes de la CVD sont régulièrement vérifiées et soumises à des contrôles de la qualité. Vu l'écart plus important pour le Manitoba, des mesures de vérification plus approfondies ont été effectuées afin de s'assurer qu'aucune des erreurs ni aucun des problèmes mentionnés ci-haut ne soient en cause dans les opérations et dans les estimations. Aucun problème à cet effet n'a été détecté.

10.1.3. Comparaison avec les estimations de la population

10.1.3.1. Personnes décédées

Le [tableau 10.1.3.1](#) permet de comparer l'estimation du nombre de personnes décédées pendant la période intercensitaire (du 16 mai 2006 au 9 mai 2011) selon la province de classification de la CVD avec les chiffres tirés des dossiers de la statistique de l'état civil. L'estimation de la CVD est plus élevée à l'échelle nationale que les dossiers de la statistique de l'état civil par 15 063 (1,3 %). La différence relative la plus élevée est observée à Terre-Neuve-et-Labrador -1 905 / 22 438 (-8,5 %). Les écarts (en valeur absolue) varient de 0,7 % à 8,5 %. Aucune de ces différences ne sont statistiquement significatives. En terme de valeur t, les valeurs les plus élevées sont observées en Colombie-Britannique (1,23) où le nombre estimé par la CVD est plus élevé que les chiffres de l'état civil, et à Terre-Neuve-et-Labrador (-1,09) où l'estimation de la CVD est inférieure au chiffre de l'état civil. Toutes les autres estimations sont bien au deçà d'une erreur-type de différence.

Tableau 10.1.3.1 Comparaison entre le nombre estimé de personnes décédées de la CVD et le chiffre des dossiers de la statistique de l'état civil pour les provinces

Provinces	Personnes décédées 16 mai 2006 au 9 mai 2011			écart	valeur t ¹
	CVD		chiffre de la statistique de l'état civil		
	nombre estimé	erreur- type			
Total	1 201 876	33 634	1 186 813	15 063	0,45
Terre-Neuve-et-Labrador	20 533	1 754	22 438	-1 905	-1,09
Île-du-Prince-Édouard	5 866	480	6 150	- 284	-0,59
Nouvelle-Écosse	43 590	3 032	41 399	2 191	0,72
Nouveau-Brunswick	30 000	2 615	31 823	-1 823	-0,70
Québec	291 160	17 567	286 203	4 957	0,28
Ontario	445 917	24 952	442 898	3 019	0,12
Manitoba	49 053	3 692	49 989	- 936	-0,25
Saskatchewan	47 324	3 448	45 278	2 046	0,59
Alberta	100 024	8 007	104 081	-4 057	-0,51
Colombie-Britannique	168 407	9 657	156 554	11 853	1,23

1. Une valeur t supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 signifie que l'écart est significatif au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

10.1.3.2. Migration interprovinciale

Le [tableau 10.1.3.2](#) compare les estimations du solde migratoire interprovincial intercensitaire de la CVD avec les chiffres correspondants dérivés des fichiers de l'Agence du revenu du Canada (ARC). En général, les données tant de l'immigration interne que de l'émigration interne ne sont pas comparables, car la CVD ne prend en compte que les mouvements de population survenus entre la date de référence de la base de sondage (p. ex., le 16 mai 2006 pour la base du recensement) et le jour du Recensement de 2011 alors que les estimations dérivées des données de l'ARC prennent en compte les mouvements annuels. Ainsi uniquement les estimations de solde migratoire sont présentées.

Aucun des écarts observés n'est significatif. La valeur t observée la plus élevée est de 1,65 dans le cas de l'Alberta alors que la CVD estime un solde migratoire positif beaucoup plus élevé que l'estimation obtenue des

données de l'ARC. Les deux sources estiment un fort solde migratoire positif, mais l'ampleur du solde diffère selon la source. Il est reconnu qu'il y a eu beaucoup de migration vers l'Alberta et il peut être difficile de distinguer entre la migration permanente et la migration temporaire. Il y a des personnes qui ont migré vers l'Alberta pour y travailler et qui s'y sont établies de façon permanente. D'autres y sont allées pour travailler, mais ont conservé leur logement dans leur province d'origine et y retournent de façon plus ou moins fréquente. Les répondants au recensement n'arrivent pas toujours à identifier correctement l'endroit où ils devraient être dénombrés. Il peut donc arriver que le répondant fournisse un lieu de résidence temporaire qui va mener à une mauvaise interprétation de sa mobilité et qui peut avoir un impact sur l'exactitude des estimations de mobilité provenant de la CVD.

Pour toutes les provinces, à l'exception de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador, les deux séries d'estimations indiquent des soldes migratoires dans la même direction.

Tableau 10.1.3.2 Comparaison entre les estimations du solde migratoire interprovincial de la CVD et le chiffre de l'Agence du revenu du Canada pour les provinces

Provinces	Solde migratoire interprovincial			chiffre de l'ARC	écart	valeur t ²
	CVD ¹					
	taille de l'échantillon	nombre estimé	erreur-type			
Terre-Neuve-et-Labrador	377	3 574	6 141	-1 322	4 896	0,80
Île-du-Prince-Édouard	390	-655	3 345	-1 742	1 087	0,32
Nouvelle-Écosse	660	686	8 765	-6 583	7 269	0,83
Nouveau-Brunswick	507	-7 746	5 805	-4 044	-3 702	-0,64
Québec	369	-57 905	15 659	-40 753	-17 152	-1,10
Ontario	1 162	-91 843	26 342	-59 141	-32 702	-1,24
Manitoba	406	-15 414	7 713	-18 434	3 020	0,39
Saskatchewan	560	23 895	9 158	10 902	12 993	1,42
Alberta	1 472	105 444	22 044	68 976	36 468	1,65
Colombie-Britannique	921	39 964	17 901	52 141	-12 177	-0,68

1. La CVD exclut les personnes habitant dans une province le 10 mai 2011 qui vivaient dans un des trois territoires cinq ans auparavant, le 16 mai 2006.

2. Une valeur t supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 signifie que l'écart est significatif au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

10.1.4. Composantes de la croissance démographique

Une comparaison approfondie des estimations des composantes de la croissance démographique intercensitaire de la CVD et des estimations de la population établies à partir de sources de données administratives a été effectuée par les membres de la Division de la démographie. (Ce sujet est aussi discuté à la [section 10.3.](#)) Les estimations des composantes démographiques de la CVD sont un sous-produit de la CVD et par conséquent ne sont pas nécessairement très précises. Les estimations de l'accroissement total selon ces deux sources sont présentées dans le [tableau 10.1.4.](#) Les estimations des Canadiens de retour et des personnes résidant sur les réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés en 2006 et dénombrés en 2011 ont été ajoutées aux estimations de la CVD pour les rendre comparables aux estimations de sources administratives.

Les estimations de sources administratives sont la combinaison de nombreuses estimations de croissance (naissances, décès, immigration, migration interne, émigration, solde des résidents non permanents et accroissement des réserves indiennes et établissements indiens non dénombrés) qui sont sujets à des erreurs d'estimation plus ou moins grandes selon la source. Il faut également garder à l'esprit que la CVD n'a pas été

conçue pour ce genre d'estimation et qu'il s'agit plutôt d'un produit secondaire. Il est donc normal d'observer des différences entre les deux séries d'estimations.

Les estimations de la CVD diffèrent de 8,6 % des estimations de source administrative à l'échelle nationale. Les plus grands écarts sont observés en l'Ontario (-136 686) et en Colombie-Britannique (-56 885). Ces différences exprimées en pourcentage des estimations des sources administratives sont respectivement de 19,0 % et 18,2 %.

Tableau 10.1.4 Comparaison des estimations de l'accroissement de la population de la CVD et des données administratives pour les provinces

Provinces	L'accroissement de la population 16 mai 2006 au 9 mai 2011		écart
	CVD	Données administratives	
	nombre estimé	nombre estimé	
Total	1 751 609	1 915 626	-164 017
Terre-Neuve-et-Labrador	11 437	3 230	8 207
Île-du-Prince-Édouard	10 220	7 991	2 229
Nouvelle-Écosse	15 624	10 677	4 947
Nouveau-Brunswick	7 094	10 574	-3 480
Québec	308 155	349 190	-41 035
Ontario	581 916	718 602	-136 686
Manitoba	78 439	69 931	8 508
Saskatchewan	75 280	64 498	10 782
Alberta	407 097	367 701	39 396
Colombie-Britannique	256 347	313 232	-56 885

Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

10.2. Étude sur le surdénombrement du recensement

De nombreux changements ont été apportés à la méthodologie de l'ESR de 2011 afin d'améliorer la précision des estimations du surdénombrement afin de déceler un plus grand nombre de cas de surdénombrement qu'en 2006. Pour évaluer le succès de cet effort, l'évaluation de l'ESR de 2011 poursuit deux objectifs : mesurer le surdénombrement manqué par l'ESR, et quantifier l'amélioration attribuable aux changements méthodologiques apportés depuis 2006. L'EAA représente un outil utile pour les deux objectifs, parce que sa méthodologie est demeurée essentiellement la même depuis 2001. Elle est particulièrement utile pour résoudre le problème non trivial consistant à ventiler tout accroissement du surdénombrement estimé en deux composantes : la première due à un accroissement du surdénombrement dans la population étudiée et la deuxième due à la détection de cas supplémentaires de surdénombrement grâce à la méthodologie améliorée de l'ESR.

10.2.1. Comparaison des EAA de 2006 et 2011

L'EAA de 2011 a été réalisée en utilisant la même méthodologie que pour l'EAA de 2006, puis a été comparée à cette dernière. Ainsi, il a été possible d'estimer les différences relatives de surdénombrement pour différents domaines (p. ex., national, provincial et territorial) entre 2006 et 2011. Les résultats de cette comparaison sont présentés dans le tableau 10.2.1.

Tableau 10.2.1 Comparaison du surdénombrement estimé entre l'EAA de 2006 et l'EAA de 2011

Provinces et territoires	Nombre estimé de personnes surdénombrées		Différence relative (%)
	EAA de 2006	EAA de 2011	
Canada	292 594	430 702	47
Terre-Neuve-et-Labrador	4 710	7 221	53
Île-du-Prince-Édouard	1 293	1 445	12
Nouvelle-Écosse	6 696	10 983	64
Nouveau-Brunswick	5 807	12 708	119
Québec	68 373	106 720	56
Ontario	108 488	146 962	35
Manitoba	8 873	11 171	26
Saskatchewan	7 601	12 421	63
Alberta	26 574	41 997	58
Colombie-Britannique	53 338	77 951	46
Yukon	230	643	180
Territoires du Nord-Ouest	446	355	-20
Nunavut	164	124	-24

Source: Statistique Canada, Étude par appariement automatisé de 2006 et de 2011.

En 2006, l'EAA a estimé 292 594 personnes surdénombrées au niveau national. En 2011, cette estimation est de 430 702 personnes; soit une différence relative de plus de 47 % par rapport à 2006. Au niveau provincial et territorial, cette variation est généralement positive dans tous les cas à l'exception des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut où elle est négative avec -20 % et -24 %, respectivement. Les différences relatives sont particulièrement prononcées au Nouveau-Brunswick avec 119 % et au Yukon avec 180 %.

10.2.2. Comparaison de l'ESR de 2011 avec l'EAA de 2011

Les résultats de l'ESR de 2011 sont comparés à ceux de l'EAA de 2011 pour estimer le surdénombrement manqué par l'ESR, mais décelé par l'EAA, le surdénombrement manqué par l'EAA, mais décelé par l'ESR, ainsi que le surdénombrement découvert communément par les deux études.

Des différences de ce genre sont attendues, en raison des approches différentes suivies pour réaliser l'ESR (axée sur la personne) et l'EAA (axée sur le ménage). La comparaison est effectuée en deux étapes.

La première étape consiste à estimer le surdénombrement décelé à la fois par l'EAA et par l'ESR dans les bases de sondage de l'ESR, c'est-à-dire le surdénombrement dans le **domaine EAA de l'ESR**. Ce surdénombrement est estimé en appariant les paires de personnes qui se trouvent dans la base de sondage de l'EAA avec les doublons de l'échantillon de l'ESR. Il est estimé au moyen de l'échantillon de l'ESR.

La deuxième étape consiste à estimer le surdénombrement décelé par l'EAA et manqué par l'ESR. Ce surdénombrement est égal au surdénombrement total pour l'ensemble des paires de ménages de l'EAA qui ne contiennent aucune paire de personnes de l'ESR (provenant de l'étape 1, de l'étape 2 ou de l'extension). Il est

estimé en appariant les paires des bases de l'ESR avec les doublons de l'échantillon de l'EAA. Les doublons de l'EAA non appariés constituent la partie manquée par l'ESR.

Les deux comparaisons sont effectuées en se servant de la base de sondage initiale de l'ESR et de la base de sondage étendue de l'ESR. Cette dernière permet de détecter des cas supplémentaires de surdénombrement qui sont manqués par la base de sondage initiale de l'ESR, y compris le surdénombrement déjà décelé par l'EAA, et le surdénombrement supplémentaire qui n'est décelé ni par l'EAA ni par la base de sondage initiale de l'ESR.

10.2.2.1. Évaluation de l'ESR initiale par rapport à l'EAA

Les résultats de la comparaison de l'ESR initiale et de l'EAA sont présentés dans le tableau 10.2.2.1a.

Tableau 10.2.2.1a Comparaison de l'ESR initiale avec l'EAA

Univers de l'ESR initiale		Univers de l'EAA	
Surdénombrement estimé : 588 856		Surdénombrement estimé : 430 702	
Surdénombrement commun aux 2 études ESR initiale et EAA	386 661 65,7 % du total de l'ESR initiale	Surdénombrement commun aux 2 études ESR initiale et EAA	392 302 91,1 % du total de l'EAA
Surdénombrement trouvé par l'ESR initiale, mais PAS par l'EAA	202 195 34,3 % du total de l'ESR initiale	Aucun surdénombrement trouvé dans l'EAA	
Aucun surdénombrement trouvé dans l'ESR		Surdénombrement trouvé par l'EAA, mais PAS par l'ESR initiale	38 400 8,9 % du total de l'EAA

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011 et Étude par appariement automatisé de 2011.

La partie gauche du tableau 10.2.2.1a contient les estimations nationales ci-après fondées sur l'**échantillon de l'ESR initiale** :

- surdénombrement dans la base de sondage initiale de l'ESR : 588 856
- surdénombrement dans la base de sondage initiale de l'ESR ainsi que dans la base de sondage de l'EAA : 386 661, soit 65,7 % du surdénombrement total détecté au moyen de l'ESR initiale
- surdénombrement dans la base de sondage initiale de l'ESR, mais non dans la base de sondage de l'EAA : 202 195, soit 34,3 % du surdénombrement total détecté au moyen de l'ESR initiale.

La partie droite, quant à elle, contient les estimations nationales fondées sur l'**échantillon de l'EAA** :

- surdénombrement dans la base de sondage de l'EAA : 430 702
- surdénombrement dans la base de sondage initiale de l'ESR ainsi que dans la base de sondage de l'EAA : 392 302, soit 91,1 % du surdénombrement total décelé au moyen de l'EAA
- surdénombrement dans la base de sondage de l'EAA, mais non dans la base de sondage initiale de l'ESR : 38 400, soit 8,9 % du surdénombrement total décelé au moyen de l'EAA.

Rapport technique

Le surdénombrement de 38 400, détecté par l'EAA, mais pas dans la base de sondage initiale de l'ESR, a été analysé plus en détail. Les estimations sont basées sur l'échantillon de l'EAA et sont présentées dans le tableau 10.2.2.1b.

Tableau 10.2.2.1b Caractéristiques du surdénombrement trouvé par l'EAA, mais PAS par l'ESR initiale

Surdénombrement trouvé par l'EAA, mais PAS par l'ESR initiale		
Deux caractéristiques	Total : 38 400	8,9 % de 430 702
1. Paire de ménages EAA contenant au moins une paire de personnes de l'ESR initiale	28 978 ou 75,5 %	6,7 % de 430 702
2. Paire de ménages EAA ne contenant pas de paires de personnes ESR	9 422 ou 24,5 %	2,2 % de 430 702

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011 et Étude par appariement automatisé de 2011.

Ce surdénombrement rentre dans les deux catégories suivantes :

- Le surdénombrement parmi les paires de ménages de l'EAA contenant au moins une paire de personnes de la base de sondage initiale de l'ESR : 28 978 ou 75,5 % du total manqué de 38 400. C'est cette part importante du surdénombrement manqué qui est la cible de l'extension de l'ESR.
- Le surdénombrement dans les paires de ménages de l'EAA ne contenant aucune paire de personnes de la base de sondage initiale de l'ESR : 9 422 ou 24,5 % du total manqué de 38 400.

10.2.2.2. Évaluation de l'ESR étendue par rapport à l'EAA

L'extension de la base de sondage de l'ESR est formée indépendamment des paires de ménages de l'EAA. Elle contient une grande part du surdénombrement qui est détecté au moyen de l'EAA et manqué dans l'ESR initiale. Cependant, elle contient aussi du surdénombrement supplémentaire qui n'est décelé ni par l'EAA ni par l'ESR initiale.

Les résultats de la comparaison de l'ESR étendue et de l'EAA sont présentés dans le tableau 10.2.2.2.

Tableau 10.2.2.2 Comparaison de l'ESR étendue avec l'EAA

Univers de l'ESR étendue		Univers de l'EAA	
Surdénombrement estimé : 632 846		Surdénombrement estimé : 430 702	
Surdénombrement commun aux deux études ESR initiale et EAA	386 661 ou 61,1 %	Surdénombrement commun aux deux études ESR initiale et EAA	392 302 ou 91,1 %
Surdénombrement trouvé par l'ESR initiale, mais PAS par l'EAA	202 195 ou 32,0 %	Aucun surdénombrement trouvé dans l'EAA	
Surdénombrement ajouté à l'ESR initiale par l'extension et commun aux deux études ESR étendue et EAA	27 625 ou 4,4 %	Surdénombrement provenant des paires de ménages EAA contenant au moins une paire de personnes ESR et trouvé par l'extension	26 349 ou 6,1 %
Surdénombrement ajouté à l'ESR initiale par l'extension, mais non couvert par l'EAA	4 294 ou 0,7 %	Aucun surdénombrement trouvé dans l'EAA	
Ajustement du surdénombrement de l'ESR étendue avec l'EAA	12 051 ou 1,9 %	Surdénombrement provenant des paires de ménages EAA contenant au moins une paire de personnes ESR, mais non trouvé par l'extension	2 629 ou 0,6 %
		Surdénombrement trouvé par l'EAA mais NON par l'ESR étendue	9 422 ou 2,2 %

Source : Statistique Canada, Étude sur le surdénombrement de 2011 et Étude par appariement automatisé de 2011.

La partie gauche du tableau 10.2.2.2 contient les estimations nationales du surdénombrement qui suivent, fondées sur l'**échantillon de l'ESR**. Les différents pourcentages ont été calculés par rapport à l'estimation ajustée du surdénombrement de l'ESR étendue de 632 846 personnes :

- surdénombrement non ajusté dans la base de sondage étendue de l'ESR (estimation initiale de l'ESR + estimation pour l'extension) : $588\,856^8 + 31\,919^9 = 620\,775$
- surdénombrement décelé par l'ESR initiale et par l'EAA : 386 661
- surdénombrement décelé par l'ESR initiale et non par l'EAA : 202 195
- surdénombrement décelé par l'ESR étendue et par l'EAA : 27 625
- surdénombrement décelé par l'ESR étendue et non par l'EAA : 4 294
- ajustement du surdénombrement de l'ESR étendue avec l'EAA : 12 051.

8. $386\,661 + 202\,195 = 588\,856$

9. $27\,625 + 4\,294 = 31\,919$

Donc, après ajustement au moyen des résultats de l'EAA, le surdénombrement (estimation de l'ESR initiale + estimation de l'extension + estimation du rajustement d'après l'EAA) : $588\,856 + 31\,919 + 12\,051 = 632\,846$.

La partie droite du tableau 10.2.2.2 contient les estimations nationales qui suivent basées sur l'échantillon de l'EAA :

- surdénombrement dans la base de sondage de l'EAA : 430 702
- surdénombrement commun à la base de sondage initiale de l'ESR et à la base de sondage de l'EAA : 392 302 ou 91,1 % du surdénombrement total détecté par l'EAA
- surdénombrement dans l'extension de l'ESR et dans les paires de ménages de l'EAA contenant au moins une paire de personnes de l'ESR initiale : 26 349 ou 6,1 % du total du surdénombrement détecté de l'EAA
- surdénombrement non détecté dans l'extension de l'ESR et dans les paires de ménages de l'EAA contenant au moins une paire de personnes de l'ESR initiale : 2 629, ou 0,6 % du surdénombrement total selon l'EAA. Ce surdénombrement est manqué par l'extension parce que les règles appliquées pour l'extension de l'ESR sont similaires, mais différentes des règles appliquées pour l'EAA
- surdénombrement dans la base de sondage de l'EAA, mais non dans la base de sondage étendue de l'ESR : 9 422 ou 2,2 % du surdénombrement total décelé par l'EAA.

Le surdénombrement selon l'ESR est ajusté en se basant sur le surdénombrement total détecté par l'EAA, mais non par l'ESR étendue, lequel se chiffre à 12 051 et comprend les éléments suivants :

- surdénombrement non détecté dans l'extension de l'ESR et dans les paires de ménages de l'EAA contenant au moins une paire de personnes de l'ESR initiale : 2 629
- surdénombrement dans la base de sondage de l'EAA, mais non dans la base de sondage de l'ESR étendue (ne contenant aucune des paires de personnes de l'ESR initiale) : 9 422.

Les résultats susmentionnés montrent que l'extension augmente la couverture de l'ESR et permet de détecter du surdénombrement supplémentaire qui ne le serait pas par l'EAA. Par conséquent, l'extension élimine un biais dans le surdénombrement estimé. L'intégration de l'extension permet aussi d'attribuer le surdénombrement détecté au domaine approprié lorsque l'on calcule les estimations pour des sous-populations. Donc, la qualité de ces estimations par domaine est améliorée. Quand l'EAA est utilisée pour le rajustement, le surdénombrement supplémentaire est réparti proportionnellement entre tous les groupes au lieu d'être attribué aux domaines particuliers dans lesquels a lieu le surdénombrement.

10.3. Estimations démographiques

10.3.1. L'erreur en fin de période

Le Programme des estimations démographiques (PED) de Statistique Canada établit la population des provinces et des territoires au jour du recensement avec les chiffres de population du recensement additionnés des estimations du sous-dénombrement net du recensement (SDNR) et d'une estimation des populations des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés (RIPD). Le PED reconduit ensuite au 1^{er} juillet ces chiffres rajustés qui deviennent le point de départ des estimations postcensitaires de la population.

Au moment de l'établissement de ces chiffres rajustés, le PED procède à une évaluation de la qualité des estimations postcensitaires qu'il a produit dans la période quinquennale précédant le recensement. L'évaluation porte sur l'écart entre le chiffre des estimations postcensitaires au jour du recensement et le chiffre rajusté de la population de ce recensement. Cet écart est appelé erreur en fin de période. L'examen détaillé de cette erreur constitue la principale mesure de la qualité des estimations postcensitaires.

Le tableau 10.3.1 donne les erreurs en fin de période de 2011 et de 2006 par province et territoire. Rappelons qu'une erreur en fin de période positive signifie que l'estimation postcensitaire est plus élevée que le chiffre du

recensement rajusté. Pour le Canada en 2011, l'erreur en fin de période se chiffre à 171 115 pour un taux d'erreur de 0,50 %. Les estimations démographiques à l'échelle nationale ont donc surestimé la population du pays. L'erreur et le taux d'erreur en 2011 sont plus élevés que ceux en 2006 (44 127 ou 0,14 %).¹⁰ Quatre provinces et deux territoires affichent une erreur en fin de période supérieure à 1 % ou inférieure à -1 % en 2011 : Terre-Neuve-et-Labrador (-2,09 %), l'Île-du-Prince-Édouard (1,50 %), le Manitoba (1,79 %), la Colombie-Britannique (1,27 %), les Territoires du Nord-Ouest (1,55 %) et le Nunavut (-1,40 %). En comparaison, en 2006, deux provinces et les trois territoires présentaient de telles erreurs en fin de période. Six provinces et un territoire en 2011 ont une erreur en fin de période (en valeur absolue) plus élevée qu'en 2006.

Tableau 10.3.1 Erreur en fin de période pour le Canada, provinces et territoires, 2006 et 2011

Provinces et territoires	2006		2011	
	nombre	taux (%)	nombre	taux (%)
Canada	44 127	0,14	171 115	0,50
Terre-Neuve-et-Labrador	-1,634	-0,32	-10 983	-2,09
Île-du-Prince-Édouard	-6	0,00	2 155	1,50
Nouvelle-Écosse	-4 193	-0,45	5 059	0,54
Nouveau-Brunswick	2 729	0,37	1 529	0,20
Québec	22 806	0,30	-20 451	-0,26
Ontario	22 684	0,18	123 478	0,93
Manitoba	-5 812	-0,49	22 088	1,79
Saskatchewan	-3 755	-0,38	-7 741	-0,73
Alberta	-50 407	-1,48	-1 259	-0,03
Colombie-Britannique	64 074	1,51	56 932	1,27
Yukon	-1 026	-3,19	111	0,31
Territoires du Nord-Ouest	-919	-2,13	674	1,55
Nunavut	-414	-1,35	-477	-1,40

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

10.3.2. Exactitude des estimations postcensitaires

Les chiffres du recensement sont rajustés pour le SDNR par les études de couverture du recensement. Or, comme ces études se basent en partie sur des enquêtes par échantillon, les résultats du SDNR comportent une certaine variabilité statistique due à l'échantillon. Afin de déterminer si les erreurs en fin de période présentées précédemment sont statistiquement significatives, il faut donc tenir compte de l'erreur-type du recensement rajusté. Étant donné que le recensement rajusté de 2006 a servi de base aux estimations postcensitaires 2006-2011, une erreur-type qui combine la variabilité statistique des recensements rajustés de 2011 et de 2006 a été calculée pour chaque province et territoire.

Le [tableau 10.3.2](#) donne l'erreur en fin de période de 2011 par province et territoire, l'erreur-type combinée des chiffres des recensements rajustés de 2006 et de 2011 et la valeur statistique t ¹¹. L'erreur en fin de période est statistiquement significative au niveau de confiance de 95 % pour le Canada, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard (bien que très faiblement), l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique. C'est donc

10. L'erreur en fin de période de 2006 est celle calculée avec une estimation postcensitaire de 2006 modifiée en 2013 à la suite d'une révision des composantes de 2001 à 2006.

11. Si la valeur t est supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 alors l'estimation du PED est statistiquement différente du chiffre du recensement rajusté au niveau de confiance de 95 %.

dire que pour ces endroits, la variabilité échantillonnale des recensements rajustés de 2006 et de 2011 ne permet pas d'expliquer la plus grande part de l'erreur en fin de période¹².

Tableau 10.3.2 Incidence de la variabilité statistique des recensements rajustés sur l'exactitude des estimations démographiques, Canada, provinces et territoires, 2006 et 2011

Provinces et territoires	Erreur en fin de période	Erreur-type combinée des recensements rajustés 2006 et 2011	Valeur t ¹
	nombre		
Canada	171 115	71 304	2,40
Terre-Neuve-et-Labrador	-10 983	3 451	-3,18
Île-du-Prince-Édouard	2 155	1 094	1,97
Nouvelle-Écosse	5 029	6 851	0,74
Nouveau-Brunswick	1 529	4 328	0,35
Québec	-20 451	31 260	-0,65
Ontario	123 478	54 037	2,29
Manitoba	22 088	8 399	2,63
Saskatchewan	-7 741	7 258	-1,07
Alberta	-1 259	23 018	-0,05
Colombie-Britannique	56 932	23 570	2,42
Yukon	111	360	0,31
Territoires du Nord-Ouest	674	400	1,69
Nunavut	-477	633	-0,75

1. Une valeur t supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 signifie que l'écart est significatif au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

10.3.3. Les estimations postcensitaires et l'erreur en fin de période

La contribution des composantes de l'accroissement du PED à l'erreur en fin de période a été évaluée particulièrement pour les provinces où cette erreur est significative. La méthode d'évaluation tire parti de l'information provenant de la CVD pour décomposer l'erreur en fin de période et comparer les composantes de l'accroissement estimées par le PED et par la CVD.

Du point de vue de l'accroissement, l'erreur en fin de période peut se décomposer de la façon suivante :

$$EFP = (\Delta EP - \Delta CVD) + (\Delta CVD - \Delta RA)$$

Où

EFP = erreur en fin de période

ΔEP = accroissement déterminé par les composantes estimées par le PED

ΔCVD = accroissement déterminé par les composantes estimées par la CVD

ΔRA = accroissement par différence des comptes des recensements rajustés de 2006 et de 2011.

12. L'analyse a par la suite aussi pris en compte l'effet d'un changement dans la méthode d'estimation du sous-dénombrement par la CVD en 2011. En l'absence de ce changement, l'erreur en fin de période pour l'Île-du-Prince-Édouard n'aurait pas été significative et celle de l'Ontario aurait été tout juste sur le seuil critique de 1,96.

Rapport technique

Cette décomposition ne sépare pas strictement l'effet de biais dans les composantes de l'accroissement du PED de l'effet de la variabilité échantillonnale de la CVD. Cette variabilité est présente dans chacun des deux termes de comparaison. Cependant, une différence significative dans le premier terme pourrait confirmer des biais plus importants dans les estimations postcensitaires du PED pour une province et offre la possibilité d'identifier les composantes qui pourraient être la source du biais. Le deuxième terme résulte principalement de la variabilité statistique de l'échantillon CVD, mais sans informer directement de l'effet de cette variabilité sur l'erreur en fin de période¹³. Une différence significative de ce terme peut cependant affecter la comparaison entre les accroissements PED et CVD. En 2011, l'erreur en fin de période n'était pas égale à la somme des deux termes, principalement en raison d'une différence entre le rajustement qui a été fait pour tenir compte du surdénombrement présent dans la base de sondage du Recensement 2006 pour la CVD de 2011 et l'estimation du surdénombrement du Recensement de 2006. Toutefois, la comparaison de l'importance d'un terme par rapport à l'autre demeure valide pour l'analyse de l'erreur en fin de période.

Le [tableau 10.3.3](#) présente l'erreur en fin de période, la valeur de chacun des deux termes de différence, l'erreur-type et la valeur t. Pour la somme des provinces et pour l'Ontario et la Colombie-Britannique, l'erreur en fin de période est dominée largement par le terme de différence entre l'accroissement EP et CVD qui est statistiquement significatif au niveau de confiance de 95 %. Pour Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard, aucun des deux termes n'est statistiquement significatif, mais le terme de différence entre les accroissements EP et CVD domine pour le premier et celui entre les accroissements CVD et RA domine pour le second. Enfin, pour le Manitoba, le terme de différence entre les accroissements CVD et RA est le plus grand des deux et est statistiquement significatif.

Tableau 10.3.3 Erreur en fin de période en deux termes pour le Canada et les provinces, 2011

Provinces	Erreur en fin de période		$\Delta_{EP} - \Delta_{CVD}$			$\Delta_{CVD} - \Delta_{RA}$		
	nombre estimé	taux estimé	nombre estimé	écart-type	valeur t ¹	nombre estimé	écart-type	valeur t ¹
Provinces	170 808	0,50	164 017	50 258	3,26	36 545	66 616	0,55
Terre-Neuve-et-Labrador	-10 982	-2,09	-8 207	6 433	-1,28	-3 618	6 491	-0,56
Île-du-Prince-Édouard	2 155	1,50	-2 229	4 059	-0,55	4 573	4 040	1,13
Nouvelle-Écosse	5 059	0,54	-4 947	9 506	-0,52	12 254	9 505	1,29
Nouveau-Brunswick	1 529	0,20	3 480	6 405	0,54	-1 906	6 544	-0,29
Québec	-20 451	-0,26	41 035	26 631	1,54	-53 004	33 799	-1,57
Ontario	123 477	0,93	136 686	46 621	2,93	-3 185	54 096	-0,06
Manitoba	22 089	1,79	-8 508	8 859	-0,96	31 894	9 568	3,33
Saskatchewan	-7 741	-0,73	-10 782	9 886	-1,09	-23	9 716	0,00
Alberta	-1 259	-0,03	-39 396	24 697	-1,60	42 278	25 449	1,66
Colombie-Britannique	56 932	1,27	56 885	24 780	2,30	7 282	23 929	0,30

1. Une valeur t supérieure à 1,96 ou inférieure à -1,96 signifie que l'écart est significatif au seuil de 95 %.

Source : Statistique Canada, Division de la démographie.

13. Ce terme équivaut à comparer l'estimation des personnes dénombrées par la CVD au chiffre comparable du Recensement de 2011. L'incidence de la variabilité échantillonnale des estimations de la CVD sur l'erreur en fin de période est plutôt estimée par les erreurs d'échantillonnage touchant le sous-dénombrement net de 2006 et celui de 2011.

D'après ces résultats, on en conclut que les estimations du PED pourraient avoir surestimé l'accroissement pour la somme des provinces, l'Ontario et la Colombie-Britannique et sous-estimé l'accroissement pour Terre-Neuve-et-Labrador. Les estimations du PED pourraient donc expliquer en partie l'erreur en fin de période positive et significative pour la somme des provinces, pour l'Ontario et la Colombie-Britannique et négative et significative pour Terre-Neuve-et-Labrador.

Le terme $\Delta EP - \Delta CVD$ a été analysé par composante de l'accroissement pour ces provinces. Pour l'Ontario et la Colombie-Britannique, le solde de la migration internationale est la composante qui présente l'écart le plus grand, le solde estimé par le PED est nettement plus élevé. Pour Terre-Neuve-et-Labrador, c'est le solde de la migration interprovinciale qui présente l'écart le plus grand, le PED a estimé un solde moins élevé.

Pour la migration internationale, l'écart le plus important porte sur l'émigration. Le PED sous-estimerait l'émigration. La différence est statistiquement significative au niveau de confiance de 95 % pour la somme des provinces, l'Ontario et la Colombie-Britannique. Elle l'est également pour Terre-Neuve-et-Labrador, mais pour cette province le PED estime une émigration plus grande.

Pour la migration interprovinciale, aucune province n'affiche une différence statistiquement significative entre le solde migratoire estimé par le PED et celui estimé par la CVD. Ceci provient d'une part de la variance associée à la taille de l'échantillon CVD et d'autre part au fait que, pour un certain nombre de provinces, le PED surestime à la fois les entrants et les sortants. Des différences significatives sont notées dans les estimations des entrants et des sortants pour certaines provinces. Ces différences proviendraient en bonne partie des flux migratoires vers l'Alberta et dans une moindre mesure, vers l'Ontario.

10.3.4. Conclusion

Du point de vue de l'accroissement démographique, le PED a surestimé la croissance de la population du Canada de 2006 à 2011. Cette surestimation est plus forte que celle de la période précédente (2001 à 2006). Le taux d'erreur en fin de période est de 0,50 % en 2011 en comparaison de 0,14 % en 2006. En tenant compte de la variabilité statistique des recensements rajustés, l'erreur en fin de période est statistiquement significative pour le Canada, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique. La variabilité statistique ne pourrait donc pas expliquer à elle seule pour ces provinces leur erreur en fin de période.

Une analyse de décomposition de l'erreur en fin de période montre que cette erreur pour la somme des provinces, l'Ontario et la Colombie-Britannique pourrait être due à une surestimation de l'accroissement par le PED en raison principalement d'une sous-estimation de l'émigration. Pour Terre-Neuve-et-Labrador, le PED pourrait avoir sous-estimé le solde de la migration interprovinciale.

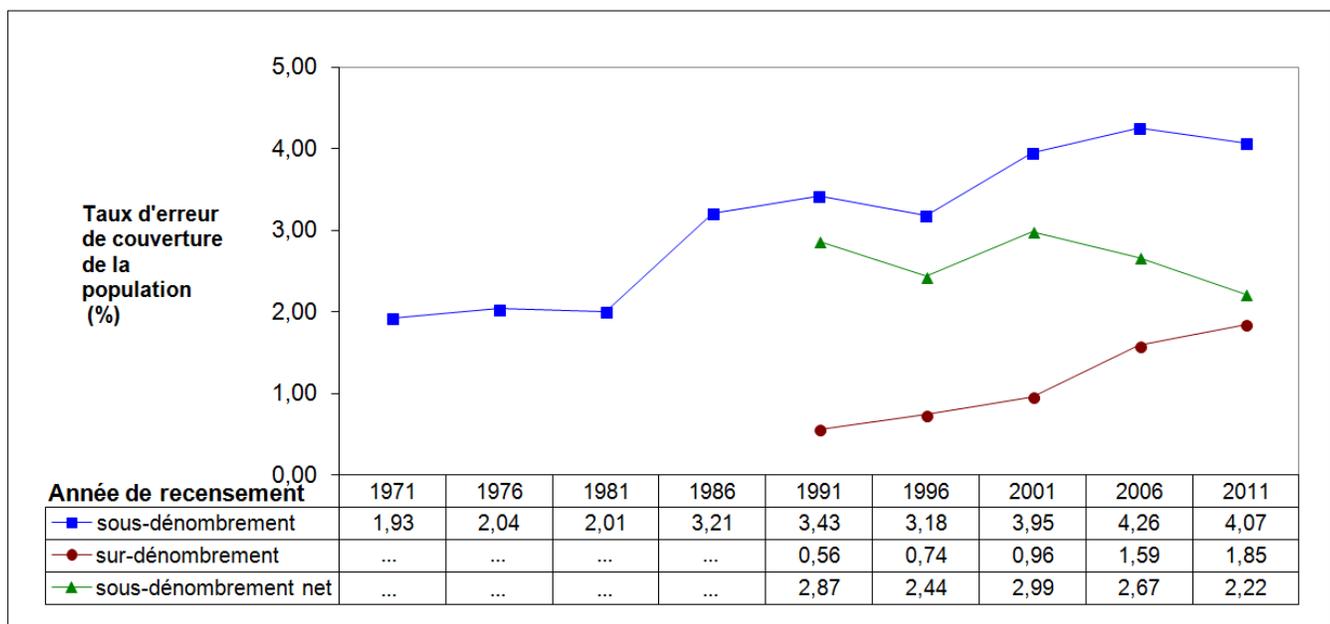
Malgré que les erreurs en fin de période soient généralement plus prononcées qu'en 2006, les estimations du PED en 2011 demeurent cohérentes avec les chiffres du recensement rajusté pour le sous-dénombrement net.

11. Estimations historiques des erreurs de couverture de la population

11.1. Estimations

La présente section renferme des estimations historiques des erreurs de couverture de la population. Le [graphique 11.1](#) présente le taux estimé de sous-dénombrement de la population \hat{T}_S du Recensement de 1971 au Recensement de 2011, ainsi que le taux estimé de surdénombrement de la population \hat{T}_R et de sous-dénombrement net de la population \hat{T}_N , du Recensement de 1991 au Recensement de 2011. Le surdénombrement et le sous-dénombrement net remontent à 1991 étant donné que le taux estimé de surdénombrement a été établi pour la première fois lors du Recensement de 1991, après une étude expérimentale portant sur le Recensement de 1986.

Graphique 11.1 Estimations du taux d'erreur de couverture de la population pour le Canada, Recensement de 1971 au Recensement de 2011



Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011 et Étude sur le surdénombrement de 2011.

Les erreurs de couverture de la population constituent une préoccupation croissante sur le plan de la qualité des données; le sous-dénombrement a doublé depuis 1981 et le surdénombrement est deux fois et demie plus élevé qu'en 1996. Les modifications du sous-dénombrement net d'un recensement à l'autre reflètent les changements du sous-dénombrement et du surdénombrement, qui reflètent à leur tour les changements sur le plan de la situation démographique, de la situation des particuliers dans les ménages, de la méthodologie du recensement et des modifications apportées à la méthodologie relative aux études de couverture. Cette dernière question est abordée dans la [section 11.2](#).

Tel qu'indiqué au [graphique 11.1](#), le taux de sous-dénombrement a légèrement fléchi en 2011 et le taux de surdénombrement a continué sa hausse. Le taux de sous-dénombrement a été relativement stable lors des Recensements de 1971, de 1976 et de 1981 (1,93 %, 2,04 % et 2,01 % respectivement). Le taux de sous-dénombrement a grimpé à 3,21 % au Recensement de 1986, puis il a atteint 3,43 % au Recensement

de 1991, mais il a été ramené à 3,18 % au Recensement de 1996. Le taux de sous-dénombrement a augmenté considérablement, atteignant 3,95 % en 2001, puis 4,26 % au Recensement de 2006 pour rebaisser à 4,07 % en 2011, entre les taux de 2001 et de 2006. Le taux de surdénombrement est passé de 0,74 % au Recensement de 1996, à 0,96 % au Recensement de 2001. L'augmentation entre 1991 et 1996 est attribuable à un changement de la méthodologie relative aux études de couverture. L'augmentation du taux de surdénombrement, qui est passé de 0,96 % en 2001, à 1,59 % en 2006, constitue la principale augmentation enregistrée. Le taux a atteint un sommet en 2011 à 1,85 %. Entre 2006 et 2011, les hausses les plus importantes visent le Yukon et le Nouveau-Brunswick (0,83 % et 0,71 % respectivement). Quelques diminutions sont également notées dont des diminutions de 0,54 % aux Territoires du Nord-Ouest et de 0,27 % au Nunavut.

En 2011, le sous-dénombrement net a continué sa descente amorcée en 2006 sous l'effet combiné d'une diminution du sous-dénombrement et d'une augmentation du surdénombrement. Les erreurs de couverture sont attribuables aux erreurs commises par les répondants, notamment lorsque les règles quant aux personnes devant être inscrites sont appliquées de façon inappropriée, ainsi qu'aux erreurs commises par le personnel du recensement, notamment lorsque de nouveaux logements construits récemment sont exclus par erreur. Il convient de signaler également que la méthodologie utilisée lors du Recensement de 2011 comportait un certain nombre de modifications, d'où la possibilité de changements sur le plan du sous-dénombrement et du surdénombrement. Même si toutes les activités de recensement sont assujetties à des normes de qualité élevées, ces modifications peuvent avoir eu des impacts sur le plan des erreurs de couverture de la population. Pour le Recensement de 2011 :

- Tout le dénombrement du recensement s'est fait à l'aide du questionnaire abrégé.
- Les aires de distribution de questionnaires par la poste (c.-à-d. par la Société canadienne des postes) ont été élargies.
- Une méthodologie par vague a été utilisée. Plusieurs vagues de suivi ont suivi l'envoi postal initial d'une lettre demandant aux résidents des logements de remplir leur questionnaire du recensement par Internet.
- Les réponses par Internet ont beaucoup augmenté passant de 17,8 % en 2006 à 53,9 % en 2011.
- Le recrutement du personnel sur le terrain était plus aisé qu'en 2006.
- Dans les régions de livraison par la poste, en 2011, seulement certaines aires ciblées ont été vérifiées avant le recensement par des agents recenseurs afin de mettre à jour la liste des logements alors qu'elles avaient toutes été vérifiées en 2006.

Si on examine le sous-dénombrement depuis le Recensement de 1981, l'augmentation du sous-dénombrement constatée lors du Recensement de 1986 a donné lieu à la création du Registre des adresses (RA) lors du Recensement de 1991. Le RA constituait une liste distincte des logements urbains qui auraient dû être dénombrés. Lors du Recensement de 1996, l'intervention d'un agent recenseur pour remplacer l'autodénombrement dans certains centres-villes des grandes villes a permis de réduire le taux de sous-dénombrement. Par ailleurs, le fait de devancer le jour du recensement, du début du mois de juin au milieu du mois de mai, a amélioré le contrôle du sous-dénombrement étant donné que les personnes étaient plus susceptibles d'être à la maison et moins susceptibles d'être sur le point de déménager. En 2006, l'envoi postal des questionnaires dans les zones urbaines a permis de diminuer le nombre d'employés nécessaires à la collecte. L'introduction des réponses par Internet a également permis de diminuer les problèmes de saisie des données. En 2011, l'introduction de la méthodologie par vague a permis de mieux concentrer les efforts de suivi du recensement et une forte augmentation des réponses par Internet a une fois de plus diminué les problèmes de saisie des données. La disparition du questionnaire complet a probablement contribué à diminuer légèrement le taux de non-réponse au recensement.

Rapport technique

Le [tableau 11.1](#) et le [tableau 11.2](#) présentent l'estimation du sous-dénombrement. Il convient de signaler que l'année 1971 n'est pas incluse dans le tableau 11.2 étant donné que des estimations pour des groupes d'âge différents ont été établies pour les personnes âgées de plus de 24 ans.

Tableau 11.1 Estimations du taux de sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type pour le Canada, provinces et territoires, Recensement de 1971 au Recensement de 2011¹

Provinces et territoires	1971		1976		1981		1986		1991	
	taux estimé (%)	erreur-type (%)								
Canada	1,93	0,09	2,04	0,10	2,01	0,09	3,21	0,13	3,43	0,12
Terre-Neuve-et-Labrador	2,25	0,72	1,10	0,39	1,74	0,45	1,92	0,33	2,47	0,30
Île-du-Prince-Édouard	1,23	1,13	0,38	0,25	1,17	0,54	2,14	0,80	1,67	0,23
Nouvelle-Écosse	1,33	0,45	0,86	0,34	1,05	0,34	2,15	0,34	2,25	0,36
Nouveau-Brunswick	1,65	0,56	2,16	0,37	1,81	0,30	2,71	0,33	3,71	0,42
Québec	2,10	0,19	2,95	0,25	1,91	0,21	2,91	0,31	3,18	0,20
Ontario	1,68	0,12	1,52	0,17	1,94	0,14	3,43	0,19	4,23	0,28
Manitoba	1,13	0,38	1,07	0,33	0,98	0,35	2,94	0,40	2,31	0,36
Saskatchewan	1,00	0,37	1,33	0,34	0,99	0,37	2,38	0,37	2,15	0,32
Alberta	2,55	0,44	1,49	0,26	2,54	0,36	3,00	0,32	2,51	0,27
Colombie-Britannique	2,89	0,39	3,13	0,31	3,16	0,33	4,48	0,36	3,42	0,24
Yukon	4,12	0,58
Territoires de Nord-Ouest	5,73	0,57
Nunavut
Provinces et territoires	1996		2001		2006		2011			
	taux estimé (%)	erreur-type (%)								
Canada	3,18	0,09	3,95	0,13	4,26	0,17	4,07	0,16		
Terre-Neuve-et-Labrador	2,45	0,29	2,43	0,32	2,62	0,54	3,70	0,53		
Île-du-Prince-Édouard	1,76	0,28	1,89	0,53	3,04	0,52	3,90	0,62		
Nouvelle-Écosse	2,70	0,27	3,44	0,41	4,02	0,54	4,04	0,54		
Nouveau-Brunswick	2,49	0,28	3,57	0,42	3,56	0,43	2,64	0,43		
Québec	2,46	0,18	2,93	0,26	2,46	0,32	2,99	0,29		
Ontario	3,40	0,18	4,56	0,25	5,18	0,34	4,47	0,32		
Manitoba	2,55	0,29	3,49	0,43	4,32	0,57	3,11	0,48		
Saskatchewan	3,30	0,32	3,18	0,37	3,81	0,50	4,43	0,57		
Alberta	2,99	0,24	3,18	0,33	4,74	0,49	5,11	0,45		
Colombie-Britannique	4,58	0,24	5,30	0,34	4,83	0,41	4,31	0,41		
Yukon	3,92	0,51	5,59	1,16	7,23	0,64	6,30	0,81		
Territoires de Nord-Ouest	4,28	0,67	9,10	0,80	5,74	0,57	5,99	0,69		
Nunavut	6,54	0,63	5,07	1,39	5,55	0,60	7,39	1,65		

.. indisponible pour une période de référence précise

... n'ayant pas lieu de figurer

1. À l'exclusion des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. Les chiffres de 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011 comprennent les résidents non permanents et les territoires.

Les chiffres tiennent compte des modifications apportées à la publication initiale de 1986. Les chiffres ne comprennent pas les estimations des personnes omises dans les logements classés par erreur comme étant inoccupés en 1971 et 1976.

Sources : Statistique Canada, Études de couverture du Recensement de 1971 au Recensement de 2011.

Tableau 11.2 Estimations du taux de sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type, sexe et groupe d'âge, pour le Canada, Recensement de 1976 au Recensement de 2011¹

Sexe et groupe d'âge	1976		1981		1986		1991		1996		2001		2006		2011	
	taux estimé (%)	erreur-type (%)														
Les deux sexes	2,04	0,10	2,01	0,09	3,21	0,13	3,43	0,12	3,18	0,09	3,95	0,13	4,26	0,17	4,07	0,16
0 à 4 ans	2,31	0,28	1,21	0,22	2,14	0,49	3,55	0,49	2,89	0,36	4,42	0,71	4,07	0,65	3,36	0,62
5 à 14 ans	1,20	0,16	1,23	0,21	2,08	0,26	2,49	0,27	1,45	0,14	2,90	0,38	3,10	0,46	2,61	0,42
15 à 17 ans ²	1,99	0,38	2,96	0,52	3,58	0,60	3,75	0,42	3,48	0,42	4,36	0,53	1,56	0,60	3,83	0,85
18 à 19 ans	8,86	1,58	6,28	0,93
20 à 24 ans	5,31	0,38	5,51	0,29	8,66	0,46	8,18	0,52	8,00	0,34	9,85	0,62	10,50	0,74	9,6	0,69
25 à 34 ans	2,85	0,28	2,31	0,28	4,51	0,35	5,65	0,35	5,81	0,29	8,07	0,36	9,43	0,56	8,96	0,48
35 à 44 ans	1,54	0,26	2,20	0,26	2,32	0,31	2,84	0,29	2,78	0,24	4,04	0,33	5,36	0,50	4,66	0,45
45 à 54 ans	1,22	0,33	0,81	0,23	1,58	0,29	1,61	0,27	1,90	0,21	1,79	0,29	2,64	0,43	2,95	0,42
55 à 64 ans	0,92	0,20	0,91	0,29	2,06	0,31	1,69	0,28	2,23	0,34	1,22	0,37	0,95	0,53	1,02	0,41
65 ans et plus	1,20	0,25	0,71	0,30	1,76	0,31	1,51	0,28	1,52	0,26	1,29	0,34	0,21	0,40	1,19	0,45
Hommes	2,46	0,17	2,37	0,13	3,75	0,16	3,95	0,16	3,89	0,14	4,90	0,19	5,51	0,26	5,07	0,24
0 à 4 ans	2,53	0,46	1,32	0,33	2,22	0,67	2,79	0,58	2,56	0,47	3,36	0,89	4,24	0,95	3,14	0,82
5 à 14 ans	1,14	0,21	1,27	0,29	1,98	0,32	2,32	0,34	1,46	0,24	2,38	0,49	3,04	0,64	3,00	0,62
15 à 17 ans ²	1,93	0,48	3,12	0,68	4,09	0,74	3,55	0,60	3,68	0,43	5,49	0,80	1,88	0,88	4,31	1,13
18 à 19 ans	10,06	2,45	5,42	1,19
20 à 24 ans	5,99	0,52	6,03	0,48	10,36	0,57	8,98	0,81	9,48	0,50	11,68	0,92	12,21	1,12	9,37	0,88
25 à 34 ans	3,64	0,46	2,70	0,44	5,43	0,45	7,28	0,56	7,74	0,42	10,67	0,55	11,42	0,86	10,54	0,73
35 à 44 ans	2,33	0,48	3,42	0,40	3,29	0,51	3,65	0,41	3,94	0,39	5,71	0,51	7,77	0,79	6,34	0,68
45 à 54 ans	1,63	0,41	1,21	0,38	1,95	0,52	2,05	0,45	2,12	0,27	2,50	0,44	4,14	0,69	4,69	0,66
55 à 64 ans	1,28	0,34	0,91	0,40	1,88	0,47	2,04	0,44	2,50	0,54	1,35	0,54	2,13	0,77	2,58	0,69
65 ans et plus	1,90	0,44	0,69	0,47	1,57	0,50	1,41	0,50	1,64	0,45	1,50	0,53	-0,05	0,56	1,32	0,60

Tableau 11.2 Estimations du taux de sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type, sexe et groupe d'âge, pour le Canada, Recensement de 1976 au Recensement de 2011¹ (suite)

Sexe et groupe d'âge	1976		1981		1986		1991		1996		2001		2006		2011	
	taux estimé (%)	erreur-type (%)														
Femmes	1,61	0,10	1,65	0,12	2,68	0,17	2,93	0,17	2,49	0,12	3,02	0,18	3,04	0,23	3,08	0,22
0 à 4 ans	2,07	0,36	1,10	0,33	2,06	0,62	4,35	0,71	3,24	0,55	5,50	1,14	3,88	0,92	3,59	0,95
5 à 14 ans	1,26	0,27	1,19	0,31	2,20	0,33	2,65	0,39	1,45	0,22	3,44	0,58	3,17	0,66	2,2	0,57
15 à 17 ans ²	2,05	0,51	2,80	0,73	3,05	0,76	3,96	0,54	3,28	0,55	3,13	0,69	1,23	0,83	3,31	1,28
18 à 19 ans	7,58	1,96	7,17	1,45
20 à 24 ans	4,62	0,48	4,98	0,43	6,89	0,72	7,36	0,71	6,45	0,48	7,91	0,84	8,70	0,98	9,83	1,07
25 à 34 ans	2,03	0,38	1,92	0,32	3,59	0,45	3,98	0,37	3,84	0,40	5,41	0,46	7,43	0,73	7,37	0,63
35 à 44 ans	0,72	0,24	0,93	0,31	1,33	0,32	2,01	0,35	1,62	0,28	2,35	0,43	2,90	0,61	2,99	0,58
45 à 54 ans	0,81	0,38	0,41	0,26	1,20	0,35	1,16	0,34	1,68	0,33	1,09	0,37	1,13	0,51	1,21	0,52
55 à 64 ans	0,58	0,25	0,92	0,34	2,23	0,50	1,35	0,33	1,97	0,40	1,09	0,52	-0,22	0,73	-0,52	0,44
65 ans et plus	0,64	0,38	0,71	0,42	1,89	0,44	1,58	0,36	1,43	0,32	1,13	0,45	0,40	0,56	1,08	0,66

.. indisponible pour une période de référence précise

1. À l'exclusion des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. Les chiffres de 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011 comprennent les résidents non permanents et les territoires. Les chiffres tiennent compte des modifications apportées à la publication initiale de 1986. Les chiffres ne comprennent pas les estimations des personnes omises dans les logements classés par erreur comme étant inoccupés en 1976.
2. Les données pour toutes les années sauf en 2006 et 2011 sont pour les personnes âgées de 15 à 19 ans.

Sources : Statistique Canada, Études de couverture du Recensement de 1976 au Recensement de 2011.

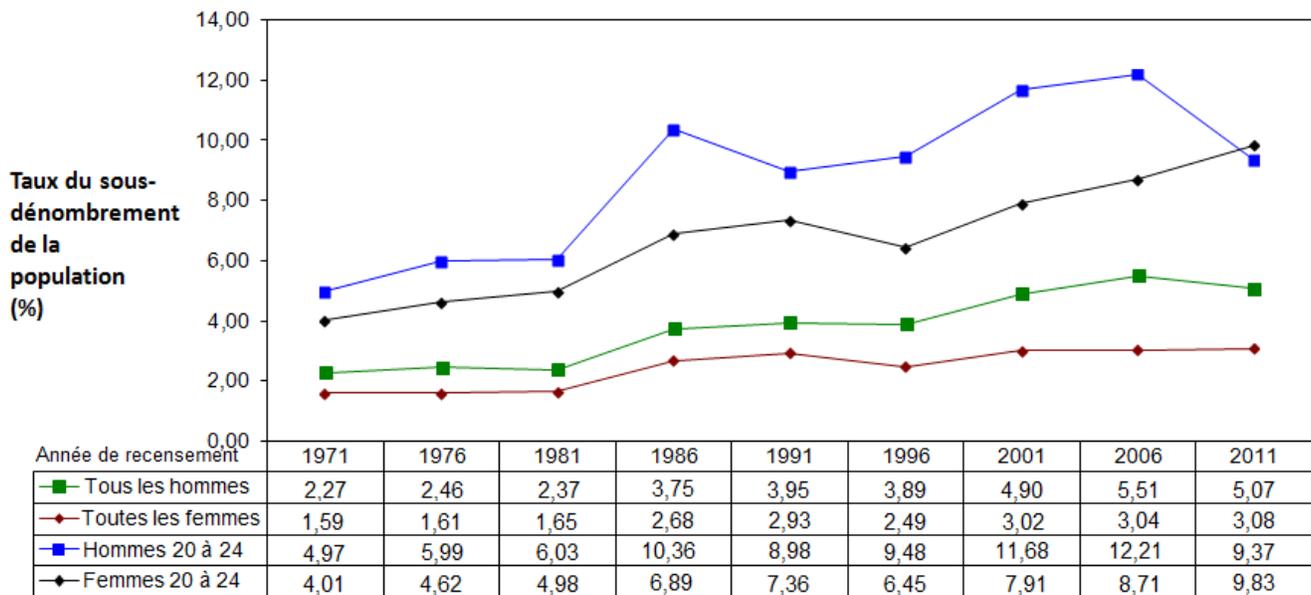
Ces tableaux démontrent ce qui suit :

Le sous-dénombrement est généralement plus élevé dans les trois territoires. En ce qui a trait aux provinces, le sous-dénombrement est généralement plus élevé en Colombie-Britannique et en Ontario. Toutefois, en 2011, c'est l'Alberta qui est la province avec le plus haut taux. Entre 1971 et 2006, la Colombie-Britannique est la province qui affichait le taux de sous-dénombrement le plus élevé lors de chaque recensement, sauf pour ce qui est de 1991 et 2006 alors que c'est l'Ontario qui est la province affichant le taux le plus élevé. Le Québec et les provinces de l'Atlantique ont tendance à afficher un taux de sous-dénombrement inférieur au taux national.

Le sous-dénombrement est plus élevé dans le cas des jeunes adultes et plus élevé chez les hommes. On observe deux tendances démographiques constantes. Premièrement, le taux de sous-dénombrement des hommes est supérieur au taux de sous-dénombrement des femmes. Deuxièmement, le taux de sous-dénombrement est plus élevé dans le cas des jeunes adultes, spécialement chez ceux qui n'ont jamais été mariés, et ce, peu importe leur sexe (Dolson, 2012). Comme l'indique le [graphique 11.2](#), le taux de sous-dénombrement des hommes est supérieur au taux de sous-dénombrement des femmes pour chaque recensement depuis 1971 (augmentant de 2,27 % à 5,51 % en 2006 pour redescendre à 5,07 % en 2011 dans le cas des hommes et augmentant de 1,59 % à 3,08 % dans le cas des femmes). Le [graphique 11.2](#) présente également que le taux de sous-dénombrement des jeunes hommes âgés de 20 à 24 ans est supérieur au taux de sous-dénombrement pour l'ensemble des hommes. C'est le cas également pour les femmes de 20 à 24 ans, mais le taux pour les jeunes femmes de 20 à 24 ans est inférieur au taux pour les jeunes hommes pour tous les recensements à l'exception de 2011 où on constate des taux respectifs de 9,83 % et 9,37 %. Le taux de sous-dénombrement a atteint un sommet en 2011 dans le cas des jeunes femmes à 9,83 %. À l'inverse, le taux pour les jeunes hommes est le plus faible depuis 1991. Bien que moins élevés, les taux de sous-dénombrement des adultes jamais mariés âgés de 25 à 34 ans sont également élevés. Le taux de sous-dénombrement plus élevé dans le cas des jeunes adultes est attribuable en partie à des modalités de vie moins stables. En effet, les jeunes adultes sont plus susceptibles que les adultes plus âgés ou les enfants de changer leurs conditions de logement étant donné qu'ils quittent la maison pour fréquenter un établissement d'enseignement postsecondaire ou pour travailler ou emménagent avec des amis ou des conjoints.

Rapport technique

Graphique 11.2 Estimations du taux de sous-dénombrement de la population, sexe et groupe d'âge pour le Canada, Recensement de 1971 au Recensement de 2011



Source : Statistique Canada, Contre-vérification des dossiers de 2011.

Les [tableaux 11.3](#) et [tableaux 11.4](#) présentent les estimations du taux de surdénombrement.

Tableau 11.3 Estimations du taux de surdénombrement de la population et de l'erreur-type, pour le Canada, provinces et territoires, Recensement de 1991 au Recensement de 2011¹

Provinces et territoires	1991		1996		2001		2006		2011	
	taux estimé (%)	erreur-type (%)								
Canada	0,56	0,04	0,74	0,04	0,96	0,05	1,59	0,01	1,85	0,02
Terre-Neuve-et-Labrador	0,48	0,09	0,77	0,12	0,63	0,10	1,63	0,05	1,76	0,04
Île-du-Prince-Édouard	0,74	0,15	0,91	0,14	0,92	0,18	1,66	0,06	1,54	0,04
Nouvelle-Écosse	0,36	0,09	0,47	0,07	0,81	0,14	1,40	0,03	1,72	0,04
Nouveau-Brunswick	0,46	0,09	0,60	0,10	0,89	0,19	1,41	0,03	2,12	0,05
Québec	0,51	0,07	0,85	0,08	1,03	0,10	1,66	0,02	2,07	0,03
Ontario	0,59	0,07	0,67	0,07	0,88	0,09	1,49	0,02	1,67	0,04
Manitoba	0,45	0,11	0,88	0,15	0,80	0,15	1,42	0,04	1,35	0,04
Saskatchewan	0,35	0,08	0,55	0,11	1,06	0,20	1,53	0,04	1,65	0,04
Alberta	0,51	0,09	0,59	0,10	0,89	0,13	1,47	0,02	1,70	0,05
Colombie-Britannique	0,68	0,10	0,89	0,09	1,26	0,12	1,96	0,03	2,28	0,05
Yukon	0,29	0,07	0,70	0,17	0,86	0,16	1,62	0,08	2,45	0,05
Territoires de Nord-Ouest	0,29	0,07	1,32	0,22	1,00	0,11	1,98	0,08	1,44	0,11
Nunavut	0,99	0,22	0,59	0,10	1,44	0,07	1,17	0,07

... n'ayant pas lieu de figurer

1. À l'exclusion des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. Les chiffres comprennent les résidents non permanents et les territoires.

Sources : Statistique Canada, Études de couverture du Recensement de 1991 au Recensement de 2011.

Tableau 11.4 Estimations du taux de surdénombrement de la population et de l'erreur-type, sexe et groupe d'âge, pour le Canada, Recensement de 1996 au Recensement de 2011^{1,2}

Sexe et groupe d'âge	1996		2001		2006		2011	
	taux estimé (%)	erreur-type (%)						
Les deux sexes	0,74	0,04	0,96	0,05	1,59	0,01	1,85	0,02
0 à 4 ans	0,61	0,10	0,96	0,18	1,35	0,07	1,61	0,10
5 à 14 ans	0,96	0,09	1,52	0,15	2,24	0,07	2,79	0,10
15 à 17 ans ³	1,24	0,15	1,85	0,26	2,33	0,14	2,98	0,23
18 à 19 ans	2,65	0,17	3,37	0,27
20 à 24 ans	2,44	0,28	2,66	0,32	2,88	0,11	3,11	0,13
25 à 34 ans	0,66	0,08	0,92	0,09	1,43	0,06	1,69	0,08
35 à 44 ans	0,38	0,06	0,49	0,06	1,05	0,05	1,23	0,06
45 à 54 ans	0,48	0,11	0,39	0,04	1,13	0,05	1,36	0,06
55 à 64 ans	0,52	0,11	0,38	0,05	1,24	0,06	1,50	0,07
65 ans et plus	0,36	0,07	0,77	0,21	1,60	0,06	1,64	0,08
Hommes	0,70	0,04	0,92	0,06	1,62	0,02	1,86	0,04
0 à 4 ans	0,52	0,09	0,69	0,07	1,35	0,09	1,65	0,13
5 à 14 ans	0,99	0,15	1,59	0,21	2,25	0,10	2,77	0,14
15 à 17 ans ³	1,12	0,24	1,45	0,31	2,37	0,20	3,04	0,27
18 à 19 ans	2,28	0,21	3,06	0,33
20 à 24 ans	2,34	0,34	2,44	0,45	2,75	0,15	3,03	0,19
25 à 34 ans	0,65	0,11	1,03	0,14	1,51	0,08	1,75	0,11
35 à 44 ans	0,38	0,06	0,46	0,06	1,10	0,06	1,26	0,09
45 à 54 ans	0,35	0,07	0,34	0,03	1,16	0,07	1,32	0,09
55 à 64 ans	0,37	0,12	0,33	0,04	1,30	0,09	1,54	0,11
65 ans et plus	0,33	0,02	0,74	0,21	1,69	0,10	1,68	0,14
Femmes	0,77	0,06	1,00	0,08	1,56	0,01	1,83	0,04
0 à 4 ans	0,69	0,18	1,25	0,36	1,35	0,10	1,57	0,15
5 à 14 ans	0,92	0,14	1,44	0,21	2,23	0,10	2,81	0,15
15 à 17 ans ³	1,36	0,29	2,27	0,43	2,28	0,19	2,93	0,38
18 à 19 ans	3,04	0,28	3,69	0,43
20 à 24 ans	2,55	0,46	2,89	0,46	3,01	0,17	3,19	0,18
25 à 34 ans	0,66	0,11	0,81	0,12	1,35	0,08	1,63	0,11
35 à 44 ans	0,37	0,10	0,53	0,11	0,99	0,06	1,20	0,10
45 à 54 ans	0,61	0,20	0,43	0,07	1,11	0,06	1,39	0,09
55 à 64 ans	0,66	0,19	0,42	0,09	1,18	0,07	1,46	0,10
65 ans et plus	0,38	0,11	0,80	0,33	1,53	0,08	1,60	0,10

.. indisponible pour cette période de référence

1. Estimation par sexe et groupes d'âge indisponibles pour le Recensement de 1991.
2. À l'exclusion des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés.
3. Les données pour toutes les années sauf en 2006 et 2011 et sont pour les personnes âgées de 15 à 19 ans.

Sources : Statistique Canada, Études de couverture de 1996 à 2011.

Ces tableaux démontrent ce qui suit :

Le surdénombrement est constamment plus élevé en Colombie-Britannique que dans les autres provinces. La Colombie-Britannique est la province où le taux de surdénombrement de la population est le plus élevé, et ce, également pour les trois recensements précédents.

Le surdénombrement est plus fréquent dans le cas des enfants d'âge scolaire et des jeunes adultes. On observe un taux de surdénombrement plus élevé dans le cas des enfants âgés de 5 à 17 ans et des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans. Dans le cas des enfants d'âge scolaire, cette situation est attribuable en grande partie au fait que les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble sont fréquemment dénombrés par chaque parent. Le surdénombrement dans le cas des jeunes adultes est vraisemblablement attribuable aux modalités de vie moins stables qui peuvent également donner lieu à un sous-dénombrement. Le surdénombrement augmente dans la majorité des provinces et territoires en 2011. Des augmentations marquées sont observées au Yukon (+0,83 %) et au Nouveau-Brunswick (+0,71 %). Le Yukon, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest ont les taux les plus faibles, respectivement de 1,17 %, 1,35 % et 1,44 %. Au niveau canadien, les taux de surdénombrement dépassent les 3 % pour les jeunes adultes (18 à 24 ans) autant chez les hommes que chez les femmes ainsi que pour les hommes âgés de 15 à 17 ans. Dans certaines provinces, certains taux dépassent même 4 % pour certains groupes d'âge/sexe.

11.2. Modifications apportées à la conception des études de couverture de la population

En raison des différences apportées à la conception des études de couverture au fil des ans, les taux indiqués au [tableau 11.1](#), au [tableau 11.2](#), au [tableau 11.3](#) et au [tableau 11.4](#) ne sont pas strictement comparables. Vous trouverez ci-après une liste des modifications apportées à la méthodologie depuis 1976. Il convient de signaler que les aspects fondamentaux de la Contre-vérification des dossiers (CVD) permettant d'évaluer le taux de sous-dénombrement n'ont pas beaucoup changé depuis le Recensement de 1966. On prélève un échantillon à partir de bases couvrant la population visée indépendamment du recensement. On vérifie ensuite les dossiers du recensement (Contre-vérification des dossiers) pour déterminer si les personnes visées par l'échantillon ont effectivement été dénombrées. On a apporté plus de modifications sur le plan de l'évaluation du surdénombrement. De nombreuses études ont été réalisées en 1991, 1996 et 2001. En 1996, la portée de la CVD a été élargie de façon à inclure le surdénombrement. En 2006, la CVD n'a plus été utilisée pour estimer le surdénombrement et on a mis en place une nouvelle étude pour mesurer tous les cas de surdénombrement en fonction de couplages probabilistes et exacts en utilisant le nom, la date de naissance et le sexe.

Études de couverture du Recensement de 2011 :

- La CVD de 2011 ressemble beaucoup à celle de 2006. Certaines modifications ont été faites pour la rendre plus efficace dont des améliorations au programme du méga-appariement et des stratégies de recherche dans la Base de données des réponses du recensement plus efficaces et l'utilisation de nouvelles bases de sondage pour les naissances.
- Pour la première fois, la pondération de l'échantillon de la base de sondage du recensement a tenu compte du surdénombrement présent dans cette base.
- L'utilisation de méthodes automatisées a permis d'utiliser des paramètres provinciaux et territoriaux au lieu de paramètres nationaux lors de l'élaboration de la base de sondage de l'ESR.

Tout comme lors des CVD de 1996, 2001 et 2006, celle de 2011 n'a pas permis d'établir une estimation du nombre de personnes omises dans le cas des réserves indiennes et des établissements indiens partiellement dénombrés. Pour plus de renseignements à ce sujet, voir la [section 12.2](#).

Études de couverture du Recensement de 2006 :

La CVD et l'Étude sur le surdénombrement du recensement (ESR) ont fait un usage optimal de la zone du nom ajoutée à la Base de données des réponses du Recensement de 2006 (BDR) lors des opérations d'appariement et de recherche. Par ailleurs :

- a) La mesure du surdénombrement se limitait à l'ESR. La méthodologie de la CVD a été modifiée par la suite de façon à ce que les cas ne fassent pas tous l'objet d'une collecte sur le terrain. Depuis 2006, la CVD comporte une étape de traitement antérieure à la collecte et permettant de déterminer si des activités de collecte sont nécessaires ou non. On effectue une recherche, dans la version de la CVD de la base des données des réponses du recensement (BDR CVD), pour les personnes échantillonnées à l'aide de l'information des bases de sondage et des diverses sources de mise à jour comme les données fiscales. Si la recherche permet de retrouver la personne dans la BDR CVD, aucune mesure de collecte n'est nécessaire. La seule exception visait un échantillon de personnes qui avaient été trouvées, afin de recueillir les données requises aux fins du rajustement pour la non-réponse.
- b) Les trois études de couverture menées en 2001 pour mesurer le surdénombrement ont été remplacées par l'ESR en 2006. Cette étude faisait appel à une méthodologie différente des études antérieures sur le surdénombrement, c'est-à-dire essentiellement à une technique de couplage utilisant les noms et prénoms, le sexe et la date de naissance et à des vérifications manuelles pour déterminer le surdénombrement.

Études de couverture du Recensement de 2001 :

- a) La composante institutionnelle de l'Étude sur les logements collectifs (ELC) a été abandonnée et l'estimation du surdénombrement visant cette population a été établie grâce à la CVD.
- b) L'Étude sur la classification des logements a remplacé la Vérification des logements inoccupés (VLI), effectuée lors des recensements précédents pour réexaminer les logements classés comme des logements inoccupés par l'agent recenseur. L'ECL est un prolongement de la VLI permettant d'établir une estimation du nombre de personnes vivant dans des logements non répondants.

Études de couverture du Recensement de 1996 :

- a) La CVD de 1996 n'a pas permis d'établir une estimation du nombre de personnes omises dans le cas des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés.
- b) L'Étude sur les résidents temporaires a été annulée en raison de préoccupations à propos de la qualité des données et parce qu'on a reconnu que la CVD permettrait de mesurer ce type de sous-dénombrement de façon appropriée.
- c) D'une part, on a procédé à une évaluation du surdénombrement plus exhaustive qu'en 1991, grâce à l'intégration de l'étude sur les logements privés à la CVD, de façon à ce que chaque personne choisie dans l'échantillon puisse être identifiée comme une personne dénombrée plus d'une fois. Cette approche a donné lieu à une augmentation des adresses à traiter où il pourrait y avoir eu surdénombrement. D'autre part, la portée de l'Étude par appariement automatisé (EAA) a été considérablement élargie par rapport à 1991, de façon à permettre de déterminer le surdénombrement non seulement dans le cas d'un secteur de dénombrement (SD), mais aussi dans une grande région (Atlantique, Québec, Ontario, l'ouest et les territoires).

Études de couverture du Recensement de 1991 :

- a) Les résidents non permanents ont été inclus dans la population cible pour la première fois.
- b) Après les études expérimentales de 1986, l'évaluation du taux de surdénombrement de la population a débuté en 1991. Les résultats de trois études ont été combinés pour former une estimation exhaustive, soit : l'Étude sur les logements privés (ELP), l'Étude sur les logements collectifs (ELC) et l'Étude par appariement automatisé (EAA).

Études de couverture du Recensement de 1986 : Les taux indiqués au [tableau 11.1](#) pour le Recensement de 1986 diffèrent des résultats publiés dans le *Guide à l'intention des utilisateurs sur la qualité des données du recensement de 1986 : Couverture*, qui incluait des révisions effectuées après la publication de 1986, dans les cas où les réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés ont été inclus dans les personnes omises. Lors de la publication initiale de 1986, elles étaient incluses à titre de personnes « dénombrées » étant donné que les données provinciales incluaient une estimation des personnes omises dans le cas des réserves indiennes et établissements indiens.

Études de couverture du Recensement de 1976 : Les données du recensement n'incluaient pas une estimation de la Vérification des logements inoccupés (VLI) dans le cas des personnes omises dans les logements classés par erreur comme étant des logements inoccupés. Le taux de sous-dénombrement de la population aurait été de 1,78 % en 1976 si on avait inclus les résultats de la VLI de 1976. Il n'y a pas eu de VLI lors du Recensement de 1971.

Pour de plus amples détails sur l'historique des Études de couverture, voir Dolson (2010).

12. Sujets spéciaux

12.1. Sous-dénombrement de la collecte

Jusqu'à présent, il a été question du sous-dénombrement du chiffre de la population du recensement. La présente section introduit le concept de sous-dénombrement de la collecte de la population. Il est utile d'élargir le concept de sous-dénombrement de façon à inclure les personnes non dénombrées pour une raison quelconque. Le sous-dénombrement désigne le nombre de personnes non incluses dans les chiffres du recensement. Tel qu'indiqué dans la [section 3.3](#), les chiffres du recensement C comportent deux éléments, soit : $C = D + I$,

où D = le nombre de dénombremets et I = le nombre de personnes imputées.

Le sous-dénombrement représente donc une série secondaire de toutes les personnes non inscrites sur un questionnaire du recensement, mais qui auraient dû y être inscrites. Il n'inclut pas les personnes qui n'ont pas été dénombrées, soit parce qu'aucun questionnaire du recensement n'a été retournée pour le logement (logement non répondant), soit parce que le logement n'a pas fait l'objet d'un suivi des cas de non-réponse puisqu'il a été classé par erreur comme étant un logement inoccupé (logement occupé mal classé).

Toujours selon la [section 3.3](#), voici une estimation du nombre réel de personnes visées par le recensement : P

$$\hat{P} = C + \hat{N} = C + \hat{S} - \hat{R}$$

Si on combine ces deux équations, on obtient :

$$\hat{P} = C + \hat{N} = C + \hat{S} - \hat{R} = D + (I + \hat{S}) - \hat{R}$$

Cette formulation de \hat{P} comporte trois éléments :

D = le nombre de personnes figurant dans un questionnaire du recensement¹⁴, les dénombremets

\hat{R} = une estimation du nombre de dénombremets excédentaires¹⁵

$(I + \hat{S})$ = une estimation du nombre de personnes non inscrites dans un questionnaire du recensement, mais qui auraient dû l'être.

Le dernier élément $(I + \hat{S})$ désigne une estimation du nombre de personnes omises lors du recensement pour une raison quelconque. Le sous-dénombrement de la collecte du Recensement de la population (L), désigne les personnes non dénombrées pour une raison quelconque. L'estimation du sous-dénombrement de la collecte de la population est la suivante :

$\hat{L} = (I + \hat{S})$ et l'estimation correspondante du taux de sous-dénombrement de la collecte du Recensement de la population est :

14. Il se pourrait que certaines personnes inscrites dans un questionnaire ne figurent pas dans la base de données définitive du recensement. Ainsi, les « personnes inscrites sur la formule » est une expression utilisée dans la présente section pour indiquer les personnes figurant dans la base de données définitive du recensement.

15. La plupart des cas de surdénombrement désignent des dénombremets en double, c.-à-d. lorsque la même personne figure deux fois dans la base de données. Dans un petit nombre de cas, cependant, la même personne y figure plus de deux fois. La variable \hat{R} désigne l'estimation du nombre de dénombremets excédentaires plutôt que le nombre de personnes visées par un dénombrement multiple.

$$\hat{T}_L = 100 * \frac{\hat{L}}{\hat{P}} = 100 * \left(\frac{I + \hat{S}}{C + \hat{N}} \right)$$

Le sous-dénombrement net de la collecte du Recensement de la population peut être défini en soustrayant le surdénombrement \hat{R} de \hat{L} .

Alors :

$$\hat{P} = C + \hat{N} = D + (I + \hat{S}) - \hat{R} = D + \hat{L} - \hat{R}$$

Bien qu'on ne peut pas appliquer le sous-dénombrement net de la collecte aux données du recensement pour effectuer un rajustement à titre d'une erreur de couverture, \hat{L} et \hat{T}_L donnent une idée plus générale de la façon dont le recensement a permis de dénombrier la population cible. En fait, il inclut les personnes non dénombrées, qu'elles aient été prises en compte ou non par le recensement au moyen des imputations. Le [tableau 12.1](#) fait état de l'estimation du sous-dénombrement de la collecte de la population du Recensement de 2011 \hat{L} et \hat{T}_L , ainsi que du sous-dénombrement de la population \hat{S} et \hat{T}_S (voir également le [tableau 1.3](#)) et de l'estimation des erreurs-types pour les provinces et territoires et pour l'ensemble du Canada, selon le groupe d'âge et le sexe. À l'échelle nationale, le Recensement de 2011 a donné lieu au dénombrement de 93,65 % de la population cible ($100 - \hat{T}_L$), comparativement à 95,93 % des 33 476 688 personnes incluses dans le chiffre officiel du Recensement de 2011 ($100 - \hat{T}_S$). La différence entre ces deux taux est simplement le résultat de l'inclusion de l'imputation dans \hat{T}_L . Le Recensement de 2006 avait donné lieu au dénombrement de 92,87 % de la population cible, comparativement à 95,74 % des 31 612 867 personnes incluses dans le chiffre officiel du Recensement de 2006. Le Recensement de 2011 a donc dénombré un plus fort pourcentage de la population et les imputations ont été réduites par rapport à 2006.

Tableau 12.1 Estimations du sous-dénombrement de la collecte de la population, du sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la collecte de la population				Sous-dénombrement de la population			
	taux estimé (%)	erreur-type (%)	taux estimé (%)	erreur-type (%)	taux estimé (%)	erreur-type (%)	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Canada	2 172 708	57 144	6,35	0,16	1 391 971	57 144	4,07	0,16
Provinces et territoires								
Terre-Neuve-et-Labrador	29 877	2 905	5,69	0,52	19 406	2 905	3,70	0,53
Île-du-Prince-Édouard	8 073	921	5,62	0,61	5 600	921	3,90	0,62
Nouvelle-Écosse	59 369	5 330	6,29	0,53	38 150	5 330	4,04	0,54
Nouveau-Brunswick	38 774	3 317	5,13	0,42	19 971	3 317	2,64	0,43
Québec	410 599	23 523	5,15	0,28	238 516	23 523	2,99	0,29
Ontario	866 466	43 782	6,55	0,31	591 255	43 782	4,47	0,32
Manitoba	66 394	6 089	5,40	0,47	38 279	6 089	3,11	0,48
Saskatchewan	77 538	6 294	7,29	0,55	47 080	6 294	4,43	0,57
Alberta	279 139	17 927	7,40	0,44	192 882	17 927	5,11	0,45
Colombie-Britannique	323 148	19 369	7,19	0,40	193 495	19 369	4,31	0,41
Yukon	3 890	303	11,03	0,76	2 220	303	6,30	0,81
Territoires de Nord-Ouest	4 236	320	9,75	0,66	2 601	320	5,99	0,69
Nunavut	5 204	608	15,30	1,51	2 515	608	7,39	1,65
Sexe et groupe d'âge								
Les deux sexes, tous les âges	2 172 708	57 144	6,35	0,16	1 391 971	57 144	4,07	0,16
0 à 4 ans	100 297	12 279	5,25	0,61	64 239	12 279	3,36	0,62
5 à 14 ans	166 050	16 113	4,46	0,41	97 305	16 113	2,61	0,42
15 à 17 ans	74 305	11 501	5,71	0,83	49 778	11 501	3,83	0,85
18 à 19 ans	75 395	9 112	8,24	0,91	57 441	9 112	6,28	0,93
20 à 24 ans	274 423	17 833	11,73	0,67	224 475	17 833	9,60	0,69
25 à 34 ans	526 219	24 797	11,26	0,47	418 543	24 797	8,96	0,48
35 à 44 ans	317 733	21 808	6,82	0,44	217 040	21 808	4,66	0,45
45 à 54 ans	286 730	23 535	5,29	0,41	160 105	23 535	2,95	0,42
55 à 64 ans	159 779	18 158	3,65	0,40	44 627	18 158	1,02	0,41
65 ans et plus	191 777	22 611	3,90	0,44	58 418	22 611	1,19	0,45

Tableau 12.1 Estimations du sous-dénombrement de la collecte de la population, du sous-dénombrement de la population et de l'erreur-type pour diverses caractéristiques, Recensement de 2011 (suite)

Caractéristiques	Sous-dénombrement de la collecte de la population				Sous-dénombrement de la population			
	taux estimé (%)	erreur-type (%)	taux estimé (%)	erreur-type (%)	taux estimé (%)	erreur-type (%)	taux estimé (%)	erreur-type (%)
Hommes, tous les âges	1 242 195	42 396	7,33	0,23	859 830	42 396	5,07	0,24
0 à 4 ans	49 238	8 309	5,05	0,81	30 655	8 309	3,14	0,82
5 à 14 ans	92 893	12 147	4,85	0,60	57 499	12 147	3,00	0,62
15 à 17 ans	41 563	7 935	6,20	1,11	28 928	7 935	4,31	1,13
18 à 19 ans	34 314	5 838	7,39	1,16	25 166	5 838	5,42	1,19
20 à 24 ans	136 173	11 548	11,50	0,86	110 936	11 548	9,37	0,88
25 à 34 ans	301 464	19 181	12,87	0,71	246 863	19 181	10,54	0,73
35 à 44 ans	198 167	16 810	8,53	0,66	147 279	16 810	6,34	0,68
45 à 54 ans	190 700	18 714	7,01	0,64	127 470	18 714	4,69	0,66
55 à 64 ans	111 542	15 443	5,13	0,67	56 021	15 443	2,58	0,69
65 ans et plus	86 142	13 266	3,93	0,58	29 014	13 266	1,32	0,60
Femmes, tous les âges	930 512	39 198	5,39	0,21	532 140	39 198	3,08	0,22
0 à 4 ans	51 059	9 222	5,46	0,93	33 584	9 222	3,59	0,95
5 à 14 ans	73 156	10 618	4,04	0,56	39 805	10 618	2,20	0,57
15 à 17 ans	32 743	8 332	5,19	1,25	20 851	8 332	3,31	1,28
18 à 19 ans	41 081	7 003	9,13	1,41	32 275	7 003	7,17	1,45
20 à 24 ans	138 250	13 658	11,97	1,04	113 539	13 658	9,83	1,07
25 à 34 ans	224 755	15 874	9,65	0,62	171 680	15 874	7,37	0,63
35 à 44 ans	119 566	13 963	5,12	0,57	69 761	13 963	2,99	0,58
45 à 54 ans	96 030	14 305	3,55	0,51	32 635	14 305	1,21	0,52
55 à 64 ans	48 237	9 569	2,19	0,43	-11 394	9 569	-0,52	0,44
65 ans et plus	105 635	18 327	3,87	0,64	29 404	18 327	1,08	0,66

Sources : Statistique Canada, Recensement de 2011, Contre-vérification des dossiers de 2011.

12.2. Participation des réserves indiennes et établissements indiens

Introduction

Les utilisateurs doivent également savoir dans quelle mesure les réserves indiennes et établissements indiens ont participé au Recensement de 2011. Dans certains cas, le dénombrement n'était pas permis ou il a été interrompu avant même d'être terminé. Dans d'autres cas, la qualité du dénombrement a été jugée inadéquate. Ces régions géographiques, au nombre de 31, sont appelées réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. Il n'y a donc pas de données pour le Recensement de 2011 dans le cas des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés et ceux-ci ne sont pas inclus dans les calculs. Des problèmes semblables sont survenus lors de recensements précédents. Ainsi, 22 réserves indiennes et établissements indiens ont été déclarés partiellement dénombrés lors du Recensement de 2006 (30 en 2001). Neuf des 22 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés lors du Recensement de 2006 ont participé au Recensement de 2011.

Les estimations des **réserves indiennes et des établissements indiens partiellement dénombrés** sont basées sur un modèle. On doit utiliser ces dernières estimations avec circonspection étant donné qu'il n'y a aucune source fiable permettant de confirmer les hypothèses utilisées dans les modèles.

Réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés

Pour 31 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés, le Recensement de 2011 n'a pas été en mesure d'inclure des chiffres de population dans sa base ni dans ses produits, les études de couverture n'ont pu estimer directement le sous-dénombrement net de la population, dans les deux cas, à cause du caractère limité des données du Recensement de 2011. Les chiffres et le sous-dénombrement net ont été estimés à l'aide d'approximations.

Pour estimer les chiffres de population du recensement, on a utilisé une méthodologie à base de modèle pour 18 des réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. Le modèle d'estimation est le suivant : la régression linéaire a été construite à partir de toutes les réserves indiennes et établissements indiens qui avaient été complètement dénombrés au Recensement de 2006 et à celui de 2011. Le modèle suppose que le chiffre du Recensement de 2011 est une fonction linéaire du chiffre du Recensement de 2006 pour toutes les provinces avec estimations distinctes, dans le cas de la coordonnée à l'origine et des paramètres de régression pour chaque province. Le modèle a été évalué pour les hypothèses de régression de base que sont l'indépendance des erreurs, l'homogénéité des variances et la normalité des erreurs. Pour chacune des 18 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés pour lesquels la méthodologie fondée sur un modèle a été utilisée, la variable d'entrée pour le modèle de régression était soit le chiffre réel du Recensement de 2006 soit le meilleur chiffre prédit du recensement en fonction du modèle de 2006. Le produit du modèle était le chiffre estimé du Recensement de 2011 pour ces 18 collectivités. Les estimations qui en découlent doivent être utilisées avec prudence puisqu'elles reposent entièrement un modèle dont les hypothèses ne peuvent être vérifiées. La validité de ces estimations à base de modèle dépend de la mesure dans laquelle les hypothèses du modèle peuvent saisir la véritable situation sous-jacente.

Une collecte spéciale pour l'Enquête nationale auprès des ménages a été menée à l'automne 2011 pour les 13 autres réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés qui ont été touchés par les incendies de forêt dans le nord de l'Ontario au cours de l'été 2011. Les chiffres de population ont été estimés à partir de ces données et publiés séparément pour ces 13 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés. Suivre le lien ci-après pour obtenir le Profil de la Collecte spéciale de l'ENM dans 13 réserves indiennes et établissements indiens du nord de l'Ontario en 2011 :

<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/no13reserves/index.cfm?Lang=F>

Au Recensement de 2006, 22 réserves indiennes et établissements indiens, comptant environ 40 000 personnes, ont été classées comme « partiellement dénombrés ». Parmi les 18 réserves indiennes et établissements indiens utilisés dans les estimations basées sur le modèle du Recensement de 2011, cinq étaient considérés comme ayant été complètement dénombrés au Recensement de 2006, tandis que les 13 autres ont été « partiellement dénombrés » ou ont « refusé le dénombrement ». La population totale des 18 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés pour lesquels des estimations à base de modèle ont été produites et des 13 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés qui ont été touchés par les incendies de forêt dans le nord de l'Ontario, a été estimée à 37 392 personnes, soit moins qu'en 2006.

Les chiffres de population estimés pour les 31 réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés sont sujets à des erreurs de couverture de la même façon que les chiffres de population du recensement pour le reste du pays. Le sous-dénombrement net pour ces 31 régions a été estimé au moyen du calcul du taux de sous-dénombrement net pour l'ensemble des réserves indiennes et établissements indiens

dénombrés au complet dans chaque province et par l'application de ce taux au chiffre du « recensement » estimé de l'ensemble des réserves indiennes et des établissements indiens partiellement dénombrés de la province.

On trouvera plus d'information et de résultats à :

<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/aboriginal-autochtones-fra.cfm>

Les estimations des réserves indiennes et des établissements indiens partiellement dénombrés ne sont pas incluses dans les estimations de sous-dénombrement, de sous-dénombrement de collecte, de surdénombrement et de sous-dénombrement net présentées dans ce rapport, car elles sont établies par un modèle et non par les études de couverture du recensement. De plus, elles ne fournissent pas le niveau de détails (par exemple, estimations par langue maternelle, état matrimonial) présenté pour les autres estimations.

Annexe A Questionnaires de l'Enquête de la Contre-vérification des dossiers

Questionnaire du répondant et questionnaire version abrégée du répondant

Questionnaire du répondant substitut et questionnaire version abrégée du répondant substitut

Questionnaire d'une personne décédée avant le jour du recensement

Contre-vérification des dossiers 2011

Enquête sur la qualité du Recensement

Réponse par la
personne choisie

1F

CONFIDENTIEL une fois rempli.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la
Loi sur la statistique, L.R.C. (1985), ch.S-19.
La loi vous oblige à les fournir.

This questionnaire is also available in English

NIPC :

INT# :

Cette enquête est effectuée afin d'estimer le nombre de personnes omises dans le Recensement de 2011 et de déterminer leurs caractéristiques.

1. Avez-vous changé de nom depuis le 16 mai 2006, ou votre nom est-il différent du nom qui est inscrit sur l'étiquette ci-dessus?

² Non

¹ Oui ► **Inscrivez votre (vos) nouveau(x) nom(s) ci-dessous**

Prénom(s)

Nom de famille

1A. Est-ce qu'il y a une orthographe différente ou un autre nom que vous utilisez?

² Non

¹ Oui ► **Inscrivez le(s) nom(s) ci-dessous**

2. Quelle langue avez-vous apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore?
Si vous ne comprenez plus la première langue apprise, indiquez la langue que vous avez apprise en second lieu.

² Français

¹ Anglais

³ Autre

3. Est-ce que votre résidence habituelle le jour du recensement, LE 10 MAI 2011, était au Canada ou à l'extérieur du Canada? *Pour une définition de « résidence habituelle », consultez les instructions du questionnaire apparaissant au verso de la lettre d'introduction.*

¹ Au Canada

² À l'extérieur du Canada ► **Passez à la question 23 sur la page 5**

4. Veuillez lire attentivement les instructions ci-dessous avant de remplir la LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE pour le jour du recensement, le 10 mai 2011, sur la page suivante.

QUI INSCRIRE DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

- Toutes les personnes qui avaient la même **résidence habituelle** que vous le 10 mai 2011, y compris les nouveau-nés, les colocataires et les personnes temporairement absentes;
- Les **citoyens canadiens**, les **résidents permanents** (immigrants reçus), les personnes qui demandent le **statut de réfugié** (demandeurs d'asile), les personnes d'un **autre pays** ayant un **permis de travail** ou **d'études** et les membres de leur famille qui habitaient ici avec elles;
- Les personnes qui demeuraient temporairement avec vous le 10 mai 2011 et qui **n'avaient pas de résidence habituelle ailleurs**.

OÙ INSCRIRE LES PERSONNES AYANT PLUS D'UNE RÉSIDENCE

- Les **ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE** doivent être inscrits au domicile du parent où ils vivaient la plupart du temps. Les enfants qui passaient autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils se trouvaient le 10 mai 2011.
- Les **ÉTUDIANTS** qui retournaient vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils résidaient ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été.
- Les **CONJOINTS TEMPORAIREMENT ABSENTS** qui demeuraient ailleurs en raison de leur travail ou de leurs études doivent être inscrits à la résidence habituelle de leur famille, s'ils y retournaient périodiquement.
- Les **PERSONNES EN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL** qui ont demeuré à cet endroit **moins de six mois** (par exemple, dans un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison) doivent être inscrites à leur résidence habituelle.



Question 4 (suite)

NE PAS INSCRIRE CES PERSONNES DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

- Les personnes qui avaient leur **résidence habituelle ailleurs au Canada** et qui demeureraient avec vous temporairement (par exemple, les personnes en visite ou qui avaient leur résidence secondaire avec vous);
- Les résidents d'un autre pays **en visite** au Canada (par exemple, en voyage d'affaires ou en vacances);
- Les représentants du gouvernement d'un autre pays ou les membres des forces armées d'un autre pays et les membres de leur famille;
- Les personnes à l'exception de vous vivant dans un logement collectif ou un établissement institutionnel (à l'exception d'une colonie huttérite) comme un hôtel ou un motel, une résidence pour personnes âgées ou une maison de repos, un hôpital, un foyer collectif, une prison, une résidence pour le personnel, etc.
Notez que vous devrez toujours entrer vos renseignements dans la Liste des membres du ménage.

Veillez remplir la Liste des membres du ménage pour toutes les personnes qui vivaient à votre résidence habituelle, le 10 mai 2011, même si elles étaient temporairement absentes. Inscrivez aussi la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial, l'état d'union libre et le lien avec vous pour chaque personne. INSCRIVEZ VOS RENSEIGNEMENTS SUR LA PREMIÈRE LIGNE.

UTILISEZ CES CODES DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE :

Sexe	État matrimonial légal	Union libre*	Lien avec vous
F – Féminin	1 – Jamais légalement marié(e) (célibataire)	1 – Oui	1 – Époux/épouse ou partenaire en union libre
M – Masculin	2 – Légalement marié(e) (et non séparé(e))	2 – Non	2 – Fils ou fille**
	3 – Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)		3 – Père ou mère ou beau-père/belle-mère
	4 – Divorcé(e)		4 – Frère ou sœur ou beau-frère/belle-soeur
	5 – Veuf ou veuve		5 – Autre personne apparentée
			6 – Autre personne non apparentée

* Par **union libre**, on entend deux personnes qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.

** Les enfants d'une autre union, les enfants adoptés, les enfants en famille d'accueil et les enfants d'un partenaire en union libre doivent être considérés comme fils et filles.

- C'est un logement collectif ou un établissement institutionnel (à l'exception d'une colonie huttérite). Un logement collectif ou un établissement institutionnel inclut, par exemple, une maison de repos, un hôpital, une pension, un foyer collectif, etc.
➤ **Remplissez vos renseignements sur la première ligne et passez à la question 5**

LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE – JOUR DU RECENSEMENT, LE 10 MAI 2011

# de personne	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance JJ-MM-AAAA	Sexe	État matrimonial légal	Union libre	Lien avec vous
↓ Inscrivez vos renseignements sur la première ligne. ↓							
01							
02							
03							
04							
05							
06							
07							
08							
09							
10							
11							
12							

Veillez indiquer ci-dessous des renseignements que vous souhaitez ajouter au sujet de la liste des membres du ménage :

ADRESSE ACTUELLE

5. Est-ce que votre résidence habituelle actuelle est au Canada?

¹ Oui

² Non > *Passez à la question 7*

6. Quel est l'adresse ou le lieu exact de votre résidence habituelle actuelle? Si vous avez une adresse postale de style boîte postale de bureau de poste, poste restante, route rurale ou l'adresse d'une entreprise, veuillez inscrire le plus explicitement possible une adresse de domicile de style adresse civique ou adresse du système d'urgence 911.

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

LE JOUR DU RECENSEMENT DE 2011

7. Quel était votre adresse ou le lieu exact de votre résidence habituelle LE JOUR DU RECENSEMENT, le mardi 10 MAI 2011?

¹ À l'extérieur du Canada > *Passez à la question 23*

² La même adresse qu'à la question 6

³ Au Canada – Adresse différente de celle de la question 6 > *Précisez l'adresse ci-dessous*

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

8. Votre résidence habituelle le jour du recensement était-elle :

- une maison de repos ou un hôpital,
- une maison de chambres ou une pension,
- un camp de chantier, une prison, ou un centre d'accueil,
- un foyer collectif, un hôtel ou un motel,
- une résidence pour le personnel ou une caserne pour le personnel militaire ou
- une autre résidence du même type?

¹ Oui

⁷ Non > *Passez à la question 10*

9. Quel était le nom de cette résidence?

> *Passez à la question 11*

10. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec vous à cette adresse le jour du recensement, le mardi 10 mai 2011?

Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel

Aucun autre adulte ne demeurerait avec moi à cet endroit

L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)

> *Entrez le numéro de personne*

Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec vous

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

11. Avez-vous demeuré à la même adresse qu'à la question 7 (votre adresse le jour du Recensement de 2011) depuis le 10 mai 2006?

¹ Oui > *Passez à la question 22*

² Non

ADRESSE RÉCENTE

12. Outre votre adresse actuelle (déclarée à la question 6), avez-vous demeuré ailleurs après le jour du recensement (10 mai 2011)?

¹ Oui

² Non > *Passez à la question 15*

13. Quel était l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

14. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait avec vous à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurait avec moi à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec vous

Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

ADRESSES PRÉCÉDENTES

15. Quel était l'adresse ou le lieu exact où vous demeuriez UNE année avant le jour du recensement (le 10 mai 2010)?

- La même adresse qu'à la question 6
 - La même adresse qu'à la question 7
 - La même adresse qu'à la question 13
 - Une autre adresse ➤ Précisez ci-dessous
- Passez à la question 17**

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire Code postal

Numéro de téléphone
 - -

- Ne sait pas ➤ Passez à la question 17

16. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait avec vous à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurait avec moi à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec vous

Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

17. Avez-vous demeuré dans une autre résidence entre l'adresse déclarée à la question 15 (10 mai 2010, une année avant le jour du recensement) et votre adresse le jour du Recensement de 2011 (l'adresse déclarée à la question 7)?

- 1 Oui
- 2 Non ➤ Passez à la question 20

18. Quel était l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire Code postal

Numéro de téléphone
 - -

19. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait avec vous à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurait avec moi à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec vous

Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

20. Quelle était l'adresse où vous demeuriez CINQ ans avant le jour du recensement (10 mai 2006)?

- La même adresse qu'à la question 6
 - La même adresse qu'à la question 7
 - La même adresse qu'à la question 13
 - La même adresse qu'à la question 15
 - Une autre adresse ➤ Précisez ci-dessous
- Passez à la question 22**

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire Code postal

Numéro de téléphone
 - -

- Ne sait pas ➤ Passez à la question 22

21. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec vous à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurerait avec moi à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
 ➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :
- Prénom(s)
- Nom de famille
- Lien avec vous
- Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

22. Le jour du recensement, le 10 mai 2011, étiez-vous à l'extérieur du Canada?

- 1 Oui
- 2 Non ➤ **Passez à la question 34**

23. Quand avez-vous quitté le Canada?

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

24. Quelle est la raison principale pour laquelle vous étiez à l'extérieur du Canada le jour du recensement, le 10 mai 2011?

- 1 Pour le travail ou à la recherche d'un emploi
- 2 Pour accompagner ou rejoindre un(e) conjoint(e) ou un membre de la famille ➤ **Passez à la question 25**
- 3 Pour les études
- 4 En vacances
- 5 En visite ou pour prendre soin temporairement de la famille ou d'amis(es)
- 6 Retour au pays d'origine (p. ex. permis expiré)
- 7 Déménager définitivement à l'extérieur du Canada (p. ex. à la retraite, pour le travail)
- 8 En poste avec les Forces armées canadiennes ou pour le Ministère des affaires étrangères et du Commerce international
- 9 Pour une autre raison ➤ **Précisez ci-dessous**

Répondez à cette question uniquement si vous avez répondu « Pour accompagner ou rejoindre un(e) conjoint(e) ou un membre de la famille » à la question précédente.

25. Quelle est la raison principale pour laquelle ce membre de la famille était à l'extérieur du Canada le 10 mai 2011?

- 1 En poste avec les Forces armées canadiennes ou pour le Ministère des affaires étrangères et du Commerce international
- 2 Pour les études
- 3 En visite ou pour prendre soin temporairement de la famille ou d'amis(es)
- 4 Déménager définitivement à l'extérieur du Canada (p. ex. à la retraite, pour le travail)
- 5 Retour au pays d'origine (p. ex. permis expiré)
- 6 Pour une autre raison ➤ **Précisez ci-dessous**

26. Dans quel pays viviez-vous ou séjourniez-vous le 10 mai 2011?

27. Êtes-vous revenu(e) vivre au Canada?

- 1 Oui ➤ **Précisez la date et passez à la question 29**
 (Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation)

- 2 Non

28. Avez-vous l'intention de revenir vivre au Canada?

- 1 Oui ➤ **Précisez la date**
 (Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation)

- 2 Non ➤ **Précisez la raison, telle que : émigré, étudiant d'un pays étranger qui a quitté le Canada après avoir complété ses études, travailleur d'un pays étranger qui a quitté le Canada à la fin de son contrat de travail, etc.**

- 9 Je ne sais pas si je reviendrai vivre au Canada.

29. Quelle était la dernière adresse au Canada où vous avez habité avant de vivre à l'extérieur du Canada?

- La même adresse qu'à la question 6
- Une autre adresse ➤ **Précisez ci-dessous**

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire Code postal

Numéro de téléphone

- -

30. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec vous à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurerait avec moi à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec vous

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

31. Le 10 mai 2011, est-ce que vous aviez une résidence au Canada qui était occupée par un ou des membres de votre famille ou qui était disponible pour votre occupation immédiate?

- ¹ Oui
- ² Non ➤ **Passez à la question 34**

32. Quel était l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

- La même adresse qu'à la question 6
 - La même adresse qu'à la question 29
 - Une autre adresse ➤ **Précisez ci-dessous**
- Passez à la question 34**

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

 - -

33. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait à cette adresse le jour du recensement, le mardi 10 mai 2011?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurerait avec moi à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec vous

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

AUTRES ADRESSES CANADIENNES

34. Durant le mois de mai 2011, avez-vous demeuré ou passé quelques jours ailleurs au Canada?

- ⁰ Oui
- ⁸ Non ➤ **Passez à la question 37**

35. Quel était l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

- La même adresse qu'à la question
➤ **Précisez le numéro de la question et passez à la question 37**

- Une autre adresse ➤ **Précisez ci-dessous**

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

 - -

36. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec vous à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurerait avec moi à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec vous

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

37. Y a-t-il une résidence secondaire au Canada, comme un chalet ou un condominium, que vous (ou un autre membre de votre ménage) possédez/possédiez ou louez/louiez et où vous demeurez/demeuriez à l'occasion?

- ² Non ➤ **Passez à la question 39**
- ¹ Oui ➤ **Précisez ci-dessous**

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

 - -

Contre-vérification des dossiers 2011

Enquête sur la qualité du Recensement

Réponse par la personne
choisie (court)

4F

CONFIDENTIEL une fois rempli.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la
Loi sur la statistique, L.R.C. (1985), ch.S-19.
La loi vous oblige à les fournir.

This questionnaire is also available in English

NIPC:

INT#:

Cette enquête est effectuée afin d'estimer le nombre de personnes omises dans le Recensement de 2011 et de déterminer leurs caractéristiques.

1. Avez-vous changé de nom depuis le 16 mai 2006, ou votre nom est-il différent du nom qui est inscrit sur l'étiquette ci-dessus?

² Non

¹ Oui ► **Inscrivez son (ses) nouveau(x) nom(s) ci-dessous**

Prénom(s)

Nom de famille

2. Est-ce qu'il y a une orthographe différente ou un autre nom que vous utilisez?

² Non

¹ Oui ► **Inscrivez le(s) nom(s) ci-dessous**

3. Veuillez lire attentivement les instructions ci-dessous avant de remplir la LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE pour le jour du recensement, le 10 mai 2011, sur la page suivante.

QUI INSCRIRE DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

- Toutes les personnes qui avaient la même **résidence habituelle** que vous le 10 mai 2011, y compris les nouveau-nés, les colocataires et les personnes temporairement absentes;
- Les **citoyens canadiens**, les **résidents permanents** (immigrants reçus), les personnes qui demandent le **statut de réfugié** (demandeurs d'asile), les personnes d'un **autre pays** ayant un **permis de travail** ou **d'études** et les membres de leur famille qui habitaient ici avec elles;
- Les personnes qui demeuraient temporairement avec vous le 10 mai 2011 et qui **n'avaient pas de résidence habituelle ailleurs**.

OÙ INSCRIRE LES PERSONNES AYANT PLUS D'UNE RÉSIDENCE

- Les **ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE** doivent être inscrits au domicile du parent où ils vivaient la plupart du temps. Les enfants qui passaient autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils se trouvaient le 10 mai 2011.
- Les **ÉTUDIANTS** qui retournaient vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils résidaient ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été.
- Les **CONJOINTS TEMPORAIREMENT ABSENTS** qui demeuraient ailleurs en raison de leur travail ou de leurs études doivent être inscrits à la résidence habituelle de leur famille, s'ils y retournaient périodiquement.
- Les **PERSONNES EN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL** qui ont demeuré à cet endroit **moins de six mois** (par exemple, dans un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison) doivent être inscrites à leur résidence habituelle.



Question 3 (suite)

NE PAS INSCRIRE CES PERSONNES DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

- Les personnes qui avaient leur **résidence habituelle ailleurs au Canada** et qui demeureraient avec vous temporairement (par exemple, les personnes en visite ou qui avaient leur résidence secondaire avec vous);
- Les résidents d'un autre pays **en visite** au Canada (par exemple, en voyage d'affaires ou en vacances);
- Les représentants du gouvernement d'un autre pays ou les membres des forces armées d'un autre pays et les membres de leur famille;
- Les personnes à l'exception de vous vivant dans un logement collectif ou un établissement institutionnel (à l'exception d'une colonie huttérite) comme un hôtel ou un motel, une résidence pour personnes âgées ou une maison de repos, un hôpital, un foyer collectif, une prison, une résidence pour le personnel, etc.
Notez que vous devrez toujours entrer vos renseignements dans la Liste des membres du ménage.

Veillez remplir la Liste des membres du ménage pour toutes les personnes qui vivaient à votre résidence habituelle, le 10 mai 2011, même si elles étaient temporairement absentes. Inscrivez aussi la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial, l'état d'union libre et le lien avec vous pour chaque personne. INSCRIVEZ VOS RENSEIGNEMENTS SUR LA PREMIÈRE LIGNE.

UTILISEZ CES CODES DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE :

Sexe	État matrimonial légal	Union libre*	Lien avec vous
F – Féminin	1 – Jamais légalement marié(e) (célibataire)	1 – Oui	1 – Époux/épouse ou partenaire en union libre
M – Masculin	2 – Légalement marié(e) (et non séparé(e))	2 – Non	2 – Fils ou fille**
	3 – Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)		3 – Père ou mère ou beau-père/belle-mère
	4 – Divorcé(e)		4 – Frère ou sœur ou beau-frère/belle-sœur
	5 – Veuf ou veuve		5 – Autre personne apparentée
			6 – Autre personne non apparentée

* Par **union libre**, on entend deux personnes qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.

** Les enfants d'une autre union, les enfants adoptés, les enfants en famille d'accueil et les enfants d'un partenaire en union libre doivent être considérés comme fils et filles.

- C'est un logement collectif ou un établissement institutionnel (à l'exception d'une colonie huttérite). Un logement collectif ou un établissement institutionnel inclut, par exemple, une maison de repos, un hôpital, une pension, un foyer collectif, etc.
➤ **Remplissez vos renseignements sur la première ligne et passez à la question 4**

LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE – JOUR DU RECENSEMENT, LE 10 MAI 2011

# de personne	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance JJ-MM-AAAA	Sexe	État matrimonial légal	Union libre	Lien avec vous
↓ Inscrivez vos renseignements sur la première ligne. ↓							
01							
02							
03							
04							
05							
06							
07							
08							
09							
10							
11							
12							

Veillez indiquer ci-dessous des renseignements que vous souhaitez ajouter au sujet de la liste des membres du ménage :

ADRESSE ACTUELLE

4. Est-ce que votre résidence habituelle actuelle est au Canada?

- ¹ Oui
² Non > *Passez à la question 6*

5. Quel est l'adresse ou le lieu exact de votre résidence habituelle actuelle? Si vous avez une adresse postale de style boîte postale de bureau de poste, poste restante, route rurale ou l'adresse d'une entreprise, veuillez inscrire le plus explicitement possible une adresse de domicile de style adresse civique ou adresse du système d'urgence 911.

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

LE JOUR DU RECENSEMENT DE 2011

6. Quel était votre adresse ou le lieu exact de votre résidence habituelle LE JOUR DU RECENSEMENT, le mardi 10 MAI 2011?

- ¹ À l'extérieur du Canada > *Précisez le pays ci-dessous et passez à la question 10*

- ² La même adresse qu'à la question 5

- ³ Au Canada – Adresse différente de celle de la question 5 > *Précisez l'adresse ci-dessous*

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

7. Votre résidence habituelle le jour du recensement était-elle :

- une maison de repos ou un hôpital,
- une maison de chambres ou une pension,
- un camp de chantier, une prison, ou un centre d'accueil,
- un foyer collectif, un hôtel ou un motel,
- une résidence pour le personnel ou une caserne pour le personnel militaire ou
- une autre résidence du même type?

- ¹ Oui
⁷ Non > *Passez à la question 9*

8. Quel était le nom de cette résidence?

> *Passez à la question 10*

9. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec vous à cette adresse le jour du recensement, le mardi 10 mai 2011?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
 Aucun autre adulte ne demeurerait avec moi à cet endroit
 L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 3) > *Entrez le numéro de personne*
 Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec vous

Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

ADRESSES PRÉCÉDENTES

10. Quel était l'adresse ou le lieu exact où vous demeuriez UNE année avant le jour du recensement (le 10 mai 2010)?

- À l'extérieur du Canada > *Précisez le pays ci-dessous*

- La même adresse qu'à la question 5

- La même adresse qu'à la question 6

- Une autre adresse > *Précisez l'adresse ci-dessous*

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

Contre-vérification des dossiers 2011

Enquête sur la qualité du Recensement

Réponse par
procuration

2F

CONFIDENTIEL une fois rempli.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la
Loi sur la statistique, L.R.C. (1985), ch.S-19.
La loi vous oblige à les fournir.

This questionnaire is also available in English

NIPC :

INT# :

Cette enquête est effectuée afin d'estimer le nombre de personnes omises dans le Recensement de 2011 et de déterminer leurs caractéristiques.

1. Est-ce que ... a changé son nom depuis le 16 mai 2006, ou son nom est-il différent du nom qui est inscrit sur l'étiquette ci-dessus?

² Non

¹ Oui ► **Inscrivez son (ses) nouveau(x) nom(s) ci-dessous**

Prénom(s)

Nom de famille

1A. Est-ce qu'il y a une orthographe différente ou un autre nom que ... utilise/utilisait?

² Non

¹ Oui ► **Inscrivez le(s) nom(s) ci-dessous**

2. Est-ce que ... est décédé(e)?

¹ Non, ... n'est pas décédé(e)

² Oui, ... est décédé(e) **avant** le jour du recensement, le 10 mai 2011 ► **Passez à la question 1 du questionnaire 3F**

³ Oui, ... est décédé(e) **le ou après** le jour du recensement, le 10 mai 2011 ► **Précisez la date ci-dessous**

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation.

3. Est-ce que la résidence habituelle de ... le jour du recensement, LE 10 MAI 2011, était au Canada ou à l'extérieur du Canada? Pour une définition de « résidence habituelle », consultez les instructions du questionnaire apparaissant au verso de la lettre d'introduction.

¹ Au Canada

² À l'extérieur du Canada ► **Passez à la question 23 sur la page 5**

4. Veuillez lire attentivement les instructions ci-dessous avant de remplir la LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE pour le jour du recensement, le 10 mai 2011, sur la page suivante.

QUI INSCRIRE DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

- Toutes les personnes qui avaient la même **résidence habituelle** que ... le 10 mai 2011, y compris les nouveau-nés, les colocataires et les personnes temporairement absentes;
- Les **citoyens canadiens**, les **résidents permanents** (immigrants reçus), les personnes qui demandent le **statut de réfugié** (demandeurs d'asile), les personnes d'un **autre pays** ayant un **permis de travail** ou **d'études** et les membres de leur famille qui habitaient ici avec elles;
- Les personnes qui demeuraient temporairement avec ... le 10 mai 2011 et qui **n'avaient pas de résidence habituelle ailleurs**.

OÙ INSCRIRE LES PERSONNES AYANT PLUS D'UNE RÉSIDENCE

- Les **ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE** doivent être inscrits au domicile du parent où ils vivaient la plupart du temps. Les enfants qui passaient autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils se trouvaient le 10 mai 2011.
- Les **ÉTUDIANTS** qui retournaient vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils résidaient ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été.
- Les **CONJOINTS TEMPORAIREMENT ABSENTS** qui demeuraient ailleurs en raison de leur travail ou de leurs études doivent être inscrits à la résidence habituelle de leur famille, s'ils y retournaient périodiquement.
- Les **PERSONNES EN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL** qui ont demeuré à cet endroit **moins de six mois** (par exemple, dans un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison) doivent être inscrites à leur résidence habituelle.



Question 4 (suite)

NE PAS INSCRIRE CES PERSONNES DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

- Les personnes qui avaient leur **résidence habituelle ailleurs au Canada** et qui demeuraient avec ... temporairement (par exemple, les personnes en visite ou qui avaient leur résidence secondaire avec ...);
- Les résidents d'un autre pays **en visite** au Canada (par exemple, en voyage d'affaires ou en vacances);
- Les représentants du gouvernement d'un autre pays ou les membres des forces armées d'un autre pays et les membres de leur famille;
- Les personnes à l'exception de ... vivant dans un logement collectif ou un établissement institutionnel (à l'exception d'une colonie huttérite) comme un hôtel ou un motel, une résidence pour personnes âgées ou une maison de repos, un hôpital, un foyer collectif, une prison, une résidence pour le personnel, etc.
Notez que vous devrez toujours entrer les renseignements de ... dans la Liste des membres du ménage.

Veillez remplir la Liste des membres du ménage pour toutes les personnes qui vivaient à la résidence habituelle de ..., le 10 mai 2011, même si elles étaient temporairement absentes. Inscrivez aussi la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial, l'état d'union libre et le lien avec ... pour chaque personne.

INSCRIVEZ LES RENSEIGNEMENTS DE ... SUR LA PREMIÈRE LIGNE.

UTILISEZ CES CODES DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE :

Sexe	État matrimonial légal	Union libre*	Lien avec ...
F – Féminin	1 – Jamais légalement marié(e) (célibataire)	1 – Oui	1 – Époux/épouse ou partenaire en union libre
M – Masculin	2 – Légalement marié(e) (et non séparé(e))	2 – Non	2 – Fils ou fille**
	3 – Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)		3 – Père ou mère ou beau-père/belle-mère
	4 – Divorcé(e)		4 – Frère ou sœur ou beau-frère/belle-soeur
	5 – Veuf ou veuve		5 – Autre personne apparentée
			6 – Autre personne non apparentée
			7 – Lien inconnu avec ...

* Par **union libre**, on entend deux personnes qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.

** Les enfants d'une autre union, les enfants adoptés, les enfants en famille d'accueil et les enfants d'un partenaire en union libre doivent être considérés comme fils et filles.

- C'est un logement collectif ou un établissement institutionnel (à l'exception d'une colonie huttérite). Un logement collectif ou un établissement institutionnel inclut, par exemple, une maison de repos, un hôpital, une pension, un foyer collectif, etc.
 ➤ **Remplissez les renseignements de ... sur la première ligne et passez à la question 5A**

LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE – JOUR DU RECENSEMENT, LE 10 MAI 2011

# de personne	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance JJ-MM-AAAA	Sexe	État matrimonial légal	Union libre	Lien avec ...
↓ Inscrivez les renseignements de ... sur la première ligne. ↓							
01							
02							
03							
04							
05							
06							
07							
08							
09							
10							
11							
12							

Veillez indiquer ci-dessous des renseignements que vous souhaitez ajouter au sujet de la liste des membres du ménage :

ADRESSE ACTUELLE

5A. Si ... est décédé(e) ► *Passez à la question 7*

5. Est-ce que la résidence habituelle actuelle de ... est au Canada?

¹ Oui

² Non ► *Passez à la question 7*

6. Quel est l'adresse ou le lieu exact de la résidence habituelle actuelle de ...? Si ... a une adresse postale de style boîte postale de bureau de poste, poste restante, route rurale ou l'adresse d'une entreprise, veuillez inscrire le plus explicitement possible une adresse de domicile de style adresse civique ou adresse du système d'urgence 911.

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

LE JOUR DU RECENSEMENT DE 2011

7. Quel était l'adresse de ... ou le lieu exact de sa résidence habituelle LE JOUR DU RECENSEMENT, le mardi 10 MAI 2011?

¹ À l'extérieur du Canada ► *Passez à la question 23*

² La même adresse qu'à la question 6

³ Au Canada – Adresse différente de celle de la question 6 ► *Précisez l'adresse ci-dessous*

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

8. La résidence habituelle de ... le jour du recensement était-elle :

- une maison de repos ou un hôpital,
- une maison de chambres ou une pension,
- un camp de chantier, une prison, ou un centre d'accueil,
- un foyer collectif, un hôtel ou un motel,
- une résidence pour le personnel ou une caserne pour le personnel militaire ou
- une autre résidence du même type?

¹ Oui

⁷ Non ou ne sait pas ► *Passez à la question 10*

9. Quel était le nom de cette résidence?

► *Passez à la question 11*

10. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait avec ... à cette adresse le jour du recensement, le mardi 10 mai 2011?

Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel

Aucun autre adulte ne demeurait avec ... à cet endroit

L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)

► *Entrez le numéro de personne*

Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

11. Est-ce que ... a demeuré à la même adresse qu'à la question 7 (l'adresse de ... le jour du Recensement de 2011) depuis le 10 mai 2006?

¹ Oui ► *Passez à la question 22*

² Non

ADRESSE RÉCENTE

12. Outre l'adresse actuelle de ... (déclarée à la question 6), est-ce que ... a demeuré ailleurs après le jour du recensement (10 mai 2011)?

¹ Oui

² Non

⁹ Ne sait pas } *Passez à la question 15*

13. Quel était l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement

Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

14. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait avec ... à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurait avec ... à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

ADRESSES PRÉCÉDENTES

15. Quel était l'adresse ou le lieu exact où ... demeurait UNE année avant le jour du recensement (le 10 mai 2010)?

- La date de naissance de ... est après le 10 mai 2010 ➤ **Passez à la question 22**
- La même adresse qu'à la question 6
- La même adresse qu'à la question 7
- La même adresse qu'à la question 13
- Une autre adresse ➤ **Précisez ci-dessous**

Passez à la question 17

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

 - -

- Ne sait pas ➤ **Passez à la question 17**

16. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait avec ... à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurait avec ... à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

17. Est-ce que ... a demeuré dans une autre résidence entre l'adresse déclarée à la question 15 (10 mai 2010, une année avant le jour du recensement) et son adresse le jour du Recensement de 2011 (l'adresse déclarée à la question 7)?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Ne sait pas

Passez à la question 20

18. Quel était l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement

Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

 - -

19. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait avec ... à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurait avec ... à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

20. Quelle était l'adresse où ... demeurait CINQ ans avant le jour du recensement (10 mai 2006)?

- La date de naissance de ... est après le 10 mai 2006 ➤ **Passez à la question 22**
- La même adresse qu'à la question 6
- La même adresse qu'à la question 7
- La même adresse qu'à la question 13
- La même adresse qu'à la question 15
- Une autre adresse ➤ **Précisez ci-dessous**

Passez à la question 22

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement

Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

 - -

- Ne sait pas ➤ **Passez à la question 22**

21. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec ... à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurerait avec ... à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
 ➤ **Entrez le numéro de personne**
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :
- Prénom(s)
- Nom de famille
- Lien avec ...
- Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

22. Le jour du recensement, le 10 mai 2011, est-ce que ... était à l'extérieur du Canada?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Ne sait pas } **Passez à la question 34**

23. Quand ... a-t-il/elle quitté le Canada?

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation

24. Quelle est la raison principale pour laquelle ... était à l'extérieur du Canada le jour du recensement, le 10 mai 2011?

- 1 Pour le travail ou à la recherche d'un emploi
- 2 Pour accompagner ou rejoindre un(e) conjoint(e) ou un membre de la famille ➤ **Passez à la question 25**
- 3 Pour les études
- 4 En vacances
- 5 En visite ou pour prendre soin temporairement de la famille ou d'amis(es)
- 6 Retour au pays d'origine (p. ex. permis expiré)
- 7 Déménager définitivement à l'extérieur du Canada (p. ex. à la retraite, pour le travail)
- 8 En poste avec les Forces armées canadiennes ou pour le Ministère des affaires étrangères et du Commerce international
- 9 Pour une autre raison ➤ **Précisez ci-dessous**

Répondez à cette question uniquement si vous avez répondu « Pour accompagner ou rejoindre un(e) conjoint(e) ou un membre de la famille » à la question précédente.

25. Quelle est la raison principale pour laquelle ce membre de la famille était à l'extérieur du Canada le 10 mai 2011?

- 1 En poste avec les Forces armées canadiennes ou pour le Ministère des affaires étrangères et du Commerce international
- 2 Pour les études
- 3 En visite ou pour prendre soin temporairement de la famille ou d'amis(es)
- 4 Déménager définitivement à l'extérieur du Canada (p. ex. à la retraite, pour le travail)
- 5 Retour au pays d'origine (p. ex. permis expiré)
- 6 Pour une autre raison ➤ **Précisez ci-dessous**

26. Dans quel pays est-ce que ... vivait ou séjournait le 10 mai 2011?

27. Est-ce que ... est revenu(e) vivre au Canada?

- 1 Oui ➤ **Précisez la date et passez à la question 29**
(Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation)

- 2 Non
- 9 Ne sait pas

➤ **Si ... est décédé(e), passez à la question 29**

28. Est-ce que ... a l'intention de revenir vivre au Canada?

- 1 Oui ➤ **Précisez la date**
(Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation)
- 2 Non ➤ **Précisez la raison, telle que : émigré, étudiant d'un pays étranger qui a quitté le Canada après avoir complété ses études, travailleur d'un pays étranger qui a quitté le Canada à la fin de son contrat de travail, etc.**

- 9 Ne sait pas si ... a l'intention de revenir vivre au Canada.

29. Quelle était la dernière adresse au Canada où ... a habité avant de vivre à l'extérieur du Canada?

- La même adresse qu'à la question 6
- Une autre adresse ➤ **Précisez ci-dessous**

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire Code postal

Numéro de téléphone

- -

- 9 Ne sait pas ➤ **Passez à la question 31**

30. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait avec ... à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurait avec ... à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
 ➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :
- Prénom(s)
- Nom de famille
- Lien avec ...
- Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

31. Le 10 mai 2011, est-ce que ... avait une résidence au Canada qui était occupée par un ou des membres de sa famille ou qui était disponible pour son occupation immédiate?

- ¹ Oui
- ² Non
- ⁹ Ne sait pas } **Passez à la question 34**

32. Quel était l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

- La même adresse qu'à la question 6 } **Passez à la question 34**
- La même adresse qu'à la question 29 } **Passez à la question 34**
- Une autre adresse ➤ **Précisez ci-dessous**
- Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession
- Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne
- Province/territoire Code postal
- Numéro de téléphone
 - -

33. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait à cette adresse le jour du recensement, le mardi 10 mai 2011?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurait avec ... à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
 ➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :
- Prénom(s)
- Nom de famille
- Lien avec ...
- Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

AUTRES ADRESSES CANADIENNES

34. Durant le mois de mai 2011, est-ce que ... a demeuré ou passé quelques jours ailleurs au Canada?

- ⁰ Oui
- ⁸ Non
- ⁹ Ne sait pas } **Passez à la question 37**

35. Quel était l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

- La même adresse qu'à la question
 ➤ **Précisez le numéro de la question et passez à la question 37**
- Une autre adresse ➤ **Précisez ci-dessous**
- Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession
- Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne
- Province/territoire Code postal
- Numéro de téléphone
 - -

36. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait avec ... à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurait avec ... à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
 ➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :
- Prénom(s)
- Nom de famille
- Lien avec ...
- Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

37. Y a-t-il une résidence secondaire au Canada, comme un chalet ou un condominium, que ... (ou un autre membre de son ménage) possède/possédait ou loue/louait et où ... demeure/demeurait à l'occasion?

- ² Non ➤ **Passez à la question 39**
- ¹ Oui ➤ **Précisez ci-dessous**
- Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession
- Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne
- Province/territoire Code postal
- Numéro de téléphone
 - -
- ⁹ Ne sait pas ➤ **Passez à la question 39**

38. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeure ou demeurerait avec ... à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurerait avec ... à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
 ➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :
 Prénom(s)
 Nom de famille
 Lien avec ...
 Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

39. Y a-t-il une autre résidence au Canada où quelqu'un, tel un parent, membre de famille ou ami, aurait pu inclure le nom de ... sur un questionnaire du Recensement de 2011?

- ¹ Oui
 - ² Non
 - ⁹ Ne sait pas
- } **Passez à la question 42**

40. Quel était l'adresse ou le lieu exact de cette résidence?

- La même adresse qu'à la question
 ➤ Précisez le numéro de la question et passez à la question 42
- Une autre adresse ➤ Précisez ci-dessous
 Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession
 Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

 Province/territoire Code postal

 Numéro de téléphone
 - -

41. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeure ou demeurerait avec ... à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurerait avec ... à cet endroit
- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
 ➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :
 Prénom(s)
 Nom de famille
 Lien avec ...
 Sexe (M ou F) Date de naissance (Jour / Mois / Année)

AUTRES RENSEIGNEMENTS

42. Quelle langue a-t-il/elle apprise en premier lieu à la maison dans son enfance et qu'il/elle comprend encore/comprendait?

Si ... ne comprend plus la première langue apprise, indiquez la langue qu'il/elle a apprise en second lieu.

- ² Français
- ¹ Anglais
- ³ Autre

43. Quels sont les noms et caractéristiques de la personne qui a complété ce questionnaire?

- L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 4)
 ➤ Entrez le numéro de personne
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :
 Prénom(s)
 Nom de famille
 Lien avec ...
 Sexe (M ou F)

VOUS AVEZ MAINTENANT REMPLI CE QUESTIONNAIRE

Veuillez retourner ce questionnaire complété dans l'enveloppe affranchie incluse.

Merci

LA LOI PROTÈGE VOS RENSEIGNEMENTS

La loi protège la confidentialité de ce questionnaire rempli. Tous les employés de Statistique Canada ont prêté un serment de discrétion. Les renseignements personnels ne peuvent être fournis à quiconque à l'extérieur de Statistique Canada.

COMMENTAIRES?

Contre-vérification des dossiers 2011

Enquête sur la qualité du Recensement

Réponse par
procuration (court)

5F

CONFIDENTIEL une fois rempli.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la
Loi sur la statistique, L.R.C. (1985), ch.S-19.
La loi vous oblige à les fournir.

This questionnaire is also available in English

NIPC :

INT# :

Cette enquête est effectuée afin d'estimer le nombre de personnes omises dans le Recensement de 2011 et de déterminer leurs caractéristiques.

1. Est-ce que ... a changé son nom depuis le 16 mai 2006, ou son nom est-il différent du nom qui est inscrit sur l'étiquette ci-dessus?

² Non

¹ Oui ► **Inscrivez son (ses) nouveau(x) nom(s) ci-dessous**

Prénom(s)

Nom de famille

1A. Est-ce que ... est décédé(e)?

¹ Non, ... n'est pas décédé(e)

² Oui, ... est décédé(e) avant le jour du recensement, le 10 mai 2011 ► **Passez à la question 1 du questionnaire 3F**

³ Oui, ... est décédé(e) le ou après le jour du recensement, le 10 mai 2011 ► **Précisez la date ci-dessous**

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation.

J	J	M	M	A	A	A	A
---	---	---	---	---	---	---	---

2. Est-ce qu'il y a une orthographe différente ou un autre nom que ... utilise/utilisait?

² Non

¹ Oui ► **Inscrivez le(s) nom(s) ci-dessous**

3. Veuillez lire attentivement les instructions ci-dessous avant de remplir la LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE pour le jour du recensement, le 10 mai 2011, sur la page suivante.

QUI INSCRIRE DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

- Toutes les personnes qui avaient la même **résidence habituelle** que ... le 10 mai 2011, y compris les nouveau-nés, les colocataires et les personnes temporairement absentes;
- Les **citoyens canadiens**, les **résidents permanents** (immigrants reçus), les personnes qui demandent le **statut de réfugié** (demandeurs d'asile), les personnes d'un **autre pays** ayant un **permis de travail** ou **d'études** et les membres de leur famille qui habitaient ici avec elles;
- Les personnes qui demeuraient temporairement avec ... le 10 mai 2011 et qui **n'avaient pas de résidence habituelle ailleurs**.

OÙ INSCRIRE LES PERSONNES AYANT PLUS D'UNE RÉSIDENCE

- Les **ENFANTS EN GARDE PARTAGÉE** doivent être inscrits au domicile du parent où ils vivaient la plupart du temps. Les enfants qui passaient autant de temps avec chaque parent doivent être inscrits au domicile du parent où ils se trouvaient le 10 mai 2011.
- Les **ÉTUDIANTS** qui retournaient vivre chez leurs parents durant l'année doivent être inscrits à l'adresse de leurs parents, même s'ils résidaient ailleurs pendant leurs études ou leur emploi d'été.
- Les **CONJOINTS TEMPORAIREMENT ABSENTS** qui demeuraient ailleurs en raison de leur travail ou de leurs études doivent être inscrits à la résidence habituelle de leur famille, s'ils y retournaient périodiquement.
- Les **PERSONNES EN ÉTABLISSEMENT INSTITUTIONNEL** qui ont demeuré à cet endroit **moins de six mois** (par exemple, dans un foyer pour personnes âgées, un hôpital ou une prison) doivent être inscrites à leur résidence habituelle.



Question 3 (suite)

NE PAS INSCRIRE CES PERSONNES DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE

- Les personnes qui avaient leur **résidence habituelle ailleurs au Canada** et qui demeuraient avec ... temporairement (par exemple, les personnes en visite ou qui avaient leur résidence secondaire avec ...);
- Les résidents d'un autre pays **en visite** au Canada (par exemple, en voyage d'affaires ou en vacances);
- Les représentants du gouvernement d'un autre pays ou les membres des forces armées d'un autre pays et les membres de leur famille;
- Les personnes à l'exception de ... vivant dans un logement collectif ou un établissement institutionnel (à l'exception d'une colonie huttérite) comme un hôtel ou un motel, une résidence pour personnes âgées ou une maison de repos, un hôpital, un foyer collectif, une prison, une résidence pour le personnel, etc.
Notez que vous devrez toujours entrer les renseignements de ... dans la Liste des membres du ménage.

Veillez remplir la Liste des membres du ménage pour toutes les personnes qui vivaient à la résidence habituelle de ..., le 10 mai 2011, même si elles étaient temporairement absentes. Inscrivez aussi la date de naissance, le sexe, l'état matrimonial, l'état d'union libre et le lien avec ... pour chaque personne.

INSCRIVEZ LES RENSEIGNEMENTS DE ... SUR LA PREMIÈRE LIGNE.

UTILISEZ CES CODES DANS LA LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE :

Sexe	État matrimonial légal	Union libre*	Lien avec ...
F – Féminin	1 – Jamais légalement marié(e) (célibataire)	1 – Oui	1 – Époux/épouse ou partenaire en union libre
M – Masculin	2 – Légalement marié(e) (et non séparé(e))	2 – Non	2 – Fils ou fille**
	3 – Séparé(e), mais toujours légalement marié(e)		3 – Père ou mère ou beau-père/belle-mère
	4 – Divorcé(e)		4 – Frère ou sœur ou beau-frère/belle-soeur
	5 – Veuf ou veuve		5 – Autre personne apparentée
			6 – Autre personne non apparentée
			7 – Lien inconnu avec ...

* Par **union libre**, on entend deux personnes qui vivent ensemble en tant que couple sans être légalement mariées l'une à l'autre.

** Les enfants d'une autre union, les enfants adoptés, les enfants en famille d'accueil et les enfants d'un partenaire en union libre doivent être considérés comme fils et filles.

- C'est un logement collectif ou un établissement institutionnel (à l'exception d'une colonie huttérite). Un logement collectif ou un établissement institutionnel inclut, par exemple, une maison de repos, un hôpital, une pension, un foyer collectif, etc.
 ➤ **Remplissez les renseignements de ... sur la première ligne et passez à la question 4A**

LISTE DES MEMBRES DU MÉNAGE – JOUR DU RECENSEMENT, LE 10 MAI 2011

# de personne	Prénom(s)	Nom de famille	Date de naissance JJ-MM-AAAA	Sexe	État matrimonial légal	Union libre	Lien avec ...
↓ Inscrivez les renseignements de ... sur la première ligne. ↓							
01							
02							
03							
04							
05							
06							
07							
08							
09							
10							
11							
12							

Veillez indiquer ci-dessous des renseignements que vous souhaitez ajouter au sujet de la liste des membres du ménage :

ADRESSE ACTUELLE

4A. Si ... est décédé(e) > *Passez à la question 6*

4. Est-ce que la résidence habituelle actuelle de ... est au Canada?

¹ Oui

² Non > *Passez à la question 6*

5. Quel est l'adresse ou le lieu exact de la résidence habituelle actuelle de ...? Si ... a une adresse postale de style boîte postale de bureau de poste, poste restante, route rurale ou l'adresse d'une entreprise, veuillez inscrire le plus explicitement possible une adresse de domicile de style adresse civique ou adresse du système d'urgence 911.

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

LE JOUR DU RECENSEMENT DE 2011

6. Quel était l'adresse de ... ou le lieu exact de sa résidence habituelle LE JOUR DU RECENSEMENT, le mardi 10 MAI 2011?

¹ À l'extérieur du Canada > *Précisez le pays ci-dessous et passez à la question 10*

² La même adresse qu'à la question 5

³ Au Canada – Adresse différente de celle de la question 5 > *Précisez l'adresse ci-dessous*

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

7. La résidence habituelle de ... le jour du recensement était-elle :

- une maison de repos ou un hôpital,
- une maison de chambres ou une pension,
- un camp de chantier, une prison, ou un centre d'accueil,
- un foyer collectif, un hôtel ou un motel,
- une résidence pour le personnel ou une caserne pour le personnel militaire ou
- une autre résidence du même type?

¹ Oui

⁷ Non > *Passez à la question 9*

8. Quel était le nom de cette résidence?

> *Passez à la question 10*

9. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurait avec ... à cette adresse le jour du recensement, le mardi 10 mai 2011?

Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel

Aucun autre adulte ne demeurait avec ... à cet endroit

L'adulte est listé dans la liste des membres du ménage (à la question 3)

> *Entrez le numéro de personne*

Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

ADRESSES PRÉCÉDENTES

10. Quel était l'adresse ou le lieu exact où ... demeurait UNE année avant le jour du recensement (le 10 mai 2010)?

La date de naissance de ... est après le 10 mai 2010 > *Passez à la question 12*

À l'extérieur du Canada > *Précisez le pays ci-dessous*

La même adresse qu'à la question 5

La même adresse qu'à la question 6

Une autre adresse > *Précisez l'adresse ci-dessous*

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

⁹ Ne sait pas

Contre-vérification des dossiers 2011

Enquête sur la qualité du Recensement

Décédé
(avant le 10 mai, 2011)

3F

CONFIDENTIEL une fois rempli.

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la
Loi sur la statistique, L.R.C. (1985), ch.S-19.
La loi vous oblige à les fournir.

This questionnaire is also available in English

NIPC :

INT# :

Cette enquête est effectuée afin d'estimer le nombre de personnes omises dans le Recensement de 2011 et de déterminer leurs caractéristiques.

Questions concernant une personne décédée avant LE JOUR DU RECENSEMENT, le 10 mai 2011.

1. Est-ce que ... a changé son nom depuis le 16 mai 2006, ou son nom était-il différent du nom qui est inscrit sur l'étiquette ci-dessus?

² Non

¹ Oui > **Inscrivez son (ses) nouveau(x) nom(s) ci-dessous**

Prénom(s)

Nom de famille

2. Est-ce qu'il y a une orthographe différente ou un autre nom que ... utilisait?

² Non

¹ Oui > **Inscrivez le(s) nom(s) ci-dessous**

3. Quel était le sexe de ...?

¹ Féminin

² Masculin > **Passez à la question 5**

4. Quel était le nom de fille de ...?

Ne s'applique pas

⁹ Ne sait pas

5. Quelle était la date de naissance de ...?

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation.

 JJ MM AAAA

6. À quelle date est-il (elle) décédé(e)?

Si la date exacte n'est pas connue, inscrivez la meilleure estimation.

 JJ MM AAAA

7. Dans quelle province, territoire ou pays ... est-il (elle) décédé(e)?

Terre-Neuve-et-Labrador

Île-du-Prince-Édouard

Nouvelle-Écosse

Nouveau-Brunswick

Québec

Ontario

Manitoba

Saskatchewan

Alberta

Colombie-Britannique

Yukon

Territoires du Nord-Ouest

Nunavut

En dehors du Canada > **Précisez le pays**

⁹ Ne sait pas

8. Quel était l'adresse ou le lieu exact de la dernière résidence habituelle connue de ... au Canada? Si ... avait une adresse postale de style boîte postale de bureau de poste, poste restante, route rurale ou l'adresse d'une entreprise, veuillez inscrire le plus explicitement possible une adresse de domicile de style adresse civique ou adresse du système d'urgence 911.

Si ... n'avait pas de résidence habituelle, inscrivez l'endroit où ... est demeuré(e) en dernier.

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement

Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

 - -

9. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait avec ... à cette adresse?

- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurerait avec ... à cet endroit
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

- ⁹ Ne sait pas

10. Y a-t-il une autre résidence au Canada, comme un chalet ou un condominium, ou tout autre genre de résidence secondaire que ... (ou un autre membre de son ménage) possédait ou louait et où ... demeurerait à l'occasion?

- ¹ Oui ➤ **Précisez**

Numéro et nom de rue ou numéro de lot et de concession

Numéro d'appartement Ville, municipalité, village, réserve indienne

Nom de résidence, s'il y a lieu

Province/territoire

Code postal

Numéro de téléphone

- ² Non ➤ **Passez à la question 12**

- ⁹ Ne sait pas ➤ **Passez à la question 12**

11. Quels sont les noms et caractéristiques d'un adulte, s'il y en a un, qui demeurerait à cette adresse?

- Même personne qu'à la question 9
- Cette adresse est un logement collectif ou un établissement institutionnel
- Aucun autre adulte ne demeurerait avec ... à cet endroit
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe (M ou F)

Date de naissance (Jour / Mois / Année)

- ⁹ Ne sait pas

12. Quels sont les noms et caractéristiques de la personne qui a complété ce questionnaire?

- Même personne qu'à la question 9
- Même personne qu'à la question 11
- Autrement, entrez les renseignements ci-dessous :

Prénom(s)

Nom de famille

Lien avec ...

Sexe (M ou F)

VOUS AVEZ MAINTENANT REMPLI CE QUESTIONNAIRE

Veuillez retourner ce questionnaire complété dans l'enveloppe affranchie incluse.

Merci

LA LOI PROTÈGE VOS RENSEIGNEMENTS

La loi protège la confidentialité de ce questionnaire rempli. Tous les employés de Statistique Canada ont prêté un serment de discrétion. Les renseignements personnels ne peuvent être fournis à quiconque à l'extérieur de Statistique Canada.

COMMENTAIRES?

Annexe B Acronymes

Les acronymes suivants ont été utilisés dans le présent rapport.

AR	agglomération de recensement
ARC	Agence du revenu du Canada
ATR	Assistance téléphonique du recensement
AVID	Application de vérification interactive de Doclink
BA	Base de données administratives cumulative
BC	bureau central (de Statistique Canada)
BDR CVD	Base de données des réponses du recensement utilisée par la CVD et l'ESR
BDR	Base de données des réponses du recensement
BR	bureau régional (de Statistique Canada)
C&I	contrôle et imputation
CAS	code d'accès sécurisé
CEP	composantes estimées par le PED
CTD	centre de traitement des données
CV	coefficient de variation
CVD	Contre-vérification des dossiers
DCE	district de chef d'équipe
DEP	district électoral provincial
EAA	Étude par appariement automatisé
ECL	Enquête sur la classification des logements
EFP	erreur en fin de période
ELC	Étude sur les logements collectifs
ELP	Étude sur les logements privés
EM	espérance-maximisation
EP	envoi par la poste
ESR	Étude sur le surdénombrement du recensement
FMPT1	fichiers maîtres de l'impôt des particuliers T1
G-Coup	Système de couplage d'enregistrements de Statistique Canada
IMC	imputation de ménages au complet
ITAO	interview téléphonique assistée par ordinateur
L/L	listage/livraison
PC	personne choisie

Rapport technique

PED	Programme des estimations démographiques
PFCE	fichiers de la prestation fiscale canadienne pour enfants
RA	registre des adresses
RIPD	réserves indiennes et établissements indiens partiellement dénombrés
RMR	région métropolitaine de recensement
RNP	résident non permanent
RR	comptes des recensements ajustés
RV	Registre des visites
SCANCIR	Système canadien de contrôle et d'imputation du recensement
SCNR	suivi des cas de non-réponse
SCP	Système de contrôle principal
SD	secteur de dénombrement
SDNR	sous-dénombrement net du recensement
SDR	subdivision de recensement
SEC	statistiques de l'état civil
SGCE	Système généralisé de couplage d'enregistrements
SGT	Système de gestion sur le terrain
StatMx	Macros statistiques complémentaires
UC	unité de collecte
VLI	Vérification des logements inoccupés
VM	groupe de vérification manuelle
VOL	Vérifications de l'occupation des logements

Bibliographie

- ARMSTRONG, M. 2008. Contre-vérification des dossiers de 2006 : Rapport sur la collecte des données, Ottawa, Statistique Canada. Rapport interne de la division des méthodes d'enquêtes sociales.
- DASYLVA, A et TITUS, R.-C. 2013. *Étude sur le Surdénombrement du Recensement de 2011 (ESR), Rapport méthodologique*. Ottawa, Statistique Canada. Rapport interne de la division des méthodes d'enquêtes sociales.
- DOLSON, D. (2010). Census Coverage Studies in Canada: A History with Emphasis on the 2011 Census. Proceedings of the Section on Survey Research Methods, American Statistical Association.
- DOLSON, D. (2012). Errors of Non-observation: Dwelling Non-response and Coverage Error in Traditional Censuses. Proceedings of the Section on Survey Research Methods, American Statistical Association.
- FARR, H. 2013. « L'Enquête sur la classification des logements 2011 », *réunion du Comité fédéral-provincial-territorial de la Démographie*, 18 et 19 avril 2013, Statistique Canada, Ottawa, Ontario. 18 diapositives.
- FELLEGI, I.P. and SUNTER, A.B. (1969). *A Theory of Record Linkage*, Journal of the American Statistical Association, 64 vol., p. 1 183 à 1 210.
- MÉTHODES DES SYSTÈMES GÉNÉRALISÉS. 2009. Logithèque de la Méthodologie, StatMx, Fonction d'estimation par calage, Version 2.0, Description des paramètres de la fonction, Ottawa, Statistique Canada. Rapport interne.
- PARENTEAU, M. 2012 « Traitement de la Contre-vérification des dossiers de 2011 », *réunion du Comité fédérale-provinciale-territoriale de la démographie*, 13 et 14 novembre 2012, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, 49 diapositives.
- ST-PIERRE, M. 2014. *Estimation de la Contre-vérification des dossiers de 2011 : Ajustements au poids de sélection, ajustements pour la non-réponse et estimation de la variance*, Ottawa, Statistique Canada. Rapport interne de la division des méthodes d'enquêtes sociales.
- STATISTIQUE CANADA, s.d. Estimations de la population totale, Canada, provinces et territoires, http://www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3601&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2 (site consulté le 10 novembre 2014).
- . 2010. *Couverture*, produit n° 92-567-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, mars, « série de rapports techniques du Recensement de 2006 », http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/ref/rp-guides/rp/coverage-couverture/cov-couv_index_fra.cfm (site consulté le 10 novembre 2014).
- . 2004. *Couverture*, produit n° 92-394-XIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario, 25 novembre, « série de rapports techniques du Recensement de 2001 », http://www12.statcan.gc.ca/francais/census01/Products/Reference/tech_rep/coverage/index.cfm (site consulté le 10 novembre 2014).
- . 1999. *Couverture*, produit n° 92-370-XPB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario. 14 décembre, « série des rapports techniques, Recensement de la population de 1996 », <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=92-370-X&CHROPG=1&lang=fra> ---.

- . 1994. *Couverture*, produit n° 92-341F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, mars, « série des rapports techniques du Recensement de 1991 » (site consulté le 10 novembre 2014).
- . 1990. *Couverture*, produit n° 99-135F au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, mars, « série des guides à l'intention des utilisateurs sur la qualité des données du Recensement de 1986 ».